L'ARTILLERIE

AVANT ET DEPUIS LA GUERRE

Une nation qui s'est endormie sur ses lauriers, s'estimant invincible, et qui est arrachée à ses rêves aussi brusquement que vient de l'être la nôtre, ne se résigne pas aisément à reconnaître les vraies causes de ses désastres. Elle se sent coupable, et il lui faut des victimes expiatoires. Dans un moment de surprise et de douleur, il a plu à l'opinion publique de faire du corps de l'artillerie un bouc émissaire. En attendant l'heure de la justice et de la vérité, il nous semble utile de faire un exposé de la situation de l'artillerie avant et depuis la guerre. Quelques esprits difficiles se méfieront, pensant que je suis artilleur. Cela est vrai, et je ne saurais qu'y faire... Ce qui me rassure et me décide, c'est que d'autres esprits, probablement en majorité, seront d'avis que ce n'est pas là un motif suffisant, et seront disposés à m'écouter avec la bienveillance et l'attention que l'on paraît quelquefois accorder aux personnes qui sont étrangères à la question qu'elles traitent.

Je n'ai nulle envie d'analyser les causes profondes et diverses qui ont déterminé cet état d'anémie dans lequel notre pays était tombé, et dont il se relèvera, grâce au stimulant du malheur. C'est aux philosophes et aux historiens qu'il appartiendra de faire plus tard cet examen; mais cet affaissement général s'était transmis à l'armée française, qui, plus que toute autre armée, reflète les vertus et les vices de la nation dont elle émane. C'est de l'armée seule qu'il s'agit ici.

I.

Il y a trois ans, un officier-général, plus préoccupé du sort de Rome que de celui de César, alarmé comme tant d'autres du terrible orage qu'il voyait se former à l'horizon, dévoilait dans un livre célèbre la décadence de l'esprit de discipline chez nos soldats et celle de l'esprit de responsabilité chez les officiers de tous grades, jusqu'aux plus élevés. Il dénonçait la tendance du gouvernement à favoriser les officiers agréables aux dépens des officiers fiers et instruits, à préférer le brillant au solide, ce qui conduisait en peu de temps à n'avoir au premier rang que des têtes infatuées et absolument vides, et au second rang que des cœurs jaloux ou insoucians. Il y a trois ans aussi, un habile ministre laissait entrevoir, avec les précautions que sa situation politique exigeait, la nécessité de prendre de promptes mesures de défense. Il démontrait l'insuffisance de nos cadres et de nos effectifs généraux, cherchait par l'institution de la garde nationale mobile à combler l'effrayant écart qui existait entre notre puissance militaire et celle de notre ennemi probable, et voulait par-dessus tout relever le niveau moral des défenseurs du pays, descendu aussi bas que possible, par un mode de recrutement qui n'amenait dans les rangs de l'armée que les fils des familles les plus misérables, les plus indifférentes à la sécurité et à l'honneur de la France. Dans le même temps, un homme d'état, auquel personne ne conteste la clairvoyance et l'ardent amour de la patrie, se séparait nettement de ses alliés politiques toutes les fois qu'il s'agissait de l'armée; il affirmait qu'en vue de la crise ménagée à l'Europe par l'ambition prussienne, notre pays ne pouvait pas faire un plus utile et plus prudent emploi de son argent qu'en le consacrant à développer l'organisation de ses forces et à en compléter le matériel. Le général Trochu, le maréchal Niel et M. Thiers ont parlé à des sourds.

Pendant que la monarchie prussienne, mécontente du lot qui lui était échu en 1815, irritée du contre-coup humiliant que la révolution de 1848 lui avait fait subir à Berlin, travaillait sourdement et avec persévérance à perfectionner ses institutions militaires, à enseigner à ses troupes l'art de combattre les Français, à élever son peuple dans une haine farouche pour la France, — pendant que la Prusse préludait à l'exécution de ses desseins par l'écrasement du Danemark, puis par la ruine de l'Autriche, suivie de l'absorption violente des petits états du nord de l'Allemagne et de l'absorption moins brutale, mais tout aussi impérieuse, des états du sud, —

pendant que la Prusse triplait en six ans le nombre de ses soldats et nous dénonçait effrontément à l'Europe comme des ambitieux insatiables, il y avait en France des gens, trop honnêtes pour admettre l'idée du mal, trop sincères pour n'être pas convaincus de la valeur de leurs idées et de l'efficacité de leurs théories, qui prêchaient incessamment à la tribune, dans les journaux et dans les réunions, le retour aux mœurs innocentes des temps primitifs, la fraternité universelle, l'abolition de la guerre, et comme point de départ celle de l'armée permanente.

La guerre est assurément une affreuse chose, et l'armée coûte cher. Les argumens irrésistibles ne leur manquaient certes point pour porter dans les esprits la conviction qui les animait. L'entretien de l'armée absorbait le plus clair du revenu de la France. L'armée enlevait au vieux père son appui, à la mère sa consolation, à la jeune fille son fiancé. L'armée était la vraie, l'unique cause de l'arrêt de développement remarqué dans la population de la France. L'armée, et non pas l'industrie, dépeuplait les campagnes et menaçait de compromettre l'essor de notre agriculture. L'armée était une école de fainéantise, d'ignorance, d'abrutissement et de mauvaises mœurs. L'armée était une perpétuelle menace à la liberté. Toutes ces belles choses, commentées, accentuées, envenimées dans les cafés et les cabarets, ont naturellement produit peu à peu l'effet qu'on pouvait attendre, et cet effet a certainement dépassé les espérances des philanthropes naïfs qui ont commencé l'agitation contre l'armée. Ils ne voulaient pas que la France devînt une caserne. Ils doivent aujourd'hui reconnaître qu'ils ont admirablement réussi.

Les idées du maréchal Niel sur le recrutement de l'armée et sur l'institution de la garde mobile ayant échoué contre les théories humanitaires et économiques des amis de la paix, par l'égoïsme de la masse des représentans du pays, uniquement préoccupés de leur popularité et de leur situation électorale, nous sommes entrés en campagne avec 240,000 combattans, chiffre net d'un effectif général de sept classes de 100,000 hommes, réduites par les exemptions légales et le service de la flotte à 530,000 hommes, — par les non-valeurs organiques, états-majors des places et des établissemens, gendarmes, cavaliers de remonte, vétérans, soldats d'administration, compagnies de discipline, à 450,000, — par les garnisons d'Afrique et d'Italie, à moins de 400,000, — enfin, par les dépôts nécessaires des régimens et par le déchet produit en sept ans sur l'ensemble des inscrits, au chiffre de 270,000, dont 30,000 au moins étaient encore en route au moment de nos premiers et irréparables revers à Reischofen et Forbach. Et ces 240,000 hommes étaient disséminés depuis Lyon jusqu'à Thionville! La garde impériale, les

2e, 3e, 4e et 5e corps occupaient le long département de la Moselle de Longwy à Bitche. Le 1er corps était à Strasbourg, le 7e avait deux divisions dans le Haut-Rhin et la 3e à Lyon; le 6e corps tout entier était à 50 lieues en arrière, au camp de Châlons. Pour obtenir ces 240,000 hommes en quinze jours, temps que l'on se plaisait à croire nécessaire aux Prussiens pour être prêts eux-mêmes, il avait fallu appeler 96 régimens d'infanterie sur 115, 20 bataillons de chasseurs sur 21, 55 régimens de cavalerie sur 63, et toutes les batteries montées et à cheval de l'artillerie, moins 7 restées en Afrique et à Civita-Vecchia, 157 batteries sur 164. Ces 157 batteries, avec les 942 bouches à feu qu'elles servaient, formaient une imposante artillerie pour une armée de 240,000 hommes et même de 270,000. C'était sensiblement la proportion de quatre bouches à feu par 1,000 hommes, proportion égale à celle usitée en Prusse, et supérieure à la proportion admise parmi les petits états alliés.

L'armée du Rhin, forte de 240,000 hommes, avec 942 bouches à feu, 8 parcs, 7 équipages de ponts et 2 équipages de siége, était donc une armée bien constituée et bien pourvue. En tant qu'armée, elle n'avait qu'un défaut, c'était d'être trop petite pour défendre 100 lieues de frontières vulnérables contre l'avalanche de 700,000 Allemands qui tombait sur elle, et ce défaut d'être trop petite était sans remède. Il n'y avait plus de cadres organisés derrière elle, plus d'autre ressource que l'improvisation des troupes de marche.

En se ménageant par les moyens diplomatiques un mois ou six semaines de répit, on eût pu, par la rentrée de tous les hommes de la réserve, par les engagemens volontaires et par l'incorporation de la classe de 1870, porter à 400,000 le chiffre des combattans, mais ce chiffre eût été encore très inférieur à celui de l'armée allemande, et il eût fait ressortir d'une manière plus sensible l'insuffisance des cadres de l'artillerie.

Il eût fallu faire d'avance ces calculs, savoir dévorer un affront, dissimuler jusqu'au moment où la nation, éclairée sur le danger terrible dont elle était menacée, eût compris que son premier intérêt, son plus sérieux devoir vis-à-vis d'elle-même était, sauf à régler plus tard ses comptes et venger ses griefs, de répondre à l'armement intégral des Allemands par l'armement intégral des Français. Le gouvernement impérial ne pouvait pas compter dans un avenir prochain sur un pareil concours, et la Prusse avait habilement étudié le défaut de la cuirasse. Elle s'était dit en décochant la flèche : Ou l'homme laissera passer la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, et il sera déshonoré aux yeux d'un peuple chatouilleux, ou bien il relèvera le gant, et nous écraserons une nation qui nous gêne, qui, depuis trois quarts de siècle,

nous fait vivre sur des épines. Napoléon a dit à Sainte-Hélène : « Dans cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque. » Le temps est venu : l'Europe sera cosaque.

Quant aux chefs de l'armée française, les uns n'étaient pas en mesure de donner des conseils, et ne pouvaient voir dans la guerre que l'occasion d'accomplir leur devoir; les autres, véritables petits-fils des preux d'Azincourt, de Crécy et de Poitiers, marchaient joyeux, en pleine confiance, ne doutant pas un seul instant que la bravoure tient lieu de tout, qu'un Gaulois vaut dix Germains, et certains qu'il n'y avait parmi eux que des Turenne et pas un seul Soubise. En résumé, l'armée française de 1870 était prête, comme elle l'avait été en 1854 et 1859, pour faire la guerre à une armée russe ou autrichienne. Elle n'était pas organisée pour combattre la confédération groupée autour du roi de Prusse. Le maréchal Niel l'avait compris. Il avait fait les plus louables efforts pour dessiller les yeux du pays et de la chambre. Que ce soit par esprit d'économie, par sentimentalisme philosophique ou par toute autre cause, on a fait précisément ce qu'il y avait à faire pour avoir certainement la guerre et pour être ruiné par la guerre. On s'était réduit à ne pouvoir mettre immédiatement en ligne que 240,000 hommes en face de 700,000; on avait condamné cette armée à être écrasée au premier échec, si la moindre faute était commise.

II.

En ce qui regarde particulièrement l'artillerie, la loi de finances autorisait l'entretien de 164 cadres de batteries de campagne, 126 batteries montées et 38 batteries à cheval de la garde et de la ligne, pouvant atteler et servir 984 bouches à feu, pas une de plus, et encore fallait-il pour cela rappeler les 10 batteries montées stationnées en Italie et en Afrique. Ces 984 bouches à feu ne pouvaient pas même être mises sur pied instantanément, car le budget ne permettait de payer et d'entretenir que 34,000 hommes et 16,000 chevaux, tandis qu'il fallait 58,000 hommes et 39,000 chevaux pour le complet du pied de guerre des troupes de l'artillerie, qui se composaient, comme on sait, de deux régimens d'artillerie et d'un escadron du train d'artillerie de la garde, de 19 régimens d'artillerie, d'un régiment de pontonniers, de 10 compagnies d'ouvriers, de 5 compagnies d'artificiers et de 2 régimens du train d'artillerie de la ligne. Grâce à l'empressement des canonniers de la réserve à rentrer dans le rang, grâce aux mesures prises pour faire nourrir par les cultivateurs 12,000 chevaux, grâce à l'acti-

vité du service des remontes, favorisée par le haut prix des fourrages, la différence entre le pied de paix et le pied de guerre fut rapidement comblée, et l'artillerie de l'armée du Rhin, qui avait appelé à elle les régimens de Toulouse et de Rennes comme ceux de Metz et de Strasbourg, et qui comptait 3 batteries de montagne venues de l'Algérie, fut complétement réunie à la date du 10 août, vingt-cinq jours après les premiers ordres partis du ministère, sans autre incident que celui gravement dénoncé par la commission des papiers des Tuileries, et relatif à 600 colliers signalés à Saint-Omer comme trop étroits pour les encolures des gros chevaux belges achetés par la remonte.

C'est donc un fait avéré, certain : l'armée du Rhin n'avait que 942 canons, et il eût été impossible de lui en donner plus de 984 à ce moment par l'unique et péremptoire raison que le budget n'admettait que 164 cadres de personnel (1). Les 700,000 hommes de l'armée allemande, en supposant qu'ils eussent seulement trois bouches à feu en moyenne par 1,000 hommes, devaient en posséder plus de 2,000, ce qui explique suffisamment pourquoi cette armée a pu constamment combattre avec une artillerie supérieure à la nôtre. Est-ce à dire que nous fussions pauvres en matériel, que les canons nous aient fait défaut? C'est une idée très répandue dans Paris; elle console un grand nombre de citoyens honnêtes, et elle fait aujourd'hui le bonheur de quelques autres citoyens très avisés. Comme cette idée est parfaitement fausse, il vaut la peine de la combattre, car elle a pesé d'un poids très lourd sur l'esprit public et sur le bon emploi des ressources qui nous restent, surtout sur nos finances. En d'autres temps, ce que je vais dire serait une indiscrétion; mais aujourd'hui, depuis que tant de canons se sont acheminés les uns après les autres vers les places de l'Allemagne, après les pertes immenses subies à Sedan, à Strasbourg et à Metz, les chiffres que je donne ne représentent plus rien. Ils ont été terriblement modifiés par ces pertes et aussi par l'énorme travail accompli à Paris et dans les provinces sous l'énergique impulsion du patriotisme et de notre résolution de résister à tout prix.

A la date du 1er juillet 1870, nous possédions 3,216 canons rayés de campagne de 4, de 8 et de 12, et 190 canons à balles ou mitrailleuses, au total 3,406 bouches à feu, avec 3,175 affûts et 7,436 caissons à munitions, c'est-à-dire le matériel nécessaire pour mettre en

(1) La direction de l'artillerie prit en cette circonstance la seule mesure qui fût en son pouvoir. Elle commença la transformation en batteries montées de deux des quatre batteries à pied qui entraient dans la composition de chacun des quinze régimens montés de la ligne. Cette opération lui procura trente nouvelles batteries, qui furent prêtes à la fin d'août.

ligne, si l'on avait pu les servir et les atteler, 3,000 canons de bataille ou 500 batteries de 6 pièces, chiffres correspondans à une armée de 750,000 combattans, à raison de 4 bouches à feu par 1,000 hommes. A ce nombre de 3,406 canons de campagne, il faut ajouter 581 canons rayés de montagne également pourvus de tout l'attirail correspondant, ce qui portait le nombre total des bouches à feu rayées de bataille à 3,987. On s'expliquera maintenant par ces chiffres comment, malgré la perte de toute l'artillerie de l'armée du Rhin et celle du 12e corps formée au mois d'août et prise à Sedan, malgré l'occupation des grands arsenaux de Strasbourg et de Metz, le gouvernement de Tours a eu l'agréable surprise de constater qu'il y avait encore des canons dans les provinces non envahies par l'ennemi, et comment dans Paris cerné, réduit à lui-même, il s'est dès le premier jour trouvé assez de matériel de campagne pour composer deux fois autant de batteries qu'il était possible d'en utiliser.

Si l'on demandait pourquoi, avec 164 batteries de personnel organisées, l'artillerie possédait 500 batteries de matériel rayé de campagne et 90 batteries de matériel rayé de montagne, on répondrait qu'il est nécessaire d'avoir en réserve ce qui ne peut être improvisé, et que la dangereuse parcimonie de la chambre, toute-puissante à l'égard du personnel entretenu, est impuissante à mal faire vis-à-vis de la sévère et minutieuse économie qui est dans les traditions et les habitudes du corps de l'artillerie. En effet, malgré la dérisoire allocation de 320,000 francs annuellement accordée par le budget pour la transformation de l'artillerie de campagne lisse en artillerie de campagne rayée, allocation à peine suffisante pour remplacer les canons, les voitures et les affûts usés, comme les munitions consommées dans les exercices des troupes, l'artillerie trouvait moyen, en faisant flèches de tout bois, d'augmenter notablement chaque année son matériel rayé aux dépens de l'ancien matériel lisse, qui lui-même, en attendant, constituait une réserve respectable pour des troupes de seconde ligne. Au 1er juillet 1870, cette artillerie lisse de campagne se composait encore de 5,379 canons et obusiers, avec 3,554 affûts et 4,627 caissons à munitions, nombres correspondans à la composition de 360 batteries de 6 pièces au moins. Les canons de cette catégorie étaient et sont journellement rayés, et c'est avec les canons-obusiers de 12, dont l'on a depuis 1867 étudié la transformation en canons se chargeant par la culasse, que l'on obtient ces canons de 7, qui ont salué pour la première fois les Prussiens, dans la journée du 30 novembre, du haut du plateau d'Avron, où ils étaient en position.

Quant au gros matériel destiné au service des siéges, des places

et des côtes, canons, obusiers et mortiers, il existait, au 1er juillet 1870, 12,336 bouches à feu, dont 4,407 canons rayés de 30, de 24 et de 12, des types de l'artillerie de terre et de 19e et 16e des types adoptés par l'artillerie de la marine (1). En résumé, l'artillerie de terre possédait 21,702 bouches à feu. Les Prussiens nous ont pris, avec les deux armées de Mac-Mahon et de Bazaine, 1,000 canons de bataille, et dans les places de l'Alsace, de la Lorraine et des Ardennes, 3,000 bouches à feu de tous modèles et de tous calibres. Il nous en restait assez pour parler haut encore, si malheureusement nos excellens cadres d'officiers et de sous-officiers et nos braves canonniers n'avaient pas suivi le sort de leurs pièces.

Sur un chiffre total de 1,600 officiers d'artillerie, 1,000 sont actuellement morts ou prisonniers, avec la presque totalité des sous-officiers et des hommes instruits. C'est là, c'est dans l'absence presque complète de candidats capables de constituer de nouveaux cadres de batteries montées, qu'était notre misère au commencement du siége. C'est aussi là qu'il faut chercher l'explication des difficultés éprouvées dans les provinces pour former l'artillerie de leurs armées. S'il est vrai, comme on l'assure, que l'armée de la Loire possède à elle seule 85 batteries, c'est un résultat superbe. Il restait, on s'en souvient, après la formation de l'armée du Rhin, sept cadres de batteries disponibles en Afrique et en Italie. Il fallut trouver ou créer, dès les premiers jours du mois d'août, les 15 bat-

(1) On sait que le système d'artillerie rayée a été adopté à la fin de 1858, et qu'il a servi pour la première fois en 1859 dans la campagne d'Italie. En 1860, la chambre accorda les crédits suivans pour la transformation de l'artillerie lisse en artillerie rayée, opération qui comportait la fabrication directe des canons de 4 et le rayage des canons de 8, de 12 et de 24, les modifications à faire subir aux affûts et voitures, un nouveau compartimentage des coffres à munitions, la confection des munitions nouvelles et la fonte des projectiles oblongs :

1° Pour l'artillerie de campagne et de montagne.	14,000,000
2° Pour l'artillerie de siége et de place.	800,000
3° Pour l'artillerie de côtes.	1,100,000
4° Pour confection de munitions d'approvisionnement.	260,000
5° Pour fabrication de projectiles.	6,100,000
Total.	20,260,000

Toutefois la disposition de ces crédits n'a été concédée que par annuités, et ces annuités sont ainsi réglées depuis plusieurs années :

Artillerie de campagne et montagne.	320,000
Artillerie de siége et place.	80,000
Artillerie de côtes.	50,000
Projectiles.	290,000
Total du crédit annuel. . . .	740,000

teries nécessaires au 12e corps, qui sont allées disparaître, elles aussi, dans le gouffre de Sedan, puis 30 autres batteries pour les 13e et 14e corps, qui combattent depuis trois mois devant Paris. Toutes ces batteries de campagne, moins 7, sont des batteries improvisées soit avec des fractions de batteries à pied, soit de toutes pièces. Depuis l'investissement de Paris, 42 autres batteries de personnel ont été formées avec les seules ressources que renfermait la capitale. Au petit nombre d'officiers que comptaient encore les dépôts des 4e et 11e régimens, ou qui étaient parvenus à s'échapper des mains des Prussiens, sont venus se joindre nos camarades de l'artillerie de marine, quelques officiers de la flotte, d'autres sortis de la retraite ou relevés de la démission, des ingénieurs, des élèves des écoles. Appel a été fait aux anciens sous-officiers et brigadiers d'artillerie, devenus gendarmes, douaniers, forestiers. Grâce à l'admirable élan et au dévoûment absolu de tous, il s'est formé une nouvelle artillerie, qui a déjà donné et qui donnera encore des preuves de sa solidité. Il est inutile, je pense, d'affirmer que les approvisionnemens en munitions à canon étaient en rapport avec les besoins de l'armée, et que les places fortes étaient en état de se défendre. Les assertions produites sur ces deux points se sont contredites les unes les autres et se sont annulées. Il n'en reste que ces faits certains, c'est que, malgré la perte immédiate des lignes de chemin de fer se dirigeant du centre de la France vers l'est, l'armée bloquée sous Metz a pu y livrer plusieurs batailles avant d'avoir épuisé ses munitions, et que des bicoques comme Toul, Phalsbourg et Montmédy, ont résisté pendant plusieurs mois avant d'ouvrir leurs portes.

III.

L'armement particulier des troupes, sans être aussi largement établi que l'était le matériel spécial de l'artillerie, était cependant assuré. Il ne faut pas perdre de vue que l'objet principal de cet armement, le fusil d'infanterie, a été soumis depuis trente ans à d'incessantes modifications dans les modèles et depuis quatre ans à un changement radical de système. Il faut se souvenir aussi qu'il n'entrait pas dans les intentions du gouvernement impérial d'arriver à l'armement général de la nation, et que les députés de 1867, lorsque le maréchal Niel leur demandait le crédit nécessaire pour fabriquer rapidement 1,800,000 fusils Chassepot, ne lui ont accordé que la somme correspondante à 1,200,000. Malgré cela, et défalcation faite de 30,000 fusils cédés au département de la marine, il

existait au 1er juillet 1,007,555 fusils du modèle 1866, et les trois manufactures d'armes de Saint-Étienne, Châtellerault et Tulle étaient montées pour une production mensuelle de 30,000 armes au moins. Pour l'armement de quelques corps spéciaux et pour celui des gardes nationales mobile et sédentaire, on possédait 342,115 fusils ou carabines du modèle 1867, dit à tabatière, 1,673,734 armes à percussion rayées, et 315,667 armes à percussion lisses, au total 3,339,071 fusils, carabines et mousquetons, avec 287,215,135 cartouches et 251,749 pistolets. Il est vrai que deux cinquièmes seulement de ces armes étaient à chargement rapide, mais l'artillerie n'est pas un pouvoir dans l'état : elle ne peut fabriquer que ce qu'elle est en mesure de payer. Par elle-même, elle avait toute sorte de motifs de diminuer le nombre des armes démodées et de se soustraire aux difficultés compromettantes que présente la diversité des modèles et des calibres pour les approvisionnemens en pièces de rechange et en cartouches.

Bien qu'on ait fait évacuer à temps, dès la déclaration de guerre, les fusils Chassepot que possédaient les arsenaux de Strasbourg et de Metz au-delà des besoins des troupes d'opérations, fusils qui, dirigés d'abord sur Douai et Lafère, puis sur Paris, ont permis d'en fournir ici à près de 200,000 hommes, on ne peut pas évaluer à moins de 250,000 le nombre des fusils de cette espèce et à moins de 600,000 le nombre total des armes à feu tombées successivement aux mains des Prussiens depuis la frontière jusqu'à Paris. Il devait donc y avoir au 18 septembre environ 3 millions d'armes à feu disponibles pour la défense. En compensation des pertes, les manufactures d'armes ont dû produire depuis le 1er juillet 150,000 fusils Chassepot, et la majeure partie des 600,000 armes de fabrication étrangère pour lesquelles des marchés ont été passés à Paris depuis le 23 août jusqu'au 4 septembre doivent être maintenant dans les mains des troupes de province. Quelques milliers seulement de ces fusils ont pu arriver à Paris. Défalcation faite des 450,000 armes qui existent ici et des pertes qu'ont pu éprouver les provinces depuis que nous sommes séparés d'elles, j'estime que les départemens libres possèdent 3 millions de fusils, sans compter le résultat des mesures dont la délégation de Tours aura certainement pris l'initiative. Quoi qu'il en soit, il existait avant la guerre un million de fusils modèle 1866, nombre suffisant pour l'entretien d'une armée dont les divers corps de troupes à pied ne pouvaient pas encadrer au-delà de 500,000 hommes, plus de 2 millions d'armes à feu de différens types pour les gardes nationales et plus de 700,000 armes blanches.

Quant à ce fusil Chassepot, critiqué d'une manière si acerbe à

l'origine par des hommes que n'excitait point le seul et pur amour de la vérité, qui en tout cas n'avaient pas la conscience du mal qu'ils faisaient à leur pays en semant la méfiance jusque dans les derniers rangs des troupes, il est aujourd'hui complétement réhabilité, sans qu'on sache au juste la cause et l'occasion de ce revirement de l'opinion à son égard. L'explication de cette singularité serait facile, si le fusil Chassepot avait eu la vertu de nous assurer la victoire... Mais pourquoi, lâchant prise sur le chassepot, au sujet duquel on a pendant quatre ans injurié le comité de l'artillerie, les Parisiens se sont-ils rejetés sur le canon rayé, car ils ne connaissent pas plus celui-ci qu'ils ne connaissaient celui-là? Ils ont entendu dire à des soldats en déroute que l'artillerie française n'était pas de force à se mesurer contre l'artillerie prussienne. Ne suffisait-il pas, pour apprécier la valeur de ces rumeurs, de se souvenir que les Français ont eu partout et toujours à lutter dans la proportion d'un contre trois sans accuser nos canons d'être mauvais? Pense-t-on qu'il a été bon et utile pour la défense de Paris, pour raffermir le cœur de nos jeunes troupes, de répéter, comme on le fait depuis trois mois, même dans des documens d'origine officielle, que nos canons sont insuffisans, sont surannés? Croit-on avoir bien travaillé pour la délivrance en proclamant dès le premier jour qu'il n'y a d'espérance de salut que dans le canon se chargeant par la culasse, alors que ce canon n'existait encore qu'à l'état de modèles ramenés de Meudon? Qui oserait affirmer que cette fatale idée, répandue avec tant de verve et de succès, n'a pas fait hésiter les chefs de la défense et manquer de belles occasions de relever notre drapeau? Les canons de 7 commencent enfin à paraître, mais voilà trois mois que nous les attendons, et depuis trois mois Paris s'est défendu sans eux avec les moyens qu'il avait, moyens qui ont paru assez respectables à l'armée prussienne pour que celle-ci, malgré ses canons Krüpp, malgré ses victoires et ses prétentions à l'héroïsme, se soit tenue jusqu'ici à distance, se contentant de s'enfermer dans des lignes formidables, de nous lancer de là des obus perdus, et attendant patiemment que la famine nous fasse tomber les armes des mains.

On commence à s'inquiéter de la question du pain et de la viande, et personne ne semble songer à celle de la poudre et des projectiles, du pain et de la viande des bouches à feu. Personne ne se préoccupe de savoir comment on a pu faire pour amener dans Paris, après Sedan, tant de poudre et tant de boulets, et ce qu'il en reste après tant de vaines canonnades, de fusillades abusives. Personne ne se demande comment on s'y prendra pour nourrir et rassasier 300 nouvelles bouches à feu, dont l'estomac ne digère pas notre

maigre pitance de siége, qui veulent des mets délicats, c'est-à-dire l'impossible, des cartouches et des boulets d'une forme particulière et très compliquée, dans une ville qui ne possède plus ses ressources normales de production.

Il y avait à Paris le jour où les Prussiens sont arrivés et ont intercepté les communications 2,627 bouches à feu de place et de siége, chiffre supérieur à celui de l'armement réglementaire des forts et de l'enceinte, armement étudié à fond pendant l'année 1868 par une commission mixte d'officiers de l'artillerie et du génie présidée par le général de Bentzman. Cette commission avait déterminé, pour chaque bastion de la fortification, non-seulement le nombre et l'espèce de bouches à feu qui devaient lui être attribuées, mais aussi le rôle de chacune d'elles, comme tout le monde peut le constater par la planchette suspendue à côté de chaque pièce, planchette où sont consignés les points à battre, les distances exactes de ces points à la pièce et les hausses à donner pour atteindre ces points. Disons en passant que ces planchettes indiscrètes réduisent à leur juste valeur les récits fantastiques que l'on se plaît à faire sur les merveilleuses aptitudes de certains pointeurs. Les pièces de la défense fixe ont été mises en batterie au fur et à mesure de l'achèvement des travaux préparatoires, à l'exception de quelques centaines restées à la disposition du commandement pour être envoyées sur les points qui auraient besoin d'être renforcés. La défense mobile était représentée par 92 batteries de campagne et 4 batteries de montagne : soit 2,627 bouches à feu de position et 576 bouches à feu mobiles, ensemble 3,203. Ces bouches à feu étaient en moyenne approvisionnées à 400 coups, et la réserve de poudre en barils s'élevait à 2,600,000 kilogrammes.

Depuis l'investissement, l'artillerie, plus préoccupée du soin d'améliorer et d'augmenter ses approvisionnemens que d'allumer de nouveaux feux, a rayé un grand nombre de pièces de 8, de 12 et de 24 lisses, et modifié le matériel correspondant; elle a construit ou fait construire sous sa direction 425 affûts et 152 voitures diverses, fait couler 205,000 projectiles, fabriqué 368,000 fusées et 97,000 boîtes à mitraille. Elle a organisé une poudrerie produisant 5,000 kilogrammes par jour, des ateliers de cartouches qui en ont fourni journellement jusqu'à 1 million; enfin elle a réinstallé dans Paris les ateliers qu'elle possédait à Meudon, et y a livré 8 batteries de canons à balles et 4 batteries de canons se chargeant par la culasse, ce qui porte à 108 le nombre des batteries de campagne disponibles, à 648 celui des bouches à feu mobiles, et à 3,275 le chiffre total des bouches à feu fournies par elle à la défense de Paris. De son côté, le génie civil a porté au fonds commun 50 mortiers de

15 centimètres destinés à la défense rapprochée des remparts, 110 canons de 7 et 200 caissons avec 25,000 obus. Les cartouches sont faites par l'artillerie. Les nombres portés ici représentent seulement les objets reçus et disponibles pour le service.

IV.

On n'attend pas ici une appréciation raisonnée des avantages et des défauts des deux types de bouches à feu qui occupent si fort aujourd'hui les imaginations. Ce n'est ni le moment ni le lieu. Il y faudrait d'ailleurs tout un livre.

On se souvient de ce qui s'est dit après Sadowa. Les Autrichiens, battus comme nous le sommes et froissés dans leur orgueil militaire, ont attribué leur défaite au fusil à tir rapide des Prussiens. Le fusil à aiguille, avec la dose de mystère que ce nom emportait alors avec lui, suffit à tout couvrir. Le canon prussien ne remua nullement les imaginations; on s'accordait même à affirmer que l'artillerie prussienne n'avait pas fait merveille en face de l'artillerie autrichienne. Or à Sadowa les Prussiens avaient déjà le canon qu'ils emploient en ce moment contre nous, et les Autrichiens après Solferino avaient adopté un canon rayé imité du canon français. Ce sont là des faits à noter, non pas comme argumens pour ou contre le mérite du canon se chargeant par la culasse, mais comme exemples de l'inconvénient qu'il peut y avoir à porter un jugement précipité en pareilles matières.

Loin de nous la pensée de blâmer les mouvemens de l'opinion; mais, quand surgit une question nouvelle, il est rare que l'opinion l'envisage dans son ensemble. C'est un aspect particulier qui la frappe et l'impressionne. Il y a jugement sans examen suffisant, il y a même quelquefois préjugé. Si, après trois mois de blocus courageusement supporté, mais subi dans toutes ses conséquences, on attache à la possession de quelques nouveaux canons l'idée d'un palladium capable de rendre Paris imprenable, c'est un préjugé. Dussé-je scandaliser quelques personnes croyantes, j'oserai dire que, si Paris venait à être pris, sa chute aurait été causée en partie parce qu'il aura possédé dès les premiers jours quelques centaines de canons à longue portée et par l'abus qu'on a fait du tir à grande distance. Ils ont dévoré et dévorent incessamment des masses de poudre et de fer dont nous pourrons avoir à regretter la perte. C'est peut-être là ce que les Prussiens attendent, comme ils attendent l'épuisement de nos vivres. Si l'on veut voir dans le canon de 7 une espèce de cheveu de Samson qui, en lui donnant le temps de

pousser, nous procurera la force d'écraser les Philistins, c'est un préjugé. On peut faire quelques coups heureux, mais on n'écrase rien de loin. La campagne est large, et les bois sont obscurs. L'ennemi s'y promène, et nous ne savons jamais à un kilomètre près où il faut lancer le boulet pour le rencontrer et lui nuire en proportion de notre poudre dépensée. Si l'on croit que les nouveaux canons sont, comme le fusil Chassepot, des armes à chargement et à tir rapides, c'est encore un préjugé. Ce qui est vrai pour le fusil ne l'est pas pour le canon. La grosseur et le poids des pièces du mécanisme de fermeture, de la cartouche et du boulet, expliquent cette divergence. En fait, l'avantage est pour l'ancien canon, et cet avantage, assez faible quand tout est en bon état, devient considérable par les dérangemens qui se produisent fréquemment dans le mécanisme du canon nouveau, tel qu'il est aujourd'hui. Si l'on pense que les boulets de 7 kilogrammes ont une vertu particulière, que ne possèdent pas les boulets de 8 et de 12 kilogrammes, pour renverser les fortes barricades et les murs crénelés de l'ennemi, c'est plus qu'un préjugé, c'est une faute de calcul. Si l'on ne considère que la portée, la justesse et la tension de la trajectoire, on a grandement raison d'attribuer sous ce rapport une notable supériorité au canon à boulet forcé sur le canon à boulet libre ou semi-libre. Ce fâcheux comité de l'artillerie est lui-même entièrement de cet avis, tant est grande la force de la vérité; mais la portée, la justesse et la tension ne sont pas tout, et lorsqu'on fait abstraction du reste, on prononce un jugement sans examen suffisant.

Les officiers d'artillerie, dont l'opinion devrait avoir quelque valeur en pareille matière, puisqu'en définitive c'est à eux qu'appartient jusqu'ici la responsabilité de l'emploi des canons, préfèrent unanimement les canons se chargeant par la culasse pour le service des batteries fixes, dont l'emplacement a été étudié et choisi pour commander au loin la campagne, où chaque pièce a un objectif fixe, déterminé, dont la distance est exactement connue d'avance, où l'on a le temps et les moyens de réparer les avaries. Cette unanimité est loin d'exister entre eux pour le service du champ de bataille, où tout est mobile, imprévu, urgent, où il faut toujours finir par s'aborder et s'engager dans les limites de la portée des fusils d'infanterie, et leurs opinions sur ce point convergent vers l'admission des deux espèces de bouches à feu, — les canons commodes, toujours prêts, tirant jusqu'à 3,500 mètres avec les divisions d'infanterie pour les opérations courantes, — les canons portant jusqu'à 5,500 mètres, mais sujets à se détraquer, à la réserve pour les cas particuliers. On pourrait objecter ici, avec quelque apparence de raison, que, si le comité d'artillerie reconnaît la supériorité du ca-

non se chargeant par la culasse dans un certain nombre de circonstances de guerre, il a eu tort de ne rien faire. Il est facile de répondre à cette accusation d'inconséquence. Dans la disposition où se trouvaient les esprits après la campagne d'Italie, après les expéditions de Chine et du Mexique, après la guerre de 1866, et en face des appréhensions qu'inspirait la politique du gouvernement, pense-t-on que la chambre des députés, qui venait de voter 113 millions pour le changement radical de l'armement des troupes, ait été disposée à donner encore au ministre de la guerre une centaine de millions pour exécuter le changement, également radical, d'une grande partie, de la plus coûteuse partie du matériel de l'artillerie, quand l'opinion n'était pas fixée sur ce point, et n'exerçait pas de pression? Pense-t-on aussi que le bronze et la fonte fussent des métaux convenables pour la fabrication des grosses bouches à feu de ce système, et, s'ils étaient insuffisans, s'il fallait l'acier fondu, un acier fondu d'une qualité supérieure, croit-on que l'industrie française fût en mesure de produire cet acier en masses capables de fournir un canon de 24 ou de 30? Sait-on les tentatives qui ont été faites dans ce sens? Peut-être n'a-t-on été arrêté que par des questions de minerais et d'outillage, et surtout par l'absence de marteaux-pilons assez puissans, de marteaux-pilons comme en possède M. Krüpp, et dont probablement le roi de Prusse a fait les premiers frais, sans permission de sa chambre, avec son *trésor de guerre*. En fait, dans cette question du canon se chargeant par la culasse comme dans celle du fusil à tir rapide, l'artillerie a fait ce qu'elle devait et ce qu'elle pouvait. Elle avait étudié en temps utile ces nouveaux types d'armes, et les modèles se sont trouvés prêts aux momens précis où l'opinion publique les a réclamés avec assez de force pour contraindre les députés ou le gouvernement à délier les cordons de la bourse. Le fusil Chassepot existait avant Sadowa, le canon se chargeant par la culasse existait avant Forbach. On ne peut pas exiger davantage.

Tout finit, et dans un pays constitutionnel on peut dire que tout commence par une question d'argent. Le corps de l'artillerie n'a point, et n'aura probablement jamais qualité pour se voter à lui-même les fonds qu'il croit lui être nécessaires. Il est donc irresponsable des dépenses qu'il n'a pas faites parce qu'il n'avait pas les moyens de les faire. Le pouvoir législatif accorde annuellement au ministre de la guerre une somme d'un peu plus de 8 millions de francs pour l'entretien et le renouvellement du matériel de l'artillerie, qui représente une valeur de plus de 500 millions, et l'emploi de ce crédit est déterminé, spécifié jusque dans ses détails, tant pour les bâtimens, tant pour les machines et outils, tant pour les

canons, les affûts, les voitures de service, les projectiles, la poudre, le harnachement, tant pour les armes portatives, les munitions, les drapeaux et étendards de l'armée et des gardes nationales... Environ 300,000 francs étaient accordés au dépôt central de l'artillerie, qui est chargé, parmi beaucoup d'autres attributions, des travaux de recherches et de perfectionnement. Ce n'est pas avec cela que l'artillerie pouvait faire des largesses à la légion des inventeurs, ou ménager d'heureuses surprises à la nation.

On nous permettra de chercher encore à redresser une erreur assez généralement répandue, qui est de temps en temps ravivée par des personnes que je ne crois pas complétement désintéressées. On essaie de faire un crime à l'artillerie de construire elle-même son matériel, et, pour faire mieux entrer le dard, on insinue que ce corps orgueilleux juge le génie civil incapable de bien faire. Il faudrait d'abord s'entendre et faire une distinction. Il y a génie civil et génie civil. Je connais un grand nombre de chefs d'industrie, grands et petits, qui travaillent, souvent de père en fils, pour l'artillerie, et auxquels celle-ci fait chaque année de nombreuses et importantes commandes. Je ne pense pas que ce soient ces honorables industriels qui se plaignent du corps de l'artillerie, qui les a souvent sauvés de la ruine en temps de crise, surtout les maîtres de forges; mais l'industrie a, elle aussi, ses fruits secs, et je me méfierais plutôt de ces industriels aigris.

Établissons d'abord la situation du comité, cet épouvantail des possesseurs du secret du feu grégeois, qui n'a jamais été perdu, — de la recette des poudres blanche, jaune ou verte, qui font crever les armes, — des inventeurs de cuirasses qui garantissent le fantassin des feux de l'ennemi, attendu qu'elles le mettent hors d'état de s'en approcher, de paraballes, de parapets mobiles que les bataillons poussent devant eux comme des brouettes, de projectiles et d'engins terribles capables d'anéantir une armée ennemie en cinq minutes, si celle-ci veut bien y mettre un peu de complaisance. Le comité a, cela est vrai, la charge et le devoir pénible de détruire beaucoup d'illusions et de condamner ce qui est inapplicable.

Quant aux idées justes et pratiques, je n'en connais pas une seule que le comité n'ait étudiée et signalée avec bienveillance à l'attention du ministre, qui, dans ce cas, ordonne une étude plus approfondie, bien entendu dans les limites des ressources financières dont il dispose, et suivant l'intérêt et l'opportunité du moment. C'est là malheureusement le cas qui se présente le plus rarement, mais à qui la faute? Si dans l'avenir, à propos de la réorganisation inévitable des services de l'armée, on jugeait à propos de nous demander un avis, nous donnerions énergiquement celui d'affranchir l'artillerie

du devoir d'examiner les élucubrations des inventeurs, parce que la plupart de ces élucubrations sont insensées, que l'examen de ces prétendues découvertes fait perdre un temps précieux, que presque tous les malheureux qui se livrent à cette industrie ont pour but, soit de mendier une récompense, soit de se procurer les élémens d'une réclame. Dans un pays libre, un homme libre, quand il a une idée, doit s'efforcer de la réaliser à ses risques et périls. Si son idée est bonne, il doit en faire lui-même la preuve, comme il doit en avoir l'honneur et le profit.

Le comité d'artillerie fonctionne pendant six mois, du 1er janvier au 1er juillet. Pendant les six autres mois, les officiers-généraux qui le composent voyagent; ils sont occupés aux inspections générales. C'est pourquoi tant de personnes se plaignent du retard apporté dans l'expédition d'affaires qui ont un grand intérêt pour elles. Elles auraient tout à fait raison de se plaindre, si le comité de l'artillerie avait été spécialement et exclusivement créé pour examiner les propositions qu'on lui soumet; mais il est loin d'en être ainsi, et l'on ne serait que juste en lui laissant le temps de s'occuper des intérêts de l'arme. Ai-je besoin d'ajouter qu'en ce moment il n'y a pas de comité de l'artillerie? Sur treize membres dont il était composé au 1er juillet, un, le général Liedot, a été tué à Sedan, huit sont prisonniers en Allemagne; les quatre autres, parmi lesquels se trouvait le général de Bentzman, qui vient de mourir, exercent des commandemens dans l'armée de Paris.

Prenons le comité en fonctions, chargé de donner au ministre des avis sur toutes les questions qui se présentent. Je n'étonnerai personne en disant que les généraux mettent rarement la main à la besogne; on la leur prépare. Ils ont pour cela des aides-de-camp, qui sont jeunes, des officiers adjoints, également jeunes ou d'âge moyen, choisis parmi ceux qui ont montré des aptitudes particulières dans les diverses branches du service de l'artillerie. Un avis du comité n'est donc pas l'avis d'un aréopage sénile, c'est la résultante des opinions d'hommes encore dans l'âge où l'esprit va de l'avant, modérées par l'expérience d'hommes arrivés au sommet de la carrière. Si ce mélange n'était pas trouvé conforme à ce qu'exige la vraie pratique des affaires, il faudrait admettre que tout homme âgé de plus de trente-cinq ans est frappé d'incapacité civile et militaire.

Ceci posé, l'artillerie tient en principe à surveiller et à diriger elle-même la construction de son matériel, et elle a de très bonnes raisons pour y tenir. D'abord c'est son droit. Se considérant comme une branche spéciale de l'industrie, il lui paraît aussi naturel de conduire ses propres opérations qu'il l'est aux compagnies

de chemins de fer, aux messageries nationales, à la plupart des grandes entreprises industrielles, de régler les leurs. C'est aussi le seul moyen connu et efficace de former des officiers d'artillerie. Un officier qui n'a pas mis la main à la construction du matériel, qui n'a pas eu l'occasion d'étudier de près les matières premières, la préparation, la mise en œuvre, les transformations qu'elles subissent, l'ajustage et l'assemblage des pièces, l'emmagasinage, la conservation et la réparation du matériel, n'est pas un officier d'artillerie. C'est un officier de canonniers, ce qui est différent, quoique très honorable aussi.

Le but final de l'artillerie est de tirer le canon. C'est une opération fort simple, à la portée de tout le monde et sans danger, quand on n'a pas les oreilles trop délicates et que le matériel est bon. Il n'en est pas de même, si le matériel est mauvais ou seulement défectueux. Il arrive alors de graves accidens, ou tout au moins des dérangemens capables d'avoir les conséquences les plus fâcheuses sur le champ de bataille. Dans ce cas, c'est l'artillerie qui est responsable, comme elle est aussi responsable de la bonne qualité des armes et des munitions de toutes les troupes. Quand on est responsable, on aime à voir de très près avec quoi et comment les choses se fabriquent, et le moyen le plus sûr de le voir est de fabriquer soi-même.

Mais si l'artillerie tient au principe, elle est plus large qu'on n'affecte de le dire dans l'application. De tout temps, elle a demandé à l'industrie ses projectiles, ses fers ébauchés, ses cordages, ses harnais, ses machines, une grande partie de ses outils et mille menus articles d'approvisionnement. Depuis les merveilleux progrès accomplis dans le traitement de la fonte, de l'acier et du fer, progrès auxquels elle n'est pas restée étrangère, elle a renoncé à forger elle-même ses essieux, ses chaînes et un grand nombre de ferrures nécessaires aux voitures et aux équipages de ponts. Elle est entrée d'elle-même, sans incitation, dans cette voie, et elle y persévérera certainement pour tous les objets dont la matière et la bonne exécution sont faciles à contrôler. Les nombreuses commandes faites par elle dans Paris depuis le commencement de la guerre en sont la preuve, et l'empressement qu'elle a mis à fournir ses modèles, ses tables de construction, ses instrumens de vérification, ses chefs d'atelier et ses officiers au ministère des travaux publics, quand celui-ci a voulu justement et avec raison prendre sa part à l'œuvre de la défense, devrait lui être compté. Elle s'est prêtée à tout ce que l'on a désiré, elle ne trouve même pas mauvais que l'on dise que le canon de 7 est un produit du génie civil. Il y a bien encore pour l'état deux motifs de préférer le travail de l'artillerie à celui

de l'industrie privée, mais je n'appuierai point sur ces motifs parce qu'ils n'intéressent que l'état, et parce qu'ils entrent un peu trop dans le vif de la querelle qui est faite au corps de l'artillerie par quelques individualités remuantes de l'industrialisme. Je me contenterai de soulever discrètement un coin du voile.

Le contrôle sévère que le corps de l'artillerie exerce sur lui-même, sur ses agens secondaires et sur ses fournisseurs, est excessivement gênant. C'est pourquoi l'état fera bien de laisser la surveillance de ses dépenses pour le matériel de guerre à un corps dont les membres sont par leurs idées et par leurs mœurs sans tendance à la transaction. D'autre part, un capitaine d'artillerie qui construit aujourd'hui une batterie et qui demain va la commander sous le feu de l'ennemi reçoit de l'état pour tout cela 3,300 francs par an, sous la condition, bien entendu, de s'entretenir en bon équipage d'armes, d'habits et de chevaux. C'est excessivement commode et avantageux pour l'état, c'est-à-dire pour la bourse commune; mais cela est d'un mauvais exemple. C'est une face particulière de la grande question du travail dans les prisons et les hospices, avec une nuance cependant : c'est que l'officier d'artillerie ne travaille pas de ses mains, que l'artillerie, indépendamment de ses dix compagnies d'ouvriers dont elle a absolument besoin pour entretenir et réparer son matériel dans les arsenaux et dans les parcs des armées, emploie et fait vivre de 15,000 à 20,000 familles d'ouvriers qui lui sont fort attachées. La querelle se réduit donc à une querelle d'ingénieurs, ou plutôt c'est une querelle faite à l'artillerie par un très petit nombre de personnages vaniteux et indiscrets qui ont cru avoir trouvé une belle occasion de se faire jour, et qui devraient au moins nous savoir gré de les avoir charitablement avertis toutes les fois qu'ils ont failli faire fausse route.

Au lieu de nous accuser les uns les autres, au lieu d'apporter dans les graves circonstances où nous sommes cet esprit de désunion et de défiance qui a été si fatal à notre pays, groupons-nous au drapeau, travaillons à la délivrance avec les lumières et les forces que chacun possède. L'œuvre est grande, difficile; elle a besoin du concours de toutes les énergies, de toutes les aptitudes, mais l'espérance est au bout. Nous avons déjà, grâce au bon sens, au vigoureux élan de Paris et des provinces, grâce à la paix qui s'est faite dans tous les cœurs de bonne volonté, reconquis notre honneur, compromis au début de la guerre. Persévérons, et nous aurons mérité la victoire et reconquis notre patrie.

Général SUSANE.

LES BUDGETS

DU SECOND EMPIRE

ET LE RÉGIME FINANCIER EN FRANCE

La France a reçu de l'empire un lourd héritage; victorieuse ou vaincue, elle ne peut échapper à la terrible liquidation des charges que ses fautes lui ont léguées. Aux ruines qu'elle a subies, aux sacrifices qu'elle a faits, il lui faudra encore ajouter de nouveaux sacrifices pour payer les frais d'une lutte dont on n'entrevoit pas le terme, et pour effacer du sol jusqu'aux dernières traces de l'étranger. Au moment où l'accomplissement de cette tâche va soumettre les finances publiques à un formidable effort, où l'habileté des hommes d'état, aux prises avec une des situations les plus difficiles, devra réunir des ressources immenses pour subvenir à tous les besoins, où enfin doit commencer pour de longues années le régime de l'ordre le plus rigoureux et de l'économie la plus sévère, il semble intéressant d'examiner quelle a été l'administration des finances pendant le règne qui vient de finir, et quel a été le caractère général de cette administration. Comment a-t-elle employé les richesses du pays? par quels moyens a-t-elle obtenu les sommes considérables jetées dans des entreprises dispendieuses? quelle marche ont suivie les recettes et les dépenses, et quels sont les résultats définitifs de cette gestion de dix-huit années? Dans quelle proportion la dette publique et les engagemens du trésor se sont-ils accrus? Enfin quelle a été la part laissée au pays dans la disposition des deniers publics, et quelles garanties en ont entouré le maniement? L'examen de ces questions pourra donner une idée générale de l'administration des finances sous le dernier empire, et

permettra de reconnaître ce qu'elle a fait de bien et de mal, ce qu'il faut proscrire et ce qu'on doit conserver. On verra surtout ce qu'a coûté le régime déchu; on se convaincra une fois de plus des périls qui attendent une nation lorsqu'elle se désintéresse des affaires publiques, et qu'elle abandonne à un maître le soin de les conduire.

I.

On doit distinguer dans l'administration des finances deux parties parfaitement distinctes, et qu'on est cependant disposé à confondre : la direction et l'organisation elle-même. La direction est le fait de l'homme, du ministre, des pouvoirs politiques; elle se relie étroitement à la marche du gouvernement, elle fournit, pour ainsi dire, les matériaux que la machine financière doit employer. L'organisation est le mécanisme qui exécute, qui transforme suivant l'impulsion qui lui est donnée. La direction est responsable de la forme ou de l'exagération des impôts, du chiffre et de l'utilité des dépenses; l'organisation a pour objet la régularité des opérations et l'exactitude du contrôle. La première doit s'étudier à sagement administrer la fortune du pays, la seconde doit assurer l'exécution des décisions des pouvoirs publics, garantir l'application des deniers des contribuables à l'emploi pour lequel ils ont été levés. Ces deux parties ne sont donc pas solidaires; le vice de l'une n'entraîne pas nécessairement l'imperfection de l'autre, et l'on peut désapprouver la marche des finances sans condamner en même temps la constitution de notre système financier. Aussi, dans cette étude, observera-t-on avec soin cette distinction. Pour permettre d'établir ce qui revient au gouvernement et aux institutions dans les résultats obtenus, on examinera séparément les rôles de la direction financière et de l'organisation qu'elle a mise en mouvement. Quant à la direction financière, dont nous aurons d'abord à nous occuper, il est essentiel, pour la faire mieux apprécier, de jeter un coup d'œil préalable sur la politique du souverain qui vient de tomber.

La création de l'empire romain avait frappé vivement l'esprit de Napoléon III, et sa pensée établissait une analogie peut-être involontaire entre sa propre situation et celle du fondateur d'un gouvernement qui avait duré quinze siècles. Il lui semblait se reconnaître dans Auguste. Neveu comme lui d'un César qui avait étonné le monde par son génie et ses victoires, il avait assis son trône sur les ruines de la république. Il avait comme lui un nouvel ordre de choses à constituer, un pouvoir à affermir. Jeté au milieu de partis ardens, d'ambitions avides, de dévoûmens intéressés, il devait vaincre ou gagner les uns, satisfaire et récompenser les autres.

L'armée devait être indissolublement liée à sa cause; il fallait séduire le peuple et lui faire oublier par des soins de toute espèce le souvenir de la liberté qu'il avait perdue. L'empereur français avait étudié la politique de l'empereur romain, et il sut s'en inspirer plus d'une fois. Il s'efforça de désorganiser les partis en employant tour à tour la force, les proscriptions, les promesses; il s'efforça de désarmer les ambitieux en leur offrant des honneurs et des places. Tandis que l'exercice du pouvoir satisfaisait les uns, des largesses rassasiaient les appétits plus grossiers et les dévoûmens obscurs. On multipliait tout ce qui pouvait être une récompense et un moyen de séduction; on rétablissait les anciennes charges du palais, les dignités de chambellans, d'écuyers, de veneurs, qui avec certaines prérogatives conféraient de gros appointemens. On créait le sénat, et on affectait à chacun de ses membres une dotation de 30,000 fr. Le corps législatif recevait en même temps une indemnité. On augmentait le traitement des ministres, et quelques années plus tard l'institution du conseil privé permettait de leur offrir, après leur chute, la consolation d'un revenu de 100,000 fr. L'administration tout entière voyait sa condition améliorée; les préfets surtout recevaient un traitement et un état à la hauteur du rôle qu'ils étaient appelés à jouer dans les départemens.

L'armée avait été l'instrument du coup d'état, et l'empereur savait par sa propre expérience quelle influence peut exercer dans les questions politiques l'intervention de la force. Il mit tous ses soins à se concilier la faveur de cet élément utile; il distribua des décorations, des grades, même de l'argent, et concentra sur les soldats et sur leurs chefs toutes ses bonnes grâces. Il institua en leur faveur un nouvel ordre, la médaille militaire, et créa la caisse de la dotation de l'armée. La médaille leur assurait, avec une distinction glorieuse, la jouissance d'un revenu de 100 francs. La caisse de la dotation fournissait des primes importantes à ceux qui se réengageaient, donnait des hautes paies et des supplémens de pension. En même temps qu'on s'étudiait à s'attacher ainsi le soldat, on établissait un corps qui devait être pour lui un objet d'émulation et de désir. La garde impériale, instituée avec un équipement somptueux et une solde élevée, offrit dans ses rangs privilégiés une récompense à ceux qui se distinguèrent par leur zèle ou leur dévoûment. A ces moyens, on joignit pour les chefs les plus élevés des situations auprès de l'empereur et le bénéfice du sénat. Plus tard, après la guerre d'Italie, on imagina pour les vainqueurs de Magenta et de Solferino l'institution aussi inutile que dispendieuse des grands commandemens militaires. Les maréchaux purent y trouver toutes les jouissances du luxe et les satisfactions de l'amour-propre.

L'empereur, en donnant à l'armée des soins aussi attentifs, ne négligeait cependant pas le peuple. Il rechercha par des actes nombreux les sympathies de la classe ouvrière. La politique de Rome contenait la multitude en lui donnant du pain et des spectacles; Napoléon III eut pour objet constant de lui procurer du travail, d'élever son salaire, d'accroître son bien-être et ses jouissances, d'endormir dans les douceurs d'une vie plus aisée l'esprit d'indiscipline et de révolte, déjà si fatal à plusieurs gouvernemens. Pour atteindre ce but, il donna un essor immense à tous les travaux publics et privés; une partie de la France fut démolie et reconstruite. La fièvre des boulevards, des squares, des places, se répandit de Paris dans les villes les plus obscures. On élargit les rues, on créa des promenades, on couvrit le sol de bâtimens. A côté de travaux utiles et féconds, on entreprit des œuvres stériles et coûteuses; mais le travail abonda, l'ouvrier fut payé plus cher, et, il faut le reconnaître, son existence devint plus facile.

La vie à bon marché était aussi un des rêves de l'empereur. Il n'eut pas le bonheur de le réaliser, car sous son règne la cherté devint plus grande, et le prix des loyers atteignit des hauteurs inconnues jusque-là. Il essaya néanmoins d'apporter une sorte de soulagement par l'application des théories économiques du libre échange. En supprimant les droits qui frappaient les produits des autres pays, en détruisant les prohibitions établies par le système de la protection, il espéra procurer à meilleur marché les matières et les denrées, en même temps qu'il favorisait l'extension des opérations commerciales et le perfectionnement de l'industrie. On sait comment aboutit cette réforme : très prônée par les uns, très attaquée par les autres, elle fit baisser le prix de quelques denrées, enrichit certaines industries, ruina les autres, et produisit dans le pays une quantité de bien et de mal dont il est encore difficile d'apprécier exactement la mesure. Le libre échange a peut-être le tort de toutes les formules absolues. Il n'a pas plus le privilége de convenir à toutes les industries que la saignée et l'eau chaude ne conviennent à tous les tempéramens. Les théories de la protection et du libre échange sont chacune de leur côté incomplètes et critiquables. La première ne songe qu'à l'intérêt du producteur, tandis que la seconde se préoccupe exclusivement du consommateur. La vérité ne serait-elle pas entre les deux? ne consisterait-elle pas dans un égal mélange des principes des deux systèmes fait avec bon sens et appliqué en dehors de toute préoccupation d'école?

Napoléon n'avait jamais eu que de l'éloignement pour cette partie du peuple qu'on nomme la bourgeoisie, et qui n'est autre chose que le peuple parvenu à l'aisance par le travail et l'économie. Il avait

diminué son importance, et il sentait que la constitution de 1852 ne pouvait effacer dans son cœur les regrets de la charte de 1830. Ne pouvant compter sur ses sympathies, il entreprit au moins de paralyser son mauvais vouloir et d'obtenir sa neutralité par le sentiment de l'intérêt. En s'appliquant à développer la prospérité industrielle et commerciale, à encourager le luxe, à augmenter les besoins et les jouissances, il espérait tuer les passions politiques par la poursuite de la fortune et des satisfactions matérielles, et rallier à la doctrine conservatrice tous ceux qui s'étaient enrichis. Ce fut dans cette vue, aussi bien que pour faciliter le triomphe des théories libre-échangistes, qu'on multiplia tous les moyens de trafic, que les voies de communication furent améliorées et rendues plus nombreuses. La construction des lignes de chemins de fer fut activée, les réseaux succédèrent aux réseaux, on exécuta des travaux dans les rivières et dans les canaux, on abaissa les droits sur la navigation, et l'état intervint dans ces diverses dépenses par de larges subventions. On doit dire que le résultat poursuivi fut en partie atteint. La richesse générale du pays reçut pendant les dix-huit années de la période impériale, surtout jusqu'en 1865, des accroissemens immenses. Avec les fortunes nombreuses qui ne tardèrent pas à se constituer, on vit se répandre, sinon l'amour du régime, du moins le désir de la tranquillité et la crainte de bouleversemens qui pouvaient compromettre les situations acquises.

L'empereur ne puisa pas seulement l'inspiration de ses actes dans le sentiment de sa conservation, mais encore dans une certaine passion de l'éclat et de la gloire. Il voulait que son règne laissât dans la mémoire de la France des souvenirs profonds, et il se livrait à cette tâche avec une précipitation fiévreuse, comme s'il avait la prescience de l'avenir, et qu'il vît déjà marqué le terme de son pouvoir. Il ordonne monumens sur monumens, en active l'achèvement, et fait même noircir la pierre neuve des façades pour obtenir tout de suite une harmonie dont il a peur de ne pouvoir jouir. Son chiffre enlacé dans les sculptures, taillé sur le marbre ou sur l'airain, doit apprendre aux générations futures, en dépit des révolutions, quelle part il a prise aux embellissemens publics. Il s'efforce de mériter ce que l'histoire dit d'Auguste : « il trouva la ville de pierre et la laissa de marbre. » Pour son malheur comme pour celui de la France, il lui était réservé de ne pas se contenter de cette illustration pacifique.

La gloire des armes a le privilége de tenter les princes et de séduire les hommes. La splendeur qu'elle répand procure à l'orgueil d'ineffables ivresses, et donne un éblouissement qui empêche de voir les larmes et le sang dont elle est faite. Par un singulier phé-

nomène, au lieu d'inspirer l'horreur et la haine chez les peuples qui en sont les artisans et les victimes, elle ne leur laisse qu'un sentiment d'admiration et souvent même de sympathie pour celui qui l'a conquise. Les nations, comme les individus, aiment à donner des preuves de leurs forces : elles sont flattées quand elles l'emportent sur leurs rivales, et ne peuvent s'empêcher de savoir gré à l'homme qui les a aidées à établir cette supériorité. La guerre, quand elle est heureuse, est donc un des meilleurs moyens de fonder ou d'affermir une dynastie, de passionner le peuple, d'occuper son activité, d'éloigner les embarras intérieurs. L'empereur n'ignorait pas ces vérités. Aussi, sans avoir au fond un goût marqué pour la guerre, était-il décidé à l'entreprendre, chaque fois qu'elle serait utile aux besoins de sa politique. Il faut lui rendre cependant cette justice, que les événemens se chargèrent de lui offrir la première occasion de tirer l'épée. La Russie venait de reprendre l'exécution de ses desseins héréditaires sur l'Orient; elle avait détruit la flotte turque dans la Mer-Noire et mis le siége devant Silistrie. L'équilibre et la paix de l'Europe se trouvaient menacés. Une alliance fut conclue entre la France et l'Angleterre, et les armées des deux pays furent envoyées contre l'envahisseur. On connaît les phases de la campagne de Crimée, qui se termina par la prise de Sébastopol, et qui eut pour résultat d'arrêter pendant quatorze ans l'ambition russe, aujourd'hui réveillée par nos malheurs. Trois ans après, les douleurs d'un peuple brisé sous le joug étranger remirent les armes aux mains de la France. La liberté de l'Italie fut scellée de notre sang dans deux victoires célèbres. Ces triomphes avaient grandi le pays, relevé l'honneur de nos armes des échecs de 1815, et porté Napoléon à l'apogée de sa puissance. A partir de ce moment commencent les expéditions lointaines et les aventures. A l'expédition de Syrie, entreprise pour la défense des chrétiens d'Orient, succèdent celles de Cochinchine, de Chine, du Japon, pour le respect de nos nationaux, puis la malheureuse guerre du Mexique pour la protection d'on ne sait quels intérêts et pour la fondation d'un empire chimérique. Pendant ce temps, la Prusse écrasait l'Autriche à Sadowa, réunissait sous ses lois toute l'Allemagne, et prenait vis-à-vis de la France une attitude redoutable. L'horizon se couvrait de nuages menaçans, les intentions hostiles étaient à peine dissimulées. Un appareil formidable était organisé pour nous combattre. Ce fut alors qu'à l'improviste, sans plan arrêté, sans préparatifs, avec une légèreté et un aveuglement inouis, le gouvernement précipita la nation dans la guerre désastreuse qui devait emporter l'empire et conduire le pays à deux doigts de sa perte.

L'administration des finances, pendant les dix-huit années du

règne, présente un reflet fidèle de la conduite des affaires publiques. Sous l'impulsion qui lui est donnée, le budget, chargé de pourvoir à l'exécution des conceptions du souverain, prend en quelques années d'énormes accroissemens. De 1 milliard 513 millions, chiffre de 1852, il ne tarde pas à dépasser 2 milliards. Pendant la guerre de Crimée, il s'élève à 2 milliards 399 millions, et pendant la campagne d'Italie à 2 milliards 207 millions. En 1868, dernier exercice réglé, il était encore de 2 milliards 137 millions.

L'augmentation des dépenses affecte surtout les ministères de la guerre, de la marine et de l'intérieur. Le ministère des travaux publics consomme plus d'un milliard en travaux extraordinaires dans toute la période. Parmi les articles qui offrent les plus gros accroissemens, on remarque les dotations, portées de 8 à 51 millions, et comprenant la liste civile, la dotation des princes et princesses de la famille impériale, la dotation du sénat, l'indemnité des députés et le supplément à la dotation de la Légion d'honneur.

Des augmentations s'observent sur les dépenses du personnel de tous les services : au conseil d'état, dans les administrations centrales de tous les ministères, dans toutes les cours et tribunaux de l'empire. La dépense des états-majors passe de 16 à 22 millions, la solde et l'entretien de l'armée de 162 à 268 millions; la solde de la marine grossit dans la même proportion. D'autres surcroîts résultent des traitemens du clergé et des frais de notre diplomatie. Dans les départemens, les préfectures et sous-préfectures coûtent 3 millions de plus qu'en 1852, et la réunion dans la même main des fonctions de payeurs et de receveurs-généraux ne parvient pas à arrêter la progression de la dépense qui les concerne. Enfin le conseil privé vient apporter une nouvelle charge au budget. Il est juste d'ajouter que le ministère de l'instruction publique prend aussi sa part dans l'augmentation du chiffre des crédits; l'instruction primaire notamment voit doubler le montant de ses allocations.

Pour faire face à cette masse énorme de dépenses, il fallait des ressources considérables. On les trouva en partie dans le produit ordinaire des impôts, dont l'essor, favorisé par la prospérité générale, s'éleva rapidement. De 1852 à 1868, on observe sur les contributions directes une augmentation de 60 millions et une augmentation de près de 500 millions sur les contributions indirectes. Le produit de ces dernières contributions atteignait en 1868 le chiffre de 1,295,951,928 francs. Cependant la marche des revenus n'était pas aussi rapide que celle des dépenses. Les recettes ordinaires ne pouvaient subvenir aux charges extraordinaires des travaux publics et de la guerre. Il fallut donc chercher dans des ressources exceptionnelles le moyen de combler les déficits et d'équilibrer les bud-

gets. Le principe auquel s'attacha le gouvernement impérial dans le choix de ses ressources fut celui-ci : toucher le moins possible à l'impôt et surtout à l'impôt direct, user énergiquement de l'emprunt. Il est toujours grave d'augmenter l'impôt. Rien ne réveille l'attention des contribuables comme la moindre atteinte portée à leurs intérêts. Les citoyens les plus dociles, les plus indifférens aux choses de la politique, sortent de leur assoupissement quand on vient leur demander une aggravation de leurs sacrifices. Ils retrouvent l'esprit de discussion, ne manquent pas de critiquer la mesure qui les blesse, et conservent contre le gouvernement une rancune plus ou moins dangereuse. Ce sentiment se manifeste surtout avec vivacité quand il s'agit de l'impôt direct, c'est-à-dire de l'impôt qui ne se confond pas, comme les autres taxes, dans le prix de la denrée, qui constitue une dette spéciale vis-à-vis du trésor, se poursuit par les garnisaires, la saisie et la vente. Les hommes de 1848 ont appris à leurs dépens avec quels ménagemens il faut toucher à cette matière délicate. Que de fois n'ont-ils pas vu se dresser devant eux le fantôme des 45 centimes!

L'emprunt n'offre pas les mêmes dangers; il n'atteint pas immédiatement le contribuable et n'excite guère ses susceptibilités. Il procure la disponibilité de sommes considérables sans que toute la charge en retombe sur le présent. Quelques arrérages de plus à payer, qui souvent peuvent être couverts par des économies, forment le seul sacrifice demandé au pays. Le contribuable n'est pas arraché aux douceurs de son bien-être, l'esprit de discussion n'est pas réveillé, le gouvernement ne perd rien de sa popularité. Il est vrai d'ajouter que, par ces raisons mêmes, l'emprunt peut devenir, quand on en abuse, un des plus grands dangers de l'état. On éviterait bien des mesures mauvaises, des dépenses inutiles, des fautes, si l'on retirait aux pouvoirs publics ces facilités funestes, si l'on obligeait le présent à supporter toujours les conséquences pécuniaires de ses actes.

L'emprunt offrait trop d'avantages au gouvernement impérial pour qu'il n'en fît pas son principal moyen financier. Il eut du reste en cette matière le mérite d'inaugurer une voie nouvelle. Il démocratisa l'emprunt, si l'on peut se servir de cette expression. Jusque-là, les opérations de ce genre étaient le privilége exclusif des grandes maisons de banque ou des associations de capitalistes. Les emprunts contractés sous la restauration et sous la monarchie de juillet avaient été négociés avec des compagnies françaises ou étrangères, avec les maisons Hope, Baring, etc., ou concédés par voie d'adjudication à divers banquiers et receveurs-généraux, aux maisons Hottinguer, Bagneault, Delessert, Rothschild. Ces opérations

procuraient généralement à ceux qui les obtenaient de beaux bénéfices. M. Bineau, qui était en 1854 ministre des finances, pensa que ce serait une mesure populaire de ne plus réserver ces profits aux seuls banquiers et d'y appeler tout le public. Il compta que le crédit de l'état était assez solide pour se passer de l'appui des chefs de la finance, et qu'on aurait tout avantage à supprimer leur intervention entre le trésor et le public. On décida en conséquence, à propos du premier emprunt de 250 millions pour la guerre de Crimée, qu'on réaliserait l'opération par voie de souscription générale, en provoquant le concours de tous, du plus mince capitaliste comme du plus gros banquier. L'entreprise réussit au-delà de toute espérance, et depuis ce moment on est resté fidèle à ce système dans les nombreuses opérations du même genre qui se sont succédé. L'épargne, rendue abondante par la prospérité du pays, n'hésita pas à se précipiter dans ces placemens sûrs, offerts à des conditions favorables. Les bénéfices qu'on y trouva firent presque désirer le retour des circonstances qui les produisaient, de sorte que l'exagération des dépenses, qui aurait dû soulever une opposition et un blâme énergiques, fut accueillie par une sorte de satisfaction tacite de l'intérêt privé.

Le succès encouragea le gouvernement impérial. Après l'emprunt de 250 millions vinrent les emprunts de 500 et de 750 millions, tous les trois destinés aux frais de la guerre d'Orient, puis l'emprunt de 500 millions pour la guerre d'Italie, l'emprunt de 300 millions de l'expédition du Mexique, l'emprunt de 429 millions pour les travaux publics et la transformation de l'armement, enfin l'emprunt de 1 milliard, dont le produit nous sert encore aujourd'hui à combattre l'Allemagne.

Le taux auquel ils ont été souscrits a été assez favorable. Le 4 1/2 pour 100 a été émis de 90 à 92 50, le 3 pour 100 depuis 60 50 jusqu'à 69 25. L'emprunt de 500 millions pour la guerre d'Italie est celui qui a obtenu les conditions les moins bonnes, et celui de 429 millions les meilleures. Si l'on compare les taux divers auxquels ont été négociés les emprunts de l'empire et ceux des régimes précédens, on reconnaît que l'empire a payé généralement le capital moins cher que la restauration et un peu plus cher que la monarchie de juillet. Sous la restauration en effet, sauf un emprunt de 80 millions 4 pour 100 adjugé en 1830 à la maison Rothschild au prix de 102 75, les autres, consistant en 5 pour 100, ont été négociés à des chiffres qui ont varié entre 57 26 et 89 55. Sous le régime de 1830, les emprunts 5 pour 100 ont été adjugés au pair, à 84 et à 98 50, les emprunts 3 pour 100 entre 75 25 et 84 75. Il ne faut pas oublier toutefois que le capital demandé au crédit de-

puis 1831 jusqu'en 1848 ne s'est pas élevé à plus de 900 millions, tandis que du 2 décembre 1852 au 4 septembre 1870 il a dépassé 4 milliards! On ne saurait donc équitablement attribuer au système de la souscription publique la différence défavorable que l'on remarque entre le taux d'émission du 3 pour 100 sous le régime de juillet et le même taux sous l'empire.

On tenta une autre innovation dans la réalisation des emprunts. On pensa qu'il y avait inconvénient à grever toujours l'état de rentes perpétuelles, et qu'il serait peut-être sage d'adopter quelquefois le système employé par les grandes compagnies industrielles et par les villes, c'est-à-dire d'émettre des obligations remboursables en un certain nombre d'années. On essaya de ce moyen à l'occasion des engagemens pris par l'état vis-à-vis des compagnies de chemins de fer, et on imagina les obligations trentenaires. Elles furent émises en 1860 au nombre de 400,000, au capital nominal de 500 francs, avec un intérêt de 20 francs; le remboursement devait avoir lieu en trente années par voie du tirage au sort. Une seconde émission de 300,000 obligations semblables eut lieu en 1861. La première émission ne fut pas offerte au public. Les obligations, conservées dans le portefeuille du trésor, étaient remises aux compagnies au fur et à mesure de l'avancement des travaux : on remboursait successivement sur les fonds du budget courant celles qui sortaient au tirage. Les 300,000 obligations de la 2e série furent émises par voie de souscription publique, et produisirent un capital de 131,373,240 francs, dont le montant fut appliqué aux besoins extraordinaires de divers exercices.

Ce système d'obligations avait l'avantage de forcer l'état à faire chaque année l'économie suffisante pour amortir sa dette. Cependant on ne tarda point à y renoncer. On jugea qu'il était mauvais de faire concurrence à la rente avec un autre fonds de l'état, de détourner la faveur du public sur un nouveau titre. Quant à l'extinction de la dette, on pensa que le rachat successif de la rente au-dessous du pair, tel qu'il est pratiqué par la caisse d'amortissement, était plus avantageux que le remboursement de la valeur nominale. Il y eut encore un autre motif qu'on avoua moins, c'est qu'on avait besoin à ce moment de toutes les ressources disponibles, et qu'il était gênant de prélever chaque année sur le budget la somme destinée à rembourser les obligations. Par ces raisons, on condamna le système, et on ordonna la conversion en rentes 3 pour 100 des obligations trentenaires non encore remboursées.

Les emprunts en rentes et en obligations, malgré l'usage répété qu'on en fit, ne furent pas seuls employés à fournir des ressources extraordinaires. On chercha de l'argent dans des opérations et des expédiens financiers. La première et la plus heureuse des opéra-

tions de ce genre fut la conversion des rentes 5 pour 100 en rentes 4 1/2, ordonnée par le décret du 14 mars 1852. Cette novation de la dette publique, parfaitement légitime d'ailleurs, réduisit d'une somme de 17,566,401 francs le chiffre des arrérages annuels que le trésor avait à payer aux rentiers. Le résultat heureux de la première conversion donna dix ans plus tard l'idée d'en tenter une seconde. M. Fould venait d'arriver au ministère des finances en inscrivant sur son programme : « ni emprunt, ni augmentation d'impôt. » Il n'avait pas prévu, en faisant cette déclaration téméraire, les circonstances dans lesquelles il ne tarda pas à se trouver. L'expédition du Mexique, engagée légèrement et considérée d'abord comme une entreprise de peu d'importance, avait pris de jour en jour des proportions plus sérieuses, et obligeait à de vrais sacrifices. Les armemens étaient devenus considérables, et les frais nécessités par l'entretien d'une armée de 50,000 hommes à des milliers de lieues dérangeaient tous les calculs du ministre. Il lui fallait absolument trouver des ressources. Il espéra y réussir, sans être infidèle à son plan, en faisant décider la conversion des rentes 4 1/2 pour 100 en rentes 3 pour 100. Cette conversion, à la différence de la première, ne pouvait être que facultative. On n'avait eu le droit d'obliger les porteurs de 5 pour 100 à échanger leurs titres que parce qu'on leur avait laissé le choix entre l'acceptation des conditions de l'état ou le remboursement; mais il n'en était plus de même en 1862. On ne pouvait offrir le remboursement au pair des rentes 4 1/2 et 4 pour 100. On renonça donc à tout moyen de contrainte, et l'on eut recours à la persuasion. On entreprit de convaincre les propriétaires des rentes 4 et 4 1/2 qu'ils avaient avantage à payer au trésor une soulte pour continuer à jouir du même revenu, qu'ils auraient à supporter, il est vrai, un léger sacrifice, mais qu'ils le regagneraient largement par l'amélioration certaine de leur capital dans l'avenir. La soulte fut fixée à 5 fr. 40 cent. pour 4 fr. 50 cent. de rentes 4 1/2, et à 1 fr. 20 cent. pour 4 fr. de rentes 4 pour 100. Une partie des rentiers, notamment les villes et les établissemens de bienfaisance, se laissèrent prendre aux séductions ministérielles et consentirent à la conversion; mais les autres firent la sourde oreille en gardant leurs rentes. Il resta ainsi 40 millions de rentes 4 1/2 et 500,000 francs de rentes 4 pour 100. Le résultat de l'opération fut un bénéfice net de 158 millions au profit du trésor. Pour ce maigre avantage, on avait augmenté le chiffre nominal de la dette publique d'une somme considérable, on n'avait pas allégé d'un centime les charges de la rente, on avait diminué les revenus des hospices et des communes, enfin on n'avait pu atteindre le but avoué de la conversion, l'unification de la dette.

La soulte de 158 millions ne fut pas le seul parti que le ministre

sut tirer de l'opération ; il fit décider que les rentes, payées antérieurement par semestre, le seraient par trimestre à partir du 1er octobre 1862. De cette façon, le semestre échéant le 21 décembre 1862 ne pesa sur l'exercice 1862 que pour le trimestre échéant au 1er octobre; la seconde partie comprise dans le trimestre échéant au 1er janvier suivant fut rejetée sur le budget de 1863. Le profit procuré à l'exercice 1862 par cette sorte d'atermoiement semble avoir été d'une quarantaine de millions.

On se créa encore des ressources par d'autres procédés. On prit à la caisse de la dotation de l'armée tous ses excédans disponibles, et ces prélèvemens, régularisés d'ailleurs par la loi du 19 juin 1857, s'élevèrent de 1857 à 1861 à 182 millions. D'autre part, la Banque de France, à l'occasion du renouvellement de son privilége, souscrivit l'engagement de verser au trésor un capital de 100 millions moyennant le paiement d'une rente annuelle de 4 millions.

Quelle que fût la répugnance qu'on éprouvât à augmenter le chiffre de l'impôt, il fallut cependant en arriver à ce moyen pour subvenir aux charges énormes résultant des entreprises de toute espèce et de l'accroissement de la dette publique. On avait toujours traité l'impôt direct avec ménagement; on s'était même efforcé de le rendre plus léger. On avait dégrevé l'impôt foncier de 17 centimes et accordé aux ouvriers l'exemption du droit de patente par les deux lois du 4 juin 1858 et du 2 juillet 1862. Le seul impôt qu'on eût essayé d'ajouter aux contributions directes, indépendamment de la taxe municipale sur les chiens, avait été l'impôt sur les chevaux et voitures, qui, introduit par la loi du 2 juillet 1862, produisit à peine 4 millions, souleva d'impérieuses réclamations, et fut bientôt abandonné. On fut moins réservé à l'égard des contributions indirectes, et on leur fit supporter tout le poids des surtaxes. La loi du 16 juillet 1855 éleva le droit de consommation sur l'alcool et l'impôt du prix des places sur les chemins de fer; elle établit la perception d'un dixième sur le prix des marchandises transportées à grande vitesse, elle augmenta d'un nouveau décime le principal des impôts et produits de toute nature soumis au décime par les lois en vigueur. La loi du 27 juillet 1860 établit, à dater du 1er août suivant, une surtaxe sur l'alcool, et maintint le double décime sur les douanes. Le décret du 19 octobre 1860 éleva le prix de vente du tabac. Enfin M. Fould lui-même, en dépit de son programme, obtint de la loi du 2 juillet 1862 de nouveaux droits sur l'enregistrement, le timbre et les sucres, ce qui ne l'empêcha pas quelques mois plus tard de faire voter par le corps législatif un emprunt de 300 millions.

Il ne faut pas perdre de vue que ces diverses créations de taxes

n'ont pas toutes augmenté les charges des contribuables. Elles ont servi à remplacer les impôts qui depuis le commencement du règne avaient été supprimés ou modérés, par exemple la réduction de 17 centimes sur l'impôt foncier, la suppression du timbre sur les avis et annonces, les dégrèvemens opérés, à la suite des traités de commerce, sur les matières premières, les sucres, le café, les droits de navigation, etc.

Cependant le produit des emprunts, les bénéfices des deux conversions, les sommes prises à la dotation de l'armée, le montant des surtaxes, ne complètent pas la liste des ressources extraordinaires dévorées en seize années, de 1852 à 1868. On jeta encore dans le gouffre des dépenses publiques 252 millions provenant des sommes versées ou remboursées par les compagnies de chemins de fer, 40 millions fournis par la Société algérienne, 57 millions de l'indemnité de guerre imposée à la Chine, 6 millions de l'indemnité cochinchinoise, 2 millions de l'indemnité du Japon, 6 millions des contributions extraordinaires de guerre de l'Algérie, 25 millions remboursés par l'Espagne, 51 millions remis par le gouvernement mexicain, 37 millions et demi versés en exécution du traité de Miramar, 7 millions provenant de la refonte des anciennes monnaies divisionnaires d'argent, enfin le montant de quelques autres créances ou produits moins importans. Malgré le concours de tant de ressources, les budgets se soldèrent presque tous en déficit. On ne constate d'excédant de recette que pour les quatre exercices 1855, 1858, 1865 et 1868. Encore pour deux d'entre eux faut-il en attribuer la cause au produit des emprunts. Tous les autres exercices ont donné lieu à des excédans de dépense qui ont augmenté les découverts du trésor d'une somme de 647,425,862 francs.

Ces découverts auraient accru la dette flottante dans des proportions dangereuses, si des réductions successives ne l'eussent maintenue dans des limites raisonnables, grâce aux ressources fournies par la dotation de l'armée, par la Banque de France, par l'emprunt du 30 décembre 1863 et celui du 1er août 1868. Au moyen de ces efforts, la dette flottante, qui était en 1852 de 614,980,561 francs 33 centimes, n'offrait au 1er janvier 1870 qu'une augmentation de 180 millions, et ne dépassait pas 784,156,700 francs, après avoir été en 1862 supérieure à 1 milliard. Il est vrai que depuis cette époque elle a dû s'aggraver, notamment des 250 millions qui, dès le début de la campagne contre la Prusse, ont dû être réalisés par l'émission de bons du trésor et par des moyens de trésorerie.

La dette consolidée a pris un développement dont on a indiqué les principales causes. Aux accroissemens provenant des emprunts, il faut ajouter 4 millions de rentes provenant de la conversion des

obligations mexicaines, puis diverses créationos, ntamment au profit de la Légion d'honneur, au nom des héritiers de la reine des Belges, pour le rachat du Palais de l'Industrie, pour le rétablissement d'une partie du majorat du duc d'Istrie, etc.

La dette totale, qui en 1852 comprenait 230 millions de rentes actives, s'était élevée au 1[er] janvier 1870, déduction faite des réductions opérées et des rachats de l'amortissement, à la somme énorme de 360 millions, présentant ainsi une augmentation de 130 millions. Si l'on ajoute les 37 millions et demi résultant du dernier emprunt de 750 millions contracté pendant l'année 1870, on reconnaît que la dette consolidée était au moment de la révolution de septembre de 408 millions environ, et que l'accroissement imputable à l'empire n'est pas inférieur à 167 millions. Les rachats effectués par l'amortissement ont gardé les plus modestes proportions. Ils n'ont pas dépassé pour tout le règne 5,392,231 francs de rentes, tandis qu'ils s'étaient élevés sous la restauration à 54 millions, et sous le gouvernement de juillet à 26 millions.

La dette viagère n'a pas subi des modifications moins considérables. A la suite des charges nouvelles imposées à l'état par la loi du 13 juin 1853 sur les pensions civiles et de l'élévation du chiffre des pensions militaires, elle a monté successivement de 60 à 86 millions.

Cette revue rapide des principales opérations et des résultats généraux de l'administration des finances permet d'apprécier l'esprit qui a présidé à la direction de la fortune de la France pendant les dix-huit années qui viennent de s'écouler. Il en ressort que les principes d'économie ont été rarement pris en considération, et que la politique du gouvernement s'est médiocrement inquiétée d'user avec modération des ressources du pays. La question d'argent n'a pas arrêté son besoin de faire, son désir de mouvement, sa passion de l'éclat. Il a eu au suprême degré le goût de la dépense, et l'a fait régner non-seulement dans l'administration des finances de l'état, mais encore dans celle des départemens et des communes. Obéissant à une sorte de mot d'ordre venu d'en haut, on voit en effet les provinces et les villes entreprendre à l'envi, s'imposer, emprunter, pour parvenir toutes au même résultat : l'aggravation de leurs charges et l'accroissement de leur dette.

Mais si l'on peut reprocher au gouvernement impérial d'avoir surmené les finances publiques, peut-on reprocher à l'administration d'avoir laissé le désordre matériel s'introduire dans les opérations? La prodigalité a-t-elle trouvé une plus libre carrière dans l'absence de tout contrôle et dans le défaut de toute garantie? Les fonds de l'état ont-ils été livrés à la merci des maîtres du pouvoir?

l'argent du contribuable a-t-il été détourné de son adresse? C'est ce qu'il s'agit d'examiner en présentant l'exposé de notre organisation financière.

II.

Le système qui a fonctionné depuis 1852, qui fonctionne encore aujourd'hui, n'est que pour une faible partie l'œuvre du dernier empire; il est le fruit de l'expérience des divers gouvernemens qui se sont succédé. Formé par la première république des débris de l'ancienne administration monarchique et des élémens nouveaux sortis de la révolution, modifié par le premier empire, qui y introduisit ses idées d'ordre, de méthode et d'absolutisme, il reçut surtout de grands perfectionnemens sous la restauration et le gouvernement de juillet. Le second empire y a peu touché, et les changemens apportés depuis dix-huit ans affectent presque exclusivement le côté politique du système, c'est-à-dire la partie relative à l'autorisation des recettes et des dépenses publiques.

Le principe qui a toujours été défendu en France, et qui a prévalu même dans les anciennes assemblées des états-généraux, le principe du consentement de l'impôt par le pays, est encore celui qui forme la base de notre édifice financier; mais il a pris avec nos institutions modernes plus de consistance et de rigueur : il ne veut pas seulement qu'aucun centime ne puisse être exigé du contribuable, il veut encore qu'aucun centime ne puisse sortir des caisses de l'état sans l'autorisation du pouvoir législatif. Cette autorisation se trouve exprimée dans une série d'actes dont la forme a varié suivant les époques, et parmi lesquels apparaît en première ligne le budget.

Le budget est la plus importante des lois de finances, celle où la nation, par l'organe de ses représentans, estime chaque année la nature et le chiffre des dépenses nécessaires aux services publics, ainsi que la nature et le chiffre des ressources destinées à y faire face. Cet acte, dont le bon ordre et l'harmonie forment une des garanties les plus essentielles de l'administration des finances, a subi sous le second empire d'assez profondes modifications. Jusqu'en 1862, il est resté réuni en un seul corps, et a été voté en une seule loi. A partir de cette époque, il a été fractionné en plusieurs tronçons. On cherchait évidemment à obtenir par cette division une disposition plus méthodique et plus claire; mais peut-être n'était-on pas fâché de jeter en même temps un voile discret sur l'aggravation toujours croissante des charges de l'état, sur ce chiffre de 2 milliards qui affectait si péniblement l'opinion publique. Le mi-

nistre qui prit l'initiative de la mesure n'était pas exempt d'ailleurs d'une certaine préoccupation personnelle. Il avait promis, en entrant aux affaires, une gestion sévère de la fortune du pays, et il se voyait débordé par les surcroîts de dépenses provenant des expéditions lointaines. Il espéra dégager sa réputation de financier en faisant deux parts : celle de l'administration normale et des opérations régulières, sur lesquelles il avait entendu baser ses plans, — celle de l'imprévu et des aventures, dont il n'acceptait pas la responsabilité. Il imagina donc de séparer le budget en trois parties distinctes et de créer un budget ordinaire, un budget sur ressources spéciales et un budget extraordinaire. Le premier dut pourvoir aux services obligatoires et permanens, assurer le paiement de la dette, l'exécution des lois, l'administration de la justice, la perception des revenus, la défense du territoire. Dans le second furent rangés les recettes et les dépenses du service départemental, le produit des centimes communaux et les crédits nécessaires pour en effectuer la restitution aux communes, enfin certaines dépenses spéciales ne se réglant que d'après le montant des ressources qui leur sont affectées. Le budget extraordinaire fut réservé pour les grands travaux publics, les constructions nouvelles, les excédans temporaires de l'effectif militaire, nécessités par la protection de nos intérêts extérieurs, en un mot tout ce qui, répondant à des besoins momentanés et destinés à disparaître, ne doit pas figurer parmi nos charges permanentes. On vota dans une même loi le budget ordinaire et le budget sur ressources spéciales, et l'on consacra une loi distincte au budget extraordinaire.

Au moyen de ce procédé, on eut l'art d'administrer au public, pour ainsi dire, le budget à doses moins fortes, et de remplacer le bloc inquiétant qu'il offrait par une succession de chiffres plus modérés. On eut aussi l'avantage de dissiper certaines confusions et de remettre sous leur jour certaines parties de la gestion des finances. La distinction des services sur ressources spéciales parvint à dégager le budget de recettes et de dépenses qui ne concernaient pas directement l'état, et à faire ressortir les charges vraies et les ressources réelles du trésor. Cependant la séparation de l'ordinaire et de l'extraordinaire, séduisante en théorie, excellente pour préparer le vote de la chambre et pour mettre en relief tout ce qui provenait d'une politique téméraire ou d'une administration prodigue, ne produisit dans la pratique que des résultats contestables. Elle apporta dans la comptabilité une série de difficultés, et manqua souvent d'une sanction suffisante.

Le morcellement du budget ne devait pas s'arrêter à ces trois fractions. En 1866, on détacha une nouvelle branche, dont on fit le budget spécial de l'amortissement. On s'était décidé à reconstituer

la caisse d'amortissement; on avait reconnu qu'elle ne fonctionnait plus d'une façon utile, que les revenus, détournés sans cesse de l'objet auquel ils étaient affectés, allaient se perdre dans la masse des dépenses publiques, et qu'il était essentiel, pour réduire effectivement la dette, d'établir un système plus sévère. On crut y parvenir en instituant le budget spécial dont on vient de parler. On le composa avec un certain nombre de recettes et de dépenses prises à la fois dans les services de l'état et dans l'ancien service de l'amortissement. Comme ressources, on y appliqua le revenu des forêts, l'impôt du dixième sur le prix des places et sur le transport des marchandises dans les chemins de fer, les bénéfices à partager entre l'état et les compagnies de chemins de fer, les bénéfices réalisés chaque année par la caisse des dépôts et consignations, les arrérages des rentes rachetées par la caisse d'amortissement, enfin les excédans de recette du budget de l'état affectés à cette destination. Les dépenses consistèrent dans le service et le rachat de la dette spéciale des canaux et ponts et des obligations trentenaires. La caisse dut aussi fournir les avances acquises aux compagnies de chemins de fer à titre de garanties d'intérêt. Tout ce qui n'était pas consommé par ces dépenses fut consacré à l'amortissement de la rente 3 pour 100; on fut tenu d'employer chaque année en achats une somme d'au moins 20 millions, qui devait être complétée par le trésor en cas d'insuffisance des excédans de recette de la caisse.

Aux quatre budgets déjà existans, on en joignit un cinquième en 1868, celui de l'emprunt de 429 millions. La loi du 1er août 1868, en autorisant cet emprunt, avait défini et limité avec le plus grand soin l'emploi que le produit devait recevoir. Pour assurer le respect de ses prescriptions, elle pensa qu'il ne fallait pas moins qu'un budget spécial. Elle ordonna donc qu'à la fin de chaque exercice il serait dressé un compte distinct des dépenses effectuées avec ces ressources.

Tout en rendant justice aux idées qui ont inspiré ces distinctions, on peut leur reprocher d'avoir causé, par la multiplicité des divisions, une certaine gêne à l'administration, et d'avoir entravé le coup d'œil d'ensemble sur la situation des finances. Ce n'est qu'en réunissant et additionnant les chiffres des cinq budgets qu'il a été possible pendant ces dernières années d'obtenir le tableau complet des ressources et des charges de l'état.

Les révolutions opérées sous l'empire dans la forme du budget général se sont reproduites dans la manière dont il a été voté. Il a été successivement voté par ministères, ensuite par sections de dépenses d'un même ministère, enfin par chapitres. On sait toute l'importance attachée aux divisions du vote : ce sont elles en effet qui déterminent les limites dans lesquelles est maintenue la liberté

d'action du gouvernement. Lorsque le vote a lieu par ministères, le pouvoir exécutif peut agir à sa guise dans toute l'étendue du ministère, et employer comme il l'entend la masse des crédits qui lui est allouée. Si l'on vote par sections, cette latitude n'existe que dans l'intérieur de la section, et dans l'intérieur du chapitre, si le chapitre devient la division législative. Moins le cercle est large, plus la nation exerce un contrôle efficace sur l'emploi des deniers de l'état. A mesure que la constitution absolue de 1852 a été battue en brèche et que les réformes libérales se sont introduites, on a substitué à la vaste étendue du ministère l'espace plus restreint de la section, et en dernier lieu le cadre étroit du chapitre. L'obligation pour le pouvoir exécutif de respecter les crédits alloués pour chacune de ces divisions s'appelle la *spécialité*. La spécialité existe non-seulement pour le chapitre, mais encore pour l'exercice, c'est-à-dire qu'il est interdit de confondre les recettes et les dépenses du budget d'une année avec celles du budget d'une année différente.

Le budget, dont le vote a lieu nécessairement avant la réalisation des faits, ne saurait être qu'une prévision. Les événemens viennent troubler les calculs les plus consciencieux, et il est alors indispensable d'apporter aux premiers chiffres les changemens commandés par les circonstances, de modifier les évaluations de recette, les voies et moyens, le montant et la nature des crédits. De nouvelles dispositions législatives doivent pourvoir à cette nécessité. Cependant les assemblées ne sont pas toujours réunies, et d'autre part les services ne peuvent être laissés en souffrance. On a donc accordé au pouvoir exécutif, sous tous les régimes, la faculté de subvenir à ces besoins imprévus. Sous la monarchie de 1830, cette faculté s'exerçait au moyen des ordonnances royales de crédits extraordinaires et supplémentaires, qui étaient converties en loi à la plus prochaine session. La constitution de 1852 mit entre les mains du gouvernement un nouveau droit, le droit de virement, qui vint se cumuler avec celui qu'il possédait déjà d'ouvrir par décret des crédits extra-budgétaires. Le budget était voté par ministères, la répartition des crédits entre les chapitres était faite par décret. Il était logique que cette répartition pût être modifiée par des décrets semblables, et qu'au lieu de pourvoir aux besoins des chapitres insuffisamment dotés par l'ouverture de nouveaux crédits, on commençât par consommer ceux qui restaient libres sur les autres chapitres. On pouvait, sans violer le principe de la spécialité, transporter d'un service sur un autre les allocations d'un même ministère. Le virement devait supprimer la presque totalité des annulations de crédits qui avaient lieu précédemment à la clôture de chaque exercice, et réduire en même temps dans

une forte proportion les crédits supplémentaires et extraordinaires. Ce système malheureusement ne réalisa pas les espérances qu'il avait fait naître. Malgré le jeu des viremens, les crédits extra-budgétaires continuèrent à se produire pour des sommes importantes. En 1853, ils ne furent pas inférieurs à 75 millions, et s'élevèrent jusqu'à 867 millions en une seule année pendant la guerre de Crimée. D'un autre côté, le remaniement incessant de la dotation des chapitres jetait un trouble regrettable dans leur économie. On prenait à un service les allocations qui lui étaient nécessaires, et peu de temps après il fallait dépouiller un autre service pour les lui restituer. On aboutissait finalement à un crédit supplémentaire, mais en passant par des complications et une confusion inutiles. L'inconvénient devint tel qu'on résolut de le faire cesser en promulguant le décret du 10 novembre 1856. Sans rayer le droit de virement, ce décret eut pour objet de le rendre à peu près nul comme moyen d'ouvrir des crédits supplémentaires. Il en fit un simple procédé pour employer les crédits qui, sous la législation de 1830, auraient été annulés. Il décida que les viremens d'un chapitre à un autre ne seraient plus effectués que dans la seconde année de l'exercice, c'est-à-dire au moment où, toutes les dépenses étant engagées et connues, on pourrait constater les excédans de crédits réellement disponibles. Avec ces excédans, on devait couvrir les insuffisances d'allocations auxquelles il serait reconnu nécessaire de subvenir.

Cette disposition, d'une sagesse incontestable, remit de l'ordre dans la comptabilité, mais fut impuissante à modérer la marche des crédits supplémentaires et extraordinaires. Le chiffre en était de jour en jour plus considérable, défiait toutes les prévisions, et rendait difficile la tâche du ministre des finances. Il devint nécessaire d'y opposer une digue. Le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 parut y apporter un remède radical en restreignant les pouvoirs donnés à l'empereur par la constitution de 1852, et en lui enlevant le droit d'ouvrir par décret les crédits extra-budgétaires. Ce droit fut exclusivement réservé au corps législatif. Seulement, comme il fallait assurer au gouvernement, dans l'intervalle des sessions, le moyen de pourvoir aux dépenses urgentes et imprévues, on lui restitua le droit de virement dans toute sa plénitude. C'est la législation qui a fonctionné pendant les dernières années du règne, et qui est encore en vigueur. Dans ce système, les modifications du budget primitif doivent résulter d'une loi générale de crédits supplémentaires votée l'année même de l'exécution, connue sous le nom de budget rectificatif, et des autres lois de crédits supplémentaires ainsi que des décrets de virement.

On peut adresser plusieurs critiques à cette méthode, qui offre

toutefois une amélioration évidente sur le précédent état du droit. La première, c'est qu'on est amené fatalement à exagérer dans une proportion plus ou moins grande les allocations du budget primitif, afin de fournir des excédans et de permettre le jeu des viremens. On s'expose ainsi au danger de créer un budget latent à côté du budget voté. Ensuite on laisse la porte ouverte à l'abus du droit de virement lui-même. Chaque fois que ce droit s'exercera, non par un simple mouvement d'excédans, mais par des emprunts faits aux crédits essentiels des services obligatoires, il retombera par une autre voie dans tous les inconvéniens des anciens crédits supplémentaires. Enfin il est permis de douter que ce système puisse logiquement exister dans d'autres conditions que celles du vote du budget par ministères. Il semble incompatible avec le régime de la spécialité par chapitres. Cette spécialité en effet ne devient-elle pas à peu près illusoire lorsque le gouvernement a la faculté, après le vote, de refondre complétement au moyen des viremens la répartition des crédits?

Dans la pensée des législateurs de 1862, le virement sagement pratiqué devait avoir pour résultat de ne pas déranger l'équilibre final des recettes et des dépenses; on espérait que les budgets, placés sous une surveillance plus étroite du corps législatif, seraient réglés définitivement à peu près comme ils avaient été votés. Les faits vinrent dissiper les illusions qu'on avait pu concevoir à cet égard. Des surcroîts de dépense de 100, 200 et 300 millions continuèrent à s'ajouter chaque année aux prévisions budgétaires, et à démontrer la fragilité de l'obstacle qu'on avait cru opposer au torrent des charges publiques. Il serait injuste toutefois d'attribuer ce mécompte aux vices du régime de 1861. Tout autre système financier n'y aurait pas mieux réussi. Ce n'est pas en entourant l'ouverture des crédits de formalités et de restrictions qu'on parviendra jamais à tracer aux finances des limites infranchissables; c'est surtout en fixant entre les mains des représentans de la nation l'autorisation des actes dont les conséquences rejaillissent sur le budget sous forme de diminutions de recettes ou d'accroissemens de dépenses. Lorsque la décision des grandes questions de paix et de guerre, le règlement des intérêts économiques, la signature des traités de commerce, ont lieu en dehors de la nation, le contrôle qu'elle exerce sur l'administration des finances est incomplet. Lorsque les opérations sont engagées, que nos soldats marchent à l'ennemi, que des remaniemens de tarifs ont créé des vides dans les caisses publiques, il n'est guère permis de refuser les subsides. En présence de faits accomplis, il est impossible de discuter utilement des questions de crédits, et il ne reste plus qu'à sanctionner par le vote des mesures

nécessaires. La clé du trésor, il ne faut pas l'oublier, n'appartient pas au système financier, mais au régime politique.

Quel que soit le mérite des institutions dont on vient d'exposer le tableau, c'est au moyen des actes qui précèdent qu'on établit la base sur laquelle reposent les recettes et les dépenses publiques. Lorsque le budget a été voté et modifié ainsi qu'on la vu, on procède à l'exécution. Le pouvoir exécutif est chargé d'asseoir, de constater et de recouvrer les recettes, comme d'engager, de liquider et de payer les dépenses. Il est inutile d'entrer dans de longs développemens sur la nature des recettes et sur les trois branches principales dont elles se composent : les impôts directs, les impôts indirects et les revenus domaniaux. Il n'entre pas dans notre plan d'exposer le système et le jeu des impôts; il faut se contenter ici d'indiquer les précautions prises pour protéger le contribuable et le trésor contre tous ceux qui seraient tentés d'exploiter l'un et de frauder l'autre. Faire percevoir l'impôt comme il a été autorisé, assurer l'équité de la répartition en la plaçant sous l'égide des pouvoirs locaux et des habitans du pays, constituer une suite ininterrompue de garanties entre l'acte qui ordonne la perception et l'acte qui constate la dette du redevable, établir un titre de recette légitime auquel le comptable soit impérieusement forcé de se conformer, tel est l'esprit et le but de notre législation sur la matière. On sait que la loi de finances fixe chaque année le montant des contributions foncière, personnelle, mobilière, des portes et fenêtres, et en règle la répartition entre les divers départemens. La répartition du contingent départemental est effectuée entre les arrondissemens par le conseil-général, entre les communes par le conseil d'arrondissement, entre les contribuables par les commissaires répartiteurs, avec le concours de l'administration des contributions directes. Cette répartition est établie, pour la contribution foncière, proportionnellement au revenu foncier, — pour la contribution personnelle mobilière, proportionnellement au nombre des contribuables et à la valeur locative de leurs habitations, — pour la contribution des portes et fenêtres, en raison du nombre et de l'importance des ouvertures, conformément à un tarif. Pour ce dernier impôt, lorsque l'application du tarif donne pour la commune un chiffre inférieur ou supérieur au contingent assigné, il est fait sur chaque cote une augmentation ou une déduction proportionnelle à la valeur locative de l'habitation. A l'égard de l'impôt des patentes, comme de tous les impôts de quotité, la loi de finances ne fixe pas le chiffre total de la contribution, mais se borne à régler le tarif d'après lequel chaque industrie ou profession doit payer la taxe. L'administration des contributions directes, avec l'aide des délégués municipaux, range les contribuables dans les catégories du tarif, et détermine

en conséquence le droit fixe et le droit proportionnel que chacun doit acquitter.

Les rôles dressés à la suite de ces opérations sont approuvés par le préfet du département et remis au trésorier-payeur, qui en fait effectuer le recouvrement par les percepteurs. Les contributions indirectes sont levées conformément aux tarifs déterminés par les lois. La dette de chaque contribuable est calculée et contrôlée par des receveurs spéciaux, des vérificateurs et des inspecteurs qui établissent les titres des droits constatés au profit de l'état, d'abord sur des registres authentiques, ensuite sur des états de produits revêtus de la certification des chefs principaux de chaque service. Il en est de même pour les revenus domaniaux. Le produit des forêts est constaté par les procès-verbaux d'adjudication des coupes de bois.

Les sommes recouvrées d'après ces titres par les percepteurs, les receveurs des droits indirects et des produits domaniaux, sont versées aux receveurs particuliers des finances, puis centralisées à la trésorerie générale de chaque département. Cette centralisation a lieu partie en numéraire et en valeurs, partie en mandats acquittés, pour les dépenses que le trésorier-payeur a chargé les receveurs ou percepteurs de payer, afin d'éviter des déplacemens inutiles de fonds.

Dès que les sommes dues à l'état ont été versées dans une des caisses publiques, elles n'en peuvent plus sortir sans les plus rigoureuses formalités. Le fonctionnement de notre système financier est entouré à cet égard d'une série de règles protectrices. L'énumération en est excessivement aride et fastidieuse. Néanmoins, comme elles forment une des parties essentielles de notre comptabilité, qu'elles constituent pour les deniers publics une garantie efficace, il est indispensable d'en présenter l'analyse. Chaque ministre engage ses dépenses dans la limite des crédits votés pour chacun des chapitres de son département. Il organise le personnel des administrations placées sous ses ordres, règle leur composition et leur traitement, quand ce règlement ne résulte pas d'un acte législatif. Par lui-même ou par ses délégués, il ordonne les travaux, autorise les fournitures, en détermine le mode d'exécution, passe les marchés avec les entrepreneurs. Il ne doit traiter de gré à gré que pour les fournitures et travaux peu importans et pour quelques entreprises d'une nature exceptionnelle. Pour toutes les autres, la loi prescrit d'avoir recours à l'adjudication publique, afin de prévenir toute connivence préjudiciable aux intérêts de l'état. Lorsque le service est fait, le ministre liquide la dépense et donne les ordres nécessaires pour qu'elle soit payée. Il délivre à cet effet ce qu'on appelle des *ordonnances*. Ces ordonnances sont de deux

sortes, — directes ou de délégation. Les premières sont délivrées directement au nom d'un ou de plusieurs créanciers de l'état, les secondes au nom d'un fonctionnaire délégué par le ministre, par exemple un préfet, un ingénieur des ponts et chaussées, un intendant ou un sous-intendant militaire, etc. Ces fonctionnaires portent le titre d'ordonnateurs secondaires, et sont investis par les ordonnances ministérielles du droit de disposer des crédits qu'elles contiennent jusqu'à concurrence des chiffres qui y figurent et pour l'objet qui y est spécifié. Ils délivrent en conséquence sur les caisses publiques des mandats au profit des créanciers de l'état dont ils ont constaté les droits.

Le ministre des finances a des attributions suprêmes pour tout ce qui concerne le trésor; il exerce un droit de vérification absolue sur toutes les opérations qui aboutissent au déboursement d'un centime par l'état. Aussi cette surveillance lui avait-elle valu, dans l'ancienne monarchie, le titre de contrôleur-général, qui fut si glorieusement porté par Colbert. Bien que le titre n'existe plus, c'est toujours en vertu du même droit que le ministre est chargé de contrôler la régularité des ordonnances de paiement et de délégation, comme d'en assurer l'acquittement. C'est lui en effet qui sait le montant des ressources du trésor, qui suit la marche du recouvrement des impôts, qui connaît le chiffre des sommes disponibles, et qui en prépare la répartition générale. Il reçoit chaque mois des ministres un état de leurs besoins. D'après leurs demandes, il propose au chef du pouvoir exécutif la distribution des fonds dont ils auront à faire emploi dans le mois suivant. Les ministres n'ont le droit de délivrer leurs ordonnances que dans la limite de ces distributions mensuelles. Les ordonnances, une fois dressées, sont envoyées au ministre des finances, qui s'assure qu'elles ne dépassent pas le contingent mensuel du ministère, et que de plus elles portent sur un crédit régulièrement ouvert. La vérification terminée et les ordonnances admises, la direction du mouvement des fonds transmet aux comptables chargés de les acquitter des autorisations de paiement accompagnées des extraits des ordonnances directes ou des ordonnances de délégation.

Les ministres ordonnateurs transmettent de leur côté aux ayants droit des extraits des ordonnances directes, et aux ordonnateurs secondaires des extraits des ordonnances de délégation. Les ordonnateurs secondaires à leur tour, après avoir constaté et arrêté le chiffre des créances dont la liquidation leur appartient, font parvenir aux créanciers les mandats de paiement. Les créanciers, munis de ces extraits d'ordonnance ou de ces mandats, se présentent aux caisses qui leur sont désignées. Avant d'obtenir un denier, ils doivent attendre que le trésorier-payeur ait reconnu l'exactitude de

leur créance et la régularité de l'ordonnancement. Le comptable doit en effet s'assurer sous sa responsabilité que la dépense porte sur les ordonnances ministérielles qui lui ont été transmises par le trésor, que le montant de ces ordonnances n'a pas été dépassé, que toutes les pièces justificatives ont été produites. Les pièces justificatives doivent établir que l'effet des ordonnances et mandats est d'acquitter en tout ou en partie une dette régulière de l'état. Elles sont désignées avec le plus grand soin, suivant la nature des dépenses, par des nomenclatures annexées aux règlemens de comptabilité de chaque ministère. Il suffit d'indiquer ici que pour les dépenses du personnel, solde, traitemens, salaires, etc., elles consistent dans des états d'effectif ou des états nominatifs énonçant le grade et l'emploi, la position de présence ou d'absence, le service fait, la durée du service, la somme due en vertu des lois, règlemens et décisions. Pour les dépenses du matériel, à l'appui des fournitures et des travaux, on exige les marchés, ou les procès-verbaux d'adjudication et les décomptes de réception énonçant le service fait et la somme due.

Après avoir vérifié toutes ces pièces, après en avoir constaté la sincérité, le comptable ouvre sa caisse. S'il négligeait d'exiger les justifications prescrites et de reconnaître que la dépense porte sur un crédit budgétaire, il s'exposerait à rembourser de ses deniers les sommes indûment payées. Ce remboursement est garanti par un cautionnement qui s'élève pour les trésoriers-payeurs à plusieurs centaines de mille francs.

On peut, d'après ces indications sommaires, se faire une idée de la marche suivie pour le recouvrement des recettes et le paiement des dépenses de l'état. Les précautions qui viennent d'être décrites ne forment qu'une partie des dispositions qui protégent la fortune publique. Il faut y ajouter les mesures qui ont pour objet : 1° de permettre aux ministres ordonnateurs et au ministre des finances de suivre la consommation des crédits, l'état des recettes et des dépenses, la situation des caisses, et de former le compte de leur administration ; 2° d'empêcher le détournement frauduleux des deniers de l'état par les comptables qui en ont le maniement; 3° d'assurer la sincérité des comptes que rendent les ministres au pouvoir législatif, et par lesquels ils doivent établir qu'ils se sont scrupuleusement conformés aux dispositions du budget et des lois de finances. Ces mesures consistent dans des écritures, dans une surveillance administrative et des inspections faites sur les lieux, enfin dans le contrôle de la cour des comptes.

Sans entrer dans le détail des livres destinés à enregistrer tous les faits de comptabilité, il convient de savoir que les écritures sont tenues avec une exactitude scrupuleuse par les ordonnateurs

et par les comptables, que ces écritures doivent retracer toutes les opérations de recette et de dépense, enfin que la méthode employée dans ces descriptions est ce qu'on appelle la partie double. Il est bon d'ajouter que l'introduction de cette méthode, ordonnée par M. le comte Mollien sous le premier empire, fut une des réformes les plus fécondes qui aient jamais été apportées dans l'administration des finances. Elle réalisa dès le début d'importantes économies en mettant fin aux erreurs d'écritures, dont profitaient les agens infidèles.

La comptabilité des ordonnateurs et des comptables est résumée dans une comptabilité centrale établie dans les bureaux de chaque ministère, et dans la comptabilité générale du ministère des finances. Les ordonnateurs secondaires adressent tous les mois au ministère dont ils dépendent des relevés présentant par chapitre du budget : 1° le montant des crédits de délégation, 2° les droits constatés sur les services faits, 3° le montant des mandats délivrés, 4° celui des paiemens effectués. Ils adressent également les bordereaux mensuels transmis par les trésoriers-payeurs généraux, où se trouvent mentionnés par exercice et par service tous les paiemens faits pour le compte de chaque ministère. Les comptables de leur côté envoient à la comptabilité générale du ministère des finances des documens analogues. Les receveurs particuliers des finances et les trésoriers-payeurs transmettent tous les dix jours la copie de leur journal, et à la fin du mois la balance de leur grand-livre. Ils transmettent en outre tous les mois, ainsi que les receveurs principaux des revenus indirects, le compte de leurs recettes et de leurs dépenses pour le mois qui vient de s'écouler, avec toutes les pièces justificatives dont la production est exigée.

Au moyen de ces élémens, les ministres peuvent contrôler l'emploi des crédits qu'ils ont délégués, et former le compte des dépenses de leurs ministères respectifs. Le ministre des finances peut également établir les écritures générales du trésor, se tenir au courant des recettes et des dépenses, et surveiller les comptables. A l'égard de ces derniers, la surveillance ne consiste pas seulement dans la transmission périodique et dans l'examen fait au ministère des résultats de leurs écritures; on y ajoute les vérifications opérées sur les lieux mêmes. Pour que la protection des deniers publics soit efficace, il ne suffit pas en effet de présenter des résultats bien coordonnés, il faut encore constater l'accord invariable qui doit exister entre les écritures et la caisse. Cette constatation est faite d'une façon régulière au 31 décembre de chaque année par des fonctionnaires administratifs ; elle est assurée, chaque fois qu'il y a lieu, par la vérification des comptables supérieurs sur les comptables inférieurs, et par les vérifications extraordinaires des inspec-

teurs des finances, qui parcourent le territoire et descendent à l'improviste chez les comptables.

Le couronnement des garanties données à la gestion de la fortune publique réside dans le contrôle exercé par la cour des comptes. On connaît assez mal le rôle de cette cour. On ignore généralement les limites précises de ses attributions, et l'on ne saisit pas toujours le double caractère qu'elle possède, celui d'une institution de contrôle chargée de vérifier et d'arrêter en dernier ressort les opérations faites par les comptables, et celui d'une magistrature indépendante placée entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, et chargée de certifier au premier la sincérité des comptes que rend le second.

La cour des comptes n'intervient pas dans l'administration; elle n'entrave par aucun de ses actes l'exécution des services. Elle se borne à statuer sur les faits accomplis, à obtenir le redressement des irrégularités commises par les comptables, à dénoncer les abus imputables aux ordonnateurs, et à signaler enfin au pays les actes illégaux ordonnés par les ministres eux-mêmes. Elle a sur les comptables une juridiction directe et toute-puissante. Chacun d'eux doit lui produire chaque année le compte de ses opérations, appuyé de toutes les pièces justificatives indiquées par les règlemens. Ces comptes lui sont transmis par le ministère des finances, qui leur fait subir un examen préalable dans les bureaux de la comptabilité générale. Cet examen a pour objet de constater la sincérité des résultats qui y sont portés, d'en certifier la conformité avec les écritures tenues au ministère même, de faire compléter le dossier des pièces justificatives, en un mot de mettre les comptes en état d'être soumis utilement à la vérification suprême de la cour. Le contrôle préalable de la comptabilité générale est remplacé, pour le caissier-payeur central résidant à Paris, par un contrôle central fonctionnant auprès du comptable et enregistrant contradictoirement toutes ses opérations.

Lorsque la cour a entre les mains les comptes et les pièces, elle procède à son travail. Elle compare les recettes faites avec les rôles d'impôts et les états des droits constatés, ainsi qu'avec les lois qui ont fixé le chiffre des impôts directs et autorisé la perception des taxes indirectes et des autres revenus. Elle prend un à un les faits de la dépense, et examine, pour chacun d'eux, s'il concerne bien un service de l'état, s'il a été imputé sur les crédits du ministère, du chapitre et de l'exercice auxquels il appartient, s'il a été effectué en vertu d'une ordonnance ou d'un mandat régulier, enfin si les pièces à l'appui établissent d'une manière exacte et certaine la dette du trésor. Lorsqu'une de ces conditions vient à manquer, que les recouvremens sont inférieurs ou supérieurs aux rôles et autres états

de recette, que les bases de l'impôt ne sont pas conformes à la loi, lorsque les dépenses ont été faites sans crédits, qu'elles sont mal imputées, qu'elles constituent la charge personnelle d'un particulier ou d'un fonctionnaire, enfin lorsqu'elles ne sont pas suffisamment justifiées ou présentent des erreurs dans la liquidation, la cour des comptes relève l'irrégularité et en poursuit la rectification. Selon que le fait engage la responsabilité du comptable ou de l'ordonnateur, elle prend directement les dispositions qui obligent le premier à faire rentrer au trésor les recettes omises et les sommes indûment payées, ou se borne à faire ressortir les infractions commises par le second, en les dénonçant au ministre, si elles proviennent d'un ordonnateur secondaire, et au pays, si elles émanent du ministre. Chaque année, elle publie un rapport imprimé où elle indique, avec les résultats généraux de la gestion des finances, tous les faits qui présentent quelque caractère de gravité et doivent attirer l'attention du public et du législateur. Après la vérification de chaque compte, la cour en fixe les résultats par un arrêt.

Ici se termine la première partie de sa tâche. Il lui reste à remplir une mission plus élevée, à certifier devant le pays et le pouvoir législatif l'exactitude des comptes rendus par les ministres. L'un des droits les plus importans de toute nation libre est celui qui a pour objet le contrôle des finances publiques, le consentement de l'impôt et l'emploi qui en est fait. Ce droit s'exerce par deux actes principaux : 1° le vote, 2° le règlement définitif du budget. L'autorisation des recettes et des dépenses par le vote du budget ne serait qu'une garantie vaine, si les représentans du pays ne s'avançaient pas au-delà, et ne constataient pas, après l'exécution, le respect des décisions législatives. Pour faire cette constatation, ils doivent avoir devant les yeux le résultat exact des opérations effectuées par le gouvernement. Aussi notre législation financière oblige-t-elle les ministres à rendre et à publier tous les ans, chacun en ce qui le concerne, le compte de l'administration des deniers qui leur sont confiés. On a indiqué un peu plus haut de quelle manière étaient préparés les élémens de ces comptes, comment les ordonnateurs secondaires et les comptables adressaient périodiquement à la comptabilité centrale de chaque ministère les états et bordereaux retraçant toutes les opérations qui se rattachaient à son service. Lorsque la période d'exécution du budget est arrivée à son terme, ou, en langage administratif, lorsque l'exercice est clos, les ministres réunissent ces élémens, forment leurs comptes, les font imprimer et les soumettent à l'assemblée des députés. Il est évident que, si ces comptes retracent exactement les faits, la comparaison des résultats avec le chiffre des crédits ouverts et des autorisations données par le budget et les lois de finances permettra de recon-

naître la fidélité avec laquelle les agens du pouvoir exécutif se seront conformés à la volonté du pays. La question se réduit donc à savoir si ces comptes sont exacts, et, pour le savoir, il est indispensable de les vérifier.

L'assemblée législative peut-elle faire cette vérification? Il ne faut pas oublier que c'est une entreprise immense, qu'il s'agit d'établir la réalité et la légitimité de tous les faits de la recette et de la dépense, que ce résultat ne peut être obtenu que par le dépouillement de la comptabilité tout entière et par l'examen de pièces justificatives dont le nombre s'élève chaque année à un chiffre de quatre à cinq millions. On peut douter qu'une assemblée législative ait le temps et les moyens d'entreprendre une semblable tâche. Il lui faudrait distraire des autres travaux pendant une année entière et consacrer exclusivement à ce labeur une centaine de ses membres; il faudrait en outre que les membres désignés eussent une connaissance assez grande de la comptabilité publique pour apprécier sainement les faits. Ces conditions sont assez difficiles à trouver dans un corps délibérant, qui a pour principale mission de s'élever au-dessus des détails et de régler les intérêts généraux.

A défaut de l'assemblée législative, pourrait-on remettre la vérification des comptes ministériels à l'administration des finances? Un bureau ajouté à la direction générale de la comptabilité disposerait certainement des forces et des agens suffisans pour l'exécuter; mais ce contrôle serait-il assez dégagé de l'influence des membres du gouvernement? N'y aurait-il pas lieu de craindre que l'employé de l'administration des finances n'hésitât à critiquer les actes et à signaler les abus commis par le ministre dont il dépend? Oserait-il même dénoncer les inexactitudes graves reconnues dans les autres départemens, qui l'exposeraient à la haine de fonctionnaires puissans? Sa destitution ne serait-elle pas souvent le prix de l'accomplissement consciencieux de son devoir? Or l'expérience apprend qu'il est toujours dangereux de placer l'homme entre sa conscience et son intérêt.

Ce sont ces considérations qui ont déterminé le législateur à conférer cette vérification à une magistrature inamovible, possédant à la fois le temps et les moyens que n'a pas l'assemblée législative, et l'indépendance qui fait défaut à l'administration. La cour des comptes est d'ailleurs toute préparée à remplir promptement et sûrement cette mission. On a vu comment elle fixait par un arrêt le chiffre des recettes et des dépenses de chaque comptable. Pour reconnaître l'exactitude des comptes ministériels, il lui suffit de résumer par exercice, par ministère et par chapitre, les résultats qu'elle a contrôlés et fixés dans ses arrêts, puis de rapprocher les chiffres ainsi obtenus des résultats correspondans qui figurent au

compte de chaque ministre. S'il y a concordance, il en ressort que le compte est sincère et peut faire foi. La cour alors le déclare publiquement dans un acte solennel qui se renouvelle chaque année, et qui est connu sous le nom de *déclaration générale de conformité*. Cette déclaration générale est publiée avec les observations auxquelles peut donner lieu le rapprochement des arrêts et des comptes des ministres; elle est distribuée à l'assemblée des députés.

On distribue également à cette assemblée le procès-verbal d'une commission administrative, dite *commission de vérification* des comptes des ministres, qui a pour principal objet de certifier la concordance de ces comptes avec les écritures tenues à la comptabilité centrale de chaque département ministériel et avec les écritures du ministère des finances. Les députés trouvent dans ces documens les élémens nécessaires pour apprécier la gestion financière du gouvernement, et pour procéder sûrement à la discussion et au vote de la loi de règlement définitif du budget expiré.

Tel est à grands traits le système général de l'administration et du contrôle des finances. Cet exposé sommaire suffira peut-être à faire comprendre les garanties qui protégent les deniers publics contre les créanciers de l'état, les comptables, les ordonnateurs de tout grade et les membres les plus élevés du gouvernement lui-même. Dès que l'argent est sorti de la bourse du contribuable, il est saisi par la comptabilité, qui le suit à travers toutes les mains, et ne l'abandonne qu'au moment où il est employé pour l'acquittement d'une dette réelle du trésor. Nul, s'il n'y a droit, ne peut en distraire une parcelle, et la conservation comme la légitimité de l'emploi des fonds se trouvent assurées par des règles rigoureuses, des méthodes précises, des responsabilités redoutables et des vérifications répétées. Faut-il en conclure qu'aucun abus ne se soit jamais produit, qu'aucune entreprise n'ait jamais été tentée contre les intérêts du trésor, que les investigations du contrôle n'aient jamais été déjouées par des manœuvres criminelles, qu'il n'y ait jamais eu ni faute, ni négligence, ni faiblesse de la part de ceux qui concourent à mettre en mouvement les rouages compliqués de cette vaste machine? Un pareil résultat dépasserait les bornes de la perfection humaine, et il serait téméraire de l'affirmer. Il n'en faut pas moins reconnaître le mérite réel de nos institutions financières, qui ont accumulé les obstacles contre l'arbitraire et la mauvaise foi. Grâce à la rigueur de ces dispositions, il n'est permis de porter une main coupable dans le trésor qu'en passant par une série de crimes, et il est à peu près impossible de le faire impunément.

Il est vrai que le vol vulgaire et brutal dans la caisse n'est pas le seul moyen de porter atteinte à la fortune publique; il est vrai que la possession du pouvoir peut offrir à celui qui veut en abuser

l'occasion de s'enrichir. Tout dépositaire de l'autorité a entre les mains une source de bénéfices, s'il ne craint pas de trafiquer de la puissance qui lui est confiée. Depuis le souverain qui possède les secrets politiques, qui dispose des places, des honneurs, des concessions de grandes entreprises, jusqu'aux fonctionnaires qui stipulent au nom de l'état, passent les marchés, reçoivent les fournitures ou les travaux, tous, dans l'accomplissement de leurs fonctions et dans l'exercice de leurs prérogatives, ont plus ou moins un moyen de lucre. En s'exposant les uns au scandale, les autres à la destitution ou à des condamnations sévères, ils peuvent réaliser des opérations fructueuses, vendre leurs faveurs ou leurs complaisances. Contre les abus de cette nature, les institutions sont à peu près impuissantes, et il n'y a d'autre remède que la probité du gouvernement et des agens qu'il emploie; mais ces actes ne sauraient diminuer la valeur de notre système financier, et quand même ils se seraient produits sous l'empire, ils ne pourraient infirmer la protection réelle dont ce système n'a cessé de couvrir le maniement des deniers publics, même dans la période la plus absolue de la constitution de 1852.

Est-ce à dire que cette organisation soit irréprochable et qu'elle ait atteint les dernières limites de la perfection? Doit-on prétendre qu'il n'y a nul progrès à réaliser? La nation intervient-elle d'une manière assez puissante et assez efficace dans la distribution des crédits? La méthode des viremens ne saurait-elle être corrigée avec habileté, garder une simplicité et un jeu facile, sans défaire les votes du pouvoir législatif? La péréquation de l'impôt est-elle obtenue? N'est-il plus possible de simplifier l'exploitation des revenus publics et de diminuer les frais de perception et de gestion? On a essayé en 1866 une réforme qui a réuni entre les mains des receveurs-généraux les attributions des anciens payeurs, et donné à ces comptables uniques le titre de trésoriers-payeurs généraux. Faut-il s'arrêter là, et ne doit-on pas songer à faire disparaître tout ce qui est inutile et dispendieux, tout ce qui ne constituerait que des sortes de bénéfices destinés à quelques privilégiés? La constitution du contrôle ne doit pas moins attirer l'attention. Il faut redoubler la rapidité et la sûreté de son action. On pourrait dégager la cour des comptes d'un certain nombre d'attributions qui l'entravent, la constituer avec plus de netteté comme une sorte de délégation du pouvoir législatif pour le contrôle suprême des finances, enfin augmenter encore les conditions de son indépendance. Dans toutes ces réformes, on ne doit néanmoins procéder qu'avec la plus grande circonspection et la plus extrême prudence. Il faut examiner avec soin ce qu'on veut détruire et étudier dans les plus minutieux dé-

tails ce qu'on entend modifier. Sous prétexte d'amélioration, ne troublons pas un mécanisme éprouvé, ne supprimons pas des garanties essentielles, et qu'enfin notre marche en avant ne soit pas exposée à devenir un pas en arrière.

L'expérience des dix-huit dernières années ne doit pas uniquement profiter aux réformes administratives; elle peut encore inspirer de salutaires réflexions sur la direction politique de nos finances. Dans la période qui va s'ouvrir, lorsque la France sera sortie de la crise formidable qu'elle traverse, lorsque la question de salut public ne sera plus la seule, et que les choses auront repris un cours régulier, il est un premier résultat que l'on devra rechercher par des efforts constans, l'équilibre réel, effectif, du budget. Il serait essentiel d'implanter définitivement dans l'administration de l'état cette règle si simple qui est le fondement de l'administration privée, et qui consiste à ne pas dépenser au-delà de ses revenus. Pour y parvenir, il faut d'abord établir un ordre rigoureux, écarter toutes les dépenses somptuaires, supprimer les dotations ruineuses, les emplois inutiles, réduire les traitemens exagérés, empêcher les cumuls scandaleux, et proscrire cette sorte de confiscation d'une partie de la fortune publique au profit de quelques-uns. Il faut encore se défendre de ce qu'on appelle l'entraînement des dépenses productives. Il y a certainement des travaux qui ont pour résultat d'enrichir le pays en facilitant les communications, en développant les relations commerciales. Il est utile de les exécuter promptement et complétement; toutefois il faut le faire dans la mesure de nos ressources. Il faut éviter surtout de recourir légèrement à l'emprunt, et de tendre pendant la paix les ressorts du crédit, dont toute la force doit être ménagée pour les circonstances critiques. C'est au ministre des finances d'exercer le contrôle le plus sévère sur les dépenses de ses collègues; la fermeté du caractère est, avec l'honnêteté, la qualité qu'il doit posséder au plus haut degré. Ce n'est qu'avec elle qu'il peut défendre son budget contre toutes les entreprises et toutes les influences, arrêter ce flot des crédits supplémentaires qui a été la plaie de l'empire. Qu'il ne se préoccupe pas du renom d'habile : l'habileté est souvent la science des expédiens; mais qu'il fasse au grand jour de l'administration simple, loyale et sage. Enfin que la France, qui vient de ressaisir la direction de ses affaires, n'oublie plus qu'elle doit la retenir avec un soin jaloux, si elle veut avoir de bonnes finances. Le meilleur moyen d'arrêter l'essor des dépenses, c'est de remettre au pays la décision des questions qui les produisent. Il sera moins que personne sujet à se méprendre, car c'est lui qui supporte les conséquences et qui paie les frais des erreurs politiques.

L. Bouchard.

L'IDÉE DE LA PATRIE

SES DÉFAILLANCES ET SON RÉVEIL

Il est donc venu, le moment *psychologique* du bombardement, annoncé par les aimables pédans de l'état-major prussien. C'est en même temps l'aube de la nouvelle année qui vient d'éclore frissonsante et ensanglantée. C'est elle que célèbrent ces coups répétés sur un rhythme funèbre, impatiemment attendu par la *noble et poétique Allemagne*, invoqué par le chœur des douces fiancées de *là-bas*, et qui va remplir enfin les vœux de leur candide férocité. En effet, partout où passe cet ouragan, la dévastation s'accomplit, la mort fait son œuvre. Seuls, immobiles sous cette tempête de feu, pareils à des navires qui tiennent la proue debout contre la mer furieuse, nos forts, presque silencieux, attendent l'assaut de l'invisible ennemi, qui ne révèle sa présence que par l'éclair de ses batteries; mais tout autour de nous les villages s'abîment sous ce niveau meurtrier; les églises s'effondrent, les châteaux ne tiennent plus au sol que par quelque pan de muraille; les fermes, broyées par les obus, couvrent de leurs débris ces jardins, ces champs hier si fertiles, aujourd'hui stérilisés sous les décombres et la neige; les bois fracassés, fouillés en tout sens par la mitraille, portent témoignage contre cette guerre impie qui détruit tout, qui viole la nature comme l'humanité, qui tarit la vie dans les germes, aux entrailles de la terre, comme elle la détruit à nos foyers, dans les berceaux. Cette immense désolation des choses, cette stérilité des campagnes, cette dévastation de la terre et cet égorgement des hommes, tout cela, c'est le prix de la couronne du nouvel empereur d'Allemagne. N'arrêtez pas ce fleuve de sang qui emporte toute une génération. Laissez passer la justice du roi Guillaume, l'élu de Dieu.

Et pendant ce temps la France, envahie sur une grande étendue, pillée, rançonnée, sillonnée dans tous les sens par le rude soc de la

conquête, foulée aux pieds de cette race de vainqueurs insolens et rapaces, appelle le vengeur inconnu. Il viendra, n'en doutez pas, mais quand viendra-t-il? Ce faible reste de vie vaut-il la peine d'être disputé aux anxiétés d'aujourd'hui, au désespoir de demain? Eh bien oui! malgré tout ce que l'heure présente a de misères et de larmes, un immense espoir a traversé la France. Dans son apparente agonie, elle a senti palpiter en elle le principe et le germe d'une résurrection. A travers tant de ruines, sous cet amoncellement de cadavres et de débris, piédestal du monstrueux orgueil d'un seul homme, quelque chose a tressailli : c'est l'âme de la patrie, renaissant avec plus de force que jamais sous le coup qui devait l'anéantir. Il y a là un phénomène moral de l'ordre le plus élevé. Que l'on compare, dans ces premières heures de l'année qui vient de naître, la nation française avec elle-même, avec ce qu'elle était il y a un an, il y a six mois. Toute meurtrie, toute sanglante qu'elle nous apparaisse en ce moment, qui ne voit qu'elle a gagné quelque chose, le sentiment énergique de son unité, et qu'elle a ressaisi enfin sa conscience nationale, menacée par de fatales défaillances, troublée par de vains rêves, par un esprit de système ennemi de nos vrais instincts et de nos sentimens naturels? Il m'a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt, à cette heure, de rechercher sous quelles influences le sentiment de la patrie s'était affaibli dans ces dernières années, et quels signes il nous a donnés, depuis quelques mois, de son éclatant réveil.

I.

Pour qui observe la France et suit les phases diverses de sa vie morale depuis une vingtaine d'années, peut-être davantage, si l'on met à part une ou deux courtes périodes de surexcitation où la vie était comme enfiévrée, il n'est pas douteux que la masse de la nation se désintéressait sensiblement de la chose publique, du bien commun à tous, du nom même de la patrie. Ce n'est pas le moment de rechercher les causes très diverses d'un état que les esprits superficiels préfèrent, pour en finir plus vite, résumer dans un seul nom et dans une seule malédiction. Il serait pourtant bien facile de démontrer que ce régime politique, dont je ne prétends pas nier la délétère influence, était lui-même un effet avant de devenir à son tour une cause et un principe. C'était la résultante des inclinations paresseuses qui se développent dans notre tempérament national après les époques de crise et d'agitation vaine, — l'ennui de l'action collective, une certaine lassitude du changement, la docilité sans conviction à une forte impulsion reçue, en un mot l'indolence publique, devenue la complice sceptique et railleuse du fait accompli,

se traduisant par l'abdication de toute responsabilité, par l'abandon des intérêts généraux entre des mains toujours empressées à les saisir. Nous ne referons pas ici cette triste histoire dont nous avons été tous à des degrés divers les auteurs, les témoins, les victimes, oui, tous, car ceux-là mêmes qui prétendaient y faire obstacle, les révoltés contre cet ordre de choses, contribuaient involontairement à le faire durer par l'éclat sombre de leurs anathèmes et les fulgurations de leur haine, qui semblaient être les avant-coureurs des révolutions implacables. La terreur de l'inconnu inspirée par ces revendications menaçantes, l'effroi de voir s'ouvrir une période révolutionnaire dont nul ne pourrait ni mesurer l'effet ni marquer le terme, voilà le mal endémique dont souffrait la masse de la nation. Du haut des aspirations politiques qui se relevaient de temps en temps, et que la violence de certaines colères calmait aussitôt jusqu'à l'excès, on se laissait retomber pesamment dans cette inaction d'une tranquillité illusoire sous laquelle se creusaient les abîmes. Je ne parle pas, bien entendu, de cette minorité d'élite vraiment libérale et non révolutionnaire, représentée par un petit nombre d'esprits très distingués, que leur distinction même isolait dans cette multitude de tempéramens apathiques ou violens qui forment la grande majorité d'un peuple. Par crainte du désordre, on se résignait à cet ordre apparent qui n'était, nous l'avons bien vu, que le désordre organisé. On ajournait au lendemain le réveil et l'action, et le lendemain l'engourdissement fatal avait gagné plus profondément le cœur de la nation. A certains jours cependant, à l'occasion des élections générales, le peuple semblait appelé à dire son mot; mais qui pourra me contredire, si je me souviens que, même dans ces jours réservés à la discussion de la chose publique, la passion, l'agitation, se portaient sur des noms propres plus que sur des intérêts généraux? Le gouvernement avait sa liste officielle, l'opposition avait la sienne. Combien il était rare qu'il y eût place pour ces candidatures spontanées, issues de l'accord instinctif des citoyens entre eux, en dehors des ministères et des coteries, ne représentant que ce client trop oublié dans le tumulte des partis, l'intérêt public! Quand les élections étaient faites, quand la chambre était validée, on se reposait d'un si grand effort pour cinq ou six ans. Le tournoi oratoire commençait. C'était une belle lutte de théâtre, de belles passes d'armes. La récompense des plus brillans athlètes, c'était l'applaudissement des tribunes ou la popularité momentanée des salons : rien de plus; aucune action efficace et réelle sur le pays. Les masses restaient impénétrables soit dans leur indolence, qui trompait sur leurs véritables sympathies la légèreté infatuée des hommes d'état, soit dans leur implacable et farouche défiance, dont s'échappait déjà la menace d'une révolution sociale. Des deux

côtés également, on se désintéressait de ces luttes de parole et des intrigues de la scène. Une seule fois il parut se faire un grand réveil d'opinion. C'était, il y a un an, à pareil jour. Le ministère du 2 janvier venait de naître; mais n'insistons pas sur ce lugubre souvenir, aggravé par le contraste de ces espérances et des catastrophes qui en célèbrent aujourd'hui le triste anniversaire.

Cet état des esprits avait pour symptôme irrécusable une tendance marquée à se cantonner dans les intérêts particuliers. On ne savait plus se passionner pour ce qui dépassait la sphère de ses affaires personnelles, de ses plaisirs, de son commerce, de son industrie. Il se créait ainsi une foule de petits mondes à part qui se renfermaient en eux-mêmes. On se croyait en droit de ne pas penser au-delà. Pour les uns, la vraie patrie, c'était la Bourse; pour d'autres, le club; pour un grand nombre, l'usine ou la boutique. Cet égoïsme n'était pas le seul. Il y en avait, pour les meilleurs d'entre nous, un d'une nature plus subtile et plus délicate, et qui s'insinuait dans les âmes sous le masque des plus beaux sentimens. Je veux parler de l'égoïsme du foyer. La famille elle-même et les affections qui la composent peuvent avoir ainsi leur corruption secrète; c'est quand le père de famille, uniquement soucieux de garantir le bien-être de son intérieur, l'avenir de ses enfans, le bonheur de tous ceux qui lui sont chers, arrive à perdre de vue le lien qui rattache ces biens particuliers au bien général, qui en est la caution la plus sûre, et surtout les conditions morales qui en relèvent le prix, les vertus fières, le sentiment viril de l'indépendance et de la grandeur de son pays, l'obligation d'y travailler sans relâche et de s'y dévouer. Il faut bien dire que ce mot de devoir civique n'avait plus de sens pour la plupart des familles. C'était à qui, parmi les pères, réussirait à soustraire son fils à ce genre de devoir, les uns à prix d'argent par le remplacement militaire, d'autres par des dispenses et des subterfuges d'une moralité plus que douteuse. On estimait que c'était faire preuve de légitime dévoûment à sa famille que de s'ingénier à frauder le pays des services qu'il était en droit de réclamer, ou d'en acquitter le prix par des sacrifices d'argent. C'étaient là les leçons de patriotisme que l'on donnait à ses enfans. Qui ne sait quelle formidable opposition souleva parmi nos excellens pères de famille cette institution de la garde mobile qui, sérieusement pratiquée et organisée à temps, aurait épargné à la France tant de sang précieux inutilement versé?

L'exagération des intérêts particuliers, l'abus même des plus légitimes sentimens, cet individualisme de la famille que je viens d'indiquer, avaient leur contre-coup dans l'esprit public. Il s'était créé insensiblement une sorte de scepticisme ou tout au moins une certaine indifférence qui menaçait d'atteindre dans ses sources le

vieux patriotisme français. Ce nom même, la patrie, ne représentait plus guère pour la masse de la nation, absorbée dans ses intérêts privés ou ses affections domestiques, qu'une abstraction vide ou une légende surannée. Une abstraction! elle n'est que cela en effet dès qu'un peuple cesse d'alimenter cette vivante idée du plus pur de son âme et de son sang. Ce n'est que par les sacrifices que l'on fait à cette idée qu'elle devient une réalité; mais c'est d'abord à la condition d'y croire que l'on peut se sacrifier à elle. Or où était-il, il y a un an seulement, cet esprit de sacrifice et de foi à la patrie? L'état n'apparaissait plus que comme un gérant responsable chargé de nous administrer et de nous défendre. On payait pour être dispensé de cette grosse besogne de l'entretien des routes, des écoles et des armées; on nommait des députés pour contrôler les dépenses faites. Tout était dit, et l'on vaquait à ses propres affaires en sûreté de conscience. La chose publique, les intérêts généraux, la police des idées et celle des rues, la politique intérieure et extérieure, tout cela s'administrait ainsi, par délégation. On se faisait représenter par une quittance pour tous les services publics qui demandaient autrefois un effort personnel, une part de dévoûment. On se croyait quitte à ce prix à l'égard de la patrie. La société française, cette société formée par de longs siècles d'aspirations communes, de traditions héroïques et de sacrifices, faisait, dans les idées du plus grand nombre, la figure d'une société d'assurance mutuelle où chacun, en payant sa prime sous forme d'impôt, acquérait le droit d'être garanti contre tout risque de désordre ou de violence, de pillage ou de guerre, à peu près comme on l'est contre la grêle ou l'incendie. Le patriotisme passait insensiblement à l'état de sentiment vague, sans application et sans emploi, un sentiment plus ou moins théorique ou poétique, analogue (on l'a dit avec justesse) au sentiment de la paternité pour qui n'a pas d'enfant. Ceux à qui parfois il arrivait d'exprimer avec quelque vivacité leur orgueil pour le passé de la France, ou leurs rêves pour son avenir, provoquaient d'infaillibles sarcasmes. Il y avait même, pour châtier ces naïvetés de tempérament patriotique, une appellation cruelle dans sa vulgarité. Tous ces mépris superbes, ces fines ironies, ces désintéressemens d'esprits détachés des vieux fétiches, vont-ils au moins sentir l'irréparable tort qu'ils ont manqué nous faire en risquant de tarir dans l'âme populaire la source de ces pures et nobles émotions où s'inspire aujourd'hui l'élan de la nation, surtout quand ils voient s'étaler dans sa lourde arrogance le *chauvinisme* tudesque, au prix duquel le nôtre était chose bien légère et bien inoffensive? Eh! quel grand peuple n'a pas le sien? Les Anglais ont le leur, qui participe du robuste tempérament de la nation. Assurément il n'a rien chez eux qui rappelle cette exaltation légère et fanfaronne que

l'on nous a souvent reprochée, infatuée de vaine gloire, grisée par la fumée des batailles, courant après la chimère. Il n'est pas de race plus froide, plus calculatrice, plus strictement dévouée aux intérêts de son commerce, aux dividendes de ses comptoirs, et pour qui la politique d'aventure ait moins d'attraits; mais il s'est fait de tout temps, dans ce solide bon sens des Anglais, une indissoluble alliance entre le culte des intérêts les plus positifs et la passion la plus obstinée pour la grandeur et la puissance de leur pays. C'est un patriotisme substantiel et concentré qui, pour ne pas s'évaporer en démonstrations, en attitudes et en phrases, n'en est que plus résolu aux derniers sacrifices pour le triomphe de la cause que chaque Anglais considère comme sa chose propre et son bien. L'individualisme se concilie ainsi et tout naturellement avec ce sentiment très personnel de la patrie, entendu comme l'entendent les Anglais, et qui n'est qu'une sorte d'individualisme supérieur. En faisant respecter l'Angleterre à travers le monde, l'Anglais participe, en imagination et en fait, de cette autorité et de cette puissance. C'est sa grandeur à lui, qu'il manifeste et qu'il honore dans celle de son pays. Chaque Anglais puise une force nouvelle dans la contemplation de cette image agrandie de lui-même qui est comme l'idéal de sa personnalité. Voilà par quels liens secrets s'établit une sorte de substance commune entre le citoyen anglais et sa patrie. Si jamais il rompait ce lien, le citoyen sent, d'un sûr instinct, qu'il retomberait aussitôt dans sa personnalité chétive et misérable, un *moi* sans force et sans grandeur, je dirai presque sans idéal. Il s'en garde bien. Là est un des traits caractéristiques de cette forte race. L'égoïsme vulgaire détruit la patrie. L'individualisme britannique s'y rattache intimement, lui donne une vie et une réalité, s'élève par elle et s'y transfigure. Voilà ce que le dernier Anglais comprend aussi bien que les hommes d'état. C'est le plus puissant ressort de son esprit politique; c'est le secret de sa force.

Chez nous au contraire, il devenait de mode de railler les formes naïves du sentiment national. Sous l'influence d'un égoïsme léger, qui heureusement n'avait pas pénétré jusqu'au cœur de la nation et n'était qu'une corruption de surface, l'image de la patrie s'effaçait sensiblement et décroissait dans les esprits. Cette disposition regrettable rencontrait, même dans les sphères supérieures de la pensée, plus d'une complicité apparente ou secrète. Nous connaissons tous ces théories qui florissaient alors parmi les savans et les penseurs, et qui, interprétées trop littéralement, pouvaient prêter à de singuliers malentendus. Il y avait là en effet pour les esprits superficiels sinon une justification en règle, du moins quelque chose comme un système scientifique d'excuses toutes préparées en faveur de ces défaillances du patriotisme. Quelle autre conclusion pratique pouvait-on tirer de

ce parti-pris de dédain à l'égard du génie de notre race comparé au génie des races étrangères? Dans certains groupes d'élite, il était passé en règle absolue, on le sait, d'exalter les aptitudes critiques, scientifiques, esthétiques, des autres peuples, particulièrement du peuple allemand, en sacrifiant les nôtres, qui, tout en étant d'une nature spéciale, ont assurément leur valeur et sont au moins égales aux autres dans leur diversité. On se gardait avec soin de toute prédilection nationale comme d'un signe d'étroitesse d'esprit. La haute culture scientifique, c'était le nom de l'idole à laquelle nous étions tenus de sacrifier de gaîté de cœur nos prétentions surannées en faveur de ce vieil esprit français qui, au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, avait fait la conquête du monde par ce mélange exquis de verve et de bon sens, d'enthousiasme et de raison, qui constitue proprement le charme. Il fallait maintenant, sous peine d'être taxé de béotisme, adorer des dieux nouveaux, s'incliner devant les oracles obscurs d'une critique qui devait tout renouveler, la philosophie de la matière et de l'esprit, comme celle des langues et des races. On nous assurait que c'était la loi des choses et celle du temps, qu'on devait reconnaître cette raison supérieure, non se révolter puérilement contre elle. On démontrait par assertions tranchantes que les facultés originales et créatrices de notre pauvre France étaient épuisées, à supposer qu'elles eussent jamais existé au point où l'imaginait un enthousiasme naïf, fondé sur une doctrine et des traditions de collége. Tenir encore pour cette critique française qui posait en principe que ce qui ne peut pas être dit simplement ne vaut pas la peine d'être dit, s'obstiner dans l'admiration rétrograde de l'esprit national, qui ne nous paraît clair, nous disait-on, que parce qu'il est superficiel, et de cette philosophie indigène, — que ce soit d'ailleurs celle de Descartes ou de Condillac, — si bien ajustée au niveau de la médiocrité publique, et qui n'est guère que la raison commune délayée en formules vides, c'était faire preuve de patriotisme plus que d'intelligence et de jugement. On déconsidérait ainsi l'esprit français dans ses plus admirables parties, son naturel exquis, sa finesse, et surtout cette incomparable clarté qui tient à son instinct logique et à son esprit d'analyse; on nous désapprenait à aimer la France dans ses qualités les plus aimables, dans ses œuvres les plus charmantes et les plus fortes, dans cette variété merveilleuse de productions qui vont de Pascal à Molière et de Bossuet à Voltaire sans rien mêler d'exotique à cette verve généreuse, sans sortir un seul instant de la gamme si riche du génie national. Par une sorte de conjuration secrète entre ces beaux esprits qui à certains égards se traitaient entre eux comme des affidés, il était établi que, pour entrer dans le cénacle, il fallait prendre le mot d'ordre transmis par quelque oracle germanique, soit M. Strauss, M. Gervinus ou M. Mommsen. On n'avait le droit

d'être écouté qu'à ce prix. Si l'on ne revenait pas d'un pèlerinage à ces sources mystérieuses du savoir et de la vraie critique, on ne pouvait dépasser les premiers degrés de l'initiation. On restait les déclassés de la fausse science, les parias de la culture inférieure. Et dans ces conclaves d'initiés quel enthousiasme pour les révélations qui traversaient le Rhin, le fleuve sacré! Quelles exégèses respectueuses et attendries autour de la parole sainte, apportée de Gœttingue ou de Berlin! Comme on s'empressait de croire à tous ces prophètes nébuleux de l'hégémonie germanique! Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur les prétentions et les procédés de la suprématie allemande; nous avons pu juger le but et les moyens. Jamais l'art de transformer les choses par les formules n'a été poussé à ce degré d'impudence. Cet idéalisme dont nous avons tous été plus ou moins les dupes, ce n'était pas autre chose au fond que la transformation des forces de la matière par la science, la concentration de ces forces dans la main très réelle et très pesante de l'armée allemande, qui représente l'idée pure à peu près comme un buveur de bière peut représenter les Muses et les Grâces. — Quant à cet empire intellectuel, montré comme la conclusion nécessaire du mouvement de l'histoire, nous savons son nom maintenant, c'est l'empire des Hohenzollern. Les titres que l'on faisait valoir à cette suprématie n'étaient que des titres apocryphes. Ils se réduisent à une politique sans scrupule et à l'emploi de la force à outrance. Il importe de rétablir la vraie proportion des choses, et de ne pas donner à un fait brutal l'apparence et le nom d'une idée.

Quoi qu'il en soit, l'hégémonie germanique, au moins dans le domaine de la pensée, avait depuis plusieurs années des partisans déclarés; mais il y avait encore une forme supérieure de ce désintéressement patriotique. Sacrifier les dons de notre race, mépriser le génie français, c'était le commencement de cette sagesse transcendante. La fin, le couronnement, c'était de se déclarer étranger à toutes ces petites questions de rivalités nationales, à ce patriotisme de clocher. On s'efforçait de nous faire sentir que toutes ces prétentions et ces vanités mesquines du temps et de l'espace n'étaient rien, ne devaient rien être pour qui vivait exclusivement dans les régions sublimes, en commerce familier avec les principes divins du beau et du vrai. Pour les penseurs vraiment affranchis, nous disait-on, non sans quelque affectation d'un privilége supérieur, il ne peut y avoir qu'une sorte de patriotisme, celui de l'idéal. Il s'attache à suivre les formes relatives de l'esprit absolu à travers l'histoire et les races. Il se fait tour à tour le concitoyen, par la sympathie, de tous les peuples où passe la manifestation divine. Aryen quand l'esprit souffle sur les hauts sommets de l'Asie centrale, sur la source sacrée d'où vont descendre les grandes races,

hindou quand cet esprit souffle sur les bords du Gange ou bien aux rivages de Ceylan, sémite quand c'est sur les rives du Jourdain ou les lacs de Galilée, grec avec Périclès et Platon quand c'est au cap Sunium, plus tard il s'enfermera dans l'ombre des cloîtres, où se réfugiera tout ce qui reste de vie spirituelle au moyen âge, allemand aujourd'hui, américain demain, s'il le faut, suivant dans ses évolutions le développement de la pensée, nomade en apparence seulement, au fond fidèle à la civilisation qui se déplace. Les intelligences de cette race déclarent fièrement qu'elles n'ont pas de nationalité au sens étroit du mot. Elles vont où va l'esprit; elles habitent où il se pose, n'ayant d'autre mission que de l'expliquer et de le révéler par la critique. Le vrai nom de ce patriotisme, c'est la science.

Je ne m'exagère pas l'influence de pareilles idées. Elles sont le partage du petit nombre. Je ne devais pas cependant négliger de les indiquer parmi les causes morales des défaillances de l'esprit public. Elles avaient pour elles le prestige de beaux talens; elles s'autorisaient de noms célèbres. Des hauteurs de la science, elles se répandaient par mille canaux dans la presse, dans la conversation. A certains jours, il arrivait qu'elles étaient acclimatées parmi nous, et certes, dans les traductions infidèles et grossières qui s'en faisaient ainsi, elles ne pouvaient qu'affaiblir, énerver l'esprit français en le désintéressant à l'excès du patriotisme, des sentimens et des devoirs qu'il impose. J'ajouterai même que de pareilles doctrines, prises dans leur vrai sens, me mettent en défiance. Tant de hauteur d'âme, une si sereine impartialité, une curiosité si désintéressée, ressemblent, à s'y méprendre, à une parfaite indifférence. C'est une sorte de quiétisme scientifique, que je tiens pour ma part en médiocre estime. Il n'est donné à aucune créature humaine de s'affranchir à ce point des bornes qui lui sont assignées, ni des instincts étroits peut-être, mais énergiques et profonds, que la nature a mis en elle pour l'attacher aux créatures jetées dans le même coin du temps et de l'espace. Ces instincts correspondent à de nobles idées que représentent ces grands noms, l'honneur, le devoir, la patrie. Qui oserait dire qu'on les doive subordonner à aucun autre intérêt, quel qu'il soit, fût-ce l'intérêt sacré de la vérité spéculative ou du sentiment esthétique, de la science ou de l'art? La passion pour l'indépendance et la grandeur de son pays est une forme du culte de l'idéal, qui n'est inférieure à aucune autre, et dont aucune autre ne dispense.

Ce que nous avons dit de la passion exclusive de la science ou de l'art, on peut le dire de l'amour de l'humanité, qui certes est un grand et légitime amour, principe des plus nobles émotions, à une condition pourtant, c'est qu'il ne dévie pas de sa destination, et

qu'il n'absorbe pas le sentiment de la patrie. Or c'était là que tendaient, à leur insu ou non, plusieurs des esprits dévoués à la propagande de cette idée. Il s'était créé une sorte de sentimentalisme humanitaire qui n'était ni sans exagération ni sans péril. Il s'exprimait, dans les hautes régions de l'esprit, par une philosophie fort élevée assurément, par des raisonnemens excellens sur le principe et la fin commune de l'humanité, sur la solidarité sacrée qui relie les hommes dans la même œuvre de civilisation et de progrès, dans les mêmes aspirations vers la justice et la science. Dans les régions moins élevées, ce sentiment se compliquait de revendications communes, disait-on, aux classes laborieuses, et qui les unissaient, par-dessus les frontières des différens pays, dans le vague espoir et les programmes plus vagues encore d'une liquidation du capital cosmopolite et de l'affranchissement du travail. — Des deux côtés, d'une part avec l'utopie généreuse de la paix et de la concorde, d'autre part avec la chimère plus dangereuse d'une dernière révolution à faire, la révolution sociale, on battait en brèche les remparts de la patrie. On chantait dans les livres, dans les conférences et dans les rues la *Marseillaise* de la paix, on s'enivrait de ce refrain sublime : « les peuples sont pour nous des frères ! » Nous l'avons vue à l'œuvre, cette fraternité des peuples! Quand elle n'est pas réciproque et garantie, elle n'est rien autre chose qu'une mystification sinistre. Nous l'avons vue, cette fraternité, armée jusqu'aux dents, piller, saccager les pays envahis, renouveler sous nos yeux les violences invraisemblables des plus tristes siècles de l'histoire. Les États-Unis d'Europe! à merveille, quand il n'y aura plus de rois ou d'empereurs pour jeter des millions de vies humaines en proie à leurs ambitions puériles ou à leurs calculs féroces, quand il n'y aura plus des nations de proie qui se disent nées pour la domination universelle, ni des chanceliers pour le leur persuader, ni enfin d'odieuses passions pour diviser les peuples à défaut de ministres et de souverains! C'était l'utopie favorite de l'opposition dans les dernières chambres. On réclamait théoriquement le désarmement universel, et dans le fait on préparait de toutes ses forces celui de la France. Combien mieux avisé se montrait M. Thiers en refusant de s'associer au platonisme sentimental de ses collègues de la gauche! Avec quelle ténacité clairvoyante il pressentait, il traçait d'avance les éventualités formidables de l'avenir! Le regard fixé sur les mouvemens des nations belliqueuses, il voulait que la France restât armée, encore qu'il se défiât de la main qui tenait l'épée de la France. Il ne cessait pas de marquer en traits énergiques et pressans le rôle de notre pays, qui était d'empêcher la force de faire la loi en Europe, d'imposer la justice envers les faibles, la loyauté des sermens, le respect des traités. On a vu par un récent

exemple ce qui arrive dès que cette magistrature de la France s'interrompt ou abdique momentanément. C'est à qui mettra le plus vite à profit cette interruption de la justice active. On en prend à l'aise avec les faibles, soit avec la Turquie, soit avec la Hollande. On dénonce les traités qui gênent, on s'affranchit de la parole donnée et des signatures échangées par quelque grossier subterfuge appuyé par beaucoup de canons. — Avec de pareilles mœurs et de tels instincts dans les nations les plus civilisées du monde, à quel siècle lointain ne faut-il pas ajourner ces nobles rêves de fraternité universelle!

La philosophie humanitaire condamne le patriotisme en disant que c'est un sentiment étroit, fait de haine plus que d'amour, et que la haine est stérile et va au néant. Il n'est pas juste de dire qu'il entre de la haine dans l'essence du patriotisme. Cet amour implique une préférence passionnée, une subordination de sentimens, non une opposition nécessaire. La haine n'arrive qu'à l'instant où l'amour offensé se révolte contre l'injure et la violence. En ce cas, comme dans tous les autres, elle n'est que le contre-coup de l'amour irrité. — Travaillons de toutes nos forces à préparer l'ère de la fraternité universelle; mais travaillons-y d'abord en faisant régner la justice sur la terre. Pour cela, exterminons la violence et le crime, déshonorons-les devant l'histoire, ne craignons pas de les détester et de les combattre par tous les moyens sous les noms divers des puissances qui les représentent. — Et puis, ne l'oublions pas, l'humanité est si vaste que le sentiment qu'elle nous inspire risque de se perdre dans sa vague immensité. Habituons-nous à l'aimer à travers cette humanité particulière dont nous faisons intimement partie, à laquelle nous tenons par les racines de notre passé, par toutes les fibres de notre cœur. Ce sera l'initiation naturelle à un ordre plus large de sentimens et de devoirs, si nous avons d'abord bien connu et pratiqué les sentimens précis que la patrie nous inspire et les devoirs positifs qu'elle nous impose. Quand nous nous serons accoutumés à aimer notre patrie dans la justice et dans la paix, il nous sera plus aisé de passer de cette sphère restreinte à la sphère agrandie de l'humanité. Cette méthode est plus sûre que celle qui procéderait dans l'ordre inverse, et s'irait perdre dans d'inutiles et dangereuses rêveries.

C'étaient d'autres rêveries de ce genre qui nous empêchaient de voir clair dans les intérêts et les droits de la France, au cours des intrigues diplomatiques ou des aventures armées de ces derniers temps. Une des idées fausses qui ont fait le plus tort au sentiment de la patrie, c'est le principe mal compris, indiscrètement appliqué, sur lequel on édifiait la théorie toute nouvelle des nationalités. On n'a pas oublié l'étrange et funeste faveur que cette théorie a ren-

contrée auprès des esprits les plus divers de tendance et d'origine, assurément au grand détriment de la France. Cette idée, tout abstraite, nous désintéressait insensiblement d'une cause très évidente et très claire, celle de la patrie, sacrifiée dans sa sécurité à des bouleversemens politiques d'une utilité et d'une moralité douteuses. Sous le prétexte mal à propos invoqué de droits naturels et de justice imprescriptible, on livrait aux railleries cette vieille politique de l'équilibre européen, la politique de Henri IV et de Richelieu, qui se connaissaient bien pourtant en matière de patriotisme. Des esprits distingués eux-mêmes, séduits par cette chimère, partaient pour la croisade, la plume à la main. Nous devenions les don Quichottes des nationalités souffrantes. Seulement on n'avait jamais pu s'entendre sur le principe; encore aujourd'hui l'incertitude reste la même. Où commence, où finit la nationalité? A quelles limites doit expirer ce prodigieux principe, susceptible d'une extension menaçante à laquelle il importe de marquer un terme? Quel est l'élément constitutif de la nationalité? Est-ce la race, la langue, la littérature, la religion? Est-ce un seul de ces élémens, ou bien en faut-il plusieurs? faut-il même qu'ils soient tous réunis pour former cette chose rare? Personne encore n'a pu le dire clairement; mais voyez quel abus on a fait de ce principe, quel abus on en peut faire pour légitimer toutes les usurpations, toutes les violences! A l'aide de ce principe, vous avez, il est vrai, fondé l'unité italienne, et j'y applaudis volontiers, si l'avenir montre que ce n'était pas là une unité factice, obtenue à l'aide de circonstances et de passions momentanées, et que de ces élémens divers, Naples, Rome, Turin, il puisse sortir une nation homogène, un état durable. Si cet espoir se réalise, c'est une preuve que le principe agit au hasard, faisant le bien comme le mal, organisant ici des unités naturelles qui se seraient fort bien organisées sans lui, là des unités factices et instables, le tout aveuglément et sans savoir ce qu'il fait. Prenez garde cependant. Si la nationalité constitue le droit à l'unité, à quel titre vous opposerez-vous à l'unité slave? Voilà du coup une des plus grosses questions soulevées, un des plus formidables périls de l'avenir bien légèrement provoqué par vous. Voulez-vous avoir sur les bras 84 millions de Slaves rassemblés sous la forte discipline et dans la puissante unité de la Russie? Poussez le principe à bout. S'il est juste, comment prétendrez-vous retenir une seule de ses conséquences? L'unité germanique élève aussitôt ses prétentions. On les connaît; mais, si elle a le droit historique pour elle, pourquoi vous opposer à la force dont son droit est armé? Et voici les provinces baltiques menacées dans l'avenir, l'Alsace et la Lorraine dans le présent, le Luxembourg pris en attendant le tour de

la Hollande. Qu'avez-vous à dire? Le principe des nationalités a prononcé contre vous.

En face de ces confusions d'idées spécieuses, de faux principes et de droits mensongers, plaçons l'idée de la patrie. Comme cette idée est claire, comme le sentiment qu'elle éveille est précis et profond! Et cependant la difficulté est tout autre pour un grand pays moderne de se définir lui-même qu'elle n'était pour ces patries antiques qui se confondaient avec la cité, qui avaient un corps mesurable, des frontières visibles, un horizon limité, embrassé du regard par le citoyen, comme Athènes ou Rome. Malgré cette difficulté, qui de nous ne conçoit et ne sent ce que c'est que la patrie? La race est un élément secondaire. Il y a plusieurs races en France, des Gaulois, des Romains, des barbares, des Allemands. La langue n'est pas davantage l'élément essentiel. Le Breton, qui parle comme parlaient ses ancêtres les Celtes, s'estime Français au même titre que l'Alsacien, qui parle allemand. La religion n'est pas non plus le trait dominant. A l'heure où nous sommes, qui pourrait dire chez qui le patriotisme est le plus vif, chez les catholiques ou les protestans? laquelle des deux religions a le plus souffert des malheurs du pays? Qui pourrait mesurer ces douleurs? — L'unité de l'état, accomplie dans un certain organisme d'institutions, donne bien certainement un corps, une réalité solide à l'idée de la patrie. Cela ne suffit pas cependant. Voyez la Pologne réfractaire à toutes les tentatives d'assimilation de la Russie, et après un siècle d'histoire en commun, imposée par la force, refusant encore comme au premier jour d'entrer dans l'organisme préparé pour la recevoir. C'est qu'à tout cela il manque quelque chose, la flamme qui seule peut fondre tous ces élémens réfractaires dans l'indissoluble unité. L'amour, voilà le vrai principe; l'amour, c'est-à-dire l'unité acceptée, voulue, consacrée par des souffrances communes et des dévoûmens réciproques, l'unité cimentée par le sang et les larmes des générations, voilà la patrie. Elle n'est pas ailleurs. Ainsi se fonde l'intime solidarité des familles placées sur le même territoire; ainsi se réalise, par un sentiment d'une énergie que rien ne peut abattre, cette âme collective, formée par toutes les âmes d'un pays, et qui, plus heureuse que le territoire lui-même, échappe aux prises de la force et défie la conquête.

II.

Nous avons montré sous quelles influences le patriotisme s'était énervé dans ces dernières années. Il n'est pas nécessaire, au moment où la France porte au sein la blessure de l'invasion, à l'heure même où des quartiers de Paris s'abîment sous les bombes, de montrer comment a disparu cette mortelle langueur, comment la

patrie, qui ne représentait plus pour beaucoup qu'une sorte de raison sociale, pour d'autres qu'un préjugé suranné, pour quelques-uns enfin qu'un vague souvenir ou une pâle abstraction, est devenue tout d'un coup une réalité sublime, digne de toute notre piété et de tous nos sacrifices, — pour qui le dévoûment absolu de chacun n'est que le simple devoir. C'est le miracle de la force brutale de provoquer l'explosion des forces morales qu'elle méprise, et de susciter l'instrument de son châtiment. A coup sûr, quand il forgeait les foudres de la justice divine dans l'atelier de M. Krüpp, le bon roi Guillaume n'avait pas pensé qu'il allait réveiller l'âme à demi éteinte de la France, et qu'une fois éveillée, cette âme, au service du droit, deviendrait invincible. Si ce réveil avait eu lieu plus tôt, si la France avait pu se mettre d'accord avec l'Angleterre il y a six ans, elle eût empêché l'attentat commis sur le Danemark, — ce crime révélateur par lequel s'essayait la politique de la Prusse. Cette fois au moins la France aurait déclaré, on nous l'accordera, la plus juste des guerres. Elle eût été, aux yeux de l'Europe et de l'histoire, le soldat désintéressé du droit, et aujourd'hui le canon prussien ne déshonorerait pas nos remparts. Touchante solidarité que crée la justice entre les peuples modernes! le Danemark protégé contre l'injure, c'était la France épargnée, l'Europe garantie pour un demi-siècle contre les attentats, le monde en paix. Et voilà comment s'expie non-seulement le mal que l'on fait, mais celui qu'on n'a pas empêché.

Si tardif qu'il soit, ce grand phénomène moral s'est accompli : la France, sous le coup terrible dont elle a manqué être foudroyée, s'est ressaisie tout entière dans la conscience de sa vivante unité. Elle a senti ce que c'était qu'un compatriote en subissant l'injure de l'étranger. Tous les vains rêves et les systèmes se sont évanouis devant la raison publique, en face de la réalité. Je fais aux penseurs transcendans et à nos grands critiques l'honneur de croire qu'ils ont ressenti je ne sais quel trouble nouveau dans la paix divine de leurs idées. Quant aux philosophes humanitaires, ils avouent qu'il faut bien ajourner de quelques années l'ouverture des États-Unis d'Europe, de peur qu'il ne prenne fantaisie au terrible chancelier du nord de présider la séance. Les intérêts eux-mêmes ont compris le tort qu'ils se faisaient en s'isolant dans leur indifférence. D'ailleurs, il faut bien le dire à la gloire de notre race, l'égoïsme n'est jamais chez nous qu'à la surface. Il y a dans notre fait bien plus de légèreté que de corruption : vienne une circonstance grave, une crise, on est émerveillé de voir comme ces frivolités ou ces scepticismes de parade disparaissent et se fondent sous les souffles meilleurs qui viennent d'en haut pour laisser voir le fond du cœur, qui est bon, et l'instinct, qui est droit. Cet épicurien, ce sceptique

que nous avons connu, le voilà prêt au sacrifice, se moquant peut-être de lui-même, parce qu'il faut bien garder quelque chose de son tour d'esprit et de ses habitudes, mais capable de mourir pour une idée qu'il raillait hier, pour le devoir dont il plaisantait à son cercle, pour la patrie dont il applaudissait les parodies sur les scènes infimes. Tel est le Français, celui de Paris surtout : ceux qui l'ont jugé autrement n'ont rien compris à cette bizarre essence. Le mal était dans l'esprit plus que dans le cœur. Voilà ce qu'ignoraient les lourds moralistes de l'Allemagne qui venaient nous juger, étudier nos légèretés sur l'asphalte des boulevards ou à l'orchestre des petits théâtres, et qui, rapportant à Berlin le témoignage de la pudeur offensée, sollicitaient le plus pieux des rois de venir nous rendre des mœurs à coups de canon.

Les signes du patriotisme réveillé, ils sont partout. Que nous sommes loin déjà, — au moins par le temps moral, celui que mesurent non pas les jours, mais les idées, — que nous sommes loin de ces théories commodes et paresseuses qui remettaient au soin de l'état la sûreté de nos biens, celle de nos existences, la dignité et la défense du pays! Nous nous étions habitués à croire que le salut privé et public était chose officielle, administrative, qui regardait en premier lieu la gendarmerie, en second lieu l'armée, au sommet de la hiérarchie le souverain. Pour nous, il semblait que ce n'était pas notre affaire. Nous comprenons maintenant quel risque nous a fait courir cette abdication momentanée de nos devoirs les plus sacrés, ceux de qui dépendent à un moment donné la fortune et l'existence d'une nation. Les énergies individuelles se sont ranimées, elles se relèvent d'un élan superbe qui ne demande qu'à être soutenu pour que la France soit sauvée. Chacun ne compte plus que sur soi-même pour protéger la chose commune, le bien de tous. On n'admet plus de sauveurs par procuration. Nous sentons qu'il ne nous est plus permis de déléguer à personne l'honneur du péril, la responsabilité de l'effort, que pour tous le danger doit être le même, l'obligation commune, que la dette envers le pays doit être payée au même prix et du même sang, enfin qu'il n'y a ni privilége ni dispense devant la question de vie ou de mort posée à la France. Si cet instinct salutaire devient une conviction raisonnée, s'il s'enracine dans le cœur de la nation, ne désespérons pas d'elle. Perdue par ceux qui avaient pris à forfait l'entreprise du bonheur et du salut public, relevée par un miracle de l'activité individuelle, garantie par le souvenir de nos revers contre les tentations et les revanches de la force, confirmée enfin par l'esprit de sagesse qui émanera de la conscience publique, la fortune de la France peut arriver à ce point où elle n'aura d'égale que sa justice et sa modération.

Que nous faut-il pour cela? Une seule chose, la persévérance dans l'effort. Ce qui est difficile pour la nation, je le sais, ce n'est point l'élan, même héroïque, c'est la ténacité du vouloir, c'est la durée dans la résolution, c'est la vigueur soutenue. En bien! que chacun de nous s'exerce à cette vertu rare en France, la patience contre l'obstacle et surtout contre l'obstacle intérieur, notre mobilité d'humeur, la promptitude de nos dégoûts, ces énervemens et ces lassitudes par lesquels nous avons plus d'une fois failli périr. Ah! si nous savions vouloir comme nos ennemis, ceux qui sont à nos portes, vouloir comme eux, non pas un mois, mais dix ans, non pas dix ans, mais un siècle! Sachons au moins prendre le secret de leur force; sachons imiter cette énergie tenace d'un peuple qui a fait à nos dépens la preuve de sa supériorité momentanée! Que cette revanche terrible d'Iéna nous offre à nous-mêmes l'occasion et le profit d'un perfectionnement durable! Pour cela, nous n'avons qu'à nous inspirer de l'exemple que nous a donné la Prusse. Quoi de plus patriotique que de reconnaître les qualités de ses plus implacables ennemis, à la condition d'en profiter? Par une coïncidence bizarre, en même temps que tonne sur nos remparts l'artillerie prussienne, on publie (bien tardivement, hélas!) un remarquable rapport adressé en 1868 au ministre de la guerre par notre attaché militaire en Prusse, et qui, expliquant le présent par le passé, retrace en termes expressifs cette grande histoire. L'audace dans le dessein, la vigueur dans l'exécution, voilà les traits de la nation que nous combattons. Ce que l'on connaissait moins, c'étaient les fortes qualités dont l'emploi remplissait l'intervalle des grands événemens, et par lesquelles se préparait, s'assurait cette singulière fortune d'un peuple deux fois abattu en un siècle et se relevant deux fois de l'abîme avec une vigueur plus indomptable. Écoutons l'observateur sagace que nous avions placé à Berlin pour nous envoyer de là des informations excellentes que personne ne consultait à Paris et des conseils qui viennent d'être exhumés, un peu tard, des cartons du ministère. « Aucune période de l'histoire de la Prusse n'est plus instructive que celle qui suivit la catastrophe d'Iéna. La Prusse est anéantie; l'empereur la relègue au-delà de l'Elbe, lui impose des contributions écrasantes, et malheureusement y ajoute les humiliations en exigeant qu'elle n'entretienne pas plus de 40,000 hommes sous les armes. Alors cette nation virile, tout en se courbant sous le joug de la nécessité, se replie sur elle-même; elle étudie les causes d'un si profond désastre, bien résolue à s'affranchir et à se venger. Aidé des sentimens qui animent toute la nation et entraîné par des hommes de cœur, le gouvernement se prépare à profiter du moment favorable, élude les conditions humiliantes imposées par l'empereur en instruisant sans relâche de nouvelles troupes de landwehr; puis

1812 venu, la Prusse fournit 200,000 hommes à la coalition, se distingue par un acharnement sans pareil, et poursuit la France de rancunes qui persistent vivaces aujourd'hui chez les descendans de cette époque. On ne peut qu'admirer cette énergie d'un peuple pour qui un désastre écrasant devient ainsi une cause de régénération. Cette pensée est si vraie qu'on la trouve énoncée dans la plupart des publications prussiennes qui retracent l'histoire du XIXe siècle. Elle m'a aussi été exprimée par des hommes distingués. C'est à la France, disent-ils, que nous devons notre réveil et notre grandeur. Iéna nous a fait réfléchir, et nous avons profité de la leçon (1). » Les détails de cette histoire, la régénération d'un peuple, l'élan unanime de la société de Berlin en 1807, la conspiration des efforts de toutes les classes, de tous les talens vers un but commun d'affranchissement, tout cela nous a été raconté ici même d'après des correspondances et des mémoires du temps qui ne laissent plus rien à désirer à notre curiosité, et dont nous devons tirer les plus énergiques motifs d'émulation (2). Ne nous plaignons pas trop de la rude leçon que nous avons reçue, si nous aussi nous en savons profiter comme la Prusse a profité, il y a soixante ans, de celle qu'elle avait reçue de nous.

Pour cela, croyons et agissons. Croyons à la patrie; ne laissons plus s'éteindre en nous, sous le souffle glacé des systèmes, cette flamme, principe des mâles vertus et de l'héroïsme qui relèvent les peuples. Eux aussi, les philosophes de l'Allemagne, avant Iéna, dans la jouissance tranquille de leurs spéculations et de leurs travaux, dans la sérénité de la théorie pure, en étaient arrivés à cette suprême indifférence pour la patrie qui se confond trop souvent avec l'amour de l'humanité. Il régnait dans les sphères philosophiques je ne sais quel cosmopolitisme béat et vague qui ressemblait singulièrement à celui dont nous a réveillés ce coup de foudre. On sait que, la veille encore des grandes épreuves de la race germanique, Herder flétrissait « le patriotisme, indigne de citoyens du monde, » que Lessing déclarait aux applaudissemens des beaux-esprits « qu'il n'avait aucune idée de l'amour de la patrie, et que ce sentiment lui paraissait tout au plus une faiblesse héroïque dont il se passait volontiers. » Schiller s'écriait dans un distique célèbre qu'on nous rappelait naguère : « Vous espérez en vain, Allemands, former une nation; contentez-vous d'être *hommes*. » Fichte lui-même réclamait trois ans à peine avant Iéna, dans les *Traits du temps*, contre les prétentions étroites du sentiment national, — Fichte, qui en 1807 adressait à la nation allemande vaincue et

(1) *Rapports au ministre de la guerre*, par le baron Stoffel, colonel d'artillerie.
(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1870.

dispersée ces *Discours* où il osait lui annoncer les plus sublimes destins, qui dans les salles de l'université de Berlin, pendant l'occupation française, répandait avec son âme dans celle d'un auditoire frémissant les ardeurs de sa philosophie vengeresse. — C'est que toutes les théories humanitaires, si belles dans l'idéal, s'évanouissent comme une vaine fumée quand l'ennemi est là, devant vous, en armes et en vainqueur.

Nous avons sous la main les élémens de notre régénération. Le principal de tous, c'est le renouvellement de l'armée par son mélange intime avec l'élément civil. Je ne suis pas de ceux qui accusent de trahison nos généraux vaincus, et jusqu'à preuve du contraire je ne veux pas admettre qu'il puisse y avoir des mains assez criminelles, quand elles ont reçu en dépôt la fortune de la France, pour la laisser volontairement échapper ou la livrer à nos mortels ennemis; mais ce qui est aujourd'hui démontré jusqu'à l'évidence, c'est que le système de nos institutions demande à être complétement refondu dans ses instrumens matériels comme dans ses élémens moraux, dans ses méthodes comme dans l'esprit qui l'anime. Le mot du chancelier du nord nous trace les conditions du salut : « la Prusse est une nation armée contre une nation qui a une armée. » Excellent avis qu'il faut mettre à profit non pas seulement aujourd'hui, dans la crise formidable qui nous étreint, mais dans l'avenir, quand nous aurons le loisir de l'organiser. — L'armée tendait à se séparer de nous, elle devenait insensiblement une nation dans la nation; pis que cela, elle devenait une carrière. Il faut remettre nos institutions militaires en contact avec l'esprit vivant de la France. Le service sous les armes ne doit plus être une fonction pour quelques-uns, il est un devoir pour tous. Non, sans doute nous ne devons pas désarmer : cette belle utopie doit disparaître devant les leçons que nous donne la Prusse, devant les vagues menaces qui nous viennent de la Russie, devant l'état fiévreux et inquiet de l'Europe, où l'on s'aperçoit de ce qui manque dès que la France, véritable justicière, n'y fait pas régner l'ordre en imposant aux forts le respect des faibles; mais nous devons armer toute la nation, imposer à la jeunesse dès le collége ce rude apprentissage, la préparer au métier qu'elle fera plus tard, un an ou plus suivant les circonstances et selon les degrés de son instruction. Nous ne détruirons pas les cadres de notre armée, nous y ferons passer à grands flots toujours renouvelés le peuple entier pour le rendre capable non de conquête, mais de résistance à la conquête, pour n'être plus un jour surpris à l'improviste, comme nous l'avons été par des millions de voisins tranquilles, studieux, pacifiques en apparence, levés soudain comme par un coup de baguette magique et se ruant à travers nos bataillons broyés jusqu'au cœur de la France.

Notre armée renouvelée deviendra, elle aussi, comme l'a été l'armée prussienne après Iéna, une école de patriotisme. Elle l'est déjà, même dans l'organisation hâtive que les circonstances et le péril public lui ont donnée. N'est-ce donc rien en effet que ce mélange déjà réalisé des divers élémens dont se compose la nation : la garde nationale, qui représente tout le monde; la garde mobile, qui représente plus spécialement les jeunes générations tirées des ateliers ou des travaux des champs; l'armée régulière enfin, dont les débris combattent aujourd'hui près d'elle et prendront à ce contact les germes de l'esprit national, qui seul peut soutenir leur dernier élan? — Cette expérimentation, faite dans le danger suprême, sur l'élément civil appliqué à la défense, cet appel fait aux énergies individuelles le lendemain des catastrophes, cette mission de sauver la France donnée à la France elle-même après la destruction de ses armées, tout cela aura, en dehors des résultats militaires, une conséquence du plus haut prix : le rapprochement des classes et des partis sous le même uniforme, dans la rue, sur les remparts, aux tranchées, partout. Ç'a été un spectacle unique dans l'histoire que de voir ainsi se mêler sur le champ de bataille toutes les conditions, toutes les habitudes, les professions les plus diverses. Les religieux, les prêtres, ont eu leur large part au péril et à la gloire. Personne, même dans les quartiers perdus, n'oserait insulter maintenant à la robe de bure des frères de la doctrine chrétienne, depuis que cette robe a été trouée par les balles prussiennes sur le plateau de Champigny, dans la plaine du Bourget, sous le drapeau des ambulances. Personne, même parmi les penseurs les plus hostiles, n'oserait révoquer en doute le patriotisme du clergé depuis qu'on a lu l'éloquente lettre de l'évêque d'Orléans quelques jours avant l'invasion de sa ville épiscopale, ou celle de l'évêque d'Angers à ses jeunes séminaristes, leur mettant à la main un fusil et les poussant à faire leur devoir. — Ainsi tomberont, j'espère, bien des préjugés et des haines, ainsi se préparera l'ère de la vraie liberté, qui ne peut exister que par la tolérance réciproque des opinions et le respect des convictions d'autrui. Tout cela doit amener en même temps une ère de concorde, une paix définitive entre les classes. — Quand des habitans de la même ville, étrangers les uns aux autres avant cette dernière épreuve, auront vécu ensemble des mêmes privations et dans le même péril, comment serait-il possible qu'un jour la haine politique s'emparât de ces frères d'armes et tournât le fusil de l'un contre la poitrine des autres? La guerre contre l'étranger, soutenue d'un commun accord, aura désarmé à tout jamais la guerre civile. Je veux le croire. Il y a deux mois, dans un des plus tristes jours de la triste histoire que nous traversons, vers le 31 octobre, à l'une de ces heures néfastes

où un simple hasard, un mot mal compris, un geste mal interprété, peuvent amener les plus épouvantables conflits dans les foules inquiètes, enflammées par d'odieux soupçons, je traversais sur la place de l'Hôtel-de-Ville un de ces groupes qu'un orateur sinistre excitait à voix basse et poussait *à l'action*. Un ouvrier lui répondait et je recueillis en passant cette bonne parole : « C'est cependant bien dur d'échanger des coups de fusil quand on a passé des jours et des nuits ensemble au rempart. » Ce mot qui n'avait l'air de rien était toute une révélation. On n'aurait pas entendu le pareil au mois de juin 48.

Fasse Dieu que cette réconciliation provisoire sous les armes rende possible plus tard l'union des partis dans un seul parti qui sera la nation! A ce prix, nous n'aurons pas perdu inutilement ces torrens de sang qui depuis quatre mois coulent sur notre sol envahi; mais il faut que la foi patriotique l'emporte dans l'âme de la France su le feu révolutionnaire. Cette distinction est de toute nécessité, et si elle triomphe des confusions que l'on voudrait créer entre ces deux sentimens si différens, j'ai bon espoir pour l'avenir de mon pays. Jusqu'à cette heure, c'est la foi patriotique qui heureusement domine. C'est elle qui, de tous les coins de nos malheureuses provinces, appelle sous les mêmes drapeaux la vieille France monarchique et la jeune France républicaine. La foi patriotique accepte sans arrière-pensée le gouvernement nouveau, parce qu'elle sent avant tout le besoin de concorde et d'unité, ne lui demandant qu'une chose, de sauver le pays, et prête à accepter de grand cœur la république, si la république nous ramène la victoire. Elle consent, sans penser à se plaindre, à tous les sacrifices de parti pour le bien de la France; elle subordonne toutes les questions qui divisent à celle qui réunit, la question unique, celle de l'honneur national et du salut. Elle lève des armées innombrables, elle les organise, elle les jette toujours renouvelées sous l'effort de l'ennemi étonné; elle inspire les plus pures ardeurs, les plus nobles dévoûmens, celui des jeunes gens qui vont mourir le front haut, l'éclair sublime dans les yeux, et celui des hommes politiques dont la gloire est faite depuis longtemps, qui pourraient la mettre en sécurité et comme à l'abri dans un repos que le monde entier honore, et qui n'hésitent pas à jeter leur vieillesse illustre sur tous les grands chemins de l'Europe pour aller plaider la cause de leur patrie et imposer le respect de ses malheurs aux grandes puissances égoïstes, annonçant les justices infaillibles de l'avenir, qui châtiera cette indifférence. Voilà ce que fait la foi patriotique. Le feu révolutionnaire est d'une action moins sûre et d'une inspiration moins haute. Il excite les passions plus que les dévoûmens; il divise par ses dangereuses ardeurs plus qu'il ne concilie; il recommence éternellement,

à des époques fort différentes, la même histoire; il refait les mêmes discours, il édite les mêmes tirades, il s'épuise en proclamations; il ne déteste pas l'effet théâtral. Il installera sur les places publiques des estrades avec tentures et drapeaux pour les enrôlemens de volontaires devant les populations plus étonnées que sympathiques; il décrétera la victoire, tandis qu'il vaudrait mieux l'organiser; il instituera des commissaires civils près des armées pour surveiller les chefs; il destituera les généraux malheureux, proclamant que la république ne peut être vaincue que par la trahison. Il effraie les populations plutôt qu'il ne les attire; il trouble le pays, qu'il aurait suffi d'émouvoir; il fait si bruyamment tout ce qu'il fait, avec de si grandes déclamations et des gestes si furieux, que les gens calmes mettront en doute s'il ne place pas les intérêts d'un parti avant ceux de la France, et qu'on se demande quel serait son choix, s'il fallait en faire un.

Mais le bon sens de la nation s'est prononcé, et son action salutaire a ramené l'équilibre dans plus d'un esprit où il semblait d'abord en péril. La foi patriotique a déjà fait bien des miracles dans notre histoire. Je n'en connais pas de plus grand que celui qu'elle est en train d'accomplir. Il se produit dans la France entière un de ces mouvemens prodigieux qui soulèvent un peuple et le précipitent tout entier, frémissant et armé, au-devant de l'envahisseur. Nous ne savons pas tout ce qui se passe derrière cette muraille de fer élevée entre la province et nous; mais on ressent une grande joie et un noble orgueil à deviner la vérité à travers la colère de nos ennemis et à reconstruire avec les indications qui leur échappent le tableau de nos chères provinces réunies dans un sublime élan. — Un de ces journaux rédigés pour l'armée ennemie et qui sont le léger, mais précieux butin de nos victoires d'avant-poste, se plaint en termes irrités du soulèvement de ces *pauvres populations fanatisées*. Il paraît que c'est très mal fait à nous de nous défendre, que cette obstination est de mauvais jeu, qu'après Sedan et Metz, n'ayant plus d'armée, nous ne devions plus lutter; tout le mal que nous leur faisons maintenant est pure malice et méchanceté noire. Le bon roi Guillaume nous le dit avec une sorte de tendresse : « Pourquoi arracher vos paisibles populations à leurs ateliers ou à leurs champs? Je ne demandais pas mieux que de les laisser travailler en paix; » mais ce qui est monstrueux, c'est que nous ayons songé à organiser des légions de francs-tireurs. Avec ces gens-là, fort incommodes pour « les vaillans Allemands, » on ne sait vraiment plus distinguer le soldat du bandit. Où cesse le combat honorable, où commence l'assassinat, on l'ignore. Il est très désagréable d'être exposé à trouver la mort derrière un buisson ou au coin d'un bois, quand on vient exercer dans un pays vaincu les

justes droits de la conquête. Enfin, car la liste des griefs est longue, dans quel pays a-t-on jamais vu gaspillage pareil des deniers publics? En une autre circonstance déjà, nos aimables ennemis avaient doucement blâmé le gaspillage incompréhensible que nous faisons de notre poudre; ils nous en avaient charitablement avertis. Aujourd'hui il s'agit de nos finances, et le conseil marque la même bonté d'âme. En vérité, à quoi pensent donc M. Gambetta et ses amis? En prenant possession des pouvoirs et des coffres de l'état, ils ont commencé par acheter les *fusils du monde entier*. Est-ce assez maladroit, quand ils pouvaient avec ce bon argent acheter les grains dont la France a si grand besoin pour compléter les déficits de sa dernière récolte?

Ces *fusils du monde entier*, ils sont maintenant entre les mains de nos frères de province qui marchent en bataillons innombrables sous les drapeaux de Chanzy, de Bourbaki, de Faidherbe, et qui, à force de vaillance, lasseront enfin l'obstination de la mauvaise fortune. Nous n'assistons qu'en imagination à ce grand spectacle de la France ressuscitée; mais nous avons sous les yeux celui de Paris, et il n'en est pas de plus beau. Je voudrais, dans un tableau rapide qui serait la conclusion naturelle de cette étude, montrer à nos détracteurs de Berlin ce qu'est devenu sous la rude discipline du malheur ce Paris que ces hommes graves ont jugé si légèrement sur la foi de quelques mauvais romans, et où il leur plaisait de voir l'auberge élégante de tous les vices de l'Europe. Je voudrais qu'ils le vissent maintenant, tel que l'a fait une longue et terrible guerre, calme sous une pluie de feu, plus résolu que jamais dans ce quatrième mois du siége qui va s'accomplir. Le voir ainsi, ce serait le châtiment de nos plus cruels ennemis. Quatre mois de siége, ce n'est pas de l'héroïsme encore, je le veux bien, et ce n'est que depuis peu de temps que nous commençons à mériter cette admiration de l'univers qu'on nous décernait dès les premiers jours; mais enfin il y a eu, il y a surtout maintenant de grandes souffrances supportées par une population immense avec un calme qui ne se serait pas démenti, si des vanités sinistres, d'atroces ambitions ne venaient par instant le troubler, l'irriter et menacer de soulever le chaos où s'engloutirait ce qui reste de la fortune et de l'honneur de la France.

La situation est unique dans l'histoire. Depuis le 18 septembre au matin, un cercle de fer s'est fermé impitoyablement sur une ville de deux millions d'habitans, que le même coup a retranchés du reste du monde; ce n'est plus qu'à de bien rares intervalles qu'il nous est donné par des moyens primitifs qui seraient risibles, s'ils n'étaient touchans, quelques nouvelles de nos chers absens et ces échos du dehors qui nous apportent les dernières pal-

pitations du cœur de la France. Oui, ce que l'on croyait impossible s'est vu. A la même heure, sur tous les points de la vaste circonférence, les mailles de ce réseau immense se sont rejointes avec une rigidité et une justesse mathématiques. Jusqu'à ces derniers jours, c'était moins un siége que nous subissions avec ses émotions actives qu'une sorte de séquestration morale destinée à nous infliger ce double supplice, la famine et le découragement. Maintenant la voilà qui avance ses batteries pour nous couvrir de ses feux, cette prudente armée, depuis qu'elle entend distinctement le bruit de la France entière qui s'est levée et qui s'approche. Au fait, est-ce bien une armée? n'est-ce pas plutôt une gigantesque machine dirigée par d'habiles ingénieurs, quelque chose comme une usine à meurtre, le plus merveilleux instrument de précision que le génie humain ait inventé pour la destruction des hommes et des villes? Assurément la guerre ainsi entendue n'a plus rien d'un poème; c'est un problème de mécanique meurtrière qui se développe. On n'avait encore rien vu de comparable à cette combinaison d'intelligences et de volontés humaines réduites au rôle de ressorts et d'engrenages, et conspirant sous l'impulsion d'un moteur unique à ce résultat, l'écrasement scientifique d'une nation.

On aura peine à se figurer plus tard ce qu'a été à certains jours l'état moral de cette ville immense, isolée du monde entier, rejetée violemment sur elle-même par les batteries ennemies, se dévorant d'angoisses, l'oreille tendue vers tous les bruits du dehors, s'épuisant soit en travaux pour la défense, soit en efforts contre la guerre civile, et se reposant de ces labeurs et de ces soucis dans une inaction agitée, dans l'énervement des longues et vaines attentes. Nul des innombrables habitans de cette ville n'a échappé au sort commun, nul n'a songé à s'y soustraire. Depuis près de quatre mois, chacun de nous a vécu hors de chez lui, arraché à ses foyers, à ses travaux par cette épouvantable tempête qui a pris dans son tourbillon tant de millions d'existences, les jetant toutes en proie à la même fatalité, dans le même inconnu. Pendant ces longues journées et ces nuits plus longues encore, dans la rue et sur les remparts, nous avons dû renoncer à cette vie individuelle que nous font nos professions diverses, nos goûts, nos études. La vie de chacun a été celle de tout le monde, et quelle vie, traversée par ce flux et ce reflux des impressions les plus diverses, saturée jusqu'à l'excès d'électricités contraires, tour à tour exaltée et défaillante, fiévreuse dans ses langueurs mornes, comme dans ses surexcitations aiguës! Tout ce tumulte des armes, ce bruit de paroles et d'idées, ce choc des émotions contraires, cette agitation, tout ce que nous avons rêvé, espéré, souffert, tout ce que nous avons vu ou ce que nous

avons fait, l'histoire de chacun de nous enfin, ce sera de l'histoire un jour.

Il y avait bien d'abord, quand a commencé la grande épreuve, quelque agitation inutile dans la rue, je ne sais quelle gaîté malséante en de si tristes jours, et le courage n'était pas lui-même sans quelque pointe de forfanterie. Tout cela est changé à l'heure qu'il est, et quelqu'un qui aurait vu Paris dans le cours de septembre ne le reconnaîtrait pas. Les parties légères et vaines de l'esprit parisien se sont évaporées dans l'effervescence des premières heures de la république et des derniers soleils d'automne. Il n'en est resté que la meilleure part et la plus solide, la résolution, le patriotisme obstiné, la foi dans le génie de la France. Nous avons fait voir au monde, qui contemplait nos premiers désastres avec une pitié sans bienveillance, ce qu'il y a de ressources dans les forces et le cœur de ce peuple, et que sa volonté intrépide a pu s'égaler à son immense désastre. Il a soutenu une de ces luttes où l'on entraîne son ennemi dans sa chute quand on ne se relève pas vainqueur et vengé. Ah! je le sais, ce sont là sentimens peu politiques que la raison positive condamne; mais c'est l'impression du grand cœur de Paris, grand à travers ses passions mêmes et ses misères, — c'est cette impression que je traduis ainsi. En vain vient-on lui dire : « Soyons sages. Faut-il absolument être héroïque? » Il repousse cette politique de la prudence, si elle ne s'offre pas à lui avec des conditions qui n'humilient pas le présent et n'imposent pas à l'avenir le devoir de revanches sans fin. Combien je préfère à cette sagesse des conseillers de tant d'esprit et de résignation la folie que l'honneur inspire et qui n'est après tout que le sentiment exalté du devoir! Cette folie aussi peut avoir sa clairvoyance, et que de fois n'est-il pas arrivé que les gens raisonnables ont eu tort contre elle!

La voilà faite dans l'épreuve et le sacrifice la réconciliation de la France entière! Maintenant, quoi qu'il arrive, l'âme de la patrie est retrouvée; la France recommence. Nous avons senti ce qu'est la patrie en la voyant souffrir. Avec quelle exaltation nous le sentirons le jour où nous la verrons triomphante et délivrée! Cette guerre qui aura épuisé notre plus généreux sang, il est possible qu'elle fasse l'unité de l'Allemagne; mais ce ne sera jamais que l'unité de territoire et de caserne. A coup sûr, cette guerre aura renouvelé l'union de la France, son union indissoluble et sacrée dans la liberté et dans l'amour.

E. Caro.

GOETHE

ET

LE SIÉGE DE MAYENCE

Un peuple paraît toujours suspect lorsqu'il parle de ses souffrances ou de son courage. Ses voisins le soupçonnent volontiers, en l'entendant s'admirer lui-même, de céder, comme les particuliers, à ce penchant général de la nature humaine qui nous pousse à exagérer notre mérite en grossissant nos épreuves; mais si l'éloge vient de l'étranger et surtout d'un ennemi, ce témoignage prend aussitôt dans une bouche impartiale une autorité très supérieure aux complaisances intéressées ou aux illusions naïves du patriotisme. L'histoire de France la plus flatteuse pour nous serait celle où l'on prendrait soin de recueillir tout le bien qui s'est dit de notre pays hors de nos frontières, pendant que quelque redoutable crise ébranlait notre existence nationale. La justice qu'on nous rend alors nous honore d'autant plus qu'il ne s'y mèle aucun désir de nous être agréable, et que c'est la vérité seule qui force nos voisins ou nos adversaires à reconnaître nos qualités. Quand un Allemand, entré sur notre territoire avec l'armée d'invasion, pendant la campagne de 1792, parle de l'énergie de notre résistance, de la fière attitude de nos soldats, de ce que souffrent nos paysans, de ce que la population civile garde de dignité et montre de courage au milieu des épreuves inattendues de la guerre, personne ne l'accusera de vouloir nous flatter, de travailler à notre gloire aux dépens de celle de son pays. On sent que, s'il écrit ainsi, il ne le fait que pour obéir aux scrupules de sa conscience, au besoin d'impartialité et de justice que l'acharnement de la lutte n'étouffe pas dans les âmes généreuses. Ce simple témoignage, arraché à un esprit sincère pa

l'évidence des faits, en dit plus en notre faveur que tous les éloges patriotiques que nous pourrions nous décerner à nous-mêmes.

C'est ce qui donne tant de prix à la relation que Goethe nous a laissée de la campagne de France (1). Peu de chapitres de notre histoire ont été écrits dans de meilleures conditions de sincérité. La qualité d'Allemand et de volontaire au service de la Prusse défend l'auteur contre le soupçon de nous être trop favorable, en même temps que sa véracité bien connue nous assure de l'exactitude de ses récits, et que son estime pour nous, jointe à son équité naturelle, l'empêche de partager les préjugés nationaux de ses compatriotes. En racontant fidèlement ce qu'il a vu, il ne se fait le flatteur d'aucune passion populaire, le complice d'aucune haine aveugle; il entend ne servir d'autre cause que celle de la vérité, il n'écrit pas pour satisfaire l'opinion des Allemands, fort divisés du reste, et dont une partie fait des vœux contre l'armée du duc de Brunswick, mais avec la pensée plus haute de les éclairer sur le véritable état de la France, de leur apprendre les véritables causes de l'échec de la coalition. On reconnaîtra la même indépendance de jugement, la même élévation de vues dans le récit du siége de Mayence, auquel il assista l'année suivante, où il allait rejoindre, comme il l'avait fait en France, le régiment au service de Prusse commandé par le duc de Weimar. On y retrouvera également l'exemple instructif de l'énergie que déployaient alors nos armées. Il ne sera peut-être pas inutile à notre génération de reporter les yeux vers de tels spectacles, de se rappeler quelle opinion les premiers soldats de la république inspiraient de leur audace et de leur patriotisme aux ennemis de la France.

I.

Les choses étaient bien changées depuis le jour où le duc de Brunswick, précédé de son insolent manifeste, mettait le pied sur le territoire français à la tête des 80,000 hommes de la coalition. Quelques heures de combat et quelques jours de mauvais temps avaient suffi pour réduire à l'impuissance cette belle armée, ces généraux qui se croyaient invincibles et qui se préparaient à une marche triomphale vers Paris. Après la bataille de Valmy, il ne leur restait plus d'autre ressource que de battre en retraite péniblement sur des routes défoncées et d'aller se reformer derrière le Rhin. Le même désastre qui leur arrachait leurs rapides conquêtes de la Lorraine et de la Champagne déplaçait le champ de bataille, et reportait la guerre en pleine Allemagne en les forçant à défendre leur

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

propre pays au lieu d'attaquer le nôtre. Dès le 30 septembre 1792, pendant qu'ils reprenaient lentement la route de Coblentz, une pointe hardie de Custine menaçait leurs derrières mal gardés, et jetait une armée française à Spire, puis à Worms, dans la direction de Mayence. Cette place forte elle-même, qui assurait seule leur ligne de retraite et où dans leur imprudente confiance ils n'avaient laissé qu'une faible garnison, tombait entre nos mains le 21 octobre, grâce à la connivence d'une partie de la population. Ce n'étaient pas seulement nos armes qui pénétraient en Allemagne, nos idées y pénétraient avec nos soldats et y commençaient la propagande révolutionnaire. Tandis que le manifeste royaliste du duc de Brunswick n'avait excité en France qu'un sentiment de colère et de dégoût, l'appel qu'adressait le peuple français aux peuples étrangers, en invoquant les principes méconnus de la liberté et de l'égalité humaines, nous créait des alliés et des amis sur les bords du Rhin, dans la classe moyenne, parmi les jeunes gens, partout où l'on souffrait de l'inégalité des conditions, où des esprits ardens accueillaient avec enthousiasme la prochaine espérance d'une régénération sociale. Si Custine avait su profiter de cette disposition des esprits et des faciles succès qu'il venait de remporter, si Dumouriez, gardant avec lui Kellermann, avait poursuivi les Prussiens sans leur laisser de repos jusqu'au-delà de notre frontière, pour descendre ensuite le long du Rhin et prendre à revers l'armée ennemie qui opérait contre nous dans les Pays-Bas, une seule campagne eût anéanti toutes les forces de la coalition et porté les limites de la France jusqu'à la rive gauche du fleuve, — de Strasbourg à Dusseldorf. Malheureusement nos généraux opérèrent isolément, sans concert préalable, et la négligence des uns, l'incapacité des autres, permirent aux coalisés de reprendre l'offensive dès les premiers jours du printemps de 1793. Mayence, il est vrai, demeurait en notre pouvoir, mais comme une sentinelle avancée et compromise, exposée aux coups les plus dangereux de l'ennemi. Custine, si heureux l'année précédente, ne réussit ni à prévenir l'investissement de la place, ni à la secourir. Beauharnais, son successeur, ne se montra ni plus habile ni plus entreprenant. On laissa le roi de Prusse et les Autrichiens franchir le Rhin sans obstacle et enfermer dans Mayence 20,000 Français qui allaient s'y couvrir de gloire sous le commandement de Kléber, d'Aubert-Dubayet, de l'ingénieur Meunier, et sous l'énergique direction des deux représentans du peuple Rewbell et Merlin de Thionville.

Le 14 avril 1793, l'investissement de la ville fut complet malgré les efforts que, le 11 du même mois, les assiégés avaient faits pour enfoncer les lignes ennemies sur la rive droite du Rhin. On connaît la forte position de Mayence, qui s'étend en demi-cercle sur la rive

gauche du fleuve : à l'est, le fleuve lui-même la couvre, et au-delà du pont de bateaux le faubourg fortifié de Cassel la défend contre toute attaque venant de ce côté. Au nord, à l'ouest et au sud, depuis le ruisseau de Zalbach jusqu'à Weissenau, des fossés, une double enceinte, des forts, une citadelle, en rendent les approches très difficiles. Ces fortifications, qui ont été très augmentées depuis, pendant l'occupation française au commencement de ce siècle, auxquelles Napoléon fit travailler jusqu'en 1812, et dont lui-même surveilla plus d'une fois les travaux, constituaient déjà en 1793 une ligne de défense formidable. C'est cependant cette citadelle, rendue plus forte encore par les nouveaux ouvrages qu'y ont élevés les Allemands depuis 1815, pourvue d'un matériel de guerre considérable, que nous nous flattions d'emporter au commencement de la campagne de 1870, si nous avions réussi à pénétrer sur le territoire prussien. Voilà l'entreprise qu'on réservait à nos 200,000 soldats éparpillés sur la frontière, en leur demandant par-dessus le marché d'écraser 1 million d'Allemands. On verra par l'histoire du siége quelles difficultés attendaient notre armée dans le cas où elle aurait pénétré jusqu'au Rhin. En investissant la place, les assiégeans s'étaient partagé les rôles. Sur la rive droite, 10,000 Hessois, commandés par le général Schœnfeld, entouraient le faubourg de Cassel ; sur la rive opposée, où sont accumulés les grands obstacles, un corps d'armée autrichien formait l'aile droite de l'attaque, tandis que les Prussiens occupaient le centre et la gauche. Le quartier-général du roi de Prusse, installé d'abord à Bodenheim, fut établi plus tard à Marienborn, position centrale et d'une grande importance. Pendant ce temps, deux autres armées, sous les ordres de Wurmser et du duc de Brunswick, tenaient la campagne pour surveiller les Vosges, pour barrer le chemin aux troupes de secours qui tenteraient de débloquer Mayence. La première période du siége fut marquée, du côté des Français, par une série de combats acharnés que Meunier dirigea contre les îles de l'embouchure du Mein, où il voulait empêcher les batteries ennemies de s'établir. Mayence n'est en effet défendue du côté du fleuve, même aujourd'hui, que par une simple muraille en briques percée de meurtrières et d'embrasures. L'assiégeant qui parviendrait à s'emparer de l'embouchure du Mein, au sud de Cassel, sur la rive droite, couvrirait la ville de feux, sans rencontrer de ce côté de grands obstacles. L'intrépide Meunier recommença plusieurs fois ses attaques contre les points dangereux, les prit, les perdit, et, dans un de ces engagemens, reçut au genou une blessure grave à laquelle il succomba quelques jours après. Blessé, il ne se consolait pas de ne pouvoir continuer cette guerre de surprises et d'escarmouches perpétuelles qui lui paraissait la véritable tactique de l'assiégé, par laquelle il

espérait déconcerter, décourager peut-être les assiégeans. Toute la garnison assista aux funérailles de Meunier; le roi de Prusse ordonna de suspendre le feu pendant qu'on lui rendait les derniers honneurs, et le fit saluer d'une salve d'artillerie. Telle était l'estime qu'inspiraient déjà aux ennemis de la France les soldats de notre jeune république.

Goethe arriva au camp prussien le 27 mai, quatre jours avant le combat dans lequel Meunier allait trouver la mort. Il rejoignait là ses anciens camarades du régiment de Weimar, les officiers avec lesquels il avait partagé et supporté les souffrances de la retraite l'année précédente. Il leur paraissait doux d'échanger à l'abri et en sûreté les souvenirs d'une expédition où chacun d'eux aurait pu laisser sa vie. Par une belle saison, sous de bonnes tentes, ils se rappelaient avec le contentement que l'homme éprouve au sortir d'un désastre les angoisses par lesquelles ils avaient passé ; le vin de Champagne, qu'il leur avait été interdit de goûter dans le pays même, mais dont on avait fait provision pour le siége, égayait leurs souvenirs, et lorsque la conversation devenait plus grave, chacun rendait hommage à la perspicacité avec laquelle le poète avait jugé les événemens le soir de la bataille de Valmy en annonçant qu'une nouvelle ère historique daterait de cette journée mémorable; mais bientôt l'image de la guerre allait apparaître là aussi aux yeux de Goethe dans sa sanglante réalité. Animés par l'activité héroïque de Merlin de Thionville, qui en costume militaire prenait sa part de toutes les sorties, les assiégés n'étaient pas d'humeur à laisser beaucoup de repos aux assiégeans. Dans la nuit du 30 au 31 mai, pendant que Meunier préparait son attaque contre une des îles du Mein, 6,000 hommes, guidés par un paysan d'Oberulm, traversaient les retranchemens ennemis et pénétraient jusqu'au quartier-général du prince Louis-Ferdinand de Prusse. Goethe, qui campait à Marienborn, fut réveillé par le bruit de la fusillade, courut à cheval vers la tente du duc de Weimar, d'où les domestiques se préparaient à emporter déjà les bagages. Vers le point du jour, les Français se retirèrent après une lutte acharnée, et le soleil levant éclaira le champ de bataille. « Je vis, dit Goethe, étendues les unes à côté des autres les victimes de la nuit. Nos cuirassiers gigantesques, parfaitement vêtus, contrastaient avec les sans-culottes à la taille de nains et en haillons; la mort les avait indistinctement moissonnés. » Ce court tableau peint les deux armées. Les Allemands avaient tout pour eux, la supériorité de l'équipement, la haute stature des troupes d'élite, l'expérience de la guerre, la solidité des vieux soldats; les volontaires de la révolution, hier encore ouvriers des faubourgs de Paris ou paysans de nos plus pauvres villages, défenseurs improvisés de la cause nationale, mal vêtus,

mal armés, mais conduits par des chefs intrépides, se mesuraient peu à peu sans désavantage avec leurs redoutables adversaires. On les avait aguerris en leur montrant tous les jours l'ennemi, en les menant au feu tous les jours. La première fois qu'on les avait fait sortir, un coup de fusil tiré par mégarde avait jeté la panique dans leurs rangs; beaucoup même avaient lâché pied, comme les soldats de Dumouriez le faisaient l'année précédente au défilé du Chêne-Populeux, quelques jours avant la bataille de Valmy. Les mêmes hommes, après trois mois de siége, refusaient de capituler, et composaient la meilleure armée qu'eût la France, la célèbre légion des *Mayençais*. En trois mois, que n'obtient pas un général d'une race guerrière comme la nôtre! Il n'avait pas fallu tant de temps à Dumouriez pour former une partie des combattans de Jemmapes. Combien restait-il de vétérans à Napoléon après la campagne de Russie? N'est-ce pas avec des conscrits, presque avec des enfans, disait M. de Metternich, qu'il gagna en 1813 les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Dresde? Ceux qui aujourd'hui en France s'en prendraient de leurs hésitations à la qualité de leurs troupes se condamneraient eux-mêmes. Si les bons soldats leur manquent, c'est qu'ils n'ont pas su les faire. Les bons soldats n'ont jamais manqué aux officiers qui savaient les commander; mais la première condition pour conduire les hommes, c'est d'agir avec résolution et de leur tenir un langage décidé, de ne paraître à aucun moment douter ni d'eux, ni de soi, ni de la fortune.

Le récit de Goethe nous fait connaître en quelque sorte jour par jour les vigoureux efforts des assiégés, qui ne se bornaient pas à repousser ou attendre les attaques des assiégeans, qui prenaient eux-mêmes à chaque instant l'offensive, et déployaient la plus grande activité. C'est par ces continuels combats que les représentans du peuple et les généraux français développaient chez leurs jeunes troupes des qualités militaires qui ne s'acquièrent que sous le feu, le sang-froid, l'audace, le mépris du danger, le respect de la discipline. Après les grands engagemens du 30 et du 31 mai, ils ne prenaient pas même une semaine de repos; dès le 5 juin, ils recommençaient à se battre, près du faubourg de Cassel; le 9 du même mois, ils attaquaient le bourg de Sainte-Croix, défendu par les Autrichiens, mettaient le feu à une partie des positions ennemies, et ramenaient des prisonniers; le 10, profitant de la facilité avec laquelle les assiégés, qui ont toujours moins d'espace à parcourir que les assiégeans, peuvent déplacer leurs attaques, ils portaient leurs efforts à l'extrémité de la ligne ennemie contre l'aile gauche, où se trouvaient les Prussiens, et menaçaient le camp de Darmstadt; le 14 pendant la nuit, ils tentaient une sortie générale sur tous les points de la ligne d'investissement. Au bout de deux

mois de siége, les 60,000 assiégeans, toujours inquiétés, n'avaient encore pu ni ouvrir les tranchées, ni commencer aucune opération sérieuse. Sentant leur impuissance momentanée et désireux de s'épargner la longueur d'un blocus, ils essayèrent à plusieurs reprises de déconcerter la garnison de Mayence par de fausses nouvelles ou par des ouvertures pacifiques. Un jour, ils envoyaient un parlementaire annoncer à la ville qu'un messager de Custine venait d'arriver dans leur camp, et apportait aux généraux français des nouvelles importantes. Le général Doyré, qui commandait la place, et le représentant du peuple Rewbell se rendirent à l'invitation des Allemands, et acceptèrent une entrevue avec le prétendu messager en présence de l'état-major prussien et hessois. Là, ils trouvèrent un inconnu chargé de leur apprendre que l'armée de Custine, fort affaiblie, ne pouvait les secourir, que Paris venait de s'insurger, de dissoudre la convention et de proclamer roi le dauphin. Pour confirmer la vérité de ce récit, un officier prussien tira de sa poche un *Moniteur* de la république imprimé à Francfort qui contenait les mêmes détails. D'autres *Moniteurs*, répandus par les avant-postes, pénétraient dans la forteresse et devaient servir à jeter le découragement parmi nos soldats. Le système des fausses nouvelles faisait déjà partie, on le voit, de l'arsenal de guerre des Prussiens. On ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement entre les communications qu'adressaient nos ennemis en 1793 aux défenseurs de Mayence et l'assurance donnée par eux à l'envoyé du maréchal Bazaine au quartier-général de Versailles que le drapeau rouge flottait dans les principales villes de France, que le pays tout entier était en proie à l'anarchie, qu'on n'obéissait nulle part à la délégation de Tours, que la province appelait l'étranger pour rétablir l'ordre, et qu'à Rouen les soldats prussiens veillaient à la sécurité des habitans de concert avec la garde nationale. Nous aussi, nous avons reçu à Paris des messages menteurs qui nous annonçaient le découragement de la population et la perte de toutes nos espérances au moment même où l'armée de la Loire combattait avec le plus d'énergie. Ni Doyré ni Rewbell ne tombèrent plus que nous dans le piége qu'on leur tendait, quoique la plus grande souffrance des assiégés fût de ne rien savoir de ce qui se passait au dehors et de combattre peut-être pour une cause perdue. Des ouvertures pacifiques ne réussirent pas davantage à désarmer la garnison. Un déjeuner auquel le prince Ferdinand de Brunswick invita Rewbell n'aboutit qu'à faire connaître aux Prussiens l'inébranlable résolution que les Français avaient prise de se défendre jusqu'au bout.

Malgré leur désir d'en finir au plus vite et de profiter de la belle saison pour commencer la campagne vers la frontière de France, les

coalisés furent donc obligés d'ouvrir un siége en règle et d'attaquer la place par les moyens ordinaires, en traçant des parallèles, en creusant des tranchées. Leur première tentative, à laquelle Goethe assistait, échoua complétement par une de ces méprises qui ne sont point rares à la guerre, et dont on retrouverait des exemples dans presque tous les siéges de quelque durée. Le 16 juin, par une nuit très sombre, l'aile droite des assiégeans devait s'approcher sans bruit des murs et installer ses travailleurs sur des points fixés d'avance par les officiers du génie. Au milieu de l'obscurité, Goethe, qu'on avait prévenu de ce qui allait se faire et qui s'était porté à dessein sur une hauteur, voyait les soldats autrichiens, vêtus de gris, s'avancer en silence, emportant sur leur dos des fascines; le bruit de quelques fers de pioches ou de pelles qui s'entre-choquaient par accident trahissait seul la marche de la colonne. Tout à coup une vive fusillade éclate à l'endroit même où la tranchée devait être ouverte et les travailleurs s'enfuient en désordre en jetant leurs fascines. C'étaient les avant-postes des assiégeans qui venaient de tirer sur leurs propres troupes, les prenant pour des Français. Il fallut retarder les travaux d'approche, qui ne purent commencer que le 18 juin.

Une autre tentative que firent les coalisés pour forcer le passage du Rhin ne réussit pas davantage. Ils construisaient mystérieusement sur la rive droite du fleuve au sud de Cassel une batterie flottante qui devait opérer contre les îles du Mein, et dont ils attendaient les plus heureux résultats. Goethe avait entendu parler de ce projet, et le hasard le rendit témoin de la malheureuse issue de l'entreprise. Un jour, pendant qu'il se promenait à cheval au-dessus de Weissenau sur des hauteurs d'où l'on découvre tous les environs de Mayence, il vit d'abord une batterie autrichienne diriger son feu sur des barques françaises et couvrir de projectiles l'embouchure de la rivière, puis tout à coup s'élancer du milieu des buissons et des arbres qui l'avaient masquée jusque-là une grande charpente carrée, une immense machine qui se mit à flotter dans la direction de la ville. Il faisait intérieurement des vœux pour que « ce monstre marin, ce nouveau cheval de Troie, » ainsi qu'il l'appelle, continuât sa route sans accident; mais ses espérances ne se réalisèrent point. Bientôt la masse flottante, qu'aucune force humaine ne pouvait diriger, se mit à tourner sur elle-même, entraînée par le courant, et alla échouer non loin du pont de bateaux sur la berge de Cassel, où les soldats français s'emparèrent de tout l'équipage. Avec sa lunette d'approche, Goethe, du point culminant où il était placé, voyait les Français courir sur la rive droite du Rhin, et pouvait compter les prisonniers que les eaux rapides du fleuve amenaient ainsi entre leurs mains comme une proie inévitable.

Le 27 du même mois, après que les Autrichiens eurent emporté

à l'aile droite, la position de Weissenau et une redoute qui dominait la Chartreuse, le feu fut dirigé contre la ville. Comme elles le font aujourd'hui, les troupes allemandes espéraient hâter la reddition de la place en bombardant les maisons et les monumens. Elles appliquaient déjà le même système de guerre impitoyable qui associe la population civile à toutes les épreuves des combattans et fait souffrir à dessein les êtres inoffensifs pour désarmer plus tôt ceux qui résistent. Au siége de Mayence, le bombardement paraissait d'autant plus odieux que les généraux de la coalition employaient des soldats allemands à détruire une des villes les plus florissantes de l'Allemagne, une de celles qui renfermaient le plus de souvenirs et de curiosités historiques. L'artillerie des alliés n'épargna pas plus la vieille cité germanique qu'elle n'a épargné Strasbourg en 1870. Dès le 27, les premières bombes mettaient le feu au Doyenné, une merveille d'architecture dont Goethe ne trouvait plus qu'une colonnade debout, lorsqu'il visita Mayence après la capitulation. Les voûtes magnifiques s'étaient écroulées sous une pluie de fer, et à l'endroit même où s'élevait l'élégant édifice on ne marchait plus que sur des décombres, on ne reconnaissait quelques vestiges de la grandeur ancienne que pour en maudire la destruction. Les jours suivans, les boulets atteignirent la cathédrale, en firent sauter les tours, en incendièrent les toitures, et détruisirent en grande partie l'église des jésuites. Le 3 juillet, un incendie éclatait dans la chapelle de Saint-Sébastien et embrasait les maisons voisines; le 13 juillet, l'hôtel de ville s'enflammait à son tour, ainsi que d'autres monumens publics. Dans la nuit du 14 au 15, après un court armistice, le bombardement recommençait avec une effroyable violence. Du point qu'il occupait, Goethe voyait brûler le couvent des bénédictins, un laboratoire sauter, dans tout un quartier de la ville des cheminées s'écrouler, des fenêtres et des toits voler en éclats. Enfin le coup le plus terrible était porté aux assiégés par la destruction des moulins en bois qui occupent le Rhin sur une longue ligne d'une rive à l'autre, parallèlement au pont de bateaux, et qui nourrissent la ville.

Tout est spectacle pour les foules humaines. Les scènes de destruction, les ravages que fait la guerre, inspirent aux hommes une âpre, mais irrésistible curiosité. On veut voir, on veut repaître ses yeux des images les plus terribles, dût-on frissonner après coup au souvenir de ce qu'on a vu. Chaque jour, sur les hauteurs qui dominent Weissenau, et où Goethe aimait à se promener pour suivre comme d'un observatoire favorable l'ensemble des opérations du siége, des curieux venaient assister aux progrès du bombardement. Le dimanche, c'était le rendez-vous d'une multitude de paysans qui y accouraient comme à une partie de plaisir. Quoique les spec-

tateurs n'y fussent point absolument hors de la portée des canons français, ils n'y couraient cependant aucun danger sérieux, les coups de nos batteries dirigés de bas en haut passant presque toujours au-dessus du parapet de la redoute autrichienne derrière lequel chacun s'abritait. Lorsque la sentinelle voyait les artilleurs français pointer leurs pièces dans cette direction, elle criait à la foule : « Baissez vous, » et tous ceux qui se trouvaient dans la batterie ne manquaient pas de s'agenouiller et de baisser la tête pour échapper aux boulets. Les habitans des villages environnans s'habituaient si bien à cette promenade qu'on les voyait venir en longue procession au sortir de l'église, tenant encore leurs livres de prières et portant leurs chapelets; ils remplissaient la redoute, ils commençaient par regarder les toits fumans de la ville, puis, après le premier silence de la curiosité satisfaite, ils continuaient à causer et à rire, comme s'ils eussent assisté à une scène agréable; mais aussitôt que la sentinelle poussait le cri d'alarme, « tous, dit Goethe, se prosternaient devant le dangereux phénomène, et semblaient adorer comme un être divin qui passait au-dessus de leurs têtes en sifflant; le danger disparu, ils se relevaient et se raillaient entre eux, pour se prosterner de nouveau, s'il plaisait aux assiégés. »

Pendant les nuits transparentes d'un été magnifique, le bombardement offrait un spectacle pittoresque auquel une âme d'artiste se serait laissé séduire, s'il avait été possible d'oublier les maux inévitables qui en étaient la conséquence. Un de ces voyageurs anglais, comme on en rencontre partout où se présente une scène curieuse à observer, une émotion rare à ressentir, accompagnait l'armée prussienne, et dans des paysages improvisés reproduisait avec exactitude l'effet sinistre des incendies nocturnes allumés par les boulets. Goethe ne se sentait ni assez calme, ni assez indifférent au sort des victimes de la guerre pour tirer d'une telle calamité une distraction de paysagiste. Il voulait tout voir cependant; une sorte de curiosité scientifique analogue à celle qui l'entraînait l'année précédente au milieu de la canonnade de Valmy l'amenait sur tous les points d'où l'on pouvait observer nettement les résultats du feu. C'était comme un besoin irrésistible de se rendre compte de chaque phénomène nouveau qui le poussait en avant, quelquefois même jusqu'aux postes les plus dangereux. Le voisinage et la menace incessante des batteries françaises ne l'empêchaient pas de visiter les lieux qui avaient servi de théâtre aux luttes les plus acharnées, où pénétraient encore les projectiles de l'ennemi. Il lui arrivait de se glisser à travers les décombres, sous les murs éventrés par les boulets, dans des redoutes ou dans des maisons abandonnées, pour regarder de plus près le champ de bataille et emporter de ce qu'il aurait vu un souvenir plus exact.

Les artilleurs allemands le voyaient avec surprise s'aventurer derrière des gabions jusqu'à deux cents pas des redoutes françaises, sur les glacis de Mayence. Il y allait pour s'instruire, pour augmenter la somme de ses connaissances positives; mais il y allait aussi pour ne pas demeurer inactif au milieu de l'activité générale, pour donner le change à ses pensées douloureuses, et tromper par le mouvement du corps les angoisses de l'âme. Au fond, les scènes lugubres de la guerre le remplissaient d'une tristesse à laquelle il essayait d'échapper par l'exercice physique et l'apparence de l'action, elles le pénétraient d'inquiétudes qu'il ne parvenait à maîtriser qu'à la condition de s'étourdir. L'ivresse même que donne le péril lui paraissait préférable à un repos où les pressentimens les plus sombres seraient venus troubler sa sécurité. Il a lui-même exprimé l'état pénible de son esprit dans un passage de sa narration où il s'excuse de laisser une lacune de plusieurs jours. « On ne doit pas s'étonner, dit-il, de trouver ici un vide. Chaque journée apportait son malheur; on était à chaque instant inquiet de son prince, de ses amis, on oubliait le soin de sa propre conservation. Fasciné par le danger comme par le regard d'un serpent à sonnettes, on se précipitait spontanément dans les champs de mort, on parcourait les tranchées, on voyait les obus passer avec fracas au-dessus de sa tête et éclater à ses pieds, on souhaitait pour certains amis le prompt affranchissement d'atroces souffrances, on n'aurait pas voulu rappeler les morts à la vie... On s'exposait à tous les genres de péril pour étourdir son anxiété. » Aussi personne n'accueillit-il avec plus de joie la nouvelle que tant de souffrances allaient finir, et que les généraux français entamaient des négociations. Le 20 juillet, une première démarche fut tentée par les assiégés; le 22, après un bombardement des plus violens, ils renouvelèrent leurs ouvertures. Goethe vit arriver au quartier principal du roi de Prusse le général Doyré, qu'il nous représente comme un homme d'un certain âge, bien fait, svelte, très simple dans sa tenue et dans ses manières. Le soir même, on convint d'un armistice pour discuter les termes de la capitulation. Le poète, montant à cheval, se rendit aussitôt à la porte de Mayence, où il trouva une foule anxieuse qui attendait le résultat. Les espérances qu'il apportait furent reçues par des acclamations. Déjà un grand nombre de personnes assiégeaient l'entrée de la ville pour rentrer dans leurs maisons abandonnées et apporter des vivres aux habitans. Le 23, les alliés prirent possession des ouvrages extérieurs de la place et des fortifications de Cassel; le 24 commença le départ des troupes françaises, qui obtenaient de sortir avec armes et bagages, avec tous les honneurs de la guerre, sous la seule condition de ne pas servir pendant un an contre les alliés.

II.

Cette capitulation, acceptée par les représentans du peuple et par les généraux français après trois mois et demi de siége, après vingt-six jours de bombardement, n'avait rien que d'honorable pour ceux qui la signaient. Plus de 2,000 hommes étaient tombés dans les différentes sorties de la garnison; avec les 17,000 ou 18,000 combattans que l'on pouvait encore mettre en ligne, il ne restait aucun espoir de se frayer un passage à travers 60,000 assiégeans fortement retranchés et armés de 207 bouches à feu, tandis que l'artillerie de campagne manquait aux assiégés. Où aller d'ailleurs à cette distance de la frontière et loin de tout secours? Derrière l'armée qui investissait la place, deux autres armées occupaient le pays, fermant la route de la France. Si on franchissait le premier obstacle, franchirait-on le second et le troisième? Ne serait-on pas écrasé par des forces si supérieures avant d'avoir pu sortir des lignes ennemies? Si on avait su où se trouvaient les deux armées françaises de la Moselle et du Rhin, l'une commandée par Houchard, l'autre par Beauharnais, on aurait peut-être tenté un effort désespéré pour leur donner la main; mais aucune nouvelle du dehors ne pénétrait dans Mayence. Les messagers qu'on avait envoyés ne reparaissaient plus. Un voyageur qui partait pour la Suisse, un prêtre qui prenait la route des Pays-Bas, un espion qu'on avait chargé de faire connaître au gouvernement français la situation des assiégés, n'avaient donné depuis leur départ aucun signe de vie. On jetait en vain des filets sur le Rhin, avec le vague espoir qu'on y trouverait peut-être quelque message enfermé dans une bouteille, et confié au cours du fleuve. La garnison en était toujours réduite aux renseignemens que lui transmettaient les Prussiens. Par cette voie, il ne lui arrivait guère, nous l'avons vu, que de fausses nouvelles. Peu de jours encore avant la capitulation, les assiégeans essayaient de lui faire croire que 30,000 Français venaient d'être dispersés en marchant au secours des assiégés. Dans cette ignorance absolue de ce qui se passait au dehors, Merlin de Thionville pensa qu'il fallait conserver à son pays d'excellentes troupes dont la France aurait peut-être besoin ailleurs. Ces 17,000 hommes enlevés à la défense de la frontière, mais gardant leurs armes et libres de servir ailleurs, allaient en effet rendre disponibles des forces retenues à l'intérieur par l'insurrection de la Vendée, où l'on envoya les *Mayençais*. La France n'y perdait rien. Les inconvéniens de la capitulation se réduisaient pour elle à un simple déplacement de troupes. Les défenseurs de Mayence ne doutaient point qu'on ne reprît avec avantage l'offensive sur le Rhin quand on le voudrait,

et qu'on ne rentrât facilement dans la ville qu'ils abandonnaient. En la quittant, Merlin de Thionville exprimait l'intention et l'espoir d'y revenir un jour prochain. Seulement la première condition pour obtenir une capitulation favorable, c'est de ne pas attendre la dernière heure, de ne pas avoir épuisé toutes ses ressources. Si on capitule à la veille de mourir de faim et que l'ennemi le soupçonne, on n'obtient de lui aucun avantage. Il sait que la famine travaille pour lui; il se montre d'autant plus dur qu'il croit moins à la possibilité de prolonger la résistance. Les généraux français avaient été très préoccupés, dès le commencement du siége, de la question des vivres, dont l'insuffisance leur inspirait de grandes inquiétudes. Custine, en quittant la ville, ne leur laissait que des approvisionnemens incomplets, quoiqu'il eût annoncé le contraire à la convention, et le rapide investissement de la place ne permit point de se ravitailler. Du 14 avril au 23 juillet, la ville fut réduite à ses propres ressources, et ne put recevoir du dehors aucun approvisionnement. Dès le 24 juin, les vivres devinrent si rares qu'il parut impossible, si le siége se prolongeait, de nourrir à la fois la garnison et la population tout entière. Il fallut faire sortir ce qu'on appelle dans une ville assiégée les bouches inutiles, les vieillards, les malades, les femmes, les enfans, tous ceux du moins qui ne pouvaient se suffire à eux-mêmes.

Ce fut l'épisode le plus douloureux du siége. Ces infortunés, conduits à Cassel par les Français, ne purent pénétrer dans les lignes allemandes, d'où on les repoussa impitoyablement, et passèrent toute une nuit sur le terrain qui séparait les combattans, exposés à un double feu. Le lendemain, des soldats français emportaient de petits enfans blessés dans le pan de leurs habits. « La détresse de ces pauvres gens, dit Goethe, écrasés entre les ennemis du dedans et ceux du dehors, a dépassé tout ce qu'on pouvait imaginer. » Après la capitulation, les habitans de Cassel lui parlaient encore avec effroi de toutes les souffrances auxquelles ils avaient assisté sans pouvoir les soulager. Ces tristes scènes nous apprennent avec quelle dureté les Allemands faisaient déjà la guerre. Dans un camp qui regorgeait de vivres, il eût été facile de recevoir et de nourrir les malheureux chassés de la place par la famine, de leur procurer tout au moins les moyens de gagner la campagne et de se mettre à l'abri; mais, par un de ces calculs dont nous avons vu trop d'exemples en 1870, on aimait mieux les laisser à la charge des assiégés afin de forcer ceux-ci à capituler plus tôt.

Les ressources de la garnison s'épuisaient en effet rapidement. La viande de bœuf manqua la première. Les soldats ne mangeaient plus que de la viande de cheval, et quelquefois même, pour augmenter leur maigre pitance, ils allaient chercher dans le Rhin les

chevaux morts que le fleuve entraînait. D'autres animaux, que le siége de Paris a fait entrer dans la consommation, eurent aussi leur tour. Un chat se vendait 6 francs. Aubert-Dubayet fit servir un jour à son état-major un rôti de rats. Le vin et le blé durèrent plus longtemps. Goethe dit même que les assiégeans trouvèrent sous les voûtes de la cathédrale un grand nombre de sacs de farine qu'on y avait entassés à l'abri des bombes. Suivant lui, et il semble exprimer l'opinion de l'état-major prussien, la place aurait pu tenir quelques jours de plus; mais c'étaient les jours nécessaires que doit se réserver un général prudent pour obtenir la capitulation la plus avantageuse, pour offrir quelque chose à l'ennemi en échange de ce qu'il demande, pour ne pas exposer ses soldats au danger de se rendre à la dernière heure sans conditions. Les assiégés qui n'ont plus rien à manger le jour où ils capitulent ne fixent pas eux-mêmes les termes de la capitulation; ils la subissent telle qu'on la leur impose, puisqu'il ne leur reste aucun moyen d'y échapper. Ils se condamnent en même temps à la cruelle alternative de mourir de faim ou de se faire nourrir par l'ennemi, après s'être rendus. Merlin de Thionville fit donc sagement de ne pas attendre que les dernières ressources fussent épuisées. Peut-être même répandit-il avec intention le bruit qu'il lui restait encore des vivres, pour que cette nouvelle parvînt aux assiégeans par les émissaires qu'ils entretenaient dans la ville et les rendît plus accommodans. On estime qu'à la grande rigueur il eût pu prolonger encore le siége de quinze jours en imposant à ses soldats et aux habitans de cruelles privations. Il n'y eût absolument rien gagné, et il y eût perdu toutes chances de capitulation honorable.

Il devait d'ailleurs songer aux souffrances des habitans. Le bombardement avait causé à ceux-ci beaucoup de mal. La garnison ne pouvait voir sans tristesse que pour la forcer à se rendre les Allemands fissent tant de victimes parmi leurs compatriotes et accumulassent les ruines dans une place allemande. Après avoir essuyé pendant vingt-six jours le feu de vingt batteries, Mayence offrait le plus lamentable spectacle. « Nous l'avons trouvée, dit Goethe, dans le plus triste état. L'œuvre des siècles, où dans la situation la plus heureuse du monde les richesses des provinces affluaient, où la religion avait cherché à conserver et à multiplier les biens de ses serviteurs, n'était plus qu'un amas de décombres. Un trouble profond s'emparait des esprits à cette vue, on était beaucoup plus affligé que si l'on eût rencontré une ville réduite en cendres par le hasard. » On ne voyait de tous côtés que des murs qui menaçaient ruine, des tours ébranlées, des édifices à moitié détruits. De splendides résidences avaient presque complétement disparu. On cherchait inutilement sur les bords du Rhin le palais de la Fa-

vorite, les terrasses, l'orangerie, les jets d'eau, les cabinets de verdure, les vertes allées qui autrefois décoraient ces beaux lieux. Les pierres de la Chartreuse avaient servi à construire une redoute, et tout auprès un couvent de religieuses tombait en ruines. Parmi les œuvres d'art et les curiosités de la ville, le monument de Drusus, quoique situé dans la citadelle, avait presque seul échappé à l'atteinte des boulets. La campagne elle-même portait la trace des dévastations de la guerre. Tout autour de Cassel, les arbres fruitiers de la riche vallée du Rhin avaient été sciés à la racine, fichés en terre et enchevêtrés les uns dans les autres pour opposer un obstacle aux attaques de la cavalerie. Ces nécessités d'un siége que les Parisiens ne connaissaient autrefois que par l'imagination, nous les connaissons maintenant par expérience. Nous aussi, comme la plus modeste des forteresses, nous avons fait le sacrifice de ces parcs et de ces promenades où l'hiver dernier se donnaient encore rendez-vous toutes les élégances de l'Europe. Bien des choses qui ne nous apparaissaient que dans le lointain vague de l'histoire nous apparaîtront maintenant avec le caractère positif de la réalité. Nous saurons par exemple quelle somme de souffrances et de privations une ville assiégée peut supporter sans que les courages y soient abattus, sans que les volontés y fléchissent.

La majeure partie des habitans de Mayence, favorable aux Français et surtout gagnée par les idées de la révolution, avait accepté courageusement les épreuves du siége. Si l'on ne souffrait pas pour la patrie, on croyait souffrir pour une cause aussi sainte, pour la liberté des peuples, pour les droits nouveaux de l'humanité. En échange du dévoûment que la ville avait témoigné à la France et des sacrifices que lui avait imposés l'occupation française, il était naturel que Merlin n'oubliât pas, avant de partir, ceux qui avaient servi notre politique. Il avait à les protéger contre de redoutables vengeances. Beaucoup d'habitans qui, par haine de la révolution, par crainte du parti populaire, avaient quitté la place au moment où nous y entrions, y rentraient maintenant en vainqueurs avec l'armée prussienne. La différence d'opinions qui divisait la France en partisans de l'ancien et du nouveau régime se reproduisait ici sur un plus petit théâtre. Les clubistes, — c'est ainsi que Goethe les appelle, — avaient triomphé tant que les Français étaient les maîtres; leurs adversaires triomphaient à leur tour, et rapportaient de leur exil momentané un vif désir de représailles, des sentimens de vengeance analogues à ceux qui animaient contre les jacobins les émigrés de l'armée de Condé. Dès le jour même où la capitulation fut signée, on les voyait accourir des villages voisins, assiéger les portes de la ville, annoncer tout haut leurs projets. Ils eussent voulu qu'on ne laissât sortir de Mayence que les soldats français,

que tous les clubistes fussent arrêtés et livrés entre leurs mains. Les alliés n'épousèrent aucune de ces querelles intérieures; on dut à l'intervention de Merlin de Thionville l'extrême modération dont ils firent preuve en cette circonstance, les proclamations conciliantes qu'ils affichèrent sur les murs de la place pour recommander aux habitans la concorde, et la liberté qu'ils laissèrent à chaque citoyen de quitter la ville à son gré.

Pendant les deux jours que dura le défilé des troupes françaises au milieu d'une foule irritée et menaçante, leur mâle contenance tint en respect les émigrés et protégea toutes les personnes qu'elles emmenaient avec elles, y compris les clubistes les plus connus. Le témoignage si impartial de Goethe ne laisse aucun doute sur la belle tenue de nos soldats et sur l'impression que produisit leur attitude... « Nous vîmes, dit-il, s'avancer de l'infanterie; c'étaient des troupes de ligne, des hommes alertes et bien faits. Des jeunes filles de Mayence les accompagnaient, les unes dans les rangs, les autres hors des rangs. Les unes et les autres étaient saluées par leurs connaissances, qui leur adressaient des signes de tête et des railleries. — Hé, Lisette, veux-tu aussi courir le monde? — Tes souliers sont encore neufs; ils s'useront bientôt. — As-tu donc aussi appris le français depuis qu'on ne t'a vue? Bon voyage! — Et voilà comme elles passaient par les verges. Elles semblaient toutes joyeuses et confiantes; quelques-unes disaient adieu à leurs voisines; la plupart se taisaient et regardaient leurs amans. Cependant la foule était très émue; on proférait des insultes accompagnées de menaces. Les femmes reprochaient aux hommes de laisser partir ces créatures qui emportaient sans doute dans leurs nippes le bien de quelque honnête bourgeois de Mayence. La démarche sévère des soldats, les officiers qui bordaient les rangs pour maintenir l'ordre, empêchaient seuls une explosion. L'agitation était effrayante. »

Mais le moment le plus imposant fut celui où notre cavalerie, précédant le départ des commissaires français, défila musique en tête, en aussi bon ordre et aussi fièrement que sur un champ de manœuvres. « Nous vîmes, dit Goethe, arriver le cortége dans toute sa solennité. Des cavaliers prussiens ouvraient la marche; la garnison française venait ensuite. Elle s'annonçait de la manière la plus étrange; une colonne de Marseillais, petits, noirs, aux vêtemens bariolés et en guenilles, s'avançait à petits pas, comme si le roi Edwin avait ouvert sa montagne et lâché sa joyeuse armée de nains. Suivaient des troupes régulières, sérieuses et sombres, mais non abattues ni humiliées. Ce qui fit le plus de sensation, ce fut l'arrivée des chasseurs à cheval. Ils s'étaient avancés jusqu'à nous en silence; tout à coup leur musique fit entendre la *Marseillaise*. Ce *Te deum* révolutionnaire a quelque chose de triste et de mena-

çant, même lorsqu'il est vivement exécuté; cette fois les musiciens le jouaient très lentement, en réglant la mesure sur la lenteur de la marche. C'était saisissant et terrible; c'était aussi un spectacle imposant que celui de ces cavaliers de haute taille, maigres et d'un certain âge, dont l'aspect s'accordait avec ces accens. Isolément, ils tenaient du don Quichotte; en masse, ils étaient très respectables. »

Voilà les adieux que nos soldats de 1793 faisaient à l'Allemagne en attendant qu'elle les vît revenir en vainqueurs. Les mêmes hommes qui avaient lâché pied le 11 avril, au commencement du siége, mais qu'avaient transformés trois mois et demi de combats sous des chefs intrépides, étonnaient maintenant leurs adversaires par la fermeté de leur contenance. Il y a loin de cette fière attitude au triste défilé des troupes françaises après les capitulations de Sedan et de Metz, au spectacle de la garde impériale tout entière, déposant ses armes, en ordre de bataille, aux pieds de nos ennemis, pour suivre ensuite le chemin de l'étranger sous la conduite des caporaux prussiens, au sort lamentable de tant de braves gens qu'on a vus, du 2 au 4 septembre, grelottans de froid et de misère, mourant de faim, parqués comme des troupeaux dans des plaines sans abri ou poussés sur les routes à coups de crosse de fusil par des conscrits imberbes, pendant que celui qui avait causé tous leurs maux s'épargnait le souci de les partager avec eux. Ni Merlin de Thionville ni Kléber n'auraient consenti à faire passer leurs soldats sous les fourches caudines dont les généraux du second empire ont subi l'humiliation. Si on leur avait proposé de capituler à un tel prix, leur seule réponse eût été de saisir leurs armes et de se frayer un passage sous la mitraille, à travers mille morts, comme le fit Kléber en Égypte, quand il rompit la convention d'El-Arich, au risque d'être écrasé par 80,000 hommes, plutôt que de désarmer ses héroïques bataillons. Ceux qui nous commandent aujourd'hui n'auront point d'autres sentimens que les généraux de la première république. Les hontes de l'année 1870 ne se reverront plus dans notre histoire. Nos armées, instruites par l'expérience, ne se réduiront plus au rôle de garnisons; elles ne s'exposeront plus, en s'enfermant derrière des remparts, à capituler encore une fois. Elles savent ce que le pays leur demande, ce qu'il leur faut de courage pour réparer nos désastres et relever notre honneur militaire; elles n'attendront pas que l'ennemi les accule à la nécessité de mourir de faim ou de se rendre. Quels que soient les périls de l'entreprise, elles franchiront les lignes qui nous enveloppent; inutiles au dedans, elles iront au dehors continuer avec nos infatigables défenseurs de la province les combats d'où doit sortir la délivrance.

A. MÉZIÈRES.

L'HIPPOPHAGIE

ET L'AGRICULTURE

Il n'y a pas pour la production des denrées agricoles de principes généraux, de règles absolues. Pour être rationnelle, avantageuse, la pratique des opérations rurales doit être subordonnée à des conditions de localité, de climat, de sol et de temps. Telle culture qui est lucrative à une époque ne l'est plus à une autre, et comme le plus souvent la production entraîne la consommation, il en résulte qu'une denrée, après avoir été tenue pendant longtemps en dehors de la consommation, peut y être introduite quand certaines circonstances économiques et commerciales viennent à changer.

Il se produit par suite de l'état de siége un fait qui aura de l'influence sur le progrès de l'agriculture; nous voulons parler de la consommation de la viande de cheval, d'âne et de mulet. Jusqu'à ce jour, on ne s'est occupé de cette question que pour savoir si la viande de cheval est salubre, si elle a bon goût, si on peut la faire entrer dans la consommation sans inconvéniens. Dernièrement cependant nous avons demandé devant la Société centrale d'agriculture si l'hippophagie n'amènerait pas d'heureux changemens dans l'exploitation de nos fermes, et surtout n'activerait pas la production chevaline. Ceci nous paraît mériter d'être étudié; mais d'abord est-il permis d'espérer que nous resterons hippophages après la guerre?

I.

La consommation de la viande de cheval date des temps les plus reculés, et il faut ajouter qu'elle est universelle. Les pays où cette viande n'est employée qu'à des usages industriels ou à faire

des engrais sont, il est vrai, les plus avancés par leur civilisation, mais les moins étendus. Dès la plus haute antiquité, les peuples de l'Asie consommaient la viande du cheval et de l'âne. « De tous les jours de l'année, nous apprend Athénée, les Perses honorent particulièrement celui de leur naissance ; c'est pourquoi il est d'usage chez eux de servir ce jour-là plus de mets que les autres jours. On sert même alors sur la table des riches un bœuf, un âne, un cheval, un chameau, et tout entiers, rôtis à la cheminée. Quant aux pauvres, ils n'ont à manger que du petit bétail, des moutons, des chèvres et peu de mets (1). »

Après avoir décrit les conditions de fertilité de la Chine et avoir indiqué les animaux qui contribuent à la nourriture des Chinois, le porc notamment, dont ils font une grande consommation, le père Duhalde nous apprend que la chair des jumens sauvages est très estimée (2). Xénophon dit qu'il y avait dans les déserts de la Mésopotamie des ânes qu'on ne pouvait suivre à la course, et qui avaient une chair semblable à celle du cerf, mais plus délicate. D'après des voyageurs modernes, la chasse aux ânes sauvages est encore fort pratiquée en Orient. Le roi de Perse prend plaisir à poursuivre ceux qui vivent dans les déserts des environs de Téhéran, où poussent des plantes salées, et il se livre avec ardeur à cette chasse. Les grands, dans cette partie de l'Asie, s'adressent des quartiers de ce gibier comme on s'adresse en Europe des quartiers de chevreuil.

On trouve en Afrique plusieurs espèces du genre cheval : le zèbre, le daw, le couagga, dont les habitans se nourrissent. Le père Marmol donne à ce sujet des détails qui ont été confirmés par les auteurs les plus récens. « Les chevaux sauvages, dit-il, sont fort rares, et vivent dans les déserts d'Arabie et de Libye. Les Arabes les prennent pour des bêtes farouches et les mangent, et l'on assure que c'est une viande fort délicate quand ils sont jeunes...; on leur dresse des piéges aux lieux où ils viennent boire, et on les prend ainsi. L'âne sauvage est gris; il y en a quantité dans les déserts de Numidie et de Libye et aux pays circonvoisins. Ils vont si vite qu'il n'y a que les barbares qui les puissent atteindre à la course. Dès qu'ils voient un homme, ils s'arrêtent après avoir jeté un cri, font une ruade, et, lorsqu'il est proche, ils commencent à courir : ils vont par troupes en pâture et à l'abreuvoir. La chair en est fort bonne, mais il faut la laisser refroidir deux jours lorsqu'elle est cuite, parce que autrement elle sent trop la venaison (3). » D'après ce

(1) Athénée, *Banquet des savans*, t. II, liv. IV.
(2) *Histoire générale des voyages*, liv. II.
(3) *L'Afrique de Marmol*; trad. de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, 1665.

que nous ont appris les auteurs romains, l'Afrique se vantait de ses jeunes onagres, qu'elle nommait *lalisions;* elle les considérait comme bien supérieurs par le goût aux ânons domestiques.

De toutes les parties du monde, c'est peut-être l'Amérique qui fait la plus grande consommation de viande de cheval. Les chevaux, qui se sont multipliés d'une manière si extraordinaire dans les pampas, servent à la nourriture des indigènes. On cite les Indiens au teint clair du Brésil, ceux du Chili, les Patagons, les Puèches, comme ayant pour cette viande une grande prédilection; ils la préfèrent à toute autre nourriture. Les détails intéressans que nous a donnés sur ce sujet Azara dans son *Histoire du Paraguay* sont confirmés par les narrations des voyageurs contemporains. On trouve encore des chevaux vivant en liberté dans quelques îles de l'Amérique. Aux îles Malouines, ils sont chassés pour leur chair, non-seulement par les naturels, dont elle est un des alimens habituels et préférés, mais souvent par les navigateurs, heureux de s'en nourrir dans leurs relâches. Elle a été surtout d'une grande ressource en 1820 pour les officiers et l'équipage de l'*Uranie*, obligés, par le naufrage de ce bâtiment, de séjourner plusieurs mois aux Malouines durant l'expédition autour du monde commandée par M. de Freycinet. D'après une note remise à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, par M. Guinard, les chevaux sauvages des Malouines sont très bons, mais les poulains sont meilleurs que les adultes. « Beaucoup d'entre nous, dit ce voyageur, les préféraient aux oies du pays (1). »

Dans l'Australie, on ne se borne pas à consommer la viande de cheval, on prépare les animaux en vue de cette destination. Les Australiens, écrit Marsden, estiment la chair de leurs chevaux comme le mets le plus délicieux; ils les nourrissent avec soin, leur donnent des grains et les tiennent toujours proprement.

Du temps des Romains, l'usage de la viande des solipèdes s'était introduit de l'Afrique en Europe. Pline nous apprend que Mécène établit l'usage de manger les ânons, qui, à son époque, étaient préférés aux onagres. Après sa mort, ce mets perdit faveur, et il céda la place aux onagres de lait. Avant Mécène, on ne mangeait que les ânes adultes; il établit l'usage de manger les ânons domestiques, et on renchérit sur lui en abandonnant l'ânon pour l'onagre de lait. On sait que de nos jours la chair de l'âne entre dans la confection des saucissons les plus renommés que l'on fabrique en Italie.

Nous pouvons invoquer des faits plus concluans en faveur de la consommation de la viande de cheval dans la partie du monde que

(1) *Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la viande de cheval,* par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, p. 97.

nous habitons. Il a même été assez difficile d'en faire perdre l'habitude dans les régions septentrionales. Pelloutier donne sur ces questions des détails fort intéressans. Les Celtes avaient des troupeaux de toute sorte de bétail; mais les Sarmates ne nourrissaient que des chevaux, ils en tiraient la plus grande partie de leur subsistance. La chair de cheval, le lait et le fromage de cavale, étaient leurs alimens les plus ordinaires. L'usage de faire rôtir ou bouillir la chair leur était inconnu. Les uns la mangeaient crue, les autres se contentaient de la mortifier en la laissant pendant quelques heures sous leurs cuisses, sur le dos des chevaux qu'ils montaient. Étaient-ils pressés par la faim, ils avaient toujours une ressource prête pour l'apaiser; ils ouvraient la veine du cheval sur lequel ils étaient montés, et buvaient le sang qu'ils en avaient tiré. Le lait et le sang de cavale, mêlés ensemble, étaient même pour ce peuple le plus délicieux de tous les mets. « Cette remarque fournit un caractère auquel on peut reconnaître et distinguer assez sûrement les deux nations qui occupaient autrefois toute l'Europe, les Celtes et les Sarmates. Les peuples qui mangeaient la chair de cheval, qui se nourrissaient de lait et de sang de cavale, étaient sarmates; mais plusieurs des peuples celtes, qui étaient autrefois voisins des Sarmates, avaient adopté en tout ou en partie la manière de vivre de ces derniers. Saint Jérôme remarque par exemple que non-seulement les Sarmates, mais aussi les Quades et les Vandales, qui étaient des peuples germains, faisaient beaucoup de cas de la chair de cheval (1). » Nous n'avons donc rien inventé quand, dans notre détresse, nous avons cherché à faire entrer dans notre consommation toutes les parties du cheval.

L'hippophagie est très inégalement répandue parmi les différens peuples de la terre; on la trouve surtout en faveur dans les contrées froides des deux hémisphères. Cela s'explique aisément. Le cheval est cosmopolite et supporte de basses températures; il est d'un entretien facile quand il ne travaille pas ou quand il travaille peu. Avec ces qualités, il est par excellence l'animal des contrées froides des deux continens, et il faut ajouter que les peuples de ces contrées sont plus carnivores que ceux des contrées tempérées, surtout que ceux des régions équatoriales. Les Patagons, et même les Européens qui vivent longtemps parmi eux, mangent des quantités de viande de cheval dont nous ne pouvons pas, nous habitans des régions tempérées, nous faire une idée.

Dans nos contrées, on a toujours consommé, mais de notre temps

(1) *Histoire des Celtes et particulièrement des Gaulois et des Germains depuis le temps fabuleux.*

d'une façon clandestine, beaucoup de viande de cheval. Déjà au siècle dernier, Géraud, qui s'était beaucoup occupé des questions d'hygiène publique, constatait qu'il entrait furtivement dans Paris une quantité considérable de chair de cheval et d'âne, qui était vendue comme viande de bœuf, de veau, etc. Au commencement de ce siècle, des commissaires de police ont saisi jusqu'à 400 kilogrammes de cette viande dans les restaurans des quartiers pauvres de la capitale (1). Les hommes qui ont le plus étudié cette question, qui ont eu occasion de faire des observations nombreuses, ont tous constaté que l'usage de la viande de cheval n'a jamais produit de maladies, ni même aucune indisposition. Il pouvait être utile de noter ce fait à une époque où l'on poursuivait ceux qui débitaient la viande de cheval.

Pendant plus d'un quart de siècle, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, secondé par la Société protectrice des animaux et par la Société d'acclimatation, dont il a été le président jusqu'à sa mort, a fait les plus généreux efforts pour populariser la viande de cheval. Des sociétés fondées dans tous les états ont coopéré au même but. Elles se proposaient les unes et les autres de diminuer les souffrances qu'on fait endurer aux chevaux quand ils ne peuvent plus rendre de services : nourriture insuffisante, excès de travail, brutalité des conducteurs, mauvais traitemens, enfin mort souvent cruelle dans les clos d'équarrissage. Elles voulaient aussi améliorer les conditions hygiéniques des classes ouvrières et des habitans des campagnes par l'introduction dans leur alimentation de l'immense quantité de viande que pourraient fournir les diverses espèces du genre cheval. Leurs efforts ont été loin de produire les résultats qu'elles en attendaient. Elles étaient parvenues cependant à obtenir l'ouverture de boucheries de cheval dans quelques villes de la Suisse, de l'Allemagne, du Hanovre, etc., à faire augmenter le chiffre de celles qui existaient dans le Danemark depuis un demi-siècle. Paris en comptait un assez grand nombre dans les quartiers habités principalement par la classe ouvrière. La première fut ouverte au boulevard d'Italie le 6 juillet 1866. Un encouragement de 500 francs fut offert par notre confrère, M. Decroix, au fondateur de cet établissement. Des banquets hippophagiques, des repas de viande de cheval, eurent lieu dans des établissemens publics et chez des particuliers. Un de ces banquets, tenu au Grand-Hôtel le 6 février 1865, eut un assez grand et utile retentissement. Le comité d'organisation avait fait abattre, pour ce repas, un cheval de onze ans, un de dix-

(1) *Recherches et considérations sur l'emploi des chevaux morts*, par Parent-Duchâtelet, p. 19.

huit ans, et un troisième de vingt-trois ans. Ces animaux étaient usés et si maigres, nous apprend M. Bourguin, que le maître d'hôtel n'avait pu en recueillir assez de graisse pour la préparation d'un plat de légumes destiné aux convives. Les plats avaient été accommodés de la manière la plus simple, afin de ne masquer ni la saveur ni l'odeur de la viande. Les organisateurs de ce banquet un peu aristocratique, ne voulant pas qu'on pût leur reprocher de conseiller la viande de cheval pour les classes pauvres, prêchèrent d'exemple; mais quelque temps après, le 30 septembre 1866, un second banquet hippophagique, celui-ci populaire, eut lieu chez un restaurateur de la chaussée Ménilmontant.

II.

Malgré tous ces efforts, on était arrivé jusqu'au mois de septembre 1870, c'est-à-dire jusqu'à la veille du siége de Paris, sans pouvoir dire que la viande de cheval fût acceptée par la population comme denrée alimentaire. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire termine une de ses lettres sur les subsistances avec un accent de tristesse que comprennent ceux qui savent tout ce que fit ce savant, homme de bien, pour améliorer la nourriture des classes laborieuses. « On avait vu, écrivait-il, dans l'emploi alimentaire de la viande de cheval un fait exceptionnel et anormal propre à un petit nombre de peuples. N'ai-je pas le droit de dire qu'il faut aujourd'hui renverser les termes de cette proposition? L'exception, c'est tout au contraire ce qui a lieu parmi nous; c'est le délaissement, l'abandon à des usages secondaires d'une chair que tous ceux qui en ont essayé déclarent saine et de bon goût. L'anomalie, c'est la condition, à ce point de vue, des nations les plus civilisées de l'Europe centrale et occidentale. Impuissantes avec toute leur science et toute leur industrie à produire la viande nécessaire à leur alimentation, elles sacrifient celle qu'elles ont toute produite et en abondance sous la main à une vieille croyance, à un déplorable préjugé qu'on ne trouve que chez elles (1). »

Vieille croyance ou déplorable préjugé! Recherchons quelle part peut être attribuée à ces deux causes dans la perte que fait éprouver à la société l'emploi des chevaux morts à des usages secondaires, nous verrons ensuite s'il n'en existe pas d'autres. Les interdictions lancées par les papes Grégoire III et Zacharie Ier ont eu de l'influence sur les habitudes des peuples nouvellement convertis au christianisme.

(1) *Lettres sur les substances alimentaires*, p. 110.

Les Celtes et les peuples septentrionaux, dit Keysler dans ses *Antiquités septentrionales et celtiques*, composaient avec la chair des chevaux sacrifiés aux dieux le mets principal du repas solennel qui suivait le sacrifice. L'anathème lancé contre des actes que le christianisme réprouvait s'est étendu à tout ce qui s'y rapporte. Le pape Grégoire III, écrivant à l'apôtre saint Boniface, lui disait : « Quelques habitans mangent du cheval sauvage, et la plupart du cheval domestique. Faites perdre cette abominable coutume par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, quoi qu'il en puisse advenir. Imposez à ces mangeurs de cheval une juste pénitence. Ils sont immondes, et leur action est exécrable. » Keysler s'étonne que nous ne comptions pas la chair du cheval, de cet animal si beau et si net, parmi nos viandes les plus recherchées. D'après l'avis des personnes qui en avaient mangé, il soutenait qu'elle n'est ni fade ni coriace, et il laisse comprendre qu'il en aurait fait assez volontiers sa nourriture. Les peuples septentrionaux trouvaient qu'en effet c'était un bon aliment, et, malgré la défense si formelle du pape Grégoire, ils continuèrent d'en manger, ce qui provoqua de la part de Zacharie Ier une lettre par laquelle il défendait de manger du cheval, du lièvre et du castor. Nos ancêtres, ajoute l'archéologue bavarois, ont continué à se priver, à leur grand préjudice (*magno rei familiaris detrimento*), de la chair de cheval; mais la défense relative à la chair du lièvre, intéressant moins la religion, est tombée en désuétude.

On avait donc cru que, pour faire renoncer les populations aux pratiques religieuses antérieures au christianisme, on devait leur interdire l'usage des festins qui constituaient en partie ces pratiques. Sans insister sur ce sujet, on peut dire que, si la prohibition religieuse a eu de l'influence dans le VIIIe et le IXe siècle, elle n'en a plus exercé postérieurement, et que depuis longtemps elle est complétement oubliée. D'un autre côté, il est rare qu'un préjugé persiste longtemps quand il est contraire à l'intérêt de la population. Aussi voyons-nous depuis trois mois ce que valait le préjugé qui a toujours été donné comme s'opposant à la consommation de la viande de cheval. Ce n'est pas évidemment là ce qui pendant des siècles a fait oublier aux populations les plus éclairées du monde que les chevaux, les ânes et les mulets pouvaient leur offrir une grande ressource contre la misère, contre les disettes qu'elles ont eu si souvent à supporter! C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la cause réelle de l'abandon de l'hippophagie chez les peuples de l'Occident européen. L'obstacle principal provenait des conditions économiques de la production des animaux, du prix élevé auquel revient la viande de cheval, de l'intérêt que nous avons eu jusqu'ici à l'utiliser en

travail, en force motrice. Le cheval est d'un élevage dispendieux. Pour acquérir toutes ses qualités, la conformation qu'on recherche en lui, il a besoin de recevoir des alimens d'un prix élevé que les fermiers peuvent vendre sur tous les marchés. A cet égard, il diffère beaucoup des animaux domestiques qui jusqu'à ce jour ont servi d'une manière exclusive à notre subsistance. Les ruminans, les porcs surtout, consomment des matières qu'il serait difficile de vendre en nature. Ils les transforment en viande au grand avantage des éleveurs. Avec les conditions économiques qui ont existé pendant des siècles, en tenant compte des prix des denrées qui servent à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques, on ne pouvait livrer à la boucherie que les vieux chevaux complétement usés et ceux auxquels il arrive un accident qui ne permet plus de les faire travailler, mais ne rend pas leur viande malsaine. Dans ces circonstances, on n'a pas reconnu la nécessité de changer d'anciennes habitudes, d'établir des échaudoirs pour abattre les animaux, et de laisser ouvrir des établissemens particuliers pour la vente de la viande de cheval. A ces raisons, il faut ajouter que les chevaux, les ânes et les mulets sont exposés à de graves maladies qui peuvent se communiquer à l'homme. Ce n'est sans doute pas une raison d'exclure la viande de cheval de nos tables; mais c'est une raison pour ne pas en laisser le commerce complétement libre. Ces divers motifs expliquent le refus que l'administration a fait pendant plusieurs années aux demandes qui lui étaient adressées afin d'obtenir l'autorisation d'abattre des chevaux, et d'en vendre la viande pour la consommation. Ces refus étaient généralement approuvés. Il faut noter que, dans les villes surtout, les débris des chevaux morts étaient utilisés par l'industrie, que toutes les parties qui servent à notre nourriture pouvaient être employées à l'entretien et à l'engraissement d'autres animaux, du porc notamment; ce précieux omnivore, grand consommateur de viande de cheval, en tire un excellent parti. Il consomme non-seulement la chair musculaire, mais encore le sang, les boyaux, les intestins, etc.

De nos jours, les conditions économiques, les conditions générales du marché des animaux domestiques changent. Depuis un demi-siècle, la consommation de la viande stimule à un haut degré la production. On abat régulièrement toutes les semaines des vaches, des moutons et des veaux, souvent des bœufs, dans beaucoup de campagnes où l'usage de la viande de boucherie était autrefois extrêmement rare. Par suite des nouvelles habitudes, favorisées par l'accroissement du bien-être général, le prix de la viande a augmenté avec une grande rapidité. A chaque augmentation, on a dit : C'est l'effet de la sécheresse ou de la pluie; c'est une

conséquence de la révolution, répétait-on après 1852. Et toujours on prédisait une diminution qui n'est jamais arrivée.

Ainsi s'explique le changement de valeur éprouvé par les divers animaux. « Quand Louis IX rentra en France, dit M. Francisque Michel (1), il s'arrêta quelque temps à Hyères pour se procurer des chevaux et les amener avec lui. L'abbé de Cluny lui en présenta deux, l'un pour lui, l'autre pour la reine, et le même historien (Jean, sire de Joinville) ne les estime pas moins de 500 livres chacun, c'est-à-dire près de 10,000 francs de notre monnaie. Ainsi qu'on l'a fait remarquer avant nous, si ce dernier prix est énorme, même relativement à nos jours, qu'était-ce donc pour un temps où, comme on le voit dans une note du fabliau d'*Aucassin*, un bœuf de charrue valait vingt sous? » Sans remonter si loin dans notre histoire et sans citer pour exemple des animaux de choix, on peut parfaitement comprendre qu'en raison de leur prix on ait réservé les chevaux exclusivement pour le travail. D'après le comte de La Roche-Aymon, de 1788 à 1791, les chevaux de chasseurs, de hussards, élevés dans la Navarre et le Limousin, revenaient, rendus dans les régimens, au prix moyen de 700 à 800 francs, et la paire de bœufs ne se vendait alors que de 300 à 400 francs (2). Avec ces prix, on n'avait aucun intérêt à consommer du cheval. Aujourd'hui les conditions sont bien différentes. La valeur commerciale des chevaux a incomparablement moins augmenté que celle des bêtes de boucherie : une paire de bœufs limousins se vend 800, 900 francs, et souvent plus.

Du reste, s'il y a eu préjugé contre l'usage de la viande de cheval, il faut espérer qu'il n'existe plus. Les Danois sont redevenus hippophages depuis le siége que la ville de Copenhague a eu à soutenir au commencement du siècle. La guerre aura sans doute pour les Français la même influence salutaire. Beaucoup de personnes qui en consomment pendant le siége y renonceront probablement quand elles auront de la viande de bœuf et de mouton, quand la volaille et le gibier nous arriveront comme à l'ordinaire; mais il restera cette conviction générale, que le cheval peut fournir à la consommation de l'homme une viande supérieure à celle d'un grand nombre d'animaux ruminans débités aujourd'hui dans les boucheries. On n'abattra pas les chevaux jeunes et vigoureux, mais ceux auxquels surviennent des accidens. Aujourd'hui ils ne sont pas perdus pour le consommateur seulement dans les villes, où on utilise leurs débris pour l'industrie; ils le sont aussi à peu près

(1) *Du Passé et de l'avenir des haras*, p. 34.
(2) *De la Cavalerie*, t. II, p. 99.

complétement dans les campagnes, où l'on consomme cependant de mauvaises vaches qui meurent d'indigestion ou qui se cassent un membre. On doit même supposer qu'un jour viendra où on livrera à la boucherie beaucoup de chevaux encore en état de travailler, mais qui, en raison de leur âge, de la perte de la vue, d'une maladie des pieds ou d'une tare des membres, ne rendent que de médiocres services. Ces changemens dans les habitudes pourront même, nous le verrons, exercer une heureuse influence sur notre agriculture.

Au point où en est l'hippophagie au mois de janvier 1871, il n'est plus nécessaire de chercher à prouver que la viande des diverses espèces du genre cheval est nutritive, qu'elle contribue à maintenir les forces de l'homme, à rétablir la santé des malades; il n'est plus nécessaire de citer les autorités, de rappeler les preuves qu'en ont données les auteurs. Si on n'est pas unanime sur le goût, la saveur de cette viande, les divergences s'expliquent par l'état des animaux abattus dans les boucheries, et à cet égard nous ferons remarquer qu'on ne pouvait pas juger de ce que peut être la viande d'un cheval en bon état d'après ce qu'était celle débitée dans les boucheries plus ou moins interlopes qui s'étaient ouvertes depuis une dizaine d'années.

On ne doit pas oublier de signaler un avantage que présente le cheval comme animal de consommation dans les circonstances semblables à celles que nous traversons. C'est une ressource bien précieuse pour les villes assiégées; il s'y trouve dans les conditions hygiéniques auxquelles il est habitué, et qui sont généralement favorables à sa conservation. Il n'en est pas de même des bêtes bovines et des bêtes à laine qu'on y introduit comme approvisionnement. Il est difficile de les conserver en bon état; on n'a pas des emplacemens convenables pour les loger, et on manque le plus souvent de fourrage pour les entretenir; elles se nourrissent de leur propre substance et maigrissent. La viande qu'on avait introduite diminue en quantité et perd en qualité, même en supposant que les animaux ne deviennent pas malades. Les chevaux au contraire sont entretenus dans leur état ordinaire sans aucun frais particulier jusqu'au moment où on les sacrifie. Le propriétaire qui les possède a ordinairement fait provision de fourrage pour les nourrir. A mesure que les provisions de fourrages s'épuisent, l'activité industrielle diminue, nous en avons un triste exemple dans ce moment, le travail se ralentit. On les abat progressivement à l'avantage de ceux qui les possèdent, — qui souvent ne peuvent plus les conserver, — et des assiégés qui s'en nourrissent. La qualité de la viande des chevaux livrés à la boucherie, loin de diminuer, aug-

mente; ce sont d'abord les plus mauvais chevaux qu'on sacrifie, ensuite ceux qu'on tenait le plus à conserver, et qui sont les meilleurs pour la consommation comme ils étaient les meilleurs pour le travail.

III.

Peu de questions agronomiques ont été plus controversées que celle de la comparaison du cheval et du bœuf au point de vue de leur utilisation en agriculture, de leurs avantages et de leurs inconvéniens. L'un et l'autre ont eu leurs partisans; des agronomes également compétens, des praticiens expérimentés, des économistes judicieux, soutiennent, les uns qu'il n'y a pas d'agriculture lucrative sans le cheval, les autres que le bœuf seul est capable d'exécuter économiquement les travaux des fermes. On a reproché au cheval d'exiger des alimens chers, des harnais compliqués, d'un entretien dispendieux, qui nécessitent l'emploi d'ouvriers étrangers à la ferme; on lui reproche surtout de ne donner que son travail, d'avoir une grande valeur commerciale et de stériliser en quelque sorte un capital considérable, enfin d'être sans valeur après sa mort. On ajoute que, si pendant la vie il lui arrive un accident, s'il se casse une jambe ou s'il perd la vue, ce qui est assez fréquent dans quelques provinces, il est complétement perdu pour le propriétaire. Au lieu d'augmenter de valeur en travaillant et à mesure qu'il vieillit, il en perd. Il faut qu'il gagne par son travail seul pour payer sa nourriture, le maréchal, le bourrelier, et pour amortir le capital qu'il représente. A ces différens points de vue, les animaux de l'espèce bovine lui sont supérieurs. Le principal avantage qu'il présente, c'est qu'il a des allures rapides, et qu'il peut faire dans un temps donné plus de travail qu'un bœuf de même force.

Cette comparaison explique pourquoi on considère l'espèce bovine comme supérieure à l'espèce chevaline pour les contrées montagneuses et pour les exploitations rurales pauvres en fourrages. Pour la petite culture, la vache est même préférable au bœuf. Quand il n'y a pas de travaux à exécuter, elle paie son entretien par son veau ou par son lait; il n'y a jamais une ration perdue. Si elle ne rend pas des services, elle crée des produits utiles. C'est par excellence un animal à la fois auxiliaire et alimentaire. Le bœuf lui-même ne lui est pas comparable. Dans beaucoup de fermes, il n'est qu'auxiliaire; c'est le serviteur sobre et robuste du laboureur, tandis que dans d'autres son rôle se réduit à transformer en viande des végétaux, ici l'herbe des pâturages, ailleurs les produits récoltés.

Les mêmes individus remplissent quelquefois successivement les deux destinations; après avoir travaillé jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, quelquefois plus, dans les contrées où ils sont exclusivement auxiliaires, ils sont achetés, ou par des industriels qui les engraissent avec leurs résidus, ou par des herbagers qui leur font consommer leurs pâturages. Les progrès agricoles ne sont pas nuisibles à cette division de l'industrie rurale, ils la rendent au contraire plus active. Bien que les bœufs traînent la charrue jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, nous devons ajouter que les fermes où on les conserve si longtemps deviennent de plus en plus rares; depuis une vingtaine d'années, on ne voit guère, sur nos marchés de bestiaux gras, des bœufs âgés de plus de six ou sept ans; ils ont cependant appartenu au moins à deux propriétaires, et souvent à trois. Un les a fait naître et les a élevés en partie, un autre les a fait travailler, un troisième les a engraissés. Les habitans des contrées montagneuses de l'Auvergne, du Velay, de l'Ariége, de la Comté, s'occupent principalement de la multiplication; les cultivateurs des collines du Poitou, des plaines du Bas-Languedoc, des coteaux du Morvan, emploient les bœufs surtout au labourage des terres, et les herbagers de la Normandie, du Charolais, de la Flandre, les engraissent. Le seul changement que les progrès de l'art agricole apportent dans cette industrie, c'est que des pays qui anciennement s'occupaient exclusivement de la production des bêtes bovines et de leur utilisation à la charrue en engraissent de nos jours. Par l'introduction des instrumens aratoires perfectionnés, par la pratique des labours profonds, par l'emploi des amendemens, de la chaux notamment, ils ont transformé des terres médiocres et même de mauvaises terres en bons fonds. On n'y cultivait anciennement que le seigle, l'avoine et la pomme de terre; aujourd'hui elles produisent d'excellent froment, de la luzerne, du trèfle et des racines propres à alimenter des usines ou à engraisser les bestiaux. Aux changemens avantageux qui résultent de l'amélioration des terres, il faut ajouter le bon entretien des chemins ruraux, l'ouverture des canaux, l'établissement de sucreries, de distilleries, de féculeries, etc. Des contrées où la culture était difficile tirent du perfectionnement de la viabilité des avantages qu'il est plus facile de concevoir que d'évaluer. Pour les régions qui sont éloignées des grands centres de consommation, de notables progrès sont dus surtout à l'établissement des chemins de fer. Les distances pour elles ont presque disparu. Des bœufs qui, il y a cinquante ans, ne seraient arrivés à Paris des herbages où ils étaient engraissés qu'après six ou huit journées de fatigues y viennent aujourd'hui en trente ou quarante heures. Les améliorations profitent donc surtout aux con-

trées les moins favorisées de la nature. L'homme par son travail se donne les avantages que la composition de ses terres, la position des lieux qu'il habite, ne lui procurent pas; mais ces changemens ont placé dans des conditions difficiles les cultivateurs des pays qui s'occupent beaucoup de l'engraissement. Ces cultivateurs trouvent des imitateurs redoutables dans ceux de leurs confrères qui antérieurement leur vendaient les bestiaux maigres, qui ont cessé de leur en fournir ou les font payer plus cher, et qui deviennent leurs concurrens sur les marchés de bestiaux gras.

Ce changement peut avoir de graves conséquences pour quelques provinces; il y a déjà longtemps que nous les avons signalées pour les riches vallées de la Normandie. On peut dire que quelques pays sont les enfans gâtés de la nature. Sol d'une excessive fertilité, climat favorable aux récoltes, voisinage des grands centres de consommation, mers ou cours d'eau pour le transport des denrées, tout a été disposé par les forces naturelles pour faciliter la production et la vente de leurs produits. Les cultivateurs de ces contrées ont peu cherché à faire des améliorations; cela du reste leur aurait été difficile, mais ce n'est pas une raison pour qu'ils restent stationnaires. Si l'usage de la viande de cheval prend le développement qu'il n'est pas déraisonnable d'espérer, cela leur procurera des ressources qu'on ne pouvait pas prévoir. La consommation de cette viande peut leur être utile en activant la production des chevaux et peut-être en créant une industrie nouvelle, la préparation de ces animaux pour la boucherie.

Sous ce rapport, la question de l'hippophagie offre un grand intérêt. Si le cheval entre dans la catégorie des animaux alimentaires, il en résultera de sérieuses modifications économiques dans les exploitations rurales et dans beaucoup d'établissemens industriels. Après le travail de l'automne pour les premières, à l'approche des mortes saisons pour les secondes, on vendra pour la boucherie les attelages dont on n'aura pas un emploi fructueux. Plus de chômage pour les animaux, plus de rations perdues. Dans l'industrie, on a intérêt à bien nourrir pour obtenir beaucoup de travail. Les chevaux sont donc le plus souvent en état de paraître avec avantage à l'étal du boucher. S'ils laissent à désirer, on leur fera subir une préparation convenable avant de les abattre. Un séjour, même de courte durée, dans une bonne étable, sur une épaisse litière, une nourriture appropriée, produiraient en peu de temps d'excellens effets sur la quantité et les qualités de la viande. Nous avons vu que, par suite des progrès de l'agriculture, les engraisseurs manquent de la matière sur laquelle ils exercent leur industrie, et qu'ils seront bientôt obligés de produire eux-mêmes des

bêtes bovines pour faire consommer leurs riches pâturages. Cela ne serait ni profitable pour eux, ni avantageux pour l'intérêt public. Ne serait-il pas à désirer qu'ils trouvassent dans les établissemens industriels, dans les écuries des villes, chez les loueurs de fiacre, des animaux pour remplacer les bœufs que les étables qui nourrissaient mal leur fournissaient jadis? Pourquoi le cheval n'irait-il pas prendre la graisse qui le rendrait propre à nous nourrir dans les herbages où il a pu acquérir la force qui l'a rendu capable de nous servir? Mais passons à des conséquences moins hypothétiques. Avec le progrès de l'hippophagie, nous verrions augmenter le nombre de chevaux dans la plupart de nos provinces, au grand profit, non-seulement des éleveurs qui en produisent et qui ont de la peine à trouver des bœufs maigres pour consommer leurs herbages, mais aussi du commerce et de l'industrie, et, pouvons-nous dire, des amateurs. Combien de personnes qui se privent d'avoir un cheval, parce qu'elles savent qu'après l'avoir gardé deux ou trois ans on ne peut le revendre qu'en éprouvant une perte quelquefois considérable, qui se procureraient cet avantage, si on pouvait dire de ce « noble quadrupède » ce qu'on dit du bœuf : il augmente de valeur jusqu'au couteau !

C'est surtout au point de vue des remontes que les conséquences de l'hippophagie seraient précieuses. Les services que nous rendent les chevaux ne fussent-ils pas plus importans, le nombre de ces animaux augmenterait, parce que les chances défavorables de l'élevage seraient considérablement diminuées du moment qu'on pourrait livrer à la boucherie les sujets, jeunes ou vieux, réformés ou impropres au travail. Aujourd'hui la production chevaline est délaissée par beaucoup de cultivateurs qui cependant tiendraient à s'en occuper; ils s'en abstiennent parce qu'ils savent que les jeunes chevaux sont exposés à de nombreux accidens : à s'éventrer en traversant les haies des propriétés, à être blessés par les ruminans avec lesquels ils cherchent à jouer dans les herbages, à se fracturer les membres, à contracter des écarts, des efforts de reins, de jarrets, des boulets, en franchissant les barrières, et à la perte de la vue, etc. Le moindre de ces accidens les déprécie complétement. Si une fois ils étaient admis dans les boucheries, on les élèverait comme on élève les bêtes bovines.

Cette question des remontes serait sensiblement simplifiée, d'abord à cause du nombre plus considérable de chevaux qui seraient produits, ensuite parce qu'il s'introduirait dans le mode d'élevage des changemens utiles à l'armée. Quoique le cheval entier ne pr sente aucune odeur désagréable, qu'il soit à ce point de vue supérieur au bouc, au bélier et même au taureau, il a une viande moins déli-

cate que celle du cheval qui a été privé de la faculté de se reproduire. Ce point ne paraît pas contestable. Quand les éleveurs seraient assurés de pouvoir vendre leurs chevaux pour la boucherie, ils rendraient impropres à la multiplication de l'espèce beaucoup d'individus que de nos jours ils conservent entiers, et les prépareraient ainsi aux différens services de l'armée. Il n'est pas bon d'admettre dans les rangs des chevaux qui n'ont pas été coupés; généralement ils se font remarquer par leur turbulence, et surtout on ne peut pas les réunir à des jumens. En outre ils ont une conformation vicieuse au point de vue de la cavalerie : une tête lourde, une encolure forte et une crinière touffue. Avec le mode d'élevage qui serait adopté, ils prendraient les formes, la tête légère, l'encolure fine, qu'on recherche pour le service de la selle. Parmi les chevaux des omnibus, et en général parmi ceux qui sont utilisés par l'industrie, il en est beaucoup qui, à cause de leur lourdeur, sont impropres ou peu propres à la cavalerie, et qui auraient pu faire d'excellens chevaux pour les lanciers, pour les dragons, s'ils avaient été préparés jeunes en vue de cette destination.

Mais la facilité des remontes ne résulterait pas seulement de ce que les acheteurs pourraient choisir les chevaux sur un nombre plus considérable d'individus et sur des individus mieux préparés; ce qui contribue le plus à rendre difficiles les remontes de l'armée, nous l'avons déjà dit ici (1), c'est l'inégalité des besoins selon les années, et par suite l'irrégularité des achats. Pendant la paix, l'état n'achète pas ou achète peu, la production se ralentit, et les chevaux manquent quand ils sont nécessaires. Si ces animaux étaient utilisés pour la boucherie, l'administration militaire ferait, sans nuire aux intérêts de l'état, des réformes plus fréquentes; elle n'aurait aucun intérêt à conserver les chevaux qui laisseraient à désirer quant à la santé et aux tares, elle ne conserverait que les animaux capables de faire un bon service. Les réformes étant ainsi plus nombreuses, les achats seraient renouvelés plus souvent. La production pourrait être dès lors maintenue en rapport avec les besoins des services.

L'hippophagie peut devenir un puissant encouragement pour la production chevaline dans celles de nos provinces qui ont toujours eu une réputation européenne à cause des qualités de leurs chevaux, le Limousin, la Navarre, l'Auvergne, le comté de Foix, etc., qui n'ont abandonné cette production que par nécessité absolue, quand par suite des nouveaux moyens de transport on n'a plus utilisé que des chevaux de diligence et d'omnibus, et qui ne de-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1870.

mandent qu'à être une pépinière de chevaux pour notre armée.

Au point de vue de l'intérêt général, surtout quand on considère ce que l'on appelle avec tant de raison le premier des arts, l'agriculture, le cheval est inférieur au bœuf. Il n'a qu'une utilité, il n'est qu'auxiliaire, tandis que le bœuf est auxiliaire et alimentaire; mais il lui deviendrait incontestablement supérieur, même pour les travaux des champs, s'il entrait dans le commerce de la boucherie. Peut-être certaines personnes regarderaient-elles cette destination si désirable comme une dérogation pour le noble animal, que l'on estime d'autant plus qu'il coûte plus cher à produire et souvent qu'il a moins d'utilité réelle. Il y a tant de gens qui n'apprécient les objets qu'en raison de leur prix élevé, de leur valeur conventionnelle! Ce sont du reste des considérations auxquelles nous ne voulons pas nous arrêter. Par ses allures rapides, le cheval a un grand avantage sur le bœuf, et il est probable que, si par un emploi définitif à l'alimentation il donnait une garantie à ceux qui pourraient le produire et l'utiliser, il deviendrait notre seul animal auxiliaire, tandis que les grands ruminans seraient exclusivement alimentaires, consommateurs d'herbages et fabricans d'engrais. Alors serait définitivement résolue la fameuse question sur laquelle les agronomes zootechniciens discutent depuis si longtemps sans pouvoir s'entendre, la question de la *précocité*, car il serait bientôt démontré que toutes nos races peuvent fournir avec avantage de jeunes bœufs à la boucherie. Nos races tardives ne sont pas telles par nature, quoi qu'on en dise; elles sont telles parce que nous n'avons pas intérêt à envoyer jeunes à l'abattoir des animaux que nous élevons pour le travail. Si le bœuf n'avait d'autre rôle à remplir que celui de manger et de ruminer, on le placerait dès sa naissance dans les conditions les plus favorables à l'assimilation des alimens consommés, et naturellement on verrait se réaliser dans la conformation, les aptitudes de nos races, des améliorations qu'un demi-siècle d'efforts, de sacrifices et d'importation de races étrangères ont à peine commencées.

J.-H. Magne.

LA FINLANDE

ET

LE KALEVALA

La poésie vraiment épique, voix presque inconsciente des peuples dans leurs premiers âges, alors qu'ils célèbrent avec une croyance encore naïve les actes merveilleux attribués à leurs dieux et à leurs héros ou bien les souvenirs transfigurés de leur enfance, n'est pas restée le privilége de quelques nations favorisées entre toutes. On la retrouve chez des peuples presque sans histoire, qui ne comptent point parmi les heureux de ce monde, auxquels ne sont échus ni un climat heureux, ni un sol fertile. Comme sur le roc aride des hauts sommets poussent des fleurs clair-semées, mais aux couleurs vives et aux senteurs pénétrantes, des mousses et des lichens aux sucs puissans et actifs, de même cette humble poésie des races anonymes se trouve quelquefois douée d'une saveur et d'un parfum sauvage qui ont beaucoup de prix. Les peuples ou les tribus chez lesquels un pareil essor de poésie nationale s'est rencontré ne méritent pas le dédain de l'histoire. Ce n'est pas seulement le littérateur et le moraliste qui doivent s'intéresser à leur développement intellectuel; il y a lieu aussi de rechercher s'ils ne peuvent pas accuser notre ignorance à leur égard, c'est-à-dire si quelques parties de leurs annales ne nous sont pas à tort inconnues, ou bien de chercher à prévoir si une part active dans l'avenir ne leur est pas réservée. Telles sont les pensées que suscite tout d'abord le curieux épisode, unique sans doute dans l'histoire littéraire des temps modernes, d'une épopée finlandaise de plus de 20,000 vers, datant de l'époque païenne, et conservée par la seule tradition orale jusqu'à nos jours.

Le grand rôle évidemment assigné au vaste empire russe par sa

situation géographique, rôle de médiation civilisatrice entre l'Occident et l'Orient, et non pas, s'il sait le comprendre, de dangereuse domination à l'égard de l'Europe, ajoute un intérêt particulier à tout ce qui regarde l'ethnographie de cette immense contrée. Il y a là un singulier mélange de races. A côté de groupes nombreux, débris de souches antiques dont les uns peuvent sembler aujourd'hui décrépits et inertes, tandis que d'autres, probablement en plus grand nombre, sont capables de rénovation, il y a des peuples jeunes qui n'ont pas encore joué leur partie dans l'histoire. Tout ce qui peut nous éclairer sur le génie de ces populations nombreuses, sur leur gouvernement intérieur, comme sur leurs aptitudes d'esprit, ne saurait être indifférent même aux politiques. Ces tribus finnoises qui couvrent une grande partie de l'empire moscovite, surtout le long des lacs et des fleuves, paraissent ne relever ni de la race indo-européenne, ni de la race sémitique. Par leur idiome, par leur type physique, par leur histoire, elles se rattachent à cette race touranienne qui a figuré la première sans doute dans le monde, et que représentent encore aujourd'hui soit les peuplades sibériennes, esthoniennes, laponnes, groupées autour du grand-duché de Finlande, soit les Turcs, les Magyars et peut-être les Basques. Le rôle de cette race en Asie et en Europe n'a pas eu seulement cela de remarquable qu'il a précédé, autant qu'on peut le conjecturer, celui des Indo-Européens et celui des Sémites; il a été de plus considérable par les grands mouvemens et les lointaines conséquences auxquels il a donné lieu. Si l'on consulte les livres védiques, c'est contre les Touraniens, leurs prédécesseurs, qu'on voit les Aryens émigrant dans la vallée du Pendjab livrer tant de combats. Dans plusieurs contrées de l'Asie occidentale, par exemple dans cette Asie-Mineure qui a vu passer tant de migrations et de dominations diverses, un fonds touranien subsiste, auquel viennent se heurter le linguiste, l'archéologue, l'historien, quand ils examinent par les idiomes, les inscriptions, les annales, ces civilisations successives,

L'antiquité classique n'a pas entièrement ignoré ces peuples, qu'elle a compris sous la vague dénomination de Scythes. Le précieux quatrième livre d'Hérodote contient à ce sujet beaucoup d'indications que les érudits ont à l'envi commentées. Quant au livre de Tacite sur la Germanie, cet autre trésor de renseignemens ethnographiques, il désigne les Finnois avec précision, non-seulement par leur nom même, mais encore par la mention de quelques bizarres légendes évidemment enfantées par les récits de témoins oculaires. L'antiquité n'est pas restée aussi étrangère qu'on le pourrait croire à la connaissance de l'Europe orientale et septentrionale. Le commerce, particulièrement le commerce de l'ambre, avait ouvert très anciennement des routes jusque vers les côtes orientales de la Bal-

tique, à travers des pays occupés de bonne heure par les populations finnoises. Les Scythes se sont retrouvés dans les Huns et les Hongrois du moyen âge, quand ceux-ci, représentans attardés de cette même race touranienne devenue l'ennemie commune, sont venus épouvanter l'occident de l'Europe et menacer dans son berceau la civilisation moderne.

La branche finnoise, aujourd'hui encore très nombreuse, ne paraît pas s'être rendue, quant à elle, aussi redoutable. Elle a subi au contraire, sans trop y résister et sans trop en souffrir, des dominations diverses. Il y a de nos jours, soit en Sibérie, soit dans le grand-duché de Finlande, soit dans les gouvernemens de la Russie proprement dite, toute une série de tribus ou de populations de cette origine qui ont conservé, sinon leur indépendance politique, du moins leur indépendance nationale dans ses élémens les plus intimes, tels que l'intégrité de la langue et celle des mœurs. De grandes inégalités les distinguent entre elles : tandis que les Samoièdes de la Sibérie sortent à peine d'une espèce de fétichisme, que les Lapons s'engourdissent dans une apathie irrémédiable peut-être, et que les Esthoniens se laissent absorber par les Germains ou les Slaves, les Finlandais du grand-duché forment un groupe des plus intelligens et des plus actifs. La parenté qui unit ces tribus n'en a pas moins été constatée par les preuves les plus authentiques dans ces derniers temps, surtout lorsque, à la suite d'ingénieuses recherches ethnographiques et littéraires, la communauté originelle de leurs traditions religieuses et de leurs légendes épiques s'est manifestée en traits éclatans.

I.

La Finlande, du moins celle qui forme le grand-duché de ce nom, dépendance de l'empire russe, est un pays de côtes maritimes, de beaux lacs et de forêts, au milieu desquels une population peu nombreuse relativement au sol qu'elle occupe a vécu depuis des siècles de la chasse ou de la pêche. L'aspect général en est austère, mais à la fois triste et doux. Ces grandes lignes, ces belles eaux, ces landes couvertes de bruyère, ces îles de granit couronnées de sapins, ont de tout temps charmé le patriotisme finlandais, qu'émeut aisément la pensée ou l'image de la chère *Suomi*. La longue solitude, retenant ces peuples en face de la nature et d'eux-mêmes, les a poétiquement inspirés dans un temps où, dépourvus encore de l'écriture et placés loin du contact des autres civilisations, ils menaient la vie simple qui favorise la spontanéité intellectuelle d'une race heureusement douée. La Finlande a eu de nos jours même un vrai et grand poète, Runeberg, dont nous avons ici naguère fait connaître

les principales œuvres. Certes ses poésies respirent toute l'ardeur d'un pur et sincère patriotisme local; mais il a écrit en suédois, c'est-à-dire dans la langue léguée par une première conquête étrangère, tandis que les anciennes poésies transmises dans cet idiome finlandais que parle seul jusqu'aujourd'hui dans le grand-duché la population des campagnes passent avec raison pour l'expression plus directe encore du génie national. Si de nos jours la muse populaire de la Finlande a perdu sa faculté créatrice, tout un peuple lui reste du moins fidèle par une singulière constance de mémoire toujours présente et sûre. Il y a seulement quelques années, il n'était pas rare d'entendre, au fond de quelque pauvre cabane finlandaise, deux chanteurs réciter sur un rhythme triste et doux les strophes transmises par les ancêtres; à cheval sur un banc, assis l'un en face de l'autre, ils se tenaient par les deux mains, et se balançaient en avant et en arrière, continuant de réciter et de chanter pendant de longues heures, quelquefois pendant tout un jour. Le premier disait deux fois la même strophe, l'autre reprenait, soit pour dire deux fois aussi quelque strophe touchant au même sujet, soit pour en dire une concernant quelque autre épisode. Des femmes même parcouraient le pays en chantant des centaines et des milliers de vers. Saint-Pétersbourg vit souvent passer de pareilles improvisatrices, comme on les appelait, qui mêlaient à leurs inépuisables citations certaines séries d'inventions personnelles. Elles s'accompagnaient sur l'instrument national, le *kantele*, sorte de harpe à cinq cordes qui se pose à plat et qu'on fait vibrer des deux mains.

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, nul patriote ne semble avoir eu la pensée qu'il y avait là de multiples et précieux échos d'une riche poésie populaire; à peine quelques-uns des évêques, constamment en contact avec la population dans l'intérieur du pays, songeaient-ils à recueillir çà et là par l'écriture, plus rarement par l'imprimerie, des spécimens de ces chants indigènes. Vers 1766 enfin, alors que Percy en Angleterre, Mac Pherson en Écosse, Herder et Goethe en Allemagne, témoignaient un si vif intérêt aux premières manifestations des littératures nationales, l'évêque finlandais Porthan commença en Finlande un tel recueil. Plusieurs élèves continuèrent son œuvre; toutefois, en se bornant à ce qui les entourait, ces érudits faisaient fausse route. Il fallait sortir du grand-duché, s'enfoncer plus au nord, dans les provinces russes, là où s'étaient conservées plus pures les mœurs et les traditions finlandaises, par exemple dans le gouvernement d'Arkhangel, et particulièrement dans le district de Wuokkiniemi. C'est ce que fit vers 1820 le docteur Topelius. Après avoir recueilli avec soin ce que pouvaient lui livrer les jeunes émigrans de cette contrée qui, chaque automne, quittent leur pays pour aller exercer dans les villes voisines divers métiers,

il alla lui-même parcourir la région du nord, et se mit en intime relation avec le peuple. C'était la vraie méthode, à laquelle le docteur Topelius fut redevable de pouvoir donner un recueil contenant un grand nombre de morceaux épiques; tel fut le prélude de l'œuvre que le docteur Lönnrot allait achever.

Elias Lönnrot, désormais célèbre, est né en 1802 dans une petite ville de la province de Nyland, au sud du grand-duché de Finlande. Reçu docteur médecin en 1832, il trouva dans l'exercice de ses devoirs professionnels l'occasion de sa mission littéraire et nationale. Successeur de l'illustre Castren dans la chaire de langue et de littérature finlandaises à l'université d'Helsingfors, il a pris sa retraite en 1862, et vit aujourd'hui dans sa ville natale, à Sammati, entouré du respect et de la reconnaissance de tous ses concitoyens. Les mérites du docteur Lönnrot sont d'avoir poursuivi avec une énergie patriotique le projet d'un recueil complet des chants que la seule tradition avait perpétués en Finlande, d'avoir su recueillir lui-même ces chants, malgré mille fatigues, aux sources encore vivantes, d'avoir aperçu le lien qui unit ensemble ces poésies, et de les avoir, par un habile classement, groupées en un majestueux édifice.

Il faut lire parmi les souvenirs de voyage de M. Lönnrot combien laborieuse fut sa première tâche, ayant pour unique objet d'obtenir les fragmens restés dans la mémoire du peuple. Tout le nord de la Finlande et le pays frontière entre la Carélie finnoise et la Carélie russe lui offraient cent obstacles; les routes y sont peu nombreuses, les solitudes immenses, le climat souvent redoutable. Comme il voulait pénétrer dans les lieux les plus éloignés des grands chemins, il lui fallait franchir de vastes espaces tantôt à cheval, en risquant de s'égarer, tantôt sur une mauvaise embarcation à travers les lacs, tantôt à pied pendant des journées entières. Il faisait dix lieues rien que pour aller joindre quelque pauvre paysan qui avait la renommée d'être un savant chanteur. Heureux lorsque, après tant de peines, il rencontrait un favorable accueil; mais plus d'une fois, bien qu'il se fît reconnaître aisément pour un compatriote, il était pris en haine, tout au moins en défiance, et traité comme un espion, comme un ennemi étranger. C'est alors qu'il se montrait homme de ressources et fort habile. Une vieille gardeuse de pourceaux dont il voulait obtenir une strophe qu'elle seule paraissait avoir conservée dans son souvenir s'obstinant un jour, malgré ses prières, à rester muette, il ne perdit pas courage : quelque temps après, prenant position près de l'étable, il prélude sur le *kantele*, puis se met à chanter les premiers vers, dont il ne sait pas la suite; la vieille l'écoute, elle le surveille, et, quand elle l'entend hésiter, répéter à faux, altérer même par ses inventions cal-

culées le texte qu'elle connaît si bien, elle éclate d'impatience, et lui livre enfin avec un dédain superbe les strophes désirées.

Les souvenirs de Lönnrot abondent en semblables épisodes. Il a par exemple raconté avec intérêt, dans une de ses préfaces, sa visite chez le paysan Arhippa, devenu célèbre dans le pays d'Arkhangel par sa riche mémoire poétique.

« C'était un vieillard de quatre-vingts ans, dit-il, dont les souvenirs n'avaient subi aucune défaillance. Pendant deux pleines journées et quelques heures d'une troisième, je fus constamment occupé à écrire pendant qu'il chantait. Les strophes venaient à leur place, en bon ordre, sans lacunes visibles, même avec des complémens que je n'avais pas obtenus ailleurs, et que nul autre sans doute n'aurait pu me donner. Je me félicitai vivement d'être venu le joindre : un peu plus tard, je ne l'eusse plus trouvé vivant peut-être, et avec lui une notable part de nos primitives poésies aurait disparu. Il fallait voir son ravissement, si nous venions à parler de son enfance et de son vénéré père, dont il tenait ce précieux héritage. « C'était jadis, nous racontait-il, quand nous étions étendus de longues heures sur le rivage, devant le feu du bivouac, après avoir tendu le filet, qu'il fallait venir écouter. Nous avions avec nous un garçon de Lapukka, un bien bon chanteur, mais il ne valait pas encore feu mon père. Durant des nuits, nous chantions les mains dans les mains, et jamais une même strophe ne revenait deux fois. Je n'étais qu'un enfant, mais j'entendais, et c'est ainsi que j'ai appris tout ce que je sais à présent; j'ai toutefois beaucoup oublié. De mes fils, pas un à cet égard ne sera ce que j'ai été après mon père; on n'aime plus les vieux chants comme on les aimait dans mon enfance, quand ils étaient l'accompagnement obligé du travail ou du repos. On entend bien celui-ci ou celui-là chanter encore dans les réunions, surtout après boire, mais ce sont rarement les vrais chants du passé. A la place des vieilles poésies, nos jeunes gens ont de vilaines chansons dont je ne souillerai pas mes lèvres. Quelle riche moisson, si quelqu'un jadis avait voulu faire ce que vous faites aujourd'hui! Quinze jours n'auraient pas suffi pour écrire ce que mon père, à lui seul, vous eût pu faire connaître. »

Quoi qu'il en soit de cette dernière assurance, la récolte de M. Lonnrot se trouva bientôt fort abondante. Aussi la pensée lui vint-elle, dès la première comparaison entre les poésies des diverses parties de la Finlande, que ces poésies devaient avoir un lien, une communauté non-seulement d'inspiration, mais de sujet. En effet, les noms des mêmes divinités ou des mêmes héros se trouvaient répétés dans les chants du nord comme dans ceux du sud, dans ceux de l'est comme de l'ouest; bien plus, des répétitions ou des

variantes se présentaient de différens côtés, attestant l'unité des plus antiques souvenirs. En calculant sur ces données, M. Lönnrot avait groupé ensemble, épisode par épisode, les strophes qu'il avait recueillies, et il avait pu ensuite reconstituer toute une vaste épopée qui, dans l'édition par lui offerte à la société littéraire d'Helsingfors au mois de février 1835, comptait, sous le titre de *Kalevala*, plus de douze mille vers de huit syllabes répartis en trente-deux chants. Quelques années plus tard, en 1849, il donnait une seconde édition fort augmentée, et ne comptant pas moins de vingt-deux mille huit cents vers en cinquante chants.

A la même époque, les voyages de Castren à travers les populations finnoises de l'extrême nord lui faisaient rencontrer là aussi des traditions analogues, des chants presque identiques, et, par l'étude attentive des mœurs, un très curieux commentaire au *Kalevala*. On connaît les immenses travaux de Castren. De 1838 à 1850, pendant plus de dix années presque non interrompues, il visita la Laponie, la Carélie russe et la Sibérie. Trois principaux objets d'étude animaient ses recherches : la mythologie comparée, la linguistique, l'ethnographie. La série de volumes publiés par ses élèves et ses amis aussitôt après sa mort (1852), et contenant ses rapports officiels à l'académie de Saint-Pétersbourg, ses relations, ses mémoires érudits, sa correspondance (1), offre une enquête d'une science très nouvelle et très précise sur un vaste ensemble de populations qui, rattachées par divers liens en même temps à l'Europe et à l'Asie, s'imposent aux méditations des hommes d'étude, sinon encore aux calculs des politiques.

Dans l'immense contrée, en grande partie finnoise, qu'il a parcourue, Castren a recueilli de nombreuses variantes de plusieurs morceaux du *Kalevala* et beaucoup de formules ou de chants magiques; mais le principal résultat de ses recherches a été, disions-nous, de rassembler des observations multiples sur les mœurs et les croyances finlandaises, de préparer ainsi des matériaux utiles pour une étude à la fois critique et morale de la nouvelle épopée. Il a noté chez ces peuples des vestiges de légendes pareilles à celles qui passent chez nous pour être un héritage de l'antiquité classique ou même des inventions du moyen âge. Voici par exemple en Carélie une tradition qui rappelle l'histoire d'Ulysse, prisonnier de Polyphème. Le héros finnois est gardé dans une forteresse par un géant borgne; pour se délivrer, étant parvenu la nuit jusqu'auprès du monstre, il lui crève son œil unique, puis, au moment où le géant envoie ses troupeaux au pâturage, il se sauve en se

(1) *Nordiska Resor och Forskningar*, par M. A. Castren, cinq volumes in-8°, en suédois, 1852-1858.

suspendant sous le ventre d'une brebis. Ailleurs c'est un reflet du Juif errant sur la figure poétique du héros de l'épopée finlandaise, le vieux Wäinämöinen. Le dieu suprême l'a maudit à cause de son orgueil, et a résolu sa mort. Cependant il lui permet de vivre jusqu'à ce qu'il ait usé trois paires de souliers de fer. Un long temps se passe, et le dieu envoie à plusieurs reprises ses messagers sur la terre pour savoir où en est Wäinämöinen; mais on lui répond qu'en héros avisé il a marché pieds nus. Le Créateur s'irrite enfin, et prononce ce jugement sur lui : « va-t'en là où je t'exile, dans les abîmes où le tourbillon s'enroule, au sein de l'Océan. Tu y demeureras éternellement, tu y trouveras un escalier sans fin, que sans fin tu essaieras de franchir. » Après le Juif errant et Ulysse, voici un Guillaume Tell finlandais, d'après des traditions recueillies, comme les précédentes, par Castren en Carélie. Dans une expédition guerrière, un groupe de Finnois veut enlever un chef ennemi. Déjà ils l'entraînent le long d'un marais; mais son fils, âgé seulement de douze ans, menace et crie de telle sorte qu'ils consentent à laisser leur proie, si, de l'autre bord où il est placé, l'enfant sait atteindre de sa flèche une pomme qu'ils posent sur la tête du père. Tous deux acceptent. « Un peu plus haut, dit le prisonnier, car sinon la flèche serait attirée par les eaux. » Le coup part, et, à la surprise de tous, la pomme est transpercée. Un autre récit recueilli dans la même contrée place également au milieu d'une action militaire l'épisode suivant. Des pillards forcent un paysan à leur prêter sa barque pour traverser un lac, ils le placent de force au gouvernail; mais la direction qu'ils doivent suivre les amène près d'un roc voisin d'une chute d'eau redoutable : le pilote, au moment propice, saute hardiment à terre, et du pied lance le canot, qu'il livre au tourbillon. — L'histoire de Véland le forgeron est partout mêlée, dans les traditions scandinaves, à celle du merveilleux archer qui est devenu Guillaume Tell; nous verrons que les chants finlandais aussi connaissent le forgeron légendaire.

Il peut bien s'agir ici d'infiltrations venues du dehors, de souvenirs empruntés au monde homérique ou bien aux sagas islandaises; mais Castren pénètre sûrement jusqu'au fonds original, jusqu'à l'intime caractère indigène, lorsqu'il note avec soin certaines dispositions morales et physiques des peuplades sibériennes dont il faut tenir un grand compte, si on veut étudier et comprendre leur poésie. Il rencontrait chez les peuples de l'extrême nord l'universelle superstition de la magie avec son cortége nécessaire d'incantation, de sommeil prétendu magnétique, de visions et de révélations suprêmes, et il ne tarda pas à remarquer combien ces tribus étaient particulièrement prédisposées à l'extase par une susceptibilité nerveuse à laquelle aucune forte culture ne venait apporter

de contre-poids. Il a exposé avec une attachante précision tout ce qu'il a lui-même constaté à ce sujet. On l'avait prévenu du danger qu'offraient ces accès de délire, si fréquens chez les Lapons russes, pendant lesquels ceux-ci ne sont plus maîtres d'eux-mêmes et ne savent plus ce qu'ils font. On lui avait dit qu'il fallait surtout prendre garde de causer aux femmes des peurs ou seulement des surprises subites. On avait vu une mère tuer son enfant dans un pareil moment d'inexplicable effroi. Un bruit sec et inattendu au milieu de la longue veillée d'hiver, c'en était assez pour que des hommes eux-mêmes, tombant sur le plancher, devinssent bientôt insensibles comme des cadavres, pour se relever ensuite comme si rien ne s'était passé. Castren a cité un certain nombre de faits de cette nature dont il a été le témoin, et que ne saurait négliger celui qui voudra se rendre compte de la diversité des conditions au milieu desquelles peut germer la poésie populaire.

Les recherches de Lönnrot et de Castren révélaient un vaste cycle poétique, création commune de ces nombreuses populations finnoises qui occupent encore aujourd'hui le grand-duché de Finlande, une grande partie de la Russie d'Europe et de la Sibérie. Ce n'était pas tout cependant. Les travaux du docteur Kreutzwald retrouvèrent dans ces dernières années les échos évidens du même cycle parmi les tribus esthoniennes qui peuplent les côtes sud-est de la mer Baltique. Comme Lönnrot et Castren, M. Kreutzwald a fixé par l'écriture ce que la tradition esthonienne avait transmis oralement jusqu'à nos jours, et il a obtenu, lui aussi, une sorte d'épopée qu'il a intitulée *Kalevi-Poëg*, du nom du principal héros, fils de Kalev et proche parent des héros du *Kalevala*. Ce poème ou cette suite de récits a été publiée par la société littéraire de Dorpat, de 1857 à 1861, avec une traduction allemande (1), et longuement commentée dans les Mémoires de l'Académie de Berlin (1863), par M. Schott. L'analyse en est plus difficile encore que ne l'est celle du *Kalevala*, parce que les traditions s'y trouvent plus confuses, les réminiscences moins fidèles, l'imagination populaire peut-être plus effacée ou moins vive. Ce qui nous importe, c'est de constater que les souvenirs poétiques des populations esthoniennes relèvent du même cycle, qui s'est développé dans tout le nord de l'Europe et de l'Asie. C'est bien réellement l'écho de toute une antique période dans la vie intellectuelle, religieuse, morale, d'une race presque entière qu'il nous est permis d'interroger. Nous avons pour cette étude, à côté du texte finlandais, plusieurs traductions, celles de Castren et Collan en suédois, celle de M. Schiefner en allemand, et enfin l'utile traduction française de M. Léouzon-Leduc.

(1) *Kalevi-Poëg, eine estnische Sage, zusammengestellt von* F. R. Kreutzwald, *verdeutscht von* C. Reinthal *und* Dr Bertram. Dorpat, 1857-61, in-8.

II.

Le début du *Kalevala* est grandiose; toute une cosmogonie y sert de cadre à la naissance du principal héros ou demi-dieu. Seule à seule viennent les nuits, dit le poète inconnu; seul à seul brillent les jours, et seul, c'est-à-dire sans doute antérieur à la nature, a été enfanté Wäinämöinen; seul est né le vieux chanteur, — né vieux en effet, comme nous le verrons plus tard. Sa mère, la fille d'Ilma, la belle vierge de l'air, avait longtemps vécu dans une constante virginité, au milieu des vastes contrées de la voûte aérienne. Elle se fatigue enfin de vivre perpétuellement seule et vierge dans les espaces déserts. Elle quitte ses hautes régions, elle descend vers la mer, sur la croupe blanchissante des vagues. Aussitôt un vent impétueux, un fort vent d'orage, souffle du côté de l'Orient; il fait écumer la mer au loin, il chasse la vague, qu'il fouette; la fille de l'air est bercée, elle est ballottée par les flots autour des golfes bleus, parmi les cimes écumantes, et le vent la caresse, et la mer la rend féconde. Elle porte son sein chargé, elle porte son lourd fardeau durant sept siècles, durant neuf vies d'homme, et cependant nul fruit ne se détache d'elle. La reine de l'onde est jetée à l'est et à l'ouest, au nord et au sud, vers tous les coins du ciel, avec de violentes douleurs dans son sein, qui ne peut se délivrer. Elle verse des larmes silencieuses, et dit : Malheur à moi! Combien sont tristes mes jours et combien triste ma course errante! Ukko, dieu suprême, toi qui supportes la voûte des cieux, viens ici où l'on t'appelle, mets fin à mes douleurs! — Un instant, un court instant s'écoule, et soudain apparaît une mouette voletant à tire-d'aile qui cherche où poser son nid. Elle vole ici et là, et ne trouve aucun lieu, pas la plus petite place où construire son nid, où se préparer un refuge. Longtemps elle plane, examine et médite : « M'établirai-je dans les régions du vent ou bien sur les vagues? » En disant ces paroles, voici que la reine de la mer, la vierge de l'air, élève son genou au-dessus de la surface de l'Océan. C'est une place pour le nid de la mouette, un refuge au bon oiseau. La mouette vole lentement à droite et à gauche; elle remarque enfin le genou de la fille d'Ilma sur la mer bleue; elle le prend pour un tertre de verdure, pour une motte de frais gazon. Lentement il vole, le bel oiseau, d'un côté, puis de l'autre; il s'abat enfin, construit son nid, et y dépose ses œufs : il y en a six qui sont d'or, le septième est de fer. La mouette ensuite commence à couver. Elle couve un jour, puis deux, puis trois; mais alors la reine de la mer, la fille de l'air sent dans son genou une vive chaleur, comme une flamme dans sa chair, comme un incendie dans ses veines. Elle replie précipitamment son genou et secoue tous ses membres, de sorte que les œufs

roulent dans la mer et s'y brisent en morceaux; la partie inférieure de l'œuf forme la terre mère, la partie supérieure forme la voûte du ciel, le jaune devient le soleil radieux, le blanc devient la lune éclatante, les débris composent les étoiles et les nuages. Et le temps marche, et les annees se succèdent sous les rayons du jeune soleil, sous l'éclat de la jeune lune. Quant à la reine de la mer, quant à la fille de l'air, elle continue de flotter sur les eaux. Au bout de neuf ans, après neuf étés, elle lève sa tête, elle dresse son front au-dessus des vagues, et elle commence alors la série de ses créations. Là où sa main s'avance, elle fait surgir des promontoires; si elle effleure du flanc la terre, elle y aplanit des rivages; si elle la heurte du pied, elle y crée des pêcheries de saumon; si elle l'atteint de la tête, elle y pratique de profonds golfes; au milieu de la mer, elle dresse des écueils où se briseront les navires, où le matelot périra. Déjà les îles sont créées, les rocs surgissent entre les vagues, les piliers de l'air sont debout. La terre, née de la parole, étend ses plaines, les veines aux vives couleurs diaprent les pierres et sillonnent les rochers; mais il n'est pas né encore, Wäinämöinen, l'éternel chanteur. Enfermé dans le sein de sa mère pendant trente étés, pendant trente hivers, le voilà errant, le vieux et imperturbable Wäinämöinen, sur les eaux tranquilles, sur les vagues que le brouillard oppresse. Il réfléchit et médite dans sa sombre retraite, dans sa demeure trop étroite, d'où il ne peut voir briller la lune ni rayonner le soleil. « Délivre-moi, ô lune; soleil, romps mes liens, et vous, étoiles, brisez ma prison, afin que je marche sur la terre, que je contemple la lune dans les cieux, que je me réjouisse de la lumière du soleil, que je voie les étoiles dans l'éther! » Mais la lune ne lui rompt pas ses entraves, le soleil ne le délivre pas. Pendant cinq ans encore, pendant six ans, pendant sept et huit ans, il se voit ballotté de vague en vague; après quoi, il s'arrête sur un promontoire inconnu, sur un cap sans nom, sur une terre dépouillée. Là, se soulevant par l'effort de son genou et de ses bras étendus, il se délivre enfin, se dresse de toute sa taille et contemple la lune, se réjouit de la lumière du soleil, et considère les étoiles. Ainsi naquit Wäinämöinen, ainsi fut enfanté le grand chanteur, le fils de la fille d'Ilma.

A la suite de cette cosmogonie vient se placer immédiatement un intéressant tableau des premiers progrès de toute culture ici-bas que nous ne pouvons en séparer, car il en fait en quelque sorte partie intégrante. Wäinämöinen dit : Qui viendra ensemencer le champ? qui le remplira de germes féconds? — Un dieu vient qui répand la graine sur les plaines et les marécages. Il sème les pins sur les collines, les sapins sur les hauteurs, les bruyères sur les grèves; il remplit les lieux humides de bouleaux, les lieux sablon-

neux d'aulnes, les terres mouvantes d'osiers, les champs arides de genévriers, le bord des rivières de chênes. Le chêne seul ne prend pas racine. Alors quatre vierges s'élancent de l'onde; elles fauchent l'herbe, cette herbe est ensuite brûlée, et au cœur de cette cendre germe enfin le gland qui produira le chêne. Déjà la belle plante, le vert rejeton apparaît; il brille comme une fraise, et de sa tige s'échappe une double branche. Un peu de temps, et le voilà qui arrête dans leur vol les nuées légères; il obscurcit le soleil et la lune, et Wäinämöinen dit : N'y a t-il personne qui puisse arracher le chêne, abattre le bel arbre? Et voici qu'un héros sort des flots; en trois coups de sa hache, il renverse le chêne à terre. Maintenant le soleil et la lune peuvent briller, les nuages peuvent poursuivre leur course, l'arc-en-ciel peut déployer son splendide croissant, et les bruyères commencent à verdir, les taillis à croître joyeusement, les feuilles à vêtir les arbres, le gazon à parer la terre, les oiseaux à gazouiller sous les ombrages, le coucou à chanter. — Cependant le blé et l'orge n'ont pas encore germé. Le vieux Wäinämöinen tire de son sac de peau de martre la quantité de grain suffisante, et dit : Terre, sors de ton repos; gazon du Créateur, éveille-toi. Que chaque tige s'élance, que cent, que mille épis se lèvent du champ que j'ai ensemencé, du champ qui m'a coûté tant de fatigues. Ukko, dieu suprême, rassemble les nues; fais lever un nuage à l'orient, un nuage à l'occident, un nuage au midi, verse l'eau des hauteurs du ciel sur les germes qui poussent, sur les semences qui se développent; moi, je répandrai la semence sur la terre à travers les doigts du Créateur, à travers la forte main du Tout-Puissant, je la répandrai sur la terre féconde, sur le champ bien préparé !

Telles sont, en un résumé rapide, les premières pages du *Kalevala*. On peut y prendre une idée des allures et du style de ces récits poétiques. Une exacte traduction en serait difficile à suivre, à cause de la multiplicité des détails inexpliqués et confus dont s'embarrasse la narration, et des incessantes répétitions ou variantes que chaque trait comporte. Il ne faut pas s'étonner de cet abus des répétitions, soit pour les idées, soit pour les mots, qui caractérise le style du *Kalevala*, et que notre analyse essaie de reproduire. C'est là un des traits habituels à la poésie primitive, qui s'expliquent, aussi bien que l'allittération, le rhythme, la mélopée, par la nécessité de secourir la mémoire et de venir en aide à la transmission purement orale. Il est évident que l'esprit des auditeurs a cherché un plaisir dans la musique monotone de ces vers finlandais de huit syllabes amenant un flux d'expressions synonymes, propres à bercer l'attention plutôt qu'à la retenir éveillée. C'est un cachet d'authenticité en ce sens qu'une telle poésie n'a pu

convenir tout d'abord qu'à un peuple non engagé encore dans l'âge chrétien et moderne. Le sentiment surabondant de la nature, auquel ces chants font un si constant et si familier appel, vient confirmer ce caractère. Il est clair que nous sommes en présence d'un monument imposant de poésie mythique, sincère écho des plus anciens souvenirs de toute une vaste nationalité. On ne doit pas non plus s'offenser à l'excès de ce qui se trouve d'incohérent et d'étrange dans les conceptions qui nous sont offertes. Il y a une principale cause pour que toute poésie primitive en général nous paraisse mériter ce reproche : c'est que bien souvent il s'agit de mythes dont nous avons aujourd'hui totalement perdu le sens; de pareils exemples sont communs dans le monde classique lui-même, où toutefois l'imagination se rencontre incomparablement plus vive, mieux réglée, plus plastique.

Ce n'est qu'après ce majestueux préambule qu'on voit commencer la série des épisodes qui seront la trame de l'épopée finlandaise. Il y a deux régions diverses et ennemies : le pays de Kaleva, patrie des héros et des dieux, et celui de Pohjola, demeure des trolls et des mauvais génies. Pohjola recèle cependant une merveille, une jeune fille, dont les héros ennemis brigueront la conquête. « Gloire de la terre, parure de l'onde, elle est assise sur la voûte de l'air, appuyée sur l'arc-en-ciel, resplendissante dans ses vêtemens blancs. Elle tisse un tissu d'or, un tissu d'argent, avec une navette d'or, avec un métier d'argent. » Wäinämöinen le premier tente l'expédition; mais plusieurs épreuves lui sont imposées : il doit fendre dans sa longueur un crin de cheval avec un couteau sans pointe, il doit ensuite construire un bateau magique. Pendant qu'avec sa hache il travaille à ce bateau, il lui arrive de se blesser au genou. Le sang coule; il a beau multiplier les incantations et réciter les runes de la science : il a oublié les paroles spéciales, c'est-à-dire les paroles révélatrices du fer, celles qui peuvent le maîtriser et guérir les blessures de l'acier bleu. Il va donc trouver un savant vieillard, auquel, pour lui raviver la mémoire, il raconte à nouveau les origines du fer, comment le fer, caché dans la vase humide des marais, a vu sa retraite mise à découvert quand le loup s'est élancé, quand l'ours a piétiné. Le forgeron divin, Ilmarinen, a découvert le germe du fer, la semence de l'acier : il l'a pris dans sa forge; sous la puissance merveilleuse du feu, le fer s'est liquéfié comme une bouillie, s'est enflé comme une écume, s'est étendu comme une pâte de seigle, puis le forgeron a jeté un peu de cendre dans l'eau qui devait durcir le fer. Il a goûté cette eau avec sa langue, et il a dit : Cette eau ne saurait m'être utile pour former l'acier. Aussitôt Mehiläinen, c'est-à-dire l'abeille, s'est élevée du sein de la terre, l'aile bleue a surgi d'une touffe de gazon. Elle vole, elle se pose

près de l'atelier du forgeron. Ilmarinen lui dit : Mehiläinen, légère créature, apporte-moi du miel sur tes ailes, du miel sur ta langue, du miel extrait du suc de six fleurs, de sept tiges de gazon, pour l'acier qui doit être préparé, pour l'acier qui doit être durci. » Pendant ce temps, Herhiläinen, c'est-à-dire la guêpe, était là qui épiait à travers le toit d'écorce de bouleau l'acier qui devait être préparé, le fer qui devait être durci. Elle se glissa, en assourdissant son bourdonnement, jusqu'au vase destiné à tremper l'acier, à durcir le fer, et y répandit les matières fatales : le venin mortel du serpent, la sanie du ver, la bave brune de la fourmi, les sucs funèbres du crapaud.

Parmi les conditions imposées à Wäinämöinen était comprise encore la construction d'un instrument ou d'un objet symbolique destiné à jouer un grand rôle dans le poème, et qu'il faut considérer probablement comme une sorte de corne d'Amalthée ou de palladium répandant autour de soi toutes prospérités et toute richesse. « Peux-tu me forger un Sampo, un Sampo au couvercle splendide? peux-tu le forger avec les pointes des plumes d'un cygne, le lait d'une vache stérile, un petit grain d'orge, un flocon de la laine d'une brebis féconde? » Wäinämöinen n'était pas forgeron : il promit d'envoyer le second héros, Ilmarinen, le forgeron divin. A peine arrivé dans le pays de Pohjola, Ilmarinen s'acquitte avec succès et de la fabrication du merveilleux talisman et de trois autres entreprises que la reine de ces lieux lui impose : labourer un champ rempli de vipères, museler les deux monstres du séjour des morts, capturer le grand poisson du fleuve infernal. La jeune fille l'a secouru dans ces travaux par ses utiles avis, elle l'accepte comme époux. Bientôt donc on procède à la célébration des noces, et le chant du *Kalevala* qui les raconte offre un morceau célèbre, souvent récité à part, aussi bien que le fragment sur les semailles et les strophes sur l'origine du fer que nous venons de citer. C'est de l'origine de la bière qu'il s'agit ici. « La bière est issue de l'orge, l'illustre boisson est née du houblon; mais elle ne serait pas venue au monde sans le concours de l'eau, sans celui de la flamme ardente. Le houblon a été planté tout petit dans la terre, la jeune plante a grandi, la verte tige s'est développée, elle a grimpé le long d'un arbrisseau et s'est élevée jusqu'à sa cime. L'orge a été semée, l'épi a germé merveilleusement, la plante a poussé d'une façon admirable au milieu du champ défriché par le feu. Après quelque temps, le houblon a murmuré du haut de l'arbrisseau, l'orge a soupiré au milieu du champ, l'eau a parlé du fond de la source, et ils ont dit : « Quand nous unira-t-on? quand serons-nous à côté l'un de l'autre? La vie solitaire est triste : il vaut bien mieux s'unir à deux, s'unir à trois. » La fille prit six grains dans une

gerbe d'orge, sept boutons de houblon, huit pots d'eau, puis elle fit cuire son mélange durant tout un long jour d'été à la cime d'un promontoire nébuleux, à l'extrémité d'une île ombragée. Elle en prépara plein un vase nouvellement fabriqué, plein une cuve en bois de bouleau. Ainsi elle brassa la bière, mais il lui manquait de quoi la faire mousser. Elle envoya donc l'écureuil chercher des pommes de pin; elle envoya Mehiläinen, l'agile abeille, recueillir le miel d'une fleur d'or qu'elle lui révéla. Les pommes de pin et le miel à peine jetés dans la cuve, la bière se mit à mousser, la fraîche boisson commença d'écumer. Elle s'enfla jusqu'aux bords en s'écriant : « Oh! s'il venait maintenant, mon buveur! s'il venait, celui que je dois nourrir, et s'il chantait gaîment quelque bonne chanson! Si l'on ne m'amène tout de suite un bon chanteur pour que j'entende ses chants joyeux, je briserai tous mes liens, je bouillonnerai de telle sorte que les parois de la tonne voleront en éclats! »

Cependant la possession du Sampo avait valu au pays de Pohjola richesse et prospérité. Les héros du pays de Kaleva résolurent donc de l'aller ravir. Ils s'adjoignirent pour compagnon Lemminkäinen, qui avait, lui aussi, recherché, mais en vain, la main de la jeune fille. La lutte engagée contre le pays de Pohjola, dont la reine opposait inutilement sa magie et ses sortiléges, se termina par la destruction du Sampo, dont un seul fragment put être sauvé par ceux qui le possédaient naguère tout entier. De là vient, suivant le poème, la misère d'une partie des populations de l'extrême nord.

L'épisode final dont se compose le dernier chant du *Kalevala*, et qui semble seulement juxtaposé, est très évidemment d'inspiration chrétienne : c'est l'histoire de l'enfantement d'une vierge, nommée Mariatta, au milieu d'une crèche, dans le dénûment et l'abandon. Elle élève parmi les mépris son nouveau-né; mais à peine a-t-il dépassé son second mois que l'enfant divin fait la leçon au vieux Wäinämöinen, et, après avoir été baptisé, il devient roi de la Carélie. Quant à Wäinämöinen, saisi de colère et de honte, il s'en va errant le long du rivage. Par la vertu de son dernier chant, il se crée un esquif. Il s'assied au gouvernail, se dirige vers la pleine mer, et disparaît parmi les horizons lointains... Mais il a laissé son *kantele* mélodieux à la Finlande, c'est-à-dire des runes sublimes aux fils de sa race, une joie éternelle à son peuple.

Telle est dans ses principaux traits l'épopée nationale dont la Finlande est si fière aujourd'hui, et avec raison, car nul témoignage plus durable ne saurait mieux démontrer l'originalité et la perpétuité d'une race intelligente. Nous avons omis plusieurs épisodes, par exemple le plus curieux de tous, celui qui raconte l'histoire du triste Kullervo, sur qui pèse une horrible fatalité; réduit à l'esclavage, il répand partout le malheur autour de lui, et finit,

comme OEdipe, par commettre involontairement un inceste, qu'il ne lui est pas permis d'expier ensuite par une mort volontaire. Notre analyse n'en aura pas moins suffi sans doute pour donner un aperçu du sujet et de la trame du poème, pour faire apprécier les allures et le mode familiers à ces chants populaires, et pour servir enfin de point de départ à ce que l'étude peut suggérer ici d'observations critiques.

III.

La première question à résoudre au sujet d'une œuvre comme le *Kalevala* a trait à son authenticité. Cette poésie est-elle nationale, ancienne, transmise jusqu'à nous, comme on le dit, par la seule tradition orale, ou bien ne serait-ce par hasard qu'une production artificielle et mensongère, œuvre de quelque imposteur? Posé en termes si généraux, le problème est fort simple. On a vu comment ces chants ont été recueillis depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours : les Finlandais avaient pu les entendre réciter par les chanteurs populaires avant de les lire fixés par l'écriture. C'était en des contrées finlandaises très éloignées et très diverses que les mêmes noms de héros ou de divinités étaient invoqués et leurs exploits célébrés en strophes d'une même mesure, d'un même rhythme musical. Différens rapports, émanés d'hommes aussi respectés que Lönnrot et Castren, nous apprennent, comme on l'a vu, que les modernes rhapsodes affirmaient tenir ces chants de leurs pères, qui les tenaient eux-mêmes de leurs aïeux. Nul prodige ne doit nous étonner quant à l'incroyable constance de la tradition orale. On en a rappelé cent fois les merveilleux exemples : nous n'en citerons qu'un, très précis, très concluant et très authentique. Il y a quelques années encore, — et peut-être cela continue aujourd'hui, — les religieuses d'un certain couvent de Versailles ajoutaient chaque jour, en récitant à haute voix la prière, à la suite des mots sacramentels : *libera nos a malo*, ces autres paroles : *et a furore Normannorum*. Ce n'était certes pas qu'elles crussent avoir rien à redouter de nos chers compatriotes du Havre ou de Rouen; mais elles répétaient sans y rien comprendre une imprécation d'il y a dix siècles contre les invasions scandinaves! Si un pareil fait de transmission orale a pu se perpétuer en France, dans le voisinage de Paris, jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, à travers de tels foyers de circulation vive et lumineuse, on doit croire sans beaucoup de peine que d'anciens chants célébrant des héros et des dieux traditionnels aient pu durer pendant mille années chez des tribus presque constamment isolées du mouvement général. Les chants du *Kalevala* portent d'ail-

leurs en eux-mêmes leurs preuves d'authenticité : les plus frappantes sont ce commerce intime et familier avec la nature et ce redoublement continuel d'expressions qui paraissent étrangères aux temps modernes. Maintenant, si nous admettons qu'à première vue et considéré dans son ensemble, le *Kalevala* paraisse évidemment authentique, cela ne veut pas dire que chacun des chants transmis n'ait pu subir des transformations ou des modifications même récentes; les variantes qu'on en a recueillies ne permettent guère d'en douter. Il faudrait, pour que la démonstration d'authenticité fût complète à l'égard de toutes les parties, pouvoir déterminer par qui et dans quel temps ces poésies ont été composées. Par qui? Il est inutile même de le demander, si nous sommes, comme c'est le cas, en présence de poésies vraiment nationales et populaires, issues d'époques primitives, c'est-à-dire ayant leurs racines dans la conscience des peuples et devant rester anonymes. En quel temps? Comment arriverait-on à le préciser? Tout ce que nous pouvons reconnaître, c'est que nous avons là, sauf quelques additions ultérieures, un legs de l'époque païenne, qui s'est prolongée pour les Finlandais tout au moins jusqu'au XIe siècle. Certaines adjonctions chrétiennes sont trop aisément visibles.

Le temps n'est probablement pas venu d'ailleurs d'appliquer au *Kalevala* les procédés d'une critique vraiment scientifique. Si les chants qui le composent nous étaient arrivés par des manuscrits plus ou moins anciens, nous aurions recours aux moyens ordinaires. Cherchant d'abord à établir la généalogie de ces manuscrits, nous parviendrions à savoir lesquels seraient les plus voisins du texte primitif. Une série de tels monumens nous eût permis, suivant les dates, de suivre le progrès de la tradition. On ne peut s'empêcher tout au moins de regretter que M. Lönnrot ne nous ait pas fait connaître ces poésies sans rien changer à la forme sous laquelle il les recueillait. Mac Pherson a causé un grand dommage à sa propre réputation et à la postérité, s'il est vrai qu'il ait détruit les manuscrits gaëliques d'Ossian, dont il se faisait le très imparfait traducteur. M. Lönnrot n'a pas eu à traduire, cela est vrai, il n'a voulu être que transcripteur fidèle; cela n'empêche pas qu'il a rempli le rôle difficile de *diascévaste*, sans nous mettre à même d'apprécier la manière dont il s'en acquittait. Ce furent les *diascévastes*, chez les anciens Grecs, qui se chargèrent de mettre en ordre les poésies homériques, de choisir parmi les variantes, d'instituer des divisions, de disposer des séries. Comment éviter en une fonction si délicate tout soupçon d'arbitraire? qui a inventé le titre sous lequel nous apparaît aujourd'hui l'épopée finnoise? qui a divisé cette épopée en un certain nombre de chants, vingt d'abord, cinquante ensuite? qui a disposé les matières selon un plan qui

n'est pas resté absolument le même dans la première et dans la seconde édition, et que de nouveaux chants, s'il vient à s'en découvrir, pourront modifier encore? qui a décidé que tel chant isolé, où il ne paraît pas être question des héros du *Kalevala*, ferait partie du recueil de morceaux lyriques publié en 1840 sous le titre de *Kanteletar*, et non de l'épopée nationale, au risque de reconnaître plus tard une erreur à l'aide de quelque variante encore imprévue? Dans ces récits des chanteurs isolés, y avait-il des indications pouvant servir à faire classer divers épisodes suivant un ordre commandé par la tradition? — On dit que les papiers de M. Lönnrot, contenant les primitives copies qu'il avait faites sous la dictée des modernes rhapsodes, sont conservés à la bibliothèque de l'université d'Helsingfors; c'est sur ces documens sincères que la critique pourrait s'exercer plutôt que sur le livre que M. Lönnrot a construit de ses propres mains. La poésie nationale des Finlandais a produit pendant une période certainement fort ancienne une vaste efflorescence, tout un cycle de chants relatifs aux mêmes souvenirs, aux mêmes dieux, aux mêmes héros; mais ces chants diversifiaient à l'infini le thème commun. M. Lönnrot, en voulant composer avec cette végétation luxuriante un bouquet régulier, quelque chose comme un vrai poème épique, a dû être amené forcément à en modifier le caractère; il lui a fallu choisir, élaguer, disposer. Il a mis tous ses soins, on peut en croire son affirmation, à ne pas laisser paraître sa main dans le travail d'assemblage; il est bien difficile toutefois qu'il n'ait pas été çà et là conduit à intercaler quelque vers de sa façon pour joindre deux fragmens isolés, à modifier quelques mots faisant contraste avec les expressions d'un morceau voisin. La meilleure preuve qu'il se glissait inévitablement quelque arbitraire dans son travail, c'est qu'il a donné deux éditions où l'ordre des matières, indépendamment des développemens nouveaux, ne reste pas toujours le même.

Une autre difficulté paraît s'opposer à un sérieux commentaire du *Kalevala :* c'est le peu de connaissance que nous avons encore du passé des peuples finlandais. Que répondre à ceux qui demandent quel est le sens général de ces anciennes poésies? Assurément le caractère en est épique en ce sens qu'elles sont l'œuvre de l'imagination nationale acceptant le mythe ou bien transfigurant l'histoire à son insu. Il serait intéressant de savoir quelque chose de plus, si l'on doit, comme quelques-uns l'ont pensé, leur attribuer une signification purement historique, si elles trahissent par exemple le souvenir d'une conquête au profit d'une principale tribu finnoise, laquelle descendrait du puissant peuple des Biarmes, souvent mentionné dans les sagas scandinaves. Les Biarmes occupaient à peu près la contrée qui forme aujourd'hui le gouvernement d'Arkhangel; peut-

être la ville de ce nom tint la place de leur capitale, Cholmogor. Leur pays devint tributaire de la Russie dès le XIe siècle, et il dépendait certainement de Novogorod vers la fin du XIIIe. Jusqu'au commencement de cette dernière époque, les rapports avaient été très fréquens entre eux et les peuples scandinaves, rapports de navigation et de commerce. Des côtes de l'Islande, république pendant quatre cents ans florissante, de celles de la Norvége, du Danemark, de la Suède, partaient chaque printemps de hardis explorateurs, moitié commerçans, moitié pirates. Sous les noms redoutés de Vikings, de Northmans et de Danois, ils pénétraient par l'embouchure des grands fleuves sur tout le littoral de l'Europe; dans quelque île intérieure, ils établissaient un poste d'où ils étendaient, suivant les occasions, leurs ravages ou leur trafic, car chacune de leurs embarcations portait toujours au départ une petite cargaison pour servir aux échanges. De même les Phéniciens de l'antiquité, par qui s'inaugura le commerce destiné à nouer les premières relations entre l'Orient et l'Occident, exerçaient, comme on le voit dans Homère, la piraterie en même temps que le négoce. Le pays des Biarmes paraît avoir été pour les Scandinaves un marché très fructueux, d'où ils tiraient des pelleteries et des fourrures, mais aussi des objets fabriqués et de riches étoffes, produits sans doute de l'industrie byzantine. Une des sagas norvégiennes, celle d'Olaf le saint, raconte dans une page intéressante une des principales expéditions de ces hommes du nord en Biarmie. Au printemps de l'année 1026, Karle de Langö et Thore Hund firent voile de Throndhiem avec un équipage d'une centaine d'hommes. Ce voyage était entrepris à frais communs avec le roi, et le gain devait en être également partagé entre les associés. Arrivé à l'embouchure de la Dvina, on remonta le fleuve jusqu'à la capitale, et on se mit en rapport avec les habitans. On leur acheta du petit-gris, des peaux de castor, de la martre-zibeline. Une fois le marché clos, Thore Hund demande à ses compagnons s'ils n'avaient pas envie de se procurer par d'autres moyens des objets précieux : il y aurait sans doute quelques dangers à courir, mais d'autant plus de profit. « C'est la coutume chez les Biarmes, dit-il, qu'à la mort d'un homme riche on réserve un tiers ou moitié de ses plus beaux objets mobiliers pour les ensevelir en son honneur dans le tertre où il doit reposer, au fond d'un bois. Trouvons quelqu'une de ces riches sépultures et pillons-la! » L'avis fut adopté. Pris pour guide, Thore Hund conduisit la petite troupe pendant la nuit vers un vaste tumulus, dans une forêt. Il fallait franchir une palissade circulaire : Thore ficha sa hache le plus haut possible dans un tronc d'arbre, s'y suspendit, et, se haussant de la sorte, franchit la barrière, puis aida les autres. Ce bois contenait la célèbre idole des Biarmes, la statue du dieu Jumala. Des sentinelles veillaient jour et nuit sur

l'enceinte; mais il se trouvait par hasard que, la garde montante n'étant pas encore arrivée, les soldats précédens avaient quitté leur poste. On commença par pénétrer dans le tumulus, d'où on enleva les plus précieux objets d'argent et d'or. Il était plus dangereux de toucher à l'idole, profanation que les Biarmes ne pardonneraient pas. Thore Hund dit à ses deux associés : « Hâtez-vous, partez les premiers en silence; je fermerai la marche. » Karle se mit en route avec les siens, mais bientôt ils remarquèrent l'absence de Thore, qui, resté à dessein en arrière, avait pénétré dans le bois jusqu'à l'idole, et se mettait en devoir de détacher un sac rempli d'argent qu'elle avait sur ses genoux. Karle, l'ayant cherché et rejoint, voulut avoir sa part. Remarquant au cou de l'idole un gros ornement d'or, il escalada la statue, et d'un coup de hache voulut trancher le lien qui retenait sa proie. Sous le coup violemment asséné, la statue pourrie chancela, et la tête, en roulant à terre, fit un grand bruit qui avertit les Biarmes. Aussitôt les trompettes des sentinelles revenues à leur poste retentirent; elles furent répétées par les postes voisins, et les Vikings n'eurent que le temps de se sauver sur leurs embarcations. Leur butin transporté à bord, ils se mirent en sûreté en s'éloignant du rivage. La saga raconte ensuite quelles disputes s'élevèrent à propos de ce butin parmi les vainqueurs : c'est de la sorte en effet que s'achèvent d'ordinaire ces expéditions des pirates du nord. Ce qui nous importe ici, c'est de rencontrer quelque lumière vraiment historique sur des populations à peu près oubliées aujourd'hui, mais dont le passé n'a pas été sans une certaine grandeur, et auxquelles on a pu croire que nous devons ce legs poétique du *Kalevala*. Puisque le dieu Jumala, qui était celui des Biarmes, est fréquemment invoqué dans ces poésies, puisque la contrée où ils habitaient est aujourd'hui encore celle où se sont conservés le plus grand nombre de ces chants, la conjecture suivant laquelle la Biarmie aurait été le principal berceau de l'ancienne poésie finlandaise n'offre rien d'invraisemblable. Toutefois nul témoignage certain ne permet de faire un pas de plus, et de retrouver dans les annales du nord les vestiges de quelque grand épisode particulier à cette région et dont les chants qui subsistent seraient un écho durable.

A juger de ces fragmens par eux-mêmes, il semble qu'ils révèlent plutôt une épopée particulièrement mythique. Le poème débute, on s'en souvient, par une cosmogonie, et nous sommes tout de suite en présence des divinités païennes. On a beaucoup disserté sur ce qu'il faut entendre par le Sampo (1). On s'est demandé si ce

(1) Voyez les mémoires de MM. Schott et Schiefner dans la collection de l'Académie

nom de *Sampo*, auquel on trouvait des analogues dans plusieurs langues, en mongol, en thibétain, peut-être aussi tout simplement dans les idiomes germaniques, ne désignait pas un instrument pareil à ce que l'Edda nomme le *grotti*, sorte de moulin magique qui fabriquait de rien non-seulement les objets précieux, mais les jours de bonheur. Plutôt que de rappeler les conjectures hasardeuses des mythographes ou des linguistes, remarquons la similitude entre ces deux conceptions qui forment le fond du poème, celles d'un merveilleux palladium et d'une vierge brillante à la possession desquels le suprême bonheur est idéalement attaché. Pourquoi chercher là autre chose que les expressions diverses du désir naturel chez l'homme de s'élever, fût-ce à travers l'épreuve, vers une récompense ou une conquête de nature à satisfaire sa soif de changement et de progrès? On ne trouve pas dans les chants du *Kalevala* ce relief de la réalité historique dont l'âge efface bien difficilement l'empreinte, et au contraire nous en savons suffisamment sur les peuples finlandais, nous les connaissons assez intelligens et assez bien doués, pour penser qu'ils ont pu avoir en effet, avant leur conversion au christianisme, un brillant essor de poésie populaire et mythique. On reconnaît encore aujourd'hui chez eux, à en juger par leurs écrivains modernes, les mêmes qualités ou habitudes d'esprit que présente leur poème national, un facile enthousiasme, une imagination prompte à exciter, quelque peu fébrile, et à laquelle pouvait suffire l'expression incessamment variée de ce que lui inspiraient le spectacle de la nature ou d'antiques traditions religieuses. Nul ne sait, disions-nous en commençant, quelle sera dans l'œuvre réservée à la Russie la part des populations finlandaises; ce qui paraît certain, c'est qu'il y a là pour l'empire moscovite des sources vives, des peuples ou tout au moins des tribus à qui un noble passé intellectuel et moral garantit l'avenir.

A. GEFFROY.

de Berlin, 1852 et 1862. On peut lire aussi dans la *Zeitschrift für Wissenschaft der Sprache*, t. Ier, Berlin 184[illegible], un important travail de Grimm sur le *Kalevala*. — une sérieuse étude de M. Steinthal, intitulée *Das Epos*, dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, cinquième volume, — un article enthousiaste et obscur dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* de L. Herrig, Brunswick, 1860. — Il y a peu de résultats appréciables et précis à tirer de ces diverses études, si ce n'est peut-être pour le philologue, et c'est à la philologie en effet à préparer les voies en ces difficiles matières pour un examen plus compréhensif et plus large.

LES MOBILISÉS

AUX AVANT-POSTES

Depuis six semaines, un grand nombre des compagnies de guerre de la garde nationale ont pris successivement le service des avant-postes, et peut-être déjà sont-elles engagées contre l'ennemi. Ce qu'avait prescrit le décret du 9 novembre, qui constituait les bataillons de marche, a été fait en quelques jours. Il est facile aujourd'hui de rechercher comment les principales dispositions du décret ont été comprises et appliquées, d'examiner en rappelant des faits précis, en citant des chiffres, les critiques qui au mois de novembre ont eu le plus de prise sur l'opinion, il est facile surtout de dire comment ces soldats si neufs ont fait leurs preuves, la vie qu'ils ont menée aux grand'gardes, et pourquoi on peut être certain qu'ils répondront aux espérances que Paris et le pays ont mises en eux. Le temps n'est pas aux longues recherches ni aux travaux complets et faits à loisir; mais si nous voulons, au milieu de nos épreuves, nous entretenir des raisons que nous avons de mieux aimer chaque jour la cause que nous défendons et de nous fortifier, sans vaine illusion, contre les découragemens qui seraient notre perte, notre nouvelle armée est certes un des sujets qu'il est bon d'étudier à cette heure.

I.

Ce fut le 18 octobre seulement, quand nous étions déjà investis depuis un mois, que le gouvernement de la défense appela une partie de la garde nationale à un service extérieur; il ne s'adressait encore qu'aux volontaires. Au gré du public de Paris, naturellement nerveux et surexcité par toutes les émotions du siége, on avait attendu trop longtemps. Du 4 septembre jusqu'au milieu du mois

suivant, les heures cependant n'avaient pas été perdues. Sans parler de toutes les préoccupations étrangères à l'armement, l'autorité militaire avait organisé la ligne, exercé les mobiles, rendu nos remparts inattaquables, et surtout formé, instruit, équipé en partie 320,000 hommes destinés à la défense de nos murs. Il faut se rappeler en effet qu'au milieu d'août la garde nationale ne comptait que 51 bataillons, dont l'effectif n'allait pas à plus de 32,000 fusils, et qu'au 6 septembre ce chiffre n'avait encore été porté qu'à 74,923. C'était donc d'environ 250,000 hommes qu'il avait fallu s'occuper jusqu'au 18 octobre. Le nombre exact des volontaires qui ont répondu à l'appel du décret n'a pas, que je sache, été publié. Si le gouvernement l'a tenu secret, trouvant que son attente avait été trop complétement déçue, il a cédé à des scrupules exagérés. Ce chiffre est honorable pour le patriotisme parisien. Les états de 180 bataillons (ceux des 80 autres ne sont point parvenus à l'état-major avant le 9 novembre, époque où ils devenaient inutiles en présence d'une loi nouvelle) donnent 26,700 volontaires (1). Pour apprécier ce chiffre à sa juste valeur, il faut tenir compte des corps francs qui s'étaient formés spontanément dès le 4 septembre et des engagemens nombreux dans l'armée de ligne dès le mois de juillet; il faut aussi remarquer le vague où le décret laissait l'opinion sur la situation précise faite aux volontaires. Beaucoup de citoyens qui se sentaient prêts à faire tous les sacrifices que le pays leur demanderait, qui même se seraient inscrits plus tard comme volontaires, ne pouvaient prendre sur eux de s'engager, sans attendre, pour servir dans des conditions qu'ils ignoraient. Une partie du public n'a pas manqué de répéter à cette occasion que notre patriotisme était médiocre comparé à celui de nos pères de 92. Les archives du ministère de la guerre, qu'il est toujours facile de consulter, auraient pu rassurer les pessimistes.

Du mois de juin au mois d'août 1791, l'assemblée législative demandait aux gardes nationales de France, dont l'effectif sur le papier était de 2,500,000 hommes, 101,000 volontaires. Au 25 septembre de la même année, on n'avait pu recueillir encore que 30,000 engagemens. Cependant ces volontaires devaient toucher une solde de 15 sous par jour, nommer leurs officiers, et de plus on leur accordait le droit de retourner dans leurs foyers au 1er décembre de chaque année. La loi avait dit que Paris fournirait six bataillons de 574 hommes. Ce sont les seuls volontaires que la révolution ait jamais cherché à lever dans la population parisienne : deux de

(1) Par une coïncidence assez curieuse, le premier appel de l'assemblée législative aux volontaires de la garde nationale pour toute la France, le 21 juin 1791, leur demandait 26,000 hommes.

ces bataillons ne parvinrent jamais à se former; quatre seulement furent réunis. C'est donc à un total d'un peu plus de 2,000 hommes qu'il faut réduire les chiffres si facilement adoptés par l'imagination populaire. L'assemblée législative du reste reconnut bientôt qu'elle s'était trompée. En un an, elle avait formé à grand'peine 168 bataillons, dont l'effectif réel n'était connu de personne, ainsi que l'avouait le ministre de la guerre lui-même. Nombre d'entre eux n'existaient que sur les états officiels; beaucoup d'autres étaient tombés par les désertions à 2 et à 300 hommes, et quant aux soldats qui restaient sous les drapeaux, bien peu avaient la discipline, la patience, même simplement la force physique, qui font les armées solides. Il faut lire sur ce sujet les lettres de Montesquiou, de Kellermann et de leurs collègues, les rapports de M. de Narbonne et surtout les discours des membres de l'assemblée. L'appel aux volontaires avait été une erreur. Les députés le reconnurent, et ce mode de recrutement fut abandonné pour toujours. La loi du 11 juillet 1792, promulguée au lendemain de la séance où la patrie avait été déclarée en danger, ne laissait pas aux gardes nationales la liberté de partir ou de rester; elle imposait à chaque compagnie l'obligation de choisir dans son sein par tel moyen qui lui plairait, au prorata des contingens demandés, un certain nombre d'hommes destinés à marcher à l'ennemi. La *levée en masse* de 1793 ne fut jamais qu'une application en grand de la loi du 11 juillet. Quelque temps, on donna aux gardes ainsi mobilisés le nom de volontaires; mais on voit qu'en réalité ils étaient incorporés par *réquisition*. Ce fut la réquisition qui forma les armées de la république. Il ne faut donc pas prêter à la génération de 89 des mérites qu'elle n'a pas eus. La légende de ce temps glorieux nous expose à des erreurs d'autant plus dangereuses qu'aujourd'hui, comme toujours, les natures simples se plaisent à ces belles chimères, et, pleines de ces contes merveilleux, demandent avec ardeur au présent de se régler à l'image d'un passé qui n'a jamais existé. Les armées ne sauraient se recruter par des volontaires, même dans les jours où le patriotisme est au plus haut point: nous en avons fait deux fois l'expérience dans des circonstances solennelles. Pour quelques-uns qui ont l'énergie de ces sortes de résolutions, la foule attend qu'on lui ordonne d'agir, qu'on lui prescrive ce qu'elle doit faire. Le patriotisme alors, c'est pour les chefs de commander de grands efforts et de compter sur un courage qui ne faiblira pas, pour les gouvernés de répondre à la confiance des chefs.

Le gouvernement de la défense nationale revint le 9 novembre sur sa décision du 18 octobre, comme l'assemblée législative avait rapporté le 12 juillet la loi relative aux volontaires. Les lecteurs

connaissent l'économie du décret du 9 novembre (1), qui crée quatre compagnies de guerre dans chaque bataillon de la garde nationale, et fixe cinq catégories où on doit prendre successivement les hommes appelés à un service extérieur. Il est évident que cette mesure, appliquée à la lettre, eût entraîné les plus cruelles injustices. Ainsi, dans le quartier occupé depuis nombre d'années par le 18e bataillon, le décret du 6 septembre en a formé depuis deux autres, le 84e et le 193e. Appelé à fournir quatre compagnies de guerre, le 18e bataillon était obligé d'enrôler les hommes mariés de la quatrième catégorie. Composé d'anciens gardes nationaux, il comptait très peu de jeunes gens; de plus son effectif n'était que de 1,000 hommes. Beaucoup des bataillons compris entre les numéros 1 et 51 étaient dans le même cas. Au contraire le 84e et le 193e avaient un effectif, le premier de 1,522 hommes, le second de 1,268; ils renfermaient en outre une bien plus grande proportion d'hommes non mariés, et ils pouvaient ainsi recruter les compagnies de marche sans dépasser la troisième catégorie. Il arrivait de la sorte que dans la même maison, sur le même palier, la loi prenait pour le service extérieur un père de famille qui n'avait que le tort d'avoir appartenu à la garde nationale avant le 6 septembre, tandis qu'elle laissait un célibataire que le hasard avait incorporé dans un des bataillons nouveaux. Les injustices de ce genre étaient sans nombre. On citait des bataillons où on avait dû prendre pour les compagnies de marche jusqu'à 300 hommes mariés, pendant que dans d'autres on formait les mêmes compagnies sans incorporer tous les célibataires (2). La vivacité des protestations s'augmentait encore quand on voyait l'état-major réduit à ne pas armer plus de quinze bataillons qui ne prenaient dès lors aucune part à la formation des régimens de marche, quand on songeait que, faute de fusils, les cadres de la garde nationale semblaient être à peu près définitivement clos, et qu'un grand nombre de jeunes gens qui ne s'étaient jamais fait inscrire échappaient désormais à tout service.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1870, *la Garde nationale de Paris.*

(2) Voici du reste quelques chiffres qui montreront combien étaient différens les effectifs des bataillons au mois de novembre 1870 :

44e	bataillon	690 hommes.	116e	bataillon	2,613 hommes.
40e	—	695	117e	—	2,600
31e	—	789	88e	—	2,600
13e	—	844	55e	—	2,469
97e	—	847	256e	—	2,422
42e	—	862	111e	—	2,400
25e	—	889	7e	—	2,252
19e	—	917	37e	—	2,017
26e	—	925	206e	—	2,002

Il est hors de doute que, pour faire une loi tout à fait équitable, le mieux eût été de prendre dans tous les bataillons indistinctement les hommes des trois premières catégories jusqu'à concurrence de 100,000, effectif fixé pour le contingent que devait fournir la garde nationale; mais contre cette manière de procéder on élevait deux objections très sérieuses. C'était détruire, disait-on, l'unité des bataillons, à laquelle les chefs comme les simples gardes, habitans du même quartier, attachaient une grande importance; les commandans réunis à l'état-major furent presque unanimes sur ce point. Puis cette reconstruction du tout au tout eût-elle pu se faire rapidement? Pour être tout à fait juste, n'eût-il pas fallu procéder à un recensement général, qui eût pris beaucoup de temps? La loi était défectueuse, l'état-major et le commandant supérieur, M. Clément Thomas, le savaient mieux que personne; mais elle devait donner aussitôt des résultats importans. Dès le 11 novembre, on pouvait avoir les cadres et l'effectif d'un grand nombre de compagnies. Dans la pratique du reste, on estimait qu'il serait facile d'atténuer les inégalités signalées de toutes parts. Le bon vouloir des officiers, l'activité des intéressés, corrigeraient peu à peu les injustices de la loi, et cependant on irait le plus vite possible, on disposerait immédiatement d'une partie des forces nouvelles qu'on demandait à la garde nationale. La préoccupation n'était pas de faire une loi irréprochable, mais d'agir sans retard, laissant au temps le soin de rendre l'œuvre moins imparfaite.

Le 11 novembre au soir, un grand nombre de commandans avaient remis au bureau des opérations militaires les états de leurs compagnies de marche. Le 18, on commença par équiper celles qui n'avaient pas été contraintes, pour se constituer, de descendre jusqu'à la catégorie des pères de famille. Quelque activité qu'on y mît, on ne pouvait habiller en un jour plus de seize à vingt-quatre compagnies, ce qui faisait une moyenne de 2,000 hommes par vingt-quatre heures. Cependant les bataillons retardataires se constituaient. Les effectifs remis à l'état-major durant les mois de novembre et de décembre sont instructifs; ils témoignent de l'activité avec laquelle les compagnies s'efforçaient de corriger la loi. Presque tous ont été modifiés deux et trois fois. Pour prendre les dates extrêmes, au lendemain du décret, les deux tiers des bataillons comptaient chacun plus de 100 hommes mariés ; un mois plus tard, les états des mêmes corps ne présentaient plus qu'une moyenne de 30 hommes mariés, et ce nombre a sensiblement diminué depuis. Au 20 décembre, dans la majorité des bataillons, on trouvait tout au plus 8 et 10 gardes de la quatrième catégorie; dans plusieurs on n'en voyait plus aucun. D'une façon générale, on

peut dire en ce moment que les hommes mariés qui ont voulu quitter les compagnies de marche ont presque toujours pu le faire. Quant aux bataillons, en très petit nombre, qui sont encore aujourd'hui une exception à cette règle, il est certain qu'on tiendra toujours compte des élémens qui les composent dans le rôle qu'ils seront appelés à remplir.

Les mesures pour prévenir les injustices qu'aurait entraînées l'application littérale de la loi ont été nombreuses. L'état-major ne pouvait toujours en prendre l'initiative; mais il avait le devoir de les encourager. C'est ainsi qu'il permit à certains bataillons de fournir un effectif inférieur au chiffre réglementaire de 400 hommes. Il autorisait en même temps les mutations, qui permettaient à des bataillons formés en grande majorité d'hommes mariés de prendre des célibataires dans des bataillons voisins. Malgré les abus auxquels ont donné lieu les mutations, qui ont parfois dégénéré en remplacement payé, elles ont été, à tout prendre, une mesure juste et d'une sérieuse utilité. La classe des réfractaires non mariés devait aussi, dans bien des cas, être appelée à remplacer les hommes de la quatrième et de la cinquième catégorie. Les sergens-majors, les capitaines, les délégués des mairies et les gardes eux-mêmes se mirent en campagne. Dans des quartiers qui avaient à peine fourni une compagnie, on trouva souvent en quelques heures jusqu'à 30 et 40 jeunes gens qui cherchaient à échapper à la loi, les uns par dégoût d'un service actif et fatigant, d'autres par simple apathie, d'autres enfin par lâcheté. L'état traite aujourd'hui avec plus de dédain que de rigueur ces réfractaires de tout genre. Les cadres sont remplis, tous les fusils employés; ces hommes inexpérimentés et mal disposés ont peu à craindre qu'on les inquiète. A un point de vue qui n'a rien de militaire, ils offriraient toutefois un curieux sujet d'étude, — depuis l'homme égoïste, indépendant, qui fuit le service par défaut de caractère plutôt que par manque de courage, jusqu'aux pauvres hères, dont on évaluait récemment le nombre à près de 6,000, qui, poursuivis par la crainte d'être appréhendés au collet, vivent dans de perpétuelles inquiétudes, changent tous les soirs de domicile, achètent le silence des garçons d'hôtel, se condamnent par peur à une vie ridicule, dispendieuse, même parfois inavouable. Les réfractaires de cette classe sont certainement des exceptions, et ne méritent aucune pitié. Beaucoup de jeunes gens, au contraire, incorporés par force dans les régimens de marche, y ont montré une rare énergie, un entrain toujours soutenu. Dans plusieurs compagnies, ils ont donné l'exemple du vrai courage; quelques-uns, à peine pris par la garde nationale, se sont engagés dans des régimens de ligne. La garde nationale leur avait

toujours paru un ennui; ils étaient restés à leurs affaires. On leur donnait des armes, ils voulaient un rôle actif et dangereux. Aujourd'hui à l'état-major, il se présente tous les jours des recrues de bonne volonté qui font les plus pressantes instances pour entrer dans les compagnies de marche, et cela en des termes qui ne laissent aucun doute sur la sincérité de leurs sentimens. Si nous connaissions le chiffre, certainement considérable, des hommes qui ont échappé à la garde nationale mobilisée, il ne faudrait y chercher qu'avec beaucoup de réserve des preuves du manque sinon de courage, du moins de patriotisme, d'une partie de la population parisienne.

Dans un grand nombre de bataillons de formation récente, du mois de novembre au mois de décembre, les hommes mariés sont passés en foule dans la classe des volontaires. Il est assez difficile de bien démêler les raisons complexes qui ont provoqué ce changement. Il me paraît certain cependant que souvent le désir d'être équipé le plus vite possible, — privilége que des volontaires pouvaient réclamer légitimement, — et de prendre part presque aussitôt à une défense que l'opinion populaire ne comprend que très active, a dû déterminer beaucoup de ces mutations. On tenait à honneur de ne pas appartenir à un bataillon qui ne partirait pas, ou partirait des derniers. On savait que les compagnies composées en majorité d'hommes mariés ne seraient appelées que très tard; c'était là un sérieux motif d'aviser. Il est probable aussi, comme on l'a dit, que les vivres de campagne et le plaisir d'une vie occupée ont provoqué les résolutions de quelques-uns; mais les ressources du peuple à Paris ne sont pas si absolument limitées que ces considérations aient pu être bien puissantes. En tout cas, pour s'y arrêter il fallait faire bon marché de dangers qui peuvent être réels.

Aujourd'hui le nombre des bataillons de marche équipés est de 160; 110 ont déjà été aux avant-postes, 50 sont prêts à partir. Il reste à en équiper 76 environ; mais le drap commence à devenir très rare, et il est peu probable que les 25 derniers bataillons reçoivent l'équipement complet : ils ne pourront donc être appelés qu'à un service tout spécial. L'équipement s'est fait en général par l'intendance de la garde nationale, qui recevait les vêtemens de l'Hôtel de Ville, chargé de présider aux soumissions. L'intendance a dû centraliser les objets et les distribuer. Les lettres des généraux en 92 et en 93 reviennent sans cesse sur ce fait, que c'est un grand inconvénient pour une armée d'attendre ses équipemens d'une municipalité, toujours plus ou moins partagée entre la politique et l'administration. Il est certain qu'en multipliant les intermédiaires, surtout quand ceux-ci sont chargés d'un service nouveau

pour eux, on court risque de provoquer les retards. C'est, paraît-il, ce qui est arrivé quelquefois pour l'Hôtel de Ville. On sait la variété de costumes que présente la garde nationale mobilisée. Cette variété s'explique par la rareté même des étoffes; mais elle tient aussi à ce qu'on n'a pas suivi pour les soumissions une règle commune. Ainsi certains chefs de bataillon, plus influens que les autres, ont amené les maires de leur arrondissement à traiter de gré à gré avec des entrepreneurs qu'ils leur présentaient: mesures regrettables au point de vue du bon ordre, et qui ont entraîné la livraison d'effets inacceptables. Ainsi différens ministères ont concouru avec la ville à l'habillement des nouvelles troupes. Toutefois ces interventions diverses ont eu pour résultat d'activer la mise sur le pied de guerre de compagnies qu'il était urgent d'employer à un service extérieur.

Le chiffre des armes remises à la garde nationale est de 310,000, du moins tel est le nombre des fusils dont M. le colonel de Casteja a donné les bons, et que M. le colonel Staub a distribués un à un; mais 9,000 fusils environ ont été remis par différentes autorités qui n'ont pas suivi la voie ordinaire et réglementaire de distribution; des ministres, des maires, des officiers même, sous l'empire d'influences diverses, ont armé des bataillons, des compagnies et de simples gardes de la façon la plus irrégulière. On pourrait citer quelques cas exceptionnels où une carte d'électeur et même un papier moins important ont suffi pour faire remettre un fusil à celui qui le demandait. Au milieu des épreuves que nous traversions, ces oublis de la loi étaient inévitables. On se rappelle du reste avec quelle ardeur la foule demandait des armes. Quand on ouvrait les caisses de fusils à l'École militaire, où se faisaient les distributions, c'était un enthousiasme, une suite d'exclamations ardentes et naïves, que se figurent mal ceux qui n'ont pas assisté à de pareilles scènes. Les yeux étincelaient, les mains se levaient, l'émotion la plus exaltée se donnait libre carrière. Ce chiffre de 9,000 est certainement inférieur à celui que l'opinion publique pouvait admettre d'après les récits quotidiens de la presse. Les fusils de la garde nationale de Paris appartiennent à treize modèles différens. Les fusils à tir rapide sont au nombre de 124,000, tous réservés aux compagnies de guerre. Le bureau d'armement en a reçu 103,000 du ministre de la guerre : depuis le mois d'octobre, la transformation en a donné 21,000; mais, grâce aux marchés passés, cette transformation peut être activée, et atteindre le chiffre de 1,200 armes par jour. En même temps, on a enfin trouvé l'outillage nécessaire pour fabriquer des chassepots. Les difficultés de transformation comme de fabrication ont été grandes; nos cinq fabriques d'armes sont toutes en dehors de Paris. Il a fallu s'adresser à des mécaniciens, à des

ouvriers horlogers et ajusteurs. Après quelques incertitudes, on a bientôt vu tout ce qu'il y avait de ressource dans l'industrie parisienne, qui aura une si belle page dans l'histoire du siége.

Un décret du 9 décembre 1870 porte que les bataillons de marche seront réunis pour former des régimens sous les ordres de lieutenans-colonels. Ces régimens seront au nombre de 59, et comprendront chacun quatre bataillons. On s'aperçut en effet bien vite que plus de 200 bataillons isolés, chacun de 400 hommes en moyenne, ne pouvaient avoir ni la cohésion ni l'unité d'action nécessaires pour la défense ou pour l'attaque. Le décret ajoute que les lieutenans-colonels seront nommés par le pouvoir exécutif. Dès le 6 septembre, les commandans de bataillon étaient élus par le suffrage à deux degrés, et on leur a toujours reconnu le droit de choisir eux-mêmes un certain nombre d'officiers qui doivent leur inspirer une particulière confiance, par exemple le capitaine adjudant-major et l'officier-payeur. Si en théorie les hommes les plus attachés aux idées républicaines soutiennent la nécessité absolue de l'élection, ils doivent reconnaître que dans la pratique, en ce qui concerne l'armée, il est souvent nécessaire de porter à ce principe de sérieuses atteintes. Après tant de débats passionnés sur l'élection des officiers dans la mobile, le gouvernement a décrété le 18 novembre que dans ce corps nul ne pourrait passer à un grade supérieur, s'il n'était déjà pourvu du grade immédiatement inférieur, et un mois plus tard il fallut en arriver à la nomination directe des officiers par le ministre de la guerre; l'opinion publique a pleinement ratifié cette double décision. Des 59 lieutenans-colonels nommés en exécution du décret du 9 décembre, 52 sont d'anciens officiers de l'armée.

Il est probable qu'après le décret du 9 décembre l'organisation de la garde nationale mobilisée sera très peu modifiée. L'embrigadement, dont on s'est vivement préoccupé, est à peu près impossible. Quel que soit le projet auquel on s'arrête, on rencontre pour le moment des obstacles insurmontables. Pour réunir les régimens mobilisés en brigades, il est clair qu'il faudrait pouvoir leur donner une artillerie et une cavalerie qui nous manquent (1). Quant à l'incorporation des mobilisés dans la troupe de ligne, on cite à tort l'exemple de la convention. Cette assemblée, il est vrai, décréta la loi d'*amalgame*, c'est-à-dire la formation de demi-brigades où on réunissait deux bataillons de volontaires et un bataillon de ligne; mais ces troupes devaient opérer sur nos frontières et en pays étran-

(1) L'artillerie et la cavalerie de la garde nationale, mobilisées comme les régimens de ligne, rendent certainement de grands services; mais ces corps sont trop peu nombreux pour fournir l'effectif que demanderait l'organisation en brigades.

ger, de plus l'ancien régime nous avait laissé 104 régimens dont les cadres étaient excellens, dont les soldats, déjà au service depuis plusieurs années, avaient des habitudes de discipline et une expérience qu'on pouvait proposer pour modèles aux gardes nationaux. Aujourd'hui les mobilisés ne sont qu'une armée provisoire destinée à concourir à la défense avec la ligne et la mobile; équipés d'hier, forcés d'agir immédiatement, ils ne peuvent espérer devenir des soldats parfaits : ce qu'on doit leur demander, c'est un courage solide, un dévoûment absolu, pour suppléer par l'intelligence et l'énergie à l'expérience. On peut donc, croyons-nous, considérer désormais l'organisation des mobilisés comme définitive. En moins d'un mois, l'armée que le gouvernement avait demandée à la population de Paris a été levée presque tout entière. Ceux qui ont trouvé que cette organisation avait été trop lente n'ont pas vu d'assez près les difficultés qu'elle avait rencontrées; ils n'ont pas eu sous les yeux des chiffres précis qui auraient dissipé leurs scrupules. On se figure peu au milieu de quelles agitations les dix bureaux de l'état-major de la garde nationale à l'Élysée sont obligés de poursuivre les travaux sérieux qui leur sont confiés. Réduits le plus souvent par les importuns et les inexpérimentés qui les assiégent sous les prétextes les plus futiles à juger des questions de personnes et des débats de second ordre, le soir arrive qu'ils ont à peine commencé leur tâche. Qu'on se souvienne du reste que l'intendance de la garde nationale a été improvisée, que jusqu'au 4 septembre elle n'a guère eu à habiller que des tambours, et qu'elle est devenue tout d'un coup une grande institution de guerre, obligée non-seulement de s'occuper des effets d'équipement, mais de pourvoir à la construction de tous ces abris qui bordent nos remparts, aux lits de camp qu'on y a installés, au chauffage de ces abris, et à un service des voitures qui n'a pas été un des moindres embarras. En même temps, elle devait partager ses attributions avec des institutions différentes, et c'étaient là encore de nouvelles causes de retard. Le bureau de l'armement n'a pu donner des fusils aux compagnies de marche qu'en les reprenant à des gardes sédentaires. Il a fallu procéder à un véritable désarmement, d'autant plus lent qu'on était obligé de compter avec les soupçons, souvent très vifs, de ceux à qui on redemandait leurs fusils, avec les mille irrégularités qui s'étaient produites au début lors de la première distribution. On a vu que le désir d'éviter toute injustice avait contraint le bureau des opérations militaires d'attendre parfois jusqu'au troisième remaniement d'une compagnie avant d'en arrêter l'effectif. Sans entrer dans plus de détails, n'est-il pas évident que, dans des lenteurs qu'on exagère avec une grande légèreté, il faut faire une part aux

circonstances mêmes? Au milieu de nos épreuves, les difficultés naissent à chaque pas : le bon sens les voit telles qu'elles sont, le patriotisme en triomphe à force d'énergie.

II.

Chaque bataillon reste huit ou dix jours, quelquefois le double, aux avant-postes. Au début surtout, cette vie nouvelle paraît difficile ou tout au moins assez étrange. Peu de mobilisés oublieront les détails de leur première sortie. Le matin du départ, on se réunit avec armes et bagages après quelques corvées pour les préparatifs de l'expédition. Le sac est lourd, on est peu à l'aise encore dans cette épaisse capote et sous le poids de tous les objets indispensables qu'on a voulu ou qu'on a dû emporter. Après de longs retards, les compagnies de guerre se mettent en marche; leurs camarades du bataillon sédentaire les accompagnent. Aux fortifications, on s'arrête un instant devant ces palissades et ces pieux qui défendent la porte; les mains se serrent, on se dit au revoir. Le plus souvent les adieux sont précipités, on a perdu du temps qu'il faut regagner; involontairement une certaine émotion gagne les plus calmes. Quel inconnu se cache derrière cette triple rangée de pieux? Pour peu que la musique s'en mêle, — la *Marseillaise* d'adieu, qu'on joue d'ordinaire en cette occasion, — on se prend à sentir le cœur battre plus vite qu'on ne l'aurait cru.

Les fortifications franchies, on traverse cette banlieue de Paris si triste aujourd'hui, si déserte, où les seules maisons habitées le sont par des soldats. On contourne les forts, et, tout en portant son lourd bagage, on arrive au cantonnement. Le soir est consacré à s'installer : chaque escouade, c'est-à-dire 10 ou 12 hommes, a pour elle une chambre, et l'espace est assez étroit, car les troupes sont nombreuses. La pièce que nous occupions à Port-à-l'Anglais avait six pas de long sur cinq de large, et personne n'était mieux logé autour de nous. Notre premier soin fut de la meubler : il fallait une table; une porte d'armoire placée sur une caisse d'orangerie nous en tint lieu, quelques clous et quelques planches complétèrent le mobilier. C'est dans ce domicile que nous avons passé nos vingt et un jours. La nuit, on mettait la caisse et la porte sur le balcon pour étendre les onze couvertures qui nous tenaient lieu de lits, et les sacs servaient d'oreillers. Il fallait quelque habileté pour parvenir à se caser tous dans cet espace.

Une compagnie a généralement deux jours de service sur quatre; sur ces deux jours, l'un est passé à la tranchée et aux grand'-gardes, l'autre à un poste à l'intérieur du cantonnement, sans

compter les corvées indispensables qui tiennent une si grande place dans la vie militaire, où le soldat doit tout faire par lui-même. La tranchée est un grand fossé défendu par un parapet à 1 kilomètre du cantonnement, à la même distance environ des lignes prussiennes. Le jour, le service y est presque facile malgré la pluie et le froid; souvent on ne peut s'y abriter d'aucune manière, et la seule ressource est de se promener dans la terre détrempée ou dans la neige, d'essayer de se chauffer malgré les nuages de fumée. Si la nuit est pluvieuse, la fatigue du jour, augmentée par l'insomnie, qui peut être complète sans qu'il soit même possible de s'asseoir, se fait durement sentir. Il est rare que l'esprit garde quelque activité; jusqu'à deux ou trois heures cependant, on cause encore. On sait que dans les veilles pénibles, par exemple auprès des malades, c'est le moment où il faut le plus d'effort pour ne pas céder au sommeil. L'engourdissement intellectuel est vite achevé, et on se laisse vivre machinalement jusqu'au matin. Bien peu jouissent du spectacle étrange que présente ce grand fossé en plein air rempli d'ombres muettes, les unes groupées autour de feux qui s'éteignent, les autres répandues de tous côtés à des places que le hasard plutôt que leur volonté leur a données, au milieu d'une grande plaine où les moindres accidens prennent des formes bizarres, entre l'armée immense qui nous entoure et cette ville de 2 millions d'habitans qui élève à l'horizon quelques lueurs pâlissantes.

Le froid est moins dur que la pluie, vînt-il à descendre, comme dans ces derniers temps, à 10 et 12 degrés. On peut du moins essayer de dormir, et quelques-uns y parviennent; mais pour la plupart la seule distraction de la nuit est la grand'garde, qu'on monte pendant deux heures. Les postes sont à 100 mètres en avant de la tranchée. Là, les sentinelles n'ont personne entre elles et l'ennemi; les unes, dans des trous où elles sont cachées jusqu'à mi-corps, les autres à demi couchées un peu loin ou debout, ont pour mission d'avertir la compagnie au moindre danger d'attaque. Les grand'-gardes prussiennes sont en face, à une place qui le plus souvent est connue, et que chacun a étudiée tout à loisir le jour du haut du retranchement. Les mobilisés comme les soldats de la ligne ont eu parfois l'ordre de tirer sur tout ce qui bougerait devant eux. Je ne sais si cette manière de faire est conforme à la règle des grand'gardes. Dans la nuit, avec la certitude que les Prussiens sont à quelques pas, il suffit de regarder pour voir dans les plantes un peu hautes et dans les arbustes un peloton qui remue et s'avance, dans un tronc d'arbre un soldat accroupi qui arme son fusil et vous vise. Si on est attentif plus longtemps, on s'aperçoit bien vite que la vue ne porte pas à 50 mètres; cet horizon si rapproché se relève en

remblai, les formes les plus trompeuses s'agitent devant les yeux. Les sentinelles empressées ne ménagent pas leur poudre, et toute la nuit c'est de notre côté un feu non interrompu. Le danger est d'atteindre ses camarades des avant-gardes voisines ; il est rare qu'un soldat dans l'obscurité se promène en suivant toujours la ligne droite qui lui est fixée, il incline d'un côté ou de l'autre, et vient se mêler aux plantes et aux buissons qui devraient seuls avoir le privilége de recevoir nos projectiles. Les Prussiens ne tirent pas, si ce n'est le matin, où quelques balles passent en sifflant. Il faut de la part des officiers beaucoup de vigilance pour bien organiser les premiers jours les grand'gardes. Plusieurs de nous ont mis en joue leurs amis, et une compagnie voisine nous a envoyé un feu de peloton. On cite un certain nombre d'hommes atteints ainsi par erreur. Après une ou deux nuits, tout s'organise, et ce genre de danger a disparu.

Le seul inconvénient des gardes à l'intérieur du cantonnement, c'est qu'en général on doit se résoudre à n'y pas fermer l'œil. De plus le sommeil dans la chambre de l'escouade est loin d'être réparateur. L'insomnie et le froid sont certainement le côté le plus pénible du service d'avant-poste. Il faut aussi compter, à moins d'un rare bonheur, que la compagnie sera durant plusieurs jours obligée d'aller en plaine pour faire une démonstration armée, ce qui vaut la tranchée pour la fatigue. Le repos du cantonnement n'est pas du reste l'oisiveté : nous ne soupçonnons pas dans la vie civile tous les services que nous rendent les domestiques; mais qu'on s'imagine ce que devient une journée d'hiver, qui est si courte, quand, outre les appels et les services réglementaires, il faut encore pourvoir par soi-même à la provision de bois, couper des arbres, fendre des bûches, chercher des provisions pour augmenter l'ordinaire du régiment, mettre la main à la cuisine, défaire son lit, c'est-à-dire arranger tous les matins sa couverture sur son sac, ce qui est une œuvre d'art où les débutans sont très peu habiles, préparer tous ses ustensiles le soir comme si on devait partir à l'improviste, faire briller son fusil, qui se rouille régulièrement à chaque sortie, et couper la glace à coups de hache pour prendre un peu d'eau dans la Seine ou ailleurs. Tous ces travaux n'exigent pas beaucoup d'intelligence, mais ils demandent de l'attention. Ce que nous devons à nos domestiques, c'est la liberté de vivre avec nous-mêmes, de nous arrêter aux choses qui nous intéressent. La vie militaire absorbe souvent l'homme tout entier ou par la fatigue ou par le travail manuel : la fatigue est dure pour tous ; le travail manuel pour beaucoup est une habitude à laquelle ils sont faits dès l'enfance. C'est cette fatigue que l'on voit sur la figure de tant de soldats sous les

murs de Paris; ils y sont moins sensibles que nous, mais aussi ce qu'on exige d'eux est beaucoup plus pénible. Nous n'avons guère supporté le froid en plein air que trente-six heures de suite, et, bien que l'eau gelât sur notre table devant le feu, nous avions du moins une chambre où le vent ne soufflait pas. Durant ces semaines dernières, des mobiles sont restés jusqu'à quinze jours sous la tente, mal habillés, sans tous ces préservatifs que nous pouvons trouver dans nos familles, sans ces ressources de vin et de vivres qu'il nous est possible de nous procurer, souvent après des journées de combats à outrance. On cite telle compagnie où le froid a réduit un moment l'effectif de 105 hommes à 49.

Ce qui est plus attachant que ce côté tout extérieur de la vie d'avant-poste, c'est l'esprit qu'on y apporte. Personne ne s'y plaint, tout le monde accepte de son mieux les inconvéniens de cette condition nouvelle. Si ces épreuves sont pénibles, ce qu'on souffre est bien peu de chose auprès des maux du pays tout entier, auprès de l'angoisse morale, — et de combien de manières ne sommes-nous pas tous atteints! — que chacun ressent en soi depuis des mois déjà si longs. On sait que ce service est un devoir, on veut le faire le mieux possible. Dès qu'on reprend quelque force, on réagit gaîment contre la fatigue. Certaines escouades ont eu l'art de rendre leur logis agréable; des fleurs d'hiver, des panoplies, des ornemens qu'on peut faire avec des riens, un ordre strictement maintenu dans la façon de disposer les effets militaires, donnent souvent à ces chambrées comme un air de gaîté, sinon de comfortable. Les gens qui vivent là ne sont pas des mécontens, et c'est là un grand point. Le temps n'est pas si occupé non plus qu'il n'y ait place pour des distractions : les artistes organisent des concerts; l'entrain français reprend le dessus. On invite ses voisins, les divertissemens diffèrent selon les escouades; mais dans un groupe il suffit d'un ou deux hommes qui aient quelque autorité pour imposer par leur seule présence et sans mot dire à la grossièreté, qui aussitôt se sent mal à l'aise. Quant au danger, à la première alerte, tout le monde est sur pied; alors personne ne s'avoue malade, il est même assez malaisé de trouver un camarade qui reste de cuisine à la chambrée. Les grand'gardes en général ne sont pas périlleuses, mais du moins les timides pouvaient s'imaginer qu'elles l'étaient; il y a quelque chose d'étrange à se trouver la nuit à portée des Prussiens, seul entre leurs avant-postes et les nôtres : combien peu cependant y ont montré de l'hésitation! Si un sentiment l'emporte sur les autres, c'est le désir d'être enfin en présence du péril, d'échanger des balles avec les Allemands. Cette pensée, contenue et raisonnée chez les uns, se traduit chez les autres par des expressions d'autant

plus vraies qu'elles sont plus simples. La conduite du 106e et du 116e à l'attaque de la Gare-aux-Bœufs, celle du 72e à Bondy, la bonne contenance des trente-trois bataillons qui étaient de réserve derrière l'armée du général Ducrot au 2 décembre, sont du meilleur augure. Les défaillances individuelles du reste n'ont que peu d'influence à la guerre; ce qui importe, c'est la disposition de la masse. La fuite ridicule de quelques tirailleurs aux avant-postes de Créteil n'est qu'une exception; on ne doit rien craindre de semblable de la grande majorité des bataillons. Dans presque tous, on trouve des élémens qui sont une garantie de solidité et de courage. Des volontaires, dont quelques-uns illustres, ont pris l'habit du simple soldat, — des hommes réfléchis qui savent pour quelle cause ils combattent, ou simplement des esprits cultivés qui seront braves par bonne éducation, parce que ne l'être pas serait manquer au bon goût. Un élément excellent aussi, c'est l'ouvrier instruit qui a la rage dans le cœur, qui ne peut comprendre nos défaites, et qui se ferait tuer plutôt que d'avouer que la victoire ne doit pas nous revenir; c'est encore l'ancien cultivateur de la banlieue qui s'est réfugié à Paris, qui a tout perdu, loge avec sa famille dans une gare ou dans une maison d'emprunt, et brûle de se venger. Il est d'ailleurs un signe qui ne trompe pas; aux avant-postes, les plus pessimistes n'oseraient parler de leurs appréhensions sur le résultat final de la lutte, chercher à les justifier par des raisonnemens. On s'occupe peu de politique, on calcule moins encore les forces prussiennes: on croit que le jour de la lutte ne tardera pas, et en attendant on prend le temps comme il vient.

Il est des compagnies et même des bataillons de mobilisés qui ont la démarche et la conduite de vieilles troupes; mais tout le monde sait tirer un coup de fusil, et pour la guerre que nous faisons à cette heure cela suffit. A ce point de vue, les mobiles et presque toute l'armée de Paris n'ont sur les mobilisés qu'un mois ou deux d'avance. Les tranchées et les grand'gardes contribuent du reste beaucoup à former les bataillons de marche. Au rapport de tous les chefs, la vie d'avant-poste change les hommes; l'on prend les qualités militaires par cela seul qu'on mène la vie du soldat. Les premiers jours, tout est incertain, quelquefois même irrégulier et désordonné; mais après une semaine le changement est complet : en face de l'ennemi, le sérieux est une nécessité, et les moins bien préparés se corrigent eux-mêmes sans y penser.

Les deux plaies dont il faut guérir certains bataillons, ce sont les mauvais officiers et la manie de boire. Les bons capitaines font les bonnes compagnies. On a vu qu'au 9 décembre le gouvernement avait pris le droit de nommer seul les lieutenans-colonels; devait-il

faire plus? était-il opportun de l'essayer? Au lendemain du 4 septembre, l'on ne pouvait songer à limiter le droit d'élection dans la garde nationale. Quel état-major au demeurant eût voulu se charger de choisir 28,000 officiers en quelques heures? Il fallait laisser à la liberté populaire le soin de faire ces choix à ses risques et périls. Les votes ont eu les résultats qu'on devait attendre. Un certain nombre, on l'avouera sans peine, enlevés par acclamation dans les clubs, ont été déplorables, et cela est vrai non-seulement de la garde sédentaire, mais des bataillons de marche, bien que dans ceux-ci les choix aient été meilleurs. On n'a rien dit dans ces derniers mois des inconvéniens du suffrage pour la nomination des chefs dans l'armée qui puisse se comparer à l'énergie et à la franchise des généraux de la république chargés, eux aussi, de conduire au feu des gardes nationaux. « Le mode d'élection qu'on a observé pour la nomination des officiers, écrivait Wimpffen à la fin de 91, a produit les résultats les plus malheureux et même les plus ridicules; ce sont les intrigans, les grands parleurs et surtout les grands buveurs qui l'ont emporté dans la concurrence sur les gens capables, » et Biron ajoutait au mois d'août 92 : « La composition de leurs officiers rend presque impossible qu'ils soient bons; l'intérêt des élections est destructif de tout respect pour les supérieurs et de toute fermeté envers les subordonnés. Il est rare que ces officiers jouissent de quelque considération dans leur troupe, et qu'ils soient obéis. » Tous les chefs militaires sont unanimes sur ce point, et en 1793 Dubois-Crancé, rapporteur de la loi d'*amalgame* devant la convention, est réduit à dire sur le même sujet : « On cite les choix du peuple, les erreurs des corps électoraux, j'en gémis depuis longtemps. » L'assemblée arrêta qu'un tiers des grades serait donné à l'ancienneté, et qu'on ne nommerait plus à l'élection que jusqu'au grade de capitaine. Sans modifier la loi aujourd'hui en vigueur, l'état-major pense sans doute qu'il est suffisammeut armé contre les choix qui peuvent compromettre la dignité et la sécurité de l'armée. A côté des conseils de guerre qui notent d'infamie les plus coupables, il peut provoquer la révocation par le gouverneur de Paris, ou prononcer lui-même la cassation pour les simples sous-officiers. Il a aussi le devoir, dont il donne l'exemple aux commandans divisionnaires, d'exiger la démission des chefs dont le passé est peu honorable. Grâce à cette fermeté, il corrige en bien des cas les défauts inhérens à des élections souvent peu éclairées. Si les régimens de marche de Paris sont destinés à un service de courte durée, il est douteux qu'on introduise dans la loi sur la nomination aux grades d'autres articles restrictifs; mais si cette armée doit tenir campagne longtemps et



loin de ses foyers, confondue complétement avec la troupe de ligne et la mobile, on peut prévoir que l'autorité militaire, une fois au fait des hommes qu'elle commande et familière avec ce personnel qui lui est encore si peu connu, prendra, comme dans la garde mobile, le droit de pourvoir seule à la nomination des chefs. Les révocations et les cassations ont été bien moins nombreuses, toute proportion gardée, dans les régimens de marche que dans les bataillons sédentaires. Du moins les chiffres suivans qui s'appliquent à toute la garde nationale montreront comment l'autorité a usé des droits que la loi lui confère. Durant le trimestre qui vient de finir, le gouverneur de Paris a révoqué 6 chefs de bataillon, 84 capitaines, 80 lieutenans et 62 sous-lieutenans. Les cassations de sous-officiers se sont élevées au nombre de 254; enfin il a fallu prononcer 49 licenciemens, les uns complets, qui ont dissous des bataillons ou des compagnies, les autres partiels, qui n'ont atteint que les cadres d'officiers.

L'Allemand a l'ivresse lourde, l'Anglais cruelle, le Français agitée et parleuse. Le Grec et l'Italien ne se grisent pas. On parle encore à Rome de l'étonnement que produisirent dans les rues nos soldats de l'armée d'occupation quand on les vit ivres. Offrez en Grèce à un homme de peine un rafraîchissement au *khani* (à l'auberge), il demandera une pâte sucrée et un verre d'eau. Si le défaut de trop boire s'explique chez nous par le tempérament qui nous est propre, ce n'est pas là pourtant une raison de tolérer dans l'armée une pareille cause de désordre. Les trois quarts des délits dont le bureau de la discipline de la garde nationale a dû s'occuper ont eu pour première occasion l'ivrognerie. La plupart des fautes qu'on signale aux avant-postes (querelles, paniques, transgression de la consigne) sont commises par des hommes ivres. Ni les chefs ni les conseils de guerre siégeant au secteur ne sauraient poursuivre ce vice avec trop d'énergie. Souvent l'ivresse est admise comme excuse : il faut que la doctrine s'établisse d'y reconnaître une circonstance aggravante; non-seulement elle compromet la dignité et le bon ordre des compagnies, mais elle est un danger permanent. Les hommes qui n'ont plus leur raison donnent de fausses alertes, tirent des coups de fusil sans motif, ne comprennent rien aux ordres qu'ils sont chargés de faire respecter. On se plaint de la facilité avec laquelle le premier venu peut chaque jour rentrer à Paris et en sortir sans permis, ou avec des papiers qui n'ont nulle valeur. Ces faits si graves n'ont pas seulement pour explication l'ignorance de gardes qui ne peuvent comprendre ce qu'ils lisent, ou même ne savent pas lire, et le grand nombre des permis donnés par les autorités diverses dans des termes vagues à des cantiniers, à

des habitans de la banlieue, à des personnes de toute sorte; les gens sans aveu savent aussi qu'ils peuvent compter sur l'état des sentinelles et même des chefs de poste, qui se mettent quelquefois, par des visites répétées au cabaret, hors d'état de savoir ce qu'on leur dit. Il ne suffit pas dans bien des cas de révoquer un capitaine ou un commandant qui s'est oublié à trop boire; cette humiliation est une peine trop faible. Devant l'ennemi, l'ivresse est un crime; elle prive le commandant de la raison dont il a besoin pour exécuter les ordres qu'il reçoit. L'officier qui se met par sa faute dans l'impossibilité de remplir son devoir est aussi coupable que le soldat qui se mutile pour échapper à ses obligations civiques. Il doit être déféré aux tribunaux militaires. Il est d'ailleurs juste de remarquer qu'aux avant-postes les cas d'ivresse tendent à devenir de jour en jour moins nombreux : la rareté du vin y est pour quelque chose; l'autorité militaire pourrait sans scrupule hâter la réforme, qui est en bonne voie, en prenant des mesures sérieuses à l'égard des débitans de boisson. Je ne sais non plus si le bien-être des gardes mobilisés perdrait beaucoup à la suppression de ces cantinières élégantes, la plupart d'origine inconnue, qui pourront trouver leur place dans l'histoire anecdotique du siége de Paris, mais qui n'ont rien à faire pour le moment au milieu d'hommes occupés d'un devoir sérieux. Nos défauts tiennent de bien près à nos qualités, notre insouciance et notre légèreté ont du bon : la souplesse de notre esprit si flexible, la facilité avec laquelle nous reprenons courage pour les plus périlleuses entreprises, sont des qualités qui disparaîtraient, si on nous enlevait ce goût de l'entrain, cette gaîté, qui sont le fond de notre nature; mais sans nous changer du tout au tout, sans nous effrayer de ce reproche d'aller à la guerre comme au bal, nous payons cher nos défauts à cette heure, et le mal ne serait pas grand, si nous les traitions pour quelque temps avec une rigueur d'exception qui n'engagerait rien pour l'avenir.

On a signalé plusieurs actes de pillage dans les campagnes de la part des mobilisés. Quelque retentissement que la presse leur ait donné, ces actes sont peu nombreux. Il est certain que les natures peu cultivées n'ont pas toujours un sentiment très vif de ce qu'il y a d'odieux dans la destruction pour le plaisir de détruire. Un de ces jours derniers, nous rencontrons aux avant-postes une brave femme qui venait revoir sa maison; elle y avait laissé un petit ménage d'ouvrier très comfortable, acheté au prix d'un long travail et pièce à pièce. C'était la fortune de la famille. L'escalier était enlevé, ce qui semblait de mauvais augure. Nous parvenons jusqu'aux pièces d'habitation; tout, même les planches du parquet, avait disparu. Devant les larmes de cette femme, un des gardes du cantonnement,

homme de bon cœur cependant, ne trouva que ces mots : « Que voulez-vous? maintenant nous sommes soldats et en pays conquis, il faut bien que le militaire brise. » Ce n'était pas une raison, semblait-il, pour ruiner les gens du peuple, pour détruire, comme cela était arrivé dans la rue voisine, la pauvre cabane de deux vieillards aveugles à qui la commune avait concédé un coin de terrain. Tous les discours du monde n'y purent rien; ce soldat ne sortait pas de ses phrases vides sur les devoirs de la vie militaire. Quelques compagnies de mobilisés se sont, il est vrai, abattues sur des maisons comme une bande de voleurs; mais ç'a été aussi l'exception, et bientôt la présence de camarades moins indulgens sur ce sujet les a fait revenir au respect de la propriété. En somme, aujourd'hui tout se borne en général à prendre une persienne pour s'en faire un lit, voire les deux battans d'une armoire, quand on est assez heureux pour les trouver, et les plus délicats doivent avouer que pour les vols de ce genre on se fait au cantonnement une conscience plus facile qu'on ne l'aurait pensé. Tout compte fait, la garde mobilisée n'aura pas beaucoup à se reprocher dans la dévastation des environs de Paris.

Ces pauvres maisons de campagne que nous avons laissées si précipitamment au mois de septembre, souvent sans pouvoir en rien enlever au milieu de la confusion des déménagemens, à l'approche d'un ennemi qui nous menaçait chaque jour davantage, dans quel état les retrouverons-nous? Nous les avions ornées de ce qui nous était le plus cher; celles qui n'étaient pas luxueuses avaient été remplies à loisir de ces mille objets que nous aimions à retrouver dans les heures de repos; le moindre coin nous y rappelait mille souvenirs, et ces souvenirs n'avaient rien à faire avec tout ce qui est convenu et impersonnel dans notre vie si occupée de chaque jour. Les pillards sont arrivés, et, ce qui est plus cruel, des pillards français; nos livres, nos tableaux, nos ameublemens, ces riens précieux que nous avions réunis, tous ces objets amis qui nous recevaient au mois de mai, tout a été dispersé.

L'état des environs de Paris est navrant : ces portes ouvertes, ces vitres brisées, ces murs qu'on a percés pour que les troupes puissent se réunir plus vite en cas d'attaque, ces meurtrières et ces créneaux qu'on voit en maint endroit, les arbres de parcs magnifiques coupés, les jardins détruits pour faire des fascines ou du feu, ces solitudes et cette désolation vous laissent une des plus tristes impressions qu'on puisse éprouver. Au petit village de Port-à-l'Anglais, quatre habitations seulement ont été respectées; les propriétaires ou des gardiens sûrs y étaient restés. Dans le moment de panique qui a précédé l'investissement, on est parti au plus vite; c'était une grande faute à laquelle les municipalités n'ont pas tou-

jours été étrangères. On prévenait les habitans qu'ils se trouveraient pris entre deux feux, que dans tous les cas on ne saurait comment les nourrir, que le boulanger et le boucher rentraient à Paris. Il fallait s'en aller sans attendre. Certainement nos soldats ne peuvent se disculper de tout reproche : ils ont brisé des meubles et fait du feu avec les pianos. « Autrefois nos jeunes officiers, disait M. de Narbonne dans un rapport à l'assemblée législative, passaient pour aimer à se battre, à inquiéter leurs hôtes, à casser les vitres; nos jeunes militaires ont à cet égard un peu trop adopté la manière ancienne (1). » Les chefs avaient le devoir de mettre un terme à ces actes de destruction inutile. Quelques commandans de la mobile y ont tenu la main avec énergie ; mais ce sont surtout les maraudeurs et les voleurs de profession qui ont exploité la campagne de Paris, la preuve en est facile à donner. Dans beaucoup de maisons, on n'a pas seulement brisé, on a surtout emporté tout ce qui était précieux; les planchers sont levés dans des chambres qui n'ont pas été habitées, les murs portent les traces de sondages faits par des mains habiles et exercées : on a fouillé avec soin les armoires, on les a vidées, abandonnant tout ce qui paraissait être sans valeur; les marbres des cheminées ont été enlevés pour rechercher s'ils ne couvraient pas quelque cachette. Dans certains cas, les pillards ont pris la peine de détacher les toiles de leur cadre pour emporter plus facilement leur butin. Un fabricant de produits chimiques, en revenant chez lui, a constaté la disparition de tonneaux remplis de substances d'un maniement délicat, et qui ont été prises par de bons connaisseurs; il en avait enterré une partie dans le jardin, il n'a trouvé que la barre de fer qui avait servi à ces chercheurs émérites. Au rapport des rares habitans qui ont vu ces pillages, la plupart des voleurs se donnaient comme appartenant à des corps francs. Si quelques-uns de ces corps ont droit à la reconnaissance publique, si tous comptent des hommes dévoués, on sait que plusieurs couvrent de la protection militaire de véritables pillards. D'après une enquête officielle, il résulte qu'une de ces compagnies, composée de 800 hommes, ne possède en réalité que quatre cents fusils. On y entre sans engagement écrit, on en sort sans aucune formalité : le capitaine ne peut donner aucun renseignement sur nombre de soldats qui se recommandent de lui auprès de l'état-major; la discipline, de son aveu même, n'existe pas, et il doit reconnaître que beaucoup de ces partisans sont venus chercher asile auprès de lui pour échapper aux services réguliers auxquels ils appartiennent aux termes des recens décrets. A côté de ces faux soldats, il faut mettre les voleurs vulgaires qui s'en vont avec des

(1) Rapport du 11 janvier 1792.

charrettes dévaliser tranquillement les maisons abandonnées. L'autorité militaire n'est-elle pas quelque peu coupable d'avoir laissé les uns et les autres exercer en paix leur industrie? Elle s'est exposée à compromettre la réputation des mobiles et des hommes de la ligne, qu'on a souvent accusés à tort; de plus les destructions à moitié consommées ont encouragé nos soldats, qui parfois les ont achevées sans en tirer profit, — par goût pour le bruit et le mouvement. Cet instinct est trop naturel chez le Français, il est trop certainement une des formes de cette activité peu ordonnée que les Italiens nous reprochent sous le nom de *furia*, pour qu'il ne soit pas nécessaire de coupér court par une répression sévère à toutes les tentatives de ce genre. On nous dit que les Prussiens font garder nos maisons de campagne dans les pays en leur pouvoir; ce n'est pas que leur humanité doive nous être proposée pour modèle, nous savons qu'ils s'entendent au pillage en grand et méthodique, au pillage savant, qui ne brise pas les machines, mais les transporte démontées avec soin en Poméranie; ou tient les comptes en règle d'une ville mise à contribution. Du moins les commandans de mobilisés peuvent faire la police dans leur cantonnement, et beaucoup n'y manquent pas, au grand déplaisir des maraudeurs.

On lit chaque matin dans les journaux des bulletins judiciaires de la garde nationale ; il est bon de remarquer que les accusés appartiennent rarement aux bataillons de marche. Il ne faut pas oublier non plus que la plus grande partie de la population parisienne est aujourd'hui enrôlée dans la garde sédentaire; la police correctionnelle juge moins de causes qu'avant le blocus, les conseils de guerre n'en jugent pas beaucoup; la moralité publique a fait des progrès sous le coup de nos malheurs. Le siége, qui a supprimé presque complétement le suicide, a diminué singulièrement le nombre des crimes et même des délits. Les assassinats sont devenus plus rares qu'à aucune époque; les vols n'ont pas augmenté avec la misère. Ce que les conseils de guerre ont surtout à juger, ce sont des voies de fait envers les supérieurs. Du 1er octobre au 23 décembre, 74 accusations de ce genre ont été portées devant eux; les délits qualifiés d'excitation à la révolte, qui ne sont le plus souvent que des querelles entre des officiers et des gardes, ont été au nombre de 275. Ce qu'on doit le plus déplorer dans cette statistique, ce sont 114 plaintes pour vols et détournemens. Sur 540 affaires portées aux rôles, 120 seulement étaient terminées au 23 décembre; 52 condamnations avaient été prononcées. Beaucoup de ces délits sont souvent moins graves qu'ils ne paraissent (1).

(1) Le bureau de la discipline a reçu durant cette période 1,788 plaintes; le nombre des gardes mis aux prisons des secteurs pour quelques jours ou même pour quelques heures a été de 4,272.

III.

Quiconque a vu d'un peu près les mobilisés peut affirmer qu'ils forment une des parties les plus solides de la défense de Paris. Leurs défauts de la première heure disparaissent tous les jours. Cette armée nouvelle sera pour les troupes de ligne et pour les mobiles un encouragement à bien faire; ces ouvriers et ces bourgeois voudront ne le céder en rien aux soldats. Leur présence sur le champ de bataille aura un effet moral excellent pour ceux qui depuis trois mois supportent seuls les attaques de l'ennemi, et seraient parfois tentés de croire qu'on les sacrifie. Au point de vue du succès, 100,000 hommes de plus constituent certainement une force avec laquelle nos ennemis devront compter. Et du reste, quel que doive être le résultat de nos efforts autour de ces murs où le sort des armes ne saurait plus décider sans retour de la fortune de la France, car à cette heure la guerre est partout, l'énergie que Paris a montrée ne lui laissera aucun regret. La garde nationale mobilisée aura sur le pays une influence qui ne finira pas avec la lutte présente.

C'est une chose bonne en soi pour toutes les classes de la société de se voir de près, de se connaître, d'apprendre combien sont faux les préjugés qui les séparent. Entre tous les hommes de cette grande ville, il n'y a que des différences de culture intellectuelle; ce qu'ils sont, ils le doivent à l'éducation qu'ils ont reçue. Tout compte fait, le hasard seul est le plus grand coupable. Les natures les plus simples, on le voit bien vite, ont une docilité qui n'est que le respect du faible pour le fort, respect honorable et bon. Il faut les comprendre, s'expliquer leurs caractères; elles ne résistent pas à l'action d'une supériorité véritable. Un homme qui les connaissait bien, l'auteur des *Secrets du peuple de Paris*, M. Corbon, a développé cette thèse avec une rare élévation. La vérité en est absolue. En général, nous ne connaissons pas les hommes dont nous sommes séparés par les habitudes sociales. Toutes nos relations nous les font voir sous un jour faux; nous ne vivons pas avec eux d'égal à égal, comme à l'armée, où le costume, le danger, la chambre, la table, tout est commun. Ce n'est pas pour avoir secouru en passant des pauvres, fait quelques commandes à des inférieurs, qu'on peut juger des caractères aussi complexes. Les philosophes s'exercent à bien connaître les traits distinctifs de la nature humaine dans les classes différentes de la société; nous sommes tous philosophes sans y songer aux avant-postes, et l'esprit public ne peut qu'y gagner. L'avenir montrera combien ce mélange d'hommes étrangers si longtemps les uns aux autres est salutaire au progrès du bon sens national et de la véritable fraternité.

L'armée et le régime militaire étaient jusqu'ici restés presque tout à fait inconnus à la plupart d'entre nous. Il semblait que, pour parler des choses de la guerre, il fallût appartenir à l'aristocratie des officiers. Nous avions des soldats qui se battaient pour nous, et notre rôle était seulement de juger les coups et de chanter les *Te deum*. Pour l'armée comme pour tant d'autres de nos institutions, il faudra une réforme après la paix, et il est assez probable, au train où vont les choses de l'Europe, qu'un système plus ou moins analogue à la landwehr sera introduit en France. La garde mobilisée est une landwehr, mais levée en quelques heures, et qui n'a pas trois ans de service sous les drapeaux. La manière dont cette jeune troupe se conduira ne pourra manquer d'instruire ceux qui ont à charge les intérêts du pays. Nous n'aurons pas à copier servilement l'Allemagne, surtout après l'expérience que nous faisons aujourd'hui, et qui nous apportera des enseignemens si pratiques ; notre génie national lui-même indiquera beaucoup de modifications et de tempéramens qui laisseront à notre armée des traits originaux. Toutefois dès aujourd'hui on peut marquer un des points dont nos législateurs auront à se préoccuper. Six semaines de campagne qu'ont faites les mobilisés de Paris sont déjà un enseignement. La vraie démocratie ne doit pas confondre toutes les intelligences et toutes les valeurs sociales sous le niveau d'une égalité déplorable ; elle doit les subordonner selon leur mérite pour le plus grand progrès de toute la nation. Ce serait donc perdre une partie des forces du pays que d'astreindre au même service les hommes déjà cultivés et ceux qui aspirent à le devenir. La partie manuelle du métier de simple soldat, surtout en temps de paix, est destructive de toute intelligence : il faut craindre d'y soumettre également et pour le même temps, sans distinction aucune, les jeunes hommes de toutes les conditions. Il est juste aussi que dans l'armée les qualités intellectuelles ne soient pas tenues en mépris, soient appelées au commandement, et là peut-être se trouve le moyen de tout accorder. Aujourd'hui dans la garde mobilisée nous avons dû prendre pour chefs les hommes qui avaient quelque expérience de la vie militaire, c'était une nécessité ; il fallait des instructeurs et des guides, nous n'avions pas le temps de mieux faire. Nos chefs en général sont l'exemple de ce que fait la vie militaire de l'homme peu cultivé, eût-il d'ailleurs une nature juste et droite ; ils sont très braves, mais ils croient trop vite qu'à l'armée, pourvu qu'on soit prêt à se faire tuer, on n'a plus aucun mérite à rechercher, et souvent leur intelligence ne s'élève pas au-dessus des formules convenues du commandement.

L'armée prussienne prend tous les hommes valides : le service actif est de trois ans, de vingt à vingt-trois ans, le service dans la

landwehr va jusqu'à trente-deux ; mais cette loi ne désorganise en rien la vie scientifique, commerciale et industrielle de l'Allemagne, elle est même conçue de telle sorte que toutes les forces intellectuelles du pays concourent au progrès de l'armée. Quiconque avant dix-neuf ans peut passer un examen qui suppose un degré réel d'instruction a le droit de s'engager dans l'armée active pour un an. Ces engagemens faits dans telle ville qu'on choisit (on sait que les corps sont provinciaux) permettent au jeune homme de passer successivement par l'école du soldat, du caporal et du sergent, tout en continuant ses occupations ordinaires, qui ne sont que ralenties. Après cette année, l'engagé volontaire devient officier dans la landwehr. De cette façon, l'armée prussienne est toujours soumise au contrôle et à la critique d'hommes instruits qui ne sont pas seulement soldats, qui peuvent tout juger, tout signaler, éclairer sans cesse l'opinion militaire; de cette façon aussi, pendant que les officiers de l'armée active sont des élèves des écoles spéciales qui font des armes leur état, ceux de la landwehr appartiennent à l'élite de la nation. De là sans aucun doute les qualités scientifiques d'une armée qui peut comprendre le peuple entier sans empêcher ce peuple de répandre son ardeur dans tous les ordres de l'activité humaine.

De ceux qui partent à cette heure, combien sont les favorisés de l'intelligence et de la fortune! Artistes, savans, avocats, hommes politiques, grands industriels, ils ont répondu aussitôt à l'appel de la loi. Ils pouvaient se payer de sophismes; ils pouvaient se dire que, dans ce temps de ruine générale, nous devions au moins sauver le capital intellectuel de notre pays, et avec un peu d'habileté nombre d'entre eux fussent restés loin de la lutte. Ils ont pensé que, dans ces jours douloureux, le capital moral de la France avait seul une valeur. S'ils tombent, d'autres les remplaceront; quand les générations sont viriles, l'efflorescence des beaux talens est inépuisable. Le cœur vaut mieux que l'esprit, ou plutôt c'est le cœur qui est la source où l'esprit retrouve des forces toujours vives. Ils savent que c'est par le caractère que nous avons péché, que le défaut de sérieux dans la nation a seul amené les maux qui nous éprouvent, qu'au lendemain de la victoire ce qu'il nous faudra surtout, ce sera une volonté ferme, l'habitude d'affirmer et de défendre ce que nous croyons être le bien. Ces luttes étranges et sanglantes, que le bon sens trouve insensées et qu'une raison supérieure déclare nécessaires, seront une école où ils verront ce qu'ils valent, où ils sentiront renaître, grandir toutes ces qualités qui sont la dignité de l'homme, et qui auraient peut-être péri, si un souffle vivifiant et cruel ne leur eût rendu en un jour toute leur séve, toute leur vigueur. Et à côté du courage qui sacrifie les projets d'intelligence, les rêves de philosophie et d'art,

combien de ces nombreux soldats doivent briser en un instant les affections les plus étroites, combien tomberont entraînant avec eux le bonheur des âmes dévouées qui les suivent sur le champ de bataille, destinées à périr sans avoir pris part à la lutte autrement que par leurs larmes! De tout ce qui vivait en nous autrefois, la guerre n'a plus laissé debout que deux sentimens, celui de l'honneur national et du devoir envers le pays, celui du dévoûment à nos fortes affections. Ainsi nous valons mieux aujourd'hui que nous ne valions hier; le canon et le sang versé feront le reste.

Quant à cette foule moins cultivee, aussi jeune, aussi mobile, aussi nerveuse en ce temps qu'au moyen âge, elle a senti en elle un de ces grands sentimens qui l'agitent et la soulèvent parfois comme l'orage soulève la mer. Ces tempêtes-là sont les grands spectacles de l'histoire; elles ne soufflent jamais sans que le cours des événemens humains ne soit arrêté ou changé. La raison n'y a qu'une part secondaire, la vérité y est mêlée d'erreurs, les grandes choses s'y trouvent sans cesse côte à côte avec le laid, quelquefois avec le mal, et cependant ces sentimens sont grands, et ils se rient dans leur ignorance de la science des calculateurs, de l'art des stratégistes, des raisonnemens des philosophes. Ces sentimens, la France les a éprouvés; en quelques jours, elle n'a pu ni s'en défendre ni les arrêter, aujourd'hui ils la conduisent. Il a fallu quinze ans à l'Allemagne, foulée aux pieds par nos armées, pour se réveiller et nous repousser à la fin de l'empire; il nous a fallu quelques heures pour nous lever en 1870. Pourtant l'Europe nous croyait perdus, les diplomates riaient de nos projets de défense, les généraux prussiens plaignaient ces fous qui voulaient combattre sans armée contre les règles, et voici que les princes eux-mêmes doivent avouer que nos efforts les effraient, que les vaincus lassent leurs vainqueurs, que la victoire incertaine hésite entre ses favoris d'hier et nos soldats improvisés. Que les philosophes allemands qui cherchent les lois de l'histoire ajoutent une page à leur livre : leurs lois sont vraies, mais contre ces lois et pour les renverser il peut se faire qu'une nation dépouillée de ses armées veuille continuer la lutte. Frappée de désastres inouis, cette nation n'avoue pas qu'elle soit abattue; sommée de se rendre parce que toute résistance paraît désormais impossible, elle répond que tout est à recommencer, et de fait elle n'est vraiment dangereuse à ses ennemis, véritablement forte et énergique qu'après ces désastres sans exemple. Ce qui a fait ce prodige, c'est le sentiment de l'honneur : l'honneur est sauf; ce qu'il nous faut maintenant, c'est la victoire.

ALBERT DUMONT.

LA VIE

DANS

LES PROFONDEURS DE LA MER

I.

Dans ces dernières années, des explorations du lit de l'Océan ont été effectuées en différentes parties du monde, et aussitôt un champ d'études d'un genre tout nouveau est apparu. Sur le mouvement et la distribution de la vie, des clartés que personne n'attendait ont jailli d'une façon presque soudaine. Les abîmes regardés comme inhabitables ont été reconnus le séjour d'une multitude de créatures appartenant aux types les plus variés; les êtres dont l'existence restait ignorée ont été recueillis à profusion, des animaux qu'on croyait éteints depuis des époques fort anciennes ont été trouvés vivans dans ces grandes profondeurs de la mer, des espèces qui avaient paru confinées sur des espaces restreints ont été observées sur de vastes étendues, et les causes d'une dissémination improbable avant les découvertes récentes ont été souvent déterminées. Dans un autre ordre de faits, la lumière a également surgi : des indices certains de la manière dont se sont constitués les terrains et les roches d'anciennes formations géologiques ont frappé les yeux des investigateurs. L'œuvre de recherche commence à peine, et les matériaux, déjà rassemblés en nombre considérable, promettent, dans un avenir prochain, des résultats immenses pour la connaissance des conditions de la vie animale, des phénomènes géologiques et de la physique du globe.

Depuis longtemps, des naturalistes étudient les animaux marins avec une prédilection justifiée par l'intérêt scientifique, et facile à

comprendre pour ceux qui ont seulement entrevu les formes admirables sous lesquelles la vie se manifeste près des rivages ou à la surface de l'eau. Un homme entièrement voué à l'étude du monde de la mer, un professeur d'Édimbourg, Edwards Forbes, mort trop tôt pour avoir pu prendre part aux investigations qui ont procuré des notions toutes nouvelles sur les êtres répandus dans le lit de l'Océan, a justement exprimé les sensations du penseur en contemplation sur la grève que le flux abandonne par degrés. « Quelle page d'hiéroglyphes se déroule! dit Edwards Forbes. Chaque ligne du sol ou du rocher a pour caractères particuliers des figures vivantes, et chaque figure est un mystère; les apparences peuvent être décrites en termes précis, le sens intime échappe à la pénétration de l'esprit humain. » Le philosophe songe aux nombreux problèmes que soulève la présence du misérable escargot rampant sur l'algue mouillée. La naissance, les métamorphoses, la croissance, la reproduction de l'individu isolé, fournissent matière à des recherches infinies et à de longues méditations; mais l'histoire de l'espèce, absolument voilée à l'origine, paraît presque sans limites. Examiner les signes distinctifs, les traits d'organisation qui éloignent ou rapprochent cette espèce d'autres créatures plus imparfaites ou mieux conformées, s'efforcer de comprendre la raison de l'existence de l'animal dans une région plus ou moins circonscrite, suivre cet animal dans son extension géographique, dans ses migrations, dans ses rapports de voisinage avec tous les êtres qui vivent aux mêmes lieux, retrouver ses traces dans les âges antérieurs, telles doivent être les préoccupations de l'observateur. Une chétive espèce dira les changemens survenus dans la configuration des terres et des mers. Le mollusque ou le zoophyte, qui ne s'écarte jamais du rivage, rencontré sur les côtes d'une île lointaine, apprendra que cette île a été séparée du continent vers une époque médiocrement reculée; le crabe ou l'annélide, qui habite des localités distinctes, apportera la preuve d'une ancienne communication entre deux mers. Lorsqu'une seule créature peut devenir ainsi la source d'enseignemens de la plus haute portée, le désir ardent de connaître dans l'ensemble les prodigieuses populations de la mer est bien expliqué. Au milieu d'un pareil monde, l'emploi d'un savoir spécial ou d'une vue particulière rend féconde toute étude sérieuse. Les animaux invertébrés de la mer appartenant à chaque groupe naturel offrent dans les détails de l'organisation et dans les phases du développement une diversité qui n'existe pas au même degré chez les animaux terrestres. Depuis un demi-siècle, la science s'est enrichie d'une suite de travaux importans sur les particularités de conformation et sur les métamorphoses des êtres marins, et néanmoins le

type un peu délaissé qui tombe aux mains d'un investigateur habile est presque toujours le sujet de quelque révélation d'un intérêt considérable.

Au temps des grandes marées, à l'heure où l'Océan recule de façon à découvrir un espace immense, se montre tout entier ce tableau sublime qui inspirait Edwards Forbes. Au bord, sur les roches que l'eau atteint à peine durant une partie du jour et de la nuit, vivent les espèces indifférentes à l'action de l'air et de la pluie : les balanes, complétement fixées sur la pierre, — les patelles, dont la coquille affecte la forme d'un cône évasé, — les buccins ondés et les littorines, ressource alimentaire presque inépuisable des habitans pauvres de la Normandie et de la Bretagne, — les actinies rouges ou les anémones de mer. Un peu plus loin, sur les parties sablonneuses, sautillent des crustacés du groupe des crevettes; des trous indiquent le séjour de certains mollusques à coquille bivalve, des monticules trahissent la présence de plusieurs sortes d'annélides : les arénicoles, gros vers marins de couleur olivâtre portant de délicates branchies, — les cirratules, dont la tête est pourvue d'une multitude de filamens qui se pelotonnent, se contournent ou rampent dans tous les sens, — les sabelles, emprisonnées dans des tubes. Au-delà, se montre souvent une végétation serrée; c'est la zone des plantes marines que l'on désigne sous le nom de laminaires. Ici le champ d'exploration est merveilleux, la vie est partout : les mollusques abondent, les zoophytes, les vers de tous les genres fourmillent; sur les algues se traînent lentement des mollusques sans coquille qui peuvent être comptés au nombre des êtres les plus ravissans, tels que les doris et les éolides. En certains endroits, une végétation d'une teinte assez claire attire l'attention; ce sont les prairies de zostères, où les animaux se trouvent semés à profusion. Plus loin, se dessine une nouvelle zone caractérisée par la présence des algues encroutées que l'on appelle les corallines. Au milieu de ces plantes vivent des polypes et une foule d'animaux qu'on ne rencontre jamais plus près du littoral. Au moment des plus fortes marées, on n'en saurait voir davantage; mais il a été facile encore, avec les filets et les dragues, de reconnaître une zone peuplée de coraux, de madrépores et d'une infinité d'espèces qui se tiennent constamment à distance des côtes. Dans la Méditerranée, la distribution des êtres est analogue; seulement le spectacle reste caché. Ainsi, de même qu'en s'élevant sur la montagne, en descendant vers les profondeurs de la mer, on distingue nettement des régions que caractérisent la flore et la faune, régions sans limites précises, il est vrai, et cependant non moins réelles que les étendues géographiques, car à côté des plantes et des animaux, dont la dissémi-

nation est extrême, il existe des espèces qui semblent incapables de se soustraire à des conditions de séjour strictement déterminées.

Jusqu'à l'époque actuelle, il était possible de croire qu'on avait une connaissance générale des populations de l'Océan, parce qu'on avait visité les côtes et observé les animaux nageurs qui s'égarent en haute mer. Quelques incidens ont suffi pour montrer l'erreur. Alors des explorations régulières ont été entreprises, et les découvertes sont venues. Faut-il le dire? la France n'a pris aucune part à ces recherches pleines d'intérêt. De notre temps, des hommes de science ont eu la volonté d'accomplir une œuvre considérable, mais jamais les moyens d'exécution n'ont été obtenus. Pour explorer le fond des mers, il faut des engins très parfaits, des navires montés par des équipages un peu nombreux; le concours de la marine est indispensable. En Angleterre, en Suède, aux États-Unis, des vaisseaux ont été mis avec empressement à la disposition de naturalistes qui avaient signalé l'utilité d'opérations propres à éclairer sur la nature du fond de la mer; pareille fortune n'était réservée à personne parmi nous. Autrefois des expéditions quittaient nos ports pour aller vers des parages lointains, afin de recueillir des notions exactes sur quelques parties du monde. La France prenait un vif intérêt à ces entreprises, et se sentait honorée quand la moisson avait été heureuse; mais est venu l'oubli de la gloire passée, et tandis que des esprits éclairés étaient encore agités par de nobles aspirations, l'indifférence générale les condamnait à n'avoir qu'un rôle effacé dans le mouvement auquel se livraient ailleurs des hommes d'étude.

Pourtant, au siècle dernier et dans le siècle actuel, la marine avait été appelée d'une manière presque incessante à contribuer aux progrès des connaissances humaines. Le 1er août 1785, La Pérouse, muni des instructions que tous les savans avaient été invités à fournir, partait pour une campagne de découvertes, ayant à son bord le naturaliste Lamanon. Après plusieurs années d'un silence qui faisait présager la fin malheureuse de l'expédition, suivant le désir exprimé par la Société d'histoire naturelle de Paris, l'assemblée constituante décrétait, le 9 février 1791, un voyage maritime pour rechercher les traces du navigateur, et le chevalier d'Entrecasteaux était désigné pour commander deux navires sur lesquels s'embarquèrent plusieurs savans, dont le mieux connu est le botaniste Labillardière. En 1800, c'est le capitaine Baudin qui reçoit la mission de constater la reconnaissance des côtes de la Nouvelle-Hollande et d'emmener les zoologistes Péron et Lesueur. Il y a un temps d'arrêt, car la guerre est un obstacle; mais, aussitôt la paix rétablie, on estime qu'il appartient à la France de reprendre l'œuvre

interrompue. Dès l'année 1817, Freycinet, commandant les corvettes l'*Uranie* et la *Physicienne*, mettait à la voile pour un voyage d'explorations autour du monde. Partaient ensuite Duperrey avec la *Coquille*, Dumont-d'Urville avec l'*Astrolabe*, La Place avec la *Favorite*, Dupetit-Thouars avec la *Vénus*. On envoyait des navires dans les mers du nord, et des savans étaient chargés d'étudier les côtes de l'Islande et du Groënland. Enfin Dumont-d'Urville devait conduire l'*Astrolabe* et la *Zélée* dans les mers du sud, et rencontrer la terre Adélie. Dans ces expéditions se distinguèrent les membres du service de santé de la marine : Garnot, Lesson, Gaudichaud, Quoy, Gaimard, Eydoux, Souleyet et d'autres encore. Les voyages de circumnavigation eurent de sérieux avantages pour les sciences physiques et naturelles, et si des hommes spéciaux avaient toujours été appelés à y prendre part, ils auraient procuré des résultats d'une importance autrement considérable. Tout s'est trouvé abandonné le jour où les progrès des sciences allaient permettre de rendre les expéditions maritimes plus fécondes. Il y a peu d'années, mû par l'espoir de réveiller le goût des découvertes, nous avons cherché à remettre en mémoire les anciens services de la marine pendant les campagnes d'exploration, nous avons exprimé le regret de manquer aujourd'hui d'un concours nécessaire pour l'exécution de travaux qui seraient un honneur pour le pays (1). L'appel n'a pas été entendu. L'idée de disposer d'un navire pour des études scientifiques n'était plus de notre époque.

II.

Une opinion fâcheuse, parce qu'elle était décourageante pour la recherche, s'était propagée. On regardait comme très probable l'absence d'êtres vivans dans les grandes profondeurs de la mer. Les preuves faisaient défaut, et l'ignorance se dissimulait involontairement par des explications capables de satisfaire l'esprit. Les raisons de croire le lit de l'Océan absolument inhabitable paraissaient nombreuses. On songeait à la pression énorme qui devrait écraser tous les corps, à la température très basse, à l'obscurité sans doute complète dans les abîmes. A la vérité, les hommes de science, encore incertains, gardaient une prudente réserve; mais par malheur quelques observations insuffisantes et trop aisément généralisées semblèrent con rmer toutes les suppositions. Edwards Forbes, si jus-

(1) Nous avions à signaler les observations d'un officier de marine, M. Henri Jouan, qui avait mis à profit son séjour en différentes parties du monde pour recueillir une foule de renseignemens utiles sur les productions naturelles.

tement estimé pour ses connaissances du monde de la mer, avait déclaré que la vie cessait vers la profondeur de 500 mètres. Le professeur d'Édimbourg, ainsi que M. Mac-Andrew, avait fait draguer sans succès dans la mer Égée; il n'en avait pas fallu davantage pour former la conviction de l'investigateur. Par suite de conditions toutes locales, Forbes avait vu le nombre des animaux décroître avec l'augmentation de la profondeur. Sans avoir atteint au-delà de 230 brasses (1), environ 420 mètres, il s'était imaginé qu'à peu de distance la solitude était entière. On opposait bien au sentiment du zoologiste écossais quelques assertions contradictoires; mais, comme ces assertions ne reposaient pas sur des faits observés avec rigueur, on y attachait peu d'importance.

Les hydrographes américains, préoccupés de l'établissement d'une communication télégraphique entre l'Europe et le Nouveau-Monde, venant à opérer des sondages avec des précautions qu'on n'avait jamais prises jusqu'alors, tirèrent de profondeurs qui variaient de 1,800 à 2,700 mètres des myriades de spicules d'éponges et une infinité de dépouilles d'êtres microscopiques. Ces débris furent soumis à l'examen d'un micrographe fort habile, M. Bailey. Telle est la force d'une croyance enracinée que le savant, un peu troublé par le doute, inclina néanmoins du côté de l'erreur. Il pensa que seules des dépouilles entraînées par les courans avaient été déposées dans les parties les plus déclives du bassin, et que les animaux avaient vécu en d'autres lieux. Les sondages se multipliaient, et toujours la vase ramenée des grandes profondeurs se montrait abondamment peuplée des animaux microscopiques que l'on désigne sous les noms de *Foraminifères* ou de *Rhizopodes*. Ces êtres, de l'organisation la plus simple, occupent dans la nature une place inimaginable. Les coquilles des foraminifères entrent pour une part énorme dans la composition des roches sédimentaires; elles abondent dans le sable du littoral, elles comblent des ports et des golfes. Longtemps les animaux mêmes échappèrent à l'observation, et seules, ces petites coquilles, quelquefois simples, mais généralement formées de plusieurs chambres criblées de trous, étaient le sujet d'études attentives. Les êtres qui habitent de pareilles demeures semblent consister en un tissu homogène, gélatineux et susceptible de s'étirer dans tous les sens; c'est ainsi que sortent par les trous de la coquille de minces filamens servant à une locomotion dont la lenteur est extrême. Parmi les foraminifères, il y a des genres nombreux; mais nous aurons surtout à citer les globigérines, dont la coquille présente une spire tournée obliquement, et les orbulines,

(1) Il s'agit ici de la brasse anglaise *fathom*, qui équivaut à $1^{m},82877$.

dont la coquille n'a qu'une seule loge. Un professeur de Londres, M. Huxley, ayant eu l'occasion en 1857 d'examiner une certaine quantité de vase recueillie à des profondeurs comprises entre 3,000 et 4,400 mètres, trouva la masse composée de 85 pour 100 de globigérines, et, pour le reste, d'autres foraminifères, de divers débris d'organismes inférieurs et de particules minérales. La conviction que les globigérines, extrêmement abondantes dans les terrains crétacés, vivent aujourd'hui dans les abîmes de l'Océan fut acquise par l'habile zoologiste; cependant elle n'entra point encore dans tous les esprits; en l'absence d'observations précises, ne pouvait-on pas admettre que les rhizopodes flottent près de la surface de l'eau et ne tombent au fond qu'après la mort? Mais les incertitudes au sujet de la vie dans les grandes profondeurs de la mer ne devaient plus tarder à disparaître. On s'occupait activement en Angleterre des études préliminaires pour la pose du câble transatlantique, et en 1860 le docteur Wallich, ayant pris passage sur un des bâtimens affectés à l'exploration du lit de l'Océan, apporta bientôt la preuve que la mer est habitée à d'immenses profondeurs. Sur une vaste étendue, on trouva une matière de consistance molle remplie de foraminifères morts ou vivans qui appartenaient pour la plupart au genre des globigérines, et il fut bien reconnu que ces animaux, incapables de flotter, ne se rencontraient en aucun cas sur les fonds élevés. Des êtres d'une organisation simple comme celle des rhizopodes existent-ils donc seuls dans les abîmes de l'Océan? Les observations de M. Wallich ont appris qu'il en est autrement. A la profondeur de 814 mètres, on obtint deux crustacés; au-dessous de 1,240 mètres, plusieurs de ces charmantes annélides tubicoles qui s'appellent des *Serpules* et des *Spirorbis*. Des zoophytes de la classe des échinodermes furent pris à la profondeur de 2,195 mètres, notamment de nombreux individus d'une sorte d'étoile de mer (*Ophiocoma*) de couleur rouge ou violette, et tout aussi richement peinte que les espèces répandues près du littoral. Ces zoophytes avaient l'estomac plein de globigérines, et la communauté de séjour était ainsi démontrée. M. Wallich n'eut pas la facilité de poursuivre ses recherches; mais il comprit que ses observations seraient un point de départ dans l'étude de l'histoire naturelle de la mer.

Bientôt une circonstance permet de constater que des madrépores et même des mollusques existent dans la Méditerranée à 2,000 mètres au-dessous de la surface. Un câble destiné à relier la côte d'Alger à l'Italie avait été descendu dans la large vallée sous-marine qui est située entre Cagliari et Bône. Deux ans plus tard, il fallut relever ce câble, et l'opération ne put être effectuée sans accident; le câble se rompit. Des tronçons ramenés de la profondeur



de 2,000 à 2,800 mètres étaient chargés d'animaux; ils tombèrent aux mains de M. Alphonse Milne Edwards, qui reconnut plusieurs polypiers et différens mollusques complétement fixés. Il y avait une sorte d'huître (*Ostrea cochlear*) que les corailleurs pêchent ordinairement à 100 ou 150 mètres, des mollusques du genre des peignes, d'autres de la classe des gastéropodes réputés très rares, et des polypiers du genre caryophyllie. L'un de ces derniers avait été signalé précédemment à l'état fossile dans le terrain supérieur du Piémont et de la Sicile; une seconde espèce qu'on n'avait pas encore observée vivante parut identique avec un fossile d'Algérie; enfin un autre polypier ne se rapportait à aucune forme connue.

Des faits inattendus et pleins d'enseignemens venaient d'être mis au jour d'une façon presque accidentelle. Ces faits, encore isolés et peu nombreux, avaient une importance capable de frapper tous les yeux : ils renversaient des idées fausses, et, dans des proportions déjà très sensibles, ils élargissaient le champ des connaissances humaines. C'était le début d'un nouveau chapitre de l'histoire du monde physique. On avait la certitude d'obtenir des résultats de la plus haute portée en poursuivant avec méthode les explorations du lit de l'Océan; c'est alors que des naturalistes, voyant en espérance les découvertes se succéder, commencèrent à se mettre à l'œuvre. L'Association britannique, instituée pour le progrès des sciences, forma un comité qui reçut la mission de poursuivre des recherches sur les fonds de la mer. M. Gwyn-Jeffryes fut l'organisateur actif et habile de l'entreprise. Pendant les premières années, les moyens dont on disposait étaient encore faibles; mais on sut en tirer bon parti, et la voie fut préparée pour des travaux plus difficiles.

La première pensée qui s'offrit fut de reprendre dans des conditions nouvelles l'étude de la flore et de la faune des mers britanniques. Sur les côtes de Cornouaille et de Devon, on promena la drague jusqu'à la distance de 20 milles (environ 37 kilomètres) du rivage, en des endroits où la profondeur n'excède pas une cinquantaine de brasses. Cette exploration ne pouvait guère jeter de lumière que sur la distribution géographique des espèces, mais ce résultat ne fit pas défaut. Outre la plupart des animaux déjà observés sur les côtes d'Angleterre, on recueillit des espèces regardées jusqu'alors comme propres aux régions arctiques et quelques-unes aux parties méridionales de l'Europe. Ces dernières n'offraient pas de différence sensible avec les individus qu'on pêche dans la Méditerranée, tandis que les premières, par la taille et par la coloration, présentaient tous les caractères d'un appauvrissement. A cette remarque intéressante s'ajouta l'observation curieuse que les animaux

des régions méridionales, venant près des côtes d'Angleterre, se tenaient généralement à de grandes profondeurs et les espèces boréales dans les eaux basses. Le canal de la Manche semble être la limite extrême de deux faunes très distinctes.

Les investigateurs anglais explorèrent avec une grande persistance la mer qui baigne les îles Shetland. Cette partie de l'Atlantique est sujette à de violens mouvemens de l'atmosphère; c'est un point où l'air chaud amené par le *gulf-stream* se heurte avec l'air froid provenant du courant arctique, et par suite de cette circonstance la faune acquiert un intérêt exceptionnel. Des animaux des mers chaudes se laissent entraîner jusque dans la région froide, où viennent en même temps des espèces qui appartiennent essentiellement aux régions polaires. Au voisinage du petit archipel situé au nord de l'Écosse, on doit s'attendre à essuyer fréquemment la tempête, même en été, à éprouver des difficultés continuelles pour l'exécution des travaux de recherche, à endurer bien des souffrances. Heureusement les hommes de science comptent rarement avec la peine quand ils sont animés par l'espoir de faire des découvertes. En traçant le récit de sa huitième expédition au nord des îles britanniques, qui avait duré plusieurs mois de l'année 1868, M. Gwyn-Jeffryes dut songer néanmoins avec tristesse aux orages incessans qui avaient mis tant de fois obstacle aux opérations, lorsque ses amis d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse jouissaient d'un air calme et d'un beau soleil; mais, à côté des regrets, la satisfaction devait éclater. « Chaque mille carré de la mer, dit M. Merle-Norman, l'un des compagnons de M. Jeffryes, semble avoir à livrer des trésors ignorés avant nous, et l'immensité des richesses qui reposent à la profondeur d'une, deux, trois ou quatre cents brasses ne sera peut-être pas connue de nos jours. » Dans chaque campagne, on rencontrait des formes nouvelles, on apprenait à mieux connaître la distribution géographique de certains animaux signalés comme habitant d'autres parties des mers, on observait les particularités de la vie de différens êtres, et l'on recueillait des indices sur la formation de quelques couches géologiques.

Dans les parages des îles Shetland, la plupart des explorations furent effectuées à des profondeurs variant entre 140 et 275 mètres; on alla jusqu'à 310 mètres sur un point éloigné de 40 milles de l'île Unst, la plus occidentale de l'archipel. La moisson des êtres microscopiques, comme les rhizopodes, fut considérable; la récolte des éponges fort abondante. Les zoophytes fournirent un contingent du plus haut intérêt : plusieurs madrépores et différens polypes étaient le sujet de l'étonnement et de l'admiration des investigateurs, de magnifiques oursins se montraient dans une profusion ex-

traordinaire, et quelques-uns d'entre eux appartenaient à des types qu'on rencontre surtout dans la Méditerranée. Les mollusques formèrent une nombreuse collection, et pour des naturalistes c'était un spectacle saisissant de voir rapprochées des espèces qui n'avaient jamais été vues que dans les régions arctiques, des espèces qu'on croyait propres à la mer qui baigne l'Europe méridionale et le nord de l'Afrique, enfin des espèces jusqu'alors seulement connues à l'état fossile, et qu'on supposait éteintes. Les crustacés, recueillis en quantité énorme, donnèrent lieu encore à d'importantes observations : tous ceux qui vivent particulièrement au-delà du cercle arctique paraissaient des individus dégénérés; parmi les plus petits, on remarquait en foule des formes qui avaient échappé à toutes les investigations précédentes. La drague ramena de la profondeur de 80 à 90 brasses quatre espèces de poissons qu'on n'avait jamais pêchées dans les mers britanniques; deux étaient comptées au nombre des habitans de la Méditerranée; les deux autres n'avaient encore été observées nulle part.

Dans les parages des îles Shetland, la vie animale est d'une richesse dont on n'a pas d'exemple sur les autres côtes de l'empire britannique. Après chaque campagne, les naturalistes emportaient la conviction toujours plus forte que de longs travaux restaient à exécuter pour obtenir une connaissance complète des êtres répandus sur ce point de l'Atlantique. Jamais on ne fouilla une localité distante de quelques milles des endroits qui avaient été l'objet des explorations les plus minutieuses sans se procurer des espèces qu'on n'avait pas encore vues. Aussi les résultats généraux sont-ils vraiment instructifs. Suivant M. Jeffryes, la profondeur de l'eau exercerait beaucoup moins d'influence sur la distribution des animaux marins que la nature des lieux. Cette proposition, vraie sans doute à l'égard de plusieurs espèces, n'est pas exacte pour nombre de types caractéristiques. L'opinion du savant anglais, combattue par M. Mac-Andrew, s'était fondée sur des faits curieux et néanmoins très particuliers qu'on observe près des îles Shetland. Différentes espèces rares ou communes sont disséminées partout; mais beaucoup d'autres demeurent confinées sur des espaces extrêmement circonscrits, et fournissent un des traits remarquables de la distribution de la vie dans cette région. Ainsi quelques crustacés appartenant au groupe des crabes à longue queue, pêchés en quantité prodigieuse sur un point, n'ont presque jamais été vus ailleurs. Dans une localité, l'oursin de Norvége (*Echinus norvegicus*) était en telle profusion que la drague s'en trouvait constamment remplie, et dans les autres lieux d'exploration on en rencontrait rarement des individus isolés. Une de ces jolies *étoiles de mer* à rayons divisés qu'on appelle des comatules ou des antédons (*Antedon Sarsii*) était

ramassée par milliers dans un endroit éloigné des côtes, et on ne la découvrit pas une seule fois dans les autres parties de la mer où se poursuivaient les opérations. Le même phénomène, qu'il faut attribuer à la nature du fond, tantôt couvert de roches, tantôt sablonneux ou vaseux, se reproduisit pour une infinité d'animaux.

Les recherches n'avaient encore été poursuivies que sur une bien petite étendue de l'Océan, et déjà, relativement à plusieurs questions dont tout le monde appréciera l'importance, la lumière était faite. Au premier abord, on pouvait s'étonner de voir en grand nombre vers le 60e degré de latitude nord des animaux de la Méditerranée qu'on n'a jamais rencontrés dans des régions moins froides. Les observations récentes ont permis de reconnaître que ces animaux avaient émigré en suivant une marche à peu près régulière du sud-ouest au nord-est et s'étaient rarement engagés dans le détroit. C'est une preuve de la formation tardive de ce passage ajoutée à tous les indices de l'union du sol de l'Angleterre à celui de la France dans un temps médiocrement reculé. D'une manière très générale, les espèces du midi se montrent dans de plus hautes latitudes sur les côtes occidentales que sur les côtes orientales; celles qui semblent faire exception ont été portées en premier lieu jusqu'au littoral de la Norvége, et sont redescendues plus tard près des rives de l'Écosse. Les mollusques, surtout répandus dans les régions arctiques et connus ailleurs par des coquilles à l'état demi-fossile, trouvés vivans dans les grandes profondeurs à quelque distance des îles Shetland, annoncent une élévation du lit de la mer dans des localités où ces animaux habitaient autrefois et sans doute un abaissement sur d'autres points. Les espèces découvertes dans les mêmes parages, qu'on supposait éteintes parce qu'on les connaissait seulement par des coquilles plus ou moins abondantes dans des terrains de la période tertiaire, montrent, contrairement à l'opinion reçue, que la vie de beaucoup d'animaux existant à des époques fort anciennes a persisté jusqu'à nos jours. En s'arrêtant à la pensée que l'obscurité règne dans les grandes profondeurs de la mer, l'analogie devait faire naître une supposition peu conforme à la réalité. Les animaux terrestres qui fuient absolument la lumière revêtent des teintes sombres et demeurent privés de la vue; les animaux marins saisis près des îles Shetland à 150 ou 170 brasses au-dessous de la surface de l'eau comme ceux qu'on pêchait en même temps aux îles Lofoten, à 250 ou 300 brasses, et sur la côte d'Amérique, à plus de 500 brasses, ont des couleurs aussi vives, des nuances aussi fraîches que ceux du littoral. Les espèces appartenant à des groupes dont les divers représentans possèdent des yeux ne sont pas davantage dans une autre condition. Il faut donc douter des prétendues ténèbres des abîmes de l'Océan.

L'intérêt pour l'étude des fonds de la mer commençait à se propager en Europe. Sur les côtes d'Italie, où chacun est familiarisé avec la vue de tous les beaux animaux que l'on pêche à quelque distance des rivages, des amateurs instruits songèrent à explorer les parties profondes. Par les soins du capitaine Acton, la drague fut promenée dans le golfe de Naples; elle revint chargée de trésors, et bientôt on put admirer de précieuses collections à Portici chez le docteur Tiberi, à Naples chez le général Stefanis. Dans l'Adriatique, des opérations du même genre avaient été exécutées, et à Zara le docteur Brusina était entré en possession de richesses inestimables. Les auteurs italiens s'empressèrent de décrire les animaux qu'ils voyaient pour la première fois. Ils les croyaient absolument inconnus, parce qu'ils avaient négligé les comparaisons; on ne pouvait donc rien conclure avant d'être mieux éclairé. Par bonheur, M. Jeffryes, comprenant la nécessité d'avoir des renseignemens exacts, fit un voyage en Italie; il s'assura de la réalité des faits, et tout aussitôt le principal résultat fourni par les recherches effectuées dans l'Adriatique et dans le golfe de Naples fut mis dans son jour. Les êtres qui peuplent le littoral de la Méditerranée, on le sait d'une manière certaine, diffèrent spécifiquement pour la plupart de ceux des côtes de l'Océan. La température et quelques conditions biologiques moins faciles à déterminer varient beaucoup dans les eaux basses, et exercent une grande influence sur la distribution des espèces. Loin de la surface il en est autrement, et l'uniformité de la faune se fait remarquer sur une immense étendue. M. Jeffryes s'est assuré de l'identité très générale des mollusques qui vivent à de grandes profondeurs dans la Méditerranée et dans l'Océan, depuis le 36e jusqu'au 62e degré de latitude. Cette dissémination des animaux donne à croire aujourd'hui que, vers la fin de la période tertiaire, il existait entre les deux mers, du golfe de Gascogne au golfe du Lion, une large communication qui a persisté pendant l'époque glaciaire.

Avant même que les naturalistes de l'Angleterre aient fait les premières tentatives pour connaître la vie animale sur le fond des mers qui entourent les îles britanniques, les recherches étaient poursuivies avec activité sur les côtes de Norvége, du Finmark, et près des îles Lofoten, situées au-delà du cercle arctique. L'atmosphère du nord, a-t-on dit, crée des adorateurs de la nature. Après un désolant hiver, les charmes de la courte saison d'été inspirent le goût de l'étude de tout ce qui s'offre aux regards. Les observateurs scandinaves n'ont pas manqué en effet depuis un siècle; nulle part dans le monde la faune marine n'a été l'objet d'aussi nombreuses recherches que dans la région voisine du cercle polaire. Pendant l'année 1864 et les années suivantes, M. Ossian Sars, le

fils du célèbre naturaliste de Bergon, chargé par le gouvernement suédois d'inspecter les établissemens de pêche, a exploré avec un grand soin les pâturages des îles Lofoten. A la profondeur de 250 à 600 brasses, où règne une température d'environ 4 degrés, il a recueilli des multitudes d'animaux qui offrent le plus grand intérêt pour la zoologie. Aux îles de Guldbrand près de la pêcherie de Skraaven, située au 68° 11′ de latitude nord, une encrine ou *lis de pierre* d'un nouveau genre fut prise par la drague; on la retrouva les années suivantes au voisinage des îles Lofoten à des profondeurs variant entre 80 et 300 brasses (1), c'est-à-dire 150 et 560 mètres, et l'on put en réunir 75 individus, qui ont été de la part de Michael Sars l'objet d'une belle étude (2). La découverte de ce type au-delà du cercle polaire est d'une extrême importance. Les encrines, animaux radiaires qui demeurent attachés au fond de la mer par un long pédicule, étaient en nombre prodigieux pendant les anciennes périodes géologiques; elles furent moins abondantes aux époques plus rapprochées de l'âge moderne. Quelques espèces vivantes d'un genre particulier (*Pentracrinus*) ont été trouvées dans la mer des Antilles et dans l'Océan-Pacifique. D'autre part, on a découvert que les beaux zoophytes désignés sous les noms de *comatules* et d'*antedons* avaient au début de la vie tous les caractères essentiels des encrines. Cette forme infiniment gracieuse est donc une forme de larve; mais il paraît certain que le développement chez les espèces éteintes, ainsi que chez plusieurs espèces actuellement vivantes, s'arrête avant d'être parvenu au terme de la perfection assignée par la nature à d'autres représentans du même groupe. L'encrine de Lofoten (*Rhizocrinus lofotensis*) est toute petite en comparaison de celle des Antilles : les individus recueillis ne dépassaient pas la hauteur de 8 centimètres, et chez un seul on put apercevoir des traces d'organes de reproduction. De telles circonstances pourraient peut-être donner à craindre que l'animal n'ait pas été vu dans son état adulte; mais Sars s'est efforcé de réagir contre le doute en se fondant sur ce fait que tous les individus plus ou moins développés pris en différentes saisons ont présenté invariablement les mêmes caractères. La question mérite en effet d'être fixée, car le rhizocrine se rattache par les traits de conformation à une famille (Apiocrinites) dont les espèces éteintes appartiennent à de très anciennes formations géologiques, et, s'il est vraiment adulte, sa présence dans les mers actuelles devient plus instructive.

Le gouvernement suédois a beaucoup favorisé les études des fonds

(1) Il s'agit ici de la brasse danoise *favn*, répondant à $1^m,8829$ et par conséquent très peu différente de la brasse anglaise.

(2) *Mémoire pour la connaissance des Crinoïdes vivans* (*Rhizocrinus lofotensis*). — Christiania, 1868.

de la mer; à la fin de l'année 1868, MM. Malmgren et Smitt revenaient à Stockholm d'une quatrième expédition au Spitzberg, rapportant de nombreuses collections d'animaux pris à des profondeurs de plus de 2,000 brasses.

III.

Aussitôt que furent appréciés les résultats obtenus par M. Ossian Sars dans l'exploration des fonds de la mer, deux zoologistes distingués de l'Angleterre eurent la pensée de faire draguer les parties les plus profondes de l'Océan. M. Wyville Thomson, ayant visité la Norvége, avait été saisi d'étonnement à la vue de la foule des animaux remarquables qu'on avait été pêcher aux alentours des îles Lofoten, et il avait particulièrement admiré le *lis de pierre*, qui appartient à un type dont les derniers représentans, croyait-on, avaient vécu à l'époque de la craie. En même temps, il s'était souvenu que M. Absjornsen s'était procuré, peu d'années auparavant, à 200 brasses au-dessous de la surface de l'eau, plusieurs individus d'une singulière étoile de mer n'ayant de parenté qu'avec des espèces fossiles (du genre *Protaster*). Alors il vit déjà en imagination les merveilleux résultats scientifiques qui surgiraient, si l'on parvenait à étudier les conditions de la vie animale dans les plus grands abîmes de l'Océan. A son tour, M. William Carpenter, l'auteur d'une multitude de travaux estimés, dominé par cette conviction et très pressé de se mettre à l'œuvre, signale au président de la Société royale de Londres l'intérêt de la question qui s'agite en exprimant le désir, qu'il partage avec son ami M. Wyville Thomson, d'obtenir de l'amirauté la disposition d'un navire. Le vœu est transmis sans retard, et peu de jours après le secrétaire de l'amirauté répondait au président de la Société royale que la demande du docteur Carpenter et du professeur Thomson était accueillie, et que les prescriptions étaient transmises à Pembroke pour que le bateau à vapeur *l'Éclair* (Lightning) fût immédiatement préparé en vue des opérations qu'on se proposait. Le 11 août 1868, MM. Carpenter et Thomson partaient ainsi du port de Stornoway sur un bon navire pourvu des dragues et des appareils de sondage nécessaires à l'expédition.

Les investigateurs qui avaient exploré avec un grand succès les parages des îles Hébrides et surtout des îles Shetland, disposant de moyens assez faibles, n'avaient encore atteint que des profondeurs médiocres. Cette fois, il s'agissait d'aller beaucoup plus loin, et de donner aux recherches un nouveau caractère de précision en déterminant la température sur les fonds où seraient recueillis les plantes et les animaux. On se dirigea vers les îles Féroe; mais malheureusement la saison était trop avancée pour faire une longue campagne

sous les climats du nord. Aussi les deux naturalistes regardaient-ils l'expédition comme un premier essai dans la voie des explorations à d'immenses profondeurs. Dans l'espace d'un mois, on ne compta pas plus de neuf jours favorables pour draguer en pleine mer, et quatre fois seulement on atteignit à plus de 500 brasses. Cependant l'expédition permit d'observer plusieurs faits intéressans relatifs à la physique du globe et aux conditions de la vie animale dans l'Océan, de rectifier des erreurs sanctionnées par de véritables autorités, et d'établir un fondement pour des recherches plus étendues propres à fournir la solution de certaines questions générales.

Les premiers jours après le départ, la brise empêche toute opération; mais le calme étant un peu revenu à l'approche des bancs des Féroe, on juge utile, afin d'avoir des termes de comparaison, de reconnaître les espèces qui vivent à des profondeurs moyennes. La drague porte à 110 mètres et, comme la position géographique devait le faire penser, on trouve une faune qui ressemble en même temps à celle des mers britanniques et à celle de la mer du Nord. Abandonnant cette station, on s'engage dans le canal qui sépare de l'Écosse les îles Féroe; le fond est à 915 ou 930 mètres, et en cet endroit la température s'élève à peine au-dessus de zéro, tandis qu'à la surface elle est à 10°,5 du thermomètre centigrade. Sous région froide, dans cette nature pauvre, les animaux sont peu abondans; mais par le nombre il n'y a néanmoins aucune prédominance des types inférieurs sur les types plus élevés en organisation : les rhizopodes sont d'une extrême rareté. On descend un peu vers le sud, et par 59° 36′, à la profondeur de 969 mètres, l'eau est à la température de 8°,5. Ici la scène change; sur une vase tenace contenant des foraminifères et des éponges, on rencontre des animaux de tout genre et entre autres deux individus du fameux rhizocrine de Lofoten.

Après un retour au point de départ, devenu nécessaire pour réparer le navire et les appareils, M. Carpenter entreprend une nouvelle croisière dans les mêmes parages avec l'espoir de rencontrer quelque vallée très profonde. De ce côté, le succès fut encore médiocre; aux endroits les plus favorables, où il y avait toujours abondance d'êtres vivans, le lit de la mer était à 1,000 ou 1,100 mètres au-dessous de la surface de l'eau, et on aurait voulu davantage; mais, l'automne arrivé, on ne pouvait plus longtemps tenir la mer, et la suite des opérations se trouvait forcément remise à une autre époque. Malgré les circonstances contraires, les résultats de la première campagne aux alentours des îles Féroe offraient déjà une importance réelle. Les opérations régulières ayant été poussées plus loin que dans les précédentes explorations, on avait désormais la certitude que, dans les abîmes de l'Océan, la vie animale n'est pas

un accident. L'existence constatée d'une large zone, où la température du fond est à peine au-dessus du degré de congélation de l'eau douce, dans une région où, à égale profondeur (914 mètres), l'eau reste presque aussi chaude qu'à la surface, est singulièrement instructive. En rapprochant ce fait des observations antérieures sur les courans qui descendent du pôle et envahissent les eaux du *gulf-stream* entraînées vers le Spitzberg, certaines particularités de la distribution de la vie animale se trouvent expliquées. La découverte, due à M. Huxley, d'un organisme d'ordre inférieur dans la vase rapportée des grandes profondeurs où l'on ne découvre aucune végétation force l'esprit à s'arrêter sur une question neuve; les observateurs sont disposés à croire que cet organisme sert à la subsistance des êtres microscopiques et tire lui-même ses élémens nutritifs de matières minérales. L'analogie entre la vase pleine de globigérines et les dépôts crétacés, déjà reconnue, a pris le caractère de la certitude, car des animaux recueillis sur cette vase, éponges, polypiers, mollusques du groupe des térébratules, petite encrine de Lofoten, n'ont de ressemblance étroite qu'avec des espèces des terrains crétacés. MM. Wyville Thomson et William Carpenter pensent donc avoir la preuve que la formation de la craie se continue actuellement dans le lit de l'Océan. Or une semblable preuve doit être féconde en enseignemens. En effet, combien serait vaine, remarquent les deux naturalistes, toute déduction tirée de la rareté des restes organiques dans une couche sédimentaire, en vue de déterminer à quelle profondeur cette couche s'est constituée! Par suite de la température et de la force des courans, la vie animale sera presque absente, aussi bien sur le littoral que dans les profondes vallées sous-marines. Comme le démontrent les observations faites près des îles Féroe, deux dépôts caractérisés par des élémens minéraux et des êtres organisés absolument différens peuvent s'effectuer à peu de distance l'un de l'autre et même se pénétrer sous l'action des courans. Qu'un jour ces dépôts se trouvent émergés, en suivant les voies ordinaires des géologues, on attribuerait sans doute à des époques distinctes ce qui a été formé simultanément, à des inégalités de profondeur ce qui a dépendu d'un courant polaire et d'un courant équatorial.

Il existait, on le voit, de bien puissans motifs pour apporter une véritable ardeur dans la poursuite des recherches sous-marines. Aussi tout avait été préparé en vue d'un nouveau voyage, et au printemps de l'année 1869 le vaisseau de l'état le *Porc-Épic* (*the Porcupine*) était mis à la disposition des investigateurs. Trois campagnes successives favorisées par le temps furent effectuées durant le cours de la belle saison. Dans la première, dirigée par M. Jeffryes, on gagna la haute mer à l'ouest des îles britanniques

pour remonter ensuite vers le nord, et cette fois on eut l'occasion de draguer jusqu'à la profondeur de 1,476 brasses ou 2,700 mètres. Dans la seconde expédition, entreprise par M. Wyville Thomson, la drague fut descendue avec succès à 2,345 brasses ou 4,288 mètres, une profondeur presque égale à la hauteur du Mont-Blanc. Un fait capital pour l'histoire physique du monde, déjà presque certain, se trouvait absolument démontré; la science permettait de dire : la vie est répandue à profusion dans les plus grands abîmes de l'Océan-Atlantique, au milieu de la vase remplie de globigérines fourmillent les êtres les plus variés. Les naturalistes firent une moisson du plus haut intérêt : mollusques, annélides ou vers marins, crustacés, zoophytes de la classe des échinodermes, rhizopodes, éponges, recueillis en ces lieux, amènent la lumière sur une infinité de sujets. Parmi les mollusques, M. Jeffryes a compté cinquante-six espèces qui n'avaient jamais été observées; il en a reconnu sept qu'on croyait éteintes pendant la période tertiaire. Les oursins et les étoiles de mer ont formé un ensemble des plus remarquables. Plusieurs d'entre eux qui habitent les régions arctiques se trouvaient en abondance; une grande et magnifique étoile de mer du genre des comatules (*Antedon Eschrichtii*), découverte il y a peu d'années près des rivages de l'Islande et du Groënland, attirait l'attention des investigateurs. Les échinodermes des régions méridionales étaient rares, et se faisaient remarquer par un amoindrissement de taille vraiment extraordinaire. Tout dénote ainsi l'influence de la basse température qui règne dans les profondeurs où ces animaux avaient été pêchés. Il y avait encore les espèces qu'on voyait pour la première fois, et dans le nombre une encrine appartenant au même groupe que le rhizocrine de Lofoten, un singulier oursin, offrant une extrême ressemblance avec un type fossile de la craie. Quant aux foraminifères ou rhizopodes, c'étaient des légions où l'on distinguait des formes inconnues et des formes jusqu'ici regardées comme caractéristiques des terrains crétacés.

La troisième excursion du navire le *Porc-Épic* eut lieu aux endroits visités l'année précédente entre l'Écosse et les îles Féroe. M. Carpenter voulait compléter les études sur la température des différentes zones. Multipliant les observations, il est arrivé à reconnaître l'étendue de la zone froide, la marche de la décroissance de la température, depuis la surface jusqu'au fond, dans la région chaude et dans le courant polaire, à préciser enfin les conditions de la mer qui exercent la plus grande influence sur la distribution de la vie animale. La saison avait été bien employée.

De l'autre côté de l'Atlantique, on se livrait avec une égale fortune à l'exploration de la mer. Pendant les années 1867 et 1868, des ingénieurs hydrographes de la marine des États-Unis exécutant

des travaux pour déterminer la profondeur du *gulf-stream*, la direction du courant, la température des eaux, M. F. de Pourtalès prit part aux expéditions dans le dessein de faire une étude de la faune sur les fonds compris entre la Floride et la Havane. Les premières opérations eurent lieu sur le bord du *gulf-stream* du côté de la Floride à des profondeurs qui n'excédaient pas 90 à 100 brasses. On récolta une foule d'animaux d'espèces inconnues. Les recherches furent dirigées ensuite sur des points plus rapprochés de la Havane, où le fond se trouvait à des distances de 250 à 500 brasses (environ 450 à 900 mètres). Dans les plus grandes profondeurs qui aient été atteintes par la drague, on trouva la vase remplie de foraminifères et surtout de globigérines, qui paraît couvrir une très grande étendue du lit de l'Océan, et avec cette vase l'abondance de la vie animale déjà constatée dans les mers d'Europe, mais représentée en général par des formes particulières.

Si plusieurs de ces espèces étaient déjà inscrites dans les inventaires de la nature, c'est que parfois des individus isolés, jetés près des rivages au moment de la tempête, avaient été recueillis. Comme exemple curieux, une magnifique coquille du genre des volutes peut être citée. La volute queue de paon (*Voluta junonia*), signalée pour la première fois en 1780, est demeurée si rare depuis cette époque, que récemment encore un beau spécimen n'aurait sans doute pu être acquis à moins de 1,000 ou 1,500 francs. La fameuse volute si estimée des amateurs a été prise en abondance sur la station qu'elle habite : le lit du *gulf-stream*. Les précieuses collections formées par M. de Pourtalès pendant les campagnes scientifiques de 1867 et de 1868 ayant été portées au musée de Cambridge, M. Agassiz, fort émerveillé en voyant un pareil ensemble de productions naturelles, resta surtout frappé du caractère d'une foule d'animaux qui ont une ressemblance plus grande avec les types de la période crétacée tertiaire qu'avec les espèces actuellement vivantes sur le littoral. L'éminent naturaliste reconnaissait une vérité déjà mise en lumière à son insu par les observations faites en Europe, et il se persuadait justement que le *gulf-stream* possède une faune bien distincte de celle des autres parties de l'Océan. Ici, comme dans le canal des îles Féroe, l'influence de la température sur la distribution de la vie animale est manifeste.

En 1869, les études des hydrographes américains devaient porter sur un point du grand courant atlantique, situé un peu à l'est, entre la Havane et la Floride; M. de Pourtalès continua les explorations à la drague avec le même succès que les années précédentes, et M. Agassiz, qui s'était joint à l'expédition, a tracé le tableau de la scène. « La profusion et la variété de la vie animale en cet

endroit m'a étonné, dit-il, non-seulement par la singularité des types, mais encore par le nombre prodigieux des individus de chaque espèce; la drague remontait des grandes profondeurs, chargée et encombrée de créatures vivantes, c'était un spectacle rare et émouvant pour un naturaliste. » Près du plateau semé de madrépores et de coraux, et si peuplé d'animaux de tout genre, le fond de la mer s'abaisse très sensiblement, et alors la drague ramasse, à la profondeur de 500 à 800 brasses (900 à 1,460 mètres), cette vase chargée d'innombrables foraminifères qui rappellent tous les caractères de la craie. Sur ce terrain, la faune s'est montrée plus pauvre qu'on pourrait le supposer après les observations faites aux alentours des îles britanniques. Les recherches effectuées dans le lit du *gulf-stream* devaient aussi jeter quelque jour sur les anciens phénomènes géologiques. Avec la pénétration dont il a si souvent donné la preuve, M. Agassiz a tout de suite indiqué ce qu'il est permis d'attendre de l'étude des fonds de la mer pour la connaissance de l'écorce terrestre. Les caractères des matériaux accumulés dans les profondeurs de l'Océan étant reconnus avec exactitude, n'aura-t-on pas en effet un guide incomparable pour déterminer les conditions dans lesquelles ont été formés autrefois les dépôts sédimentaires? Sans perdre un instant, le célèbre professeur de Cambridge a puisé dans les observations sur le lit du *gulf-stream* et dans les récentes découvertes des comparaisons pour mettre en relief ou les incertitudes ou les erreurs au sujet du mode de constitution de certaines couches géologiques, et pour réunir des preuves de l'existence d'un canal entre l'Océan-Pacifique et l'Atlantique pendant la période crétacée.

Ainsi seulement après quelques années d'études dans une voie jusqu'alors inexplorée, les connaissances sur le monde de la mer s'étaient augmentées dans des proportions inouies. Qu'elle semble donc loin maintenant cette croyance, hier encore acceptée, d'un océan où le désert commence à peu de distance des rivages! En réalité, la vie est répandue presque partout dans les mers, ici à profusion, là en moins grande abondance ou même en quantité très réduite. Les plus grands abîmes sont aussi peuplés que les eaux assez basses. Les types les plus parfaits ne sont pas moins représentés à toutes les profondeurs que les types de l'organisation la plus simple. En tous lieux, les habitans de la mer offrent une égale diversité de coloration, et si loin que la drague a été descendue, elle a rapporté des animaux parés des plus fraîches nuances, où dominent peut-être le rouge violet, la teinte orange, le vert pâle, et des espèces pourvues d'organes de vision parfaitement conformés. Cependant les animaux qui vivent dans l'obscurité ont invariablement des cou-

leurs sombres, des yeux atrophiés; la lumière éclaire donc le lit de l'Océan. Les calculs relatifs aux énormes pressions de la masse des eaux regardées comme inconciliables avec l'existence d'êtres organisés n'ont plus aucune valeur : sur des corps renfermant des liquides et non de l'air, nulle pression de l'eau n'est à redouter. Aujourd'hui ces faits sont entrés dans le domaine de la science.

Sous une infinité de rapports, les résultats acquis par les explorations du lit de l'Océan sont immenses, et ils paraîtront plus considérables encore lorsque tous les matériaux recueillis auront été parfaitement étudiés. Les connaissances sur différens groupes zoologiques se trouvent fort étendues par la découverte d'un grand nombre d'espèces remarquables. Une révélation semble avoir été faite quand on a démontré l'existence des mêmes animaux dans les profondeurs de la Méditerranée et du nord de l'Atlantique. — Chaque région ayant sur le littoral une faune particulière, on ne prévoyait pas d'exception. Il est donc très intéressant d'avoir constaté l'action des courans et l'influence de la température sur la dissémination des êtres. On réclame à présent la comparaison rigoureuse des espèces recueillies près des côtes d'Amérique avec celles qui ont été observées dans l'Europe boréale, car certains indices donnent à croire que sur le parcours du *gulf-stream* la faune change peu. Un fait à nos yeux bien étrange constaté par tous les explorateurs, c'est l'absence des végétaux et l'abondance des animaux dans les grandes profondeurs de la mer. Sans doute des organismes fort simples appartenant au règne animal ont la faculté de vivre à la manière des plantes en absorbant par les tissus des matières salines; mais le sujet appelle l'observation et l'expérience, et l'on n'a encore que la probabilité. La découverte d'espèces qu'on croyait éteintes et la reconnaissance de la formation de la craie sur de vastes étendues du lit de l'Océan sont particulièrement précieuses, car elles procurent des moyens nouveaux pour recomposer l'histoire de notre planète. En présence de tels résultats obtenus par des recherches exécutées dans un court espace de temps et seulement sur quelques points du globe, il est impossible de prévoir à quel degré parviendra la science quand on aura poussé les investigations dans les différentes parties du monde; mais on est bien assuré que le travail sera productif, et rien ne semble plus désirable qu'une grande entreprise.

ÉMILE BLANCHARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1871.

Laissez passer la civilisation prussienne! elle achève de se déployer dans sa splendeur; elle a des obus pour messagers, l'incendie, le pillage et le bombardement pour auxiliaires. Elle avait certes dignement inauguré son œuvre à Strasbourg, à Châteaudun et dans tant d'autres cités aujourd'hui en ruine, elle couronne ses exploits devant Paris. Décidément M. de Bismarck nous fait cette condition d'une grande ville bombardée. Le roi Guillaume, que disons-nous? l'empereur Guillaume, le chef du nouveau saint empire et son tout-puissant ministre tiennent à laisser des marques de leur passage sur cette terre de France, où ils recevaient, il y a trois ans à peine, une prodigue et imprévoyante hospitalité; ils peuvent être tranquilles, on ne les oubliera pas, ils ont désormais une place dans nos souvenirs; ils ont leur gloire inscrite sur nos maisons mutilées, dans le sang des malheureux inoffensifs atteints déjà de leurs obus. Le roi Guillaume et M. de Bismarck se sont dit sans doute que Paris y mettait de la mauvaise volonté, qu'il tardait bien à mourir de faim ou à tomber en révolution; puis l'Allemagne se fatigue, elle s'inquiète de cette immobilité de ses armées devant une ville qu'on lui avait promis de prendre au pas de course. Il lui faut un bombardement, et on a bombardé.

Paris est devenu ainsi à l'improviste un vrai champ de bataille où nos ennemis n'abattent pas sans doute autant de victimes qu'ils le voudraient; mais enfin on fait ce qu'on peut. On a beau être la civilisation prussienne, on ne peut pas tout détruire d'un coup. Malheureusement il y a toujours assez de victimes; il y a déjà des femmes et des enfans tombés sous le plomb prussien, et le roi Guillaume, dans son prochain bulletin, pourra, si cela lui convient, faire hommage de ces nouveaux exploits à la reine Augusta. Il y a là de quoi faire illuminer à Berlin! Si l'on a cru d'ailleurs par de tels procédés troubler ou intimider Paris, on s'est étrangement trompé. Paris a supporté et supportera cette épreuve avec cette sérénité virile qui est une partie de son héroïsme,

avec cette fermeté de résolution qui a été jusqu'ici l'honneur de sa résistance. La grande ville ne s'effraie pas pour si peu; elle ne puise dans cette vie de périls et d'excitations guerrières qu'une volonté plus énergique de faire face jusqu'au bout à un implacable ennemi, pendant que nos armées de province, fortifiées, grandissantes, commencent à serrer de toutes parts cette orgueilleuse invasion qui se croyait déjà maîtresse de la France. Et dire pourtant que ces civilisateurs par le fer et le feu, ces exterminateurs occupés à organiser nuitamment le meurtre contre toute une population, ont trouvé le moyen de faire appel à la langue philosophique pour caractériser l'heure où ils comptent pouvoir surprendre Paris; ils ont appelé cela « le moment psychologique! » Nous ne connaissons pas de plus cruel châtiment ou de plus humiliante déception pour tous ces penseurs qui ont illustré l'Allemagne d'autrefois, pour les Kant, les Lessing, les Schelling, les Hegel, que de voir un des mots de leur langue devenir le passe-port du bombardement et de la destruction.

Qu'ils continuent leur œuvre à coups de canon, ces étranges héritiers de ceux qui ont fait l'Allemagne par la pensée, et qu'ils essaient de fonder sur la haine l'unité de leur patrie; qu'ils renouvellent à Paris ce qu'ils ont fait à Strasbourg, en couvrant de leurs boulets nos hôpitaux, nos ambulances, nos écoles, nos églises, et jusqu'à l'inoffensif Muséum, dont quelques collections sont déjà détruites; qu'ils bombardent enfin, ils ne sont pas au bout, et l'Allemagne elle-même le sent bien. Dans son impatience d'en finir, l'Allemagne, on le dirait, commence à comprendre qu'on l'a conduite à une périlleuse aventure, où elle risque de tout perdre pour avoir voulu abuser de la victoire. Depuis cinq mois que ses armées conquérantes sont entrées dans notre pays, elles se sont avancées, elles se sont étendues, elles ont investi nos murailles, elles ont tout foulé aux pieds, elles n'ont rien conquis, et elles en viennent aujourd'hui à s'apercevoir que ce n'est plus tout à fait comme aux beaux jours de Forbach et de Sedan, qu'un souffle nouveau s'est élevé en France. Les chefs prussiens ont beau combiner leurs opérations les plus savantes et multiplier les efforts pour paralyser l'élan national; ils sentent les tressaillemens de ce pays, qui leur échappe et qui se lève pour la résistance, qui va grossir nos armées. De l'Alsace même et de la Lorraine, les malheureuses populations, violentées et pressurées, s'évadent, malgré toute la vigilance prussienne, pour aller combattre sous ce drapeau français auquel elles gardent une touchante fidélité. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, la lutte s'organise, se coordonne et s'enflamme chaque jour. Les chefs prussiens croyaient avoir bon marché de cette France momentanément engourdie et trompée par l'empire; ils la trouvent maintenant devant eux vivante, rapidement aguerrie, animée des résolutions extrêmes, et ils sont bien obligés de compter avec ces armées de Chanzy, de Bourbaki, de Faidherbe, de Bressolles, de Cremer,

même de Garibaldi, qui, en trois mois, se sont trouvées en état de combattre, de reprendre par instans une offensive heureuse. A Paris, on nous bombarde, et quel est le résultat de cette violence nouvelle? Paris a ressenti tout simplement cette mâle émotion des crises suprêmes qui approchent, il n'a pas faibli un instant. Les Prussiens peuvent en prendre leur parti, Paris n'est pas près de mourir de faim ou de peur; il fera encore attendre tout le temps qu'il faudra ces civilisateurs qui ne savent marcher que la torche et le fer à la main, de sorte qu'après ces cinq mois de campagne les armées allemandes ne sont guère plus avancées qu'après Sedan puisqu'elles se trouvent retenues devant Paris, bien résolu à se défendre, et menacées par nos armées de province, qui tourbillonnent autour d'elles, prêtes à faire irruption sur leurs lignes. Elles sentent monter la marée de la résistance patriotique qu'elles ont suscitée.

M. de Bismarck, il est vrai, a plus d'une ressource dans son génie, et ce n'est certes ni la hardiesse qui lui manque, ni le scrupule qui l'arrête dès qu'il s'agit d'interpréter les événemens dans son intérêt, de répandre les fables les plus grossières pour essayer de faire illusion à l'Europe, surtout pour entretenir le feu sacré en Allemagne. Faute de pouvoir abattre la France aussi vite qu'il l'aurait voulu et qu'il l'espérait, il la diffame; il travestit ses efforts, sa défense, ses révoltes contre l'invasion, et il trouve, à ce qu'il paraît, des alliés dans ce camp d'émigration bonapartiste qui, au lieu de se faire prudemment oublier, s'est donné un journal à Londres. Ces bons apôtres, le ministre prussien et ces derniers sectaires de 'impérialisme étaient bien faits pour s'entendre; ils sont du moins merveilleusement d'accord pour noircir la France, pour la représenter comme un foyer d'anarchie. — A les entendre les uns et les autres, depuis que nous n'avons plus l'empire et depuis que nous avons refusé de livrer nos patriotiques provinces de l'est à la rapacité allemande, nous n'existons plus, nous roulons de jour en jour dans la confusion et le désordre. Le pays tout entier plie sous le terrorisme organisé par notre gouvernement. M. Gambetta a particulièrement le don d'agacer les Allemands, et c'est à coup sûr un titre pour le jeune ministre qui anime de son feu la défense nationale en province. Le *Moniteur prussien* nous l'assure, nos armées de la Loire et du nord sont formées par la violence tyrannique. A Paris même, ce n'est pas moins effroyable; ce sont les rouges qui règnent et dominent. Les rouges sont partout enfin; ce sont eux, à n'en pas douter, qui infligent au pays la guerre à outrance. Et puis où conduit-on la France avec cette guerre qu'il serait si facile de terminer en cédant tout ce qu'on nous demande? On ruine les finances, on épuise les réserves, bientôt il n'y aura plus d'argent, même pour acheter le blé qui nous manque, de sorte que, tout compte fait, nous nous trouvons placés par notre obstination à nous défendre entre la faim qui nous presse et les

rouges qui nous tyrannisent. Voilà cependant de quelles histoires les journaux de M. de Bismarck nourrissent l'Allemagne. Ces histoires étaient bonnes au premier moment, tant qu'on pouvait espérer tromper l'Europe, tromper l'Allemagne, tromper Paris sur les provinces et les provinces sur Paris. Ces moyens sont usés, M. de Bismarck fera bien d'en chercher d'autres. Eh! sans doute, cette guerre que le gouvernement de la défense nationale a voulu humainement arrêter quand il en était temps encore, cette guerre est une épreuve cruelle, quoiqu'en définitive elle ne soit pas plus dure pour nous qu'elle ne le sera peut-être pour l'Allemagne. La France, livrée à elle-même après des désastres inouis, a mis trois mois à se débrouiller, à se sentir revivre en quelque sorte, et dans cette terrible crise tout n'a pas dû se passer le mieux du monde. Il a pu y avoir en province, dans certaines villes, de coupables violences. A Paris même, il y a par instans des menaces, des tentatives; on ne nous apprend rien en nous rappelant nos aventures révolutionnaires; mais ce que l'Europe ne peut ignorer, ce que l'histoire dira, c'est que jamais peut-être Paris n'a été plus calme que pendant ces trois mois, c'est que tous les efforts violens et tyranniques se sont brisés contre le patriotisme d'une population tout entière, c'est que dans cette guerre que nos ennemis nous imposent, dans ce siége incomparable que nous soutenons, il a fallu la puissance du sentiment national vibrant à la fois dans toutes les âmes pour supporter des difficultés en apparence invincibles, et ces difficultés, ces incohérences, toutes ces choses étranges qu'il est si facile de remarquer, elles tiennent en définitive à la situation même qui nous a été faite à l'improviste.

La vérité est que ce siége de Paris restera un des événemens les plus extraordinaires non-seulement par lui-même, par sa durée, par le réveil de tous les sentimens virils dont il a été le signal, mais encore par les conditions dans lesquelles il s'accomplit. Qu'on imagine en effet ce spectacle étrange et curieux de l'opération la plus vaste, la plus compliquée, la plus délicate, se déroulant au sein de la liberté intérieure la plus illimitée, en face d'un ennemi habile à tirer parti de tout, et à saisir toutes les occasions. Cette défense qui ne ressemble à rien de ce qu'on a vu jusqu'ici dans l'histoire de la guerre, elle s'est constituée, elle se développe depuis quatre mois, elle agit pour ainsi dire au grand jour sans pouvoir rien cacher, même ce qu'elle aurait le plus souvent le plus d'intérêt à dissimuler. Elle ne peut remuer un canon, faire un mouvement sans que tout le monde aussitôt en soit instruit, et c'est assurément pour la première fois qu'on voit un gouvernement défendre une ville investie de toutes parts, soutenir la lutte la plus terrible au milieu de toutes les contestations, de toutes les récriminations, de toutes les dissidences qui peuvent librement se produire, — avec des clubs où retentissent toutes les déclamations, avec des journaux qui ne laissent rien

ignorer à l'ennemi, et, pour tout dire enfin, avec les portes ouvertes. Sans doute cette liberté complète était une conséquence de la révolution du 4 septembre, et, à y regarder de près, cette liberté inévitable, en associant publiquement toutes les volontés dans une même œuvre, en entretenant dans les âmes le sentiment du péril, a été en définitive une force bien plus qu'une faiblesse. Seulement, il ne faut pas se le dissimuler, c'est une immense difficulté pour la défense proprement dite, qui a ses nécessités et ses conditions. Il en résulte ces vagues agitations, ces incertitudes, ces indéfinissables anxiétés qu'une crise comme celle que nous traversons produit toujours trop aisément, que la presse redouble et aggrave quelquefois, que les passions de sédition cherchent à leur tour à exploiter. Chacun a son plan de campagne, son idée sur la marche de la guerre, son invention nouvelle, son engin de destruction qui doit infailliblement, et d'un seul coup, nous délivrer des Prussiens, et ce tumulte assourdissant aboutit invariablement à une critique universelle de tout ce qui se fait ou de tout ce qui ne se fait pas. Qu'une opération militaire soit interrompue, que la marche des choses oblige à évacuer une position stratégique, qu'on ne réussisse pas toujours comme on le voudrait, tout devient aussitôt prétexte à récriminations nouvelles.

Rien n'est certes plus facile que de critiquer des opérations de guerre ou les actes d'un gouvernement obligé de faire face à la terrible épreuve que nous avons à surmonter, et nous ne voulons même pas dire que les critiques et les impatiences qui se produisent soient toujours dénuées de raison. Il faut bien se dire cependant que ces chefs militaires qu'on accuse sont les premiers à exposer leur vie, qu'ils risquent, avec le sort de leur pays mis entre leurs mains, leur propre honneur, leur réputation, et qu'ils sont au moins aussi intéressés que nous à réussir. Lorsqu'ils sont forcés de suspendre une action, se demande-t-on toujours pourquoi ils s'arrêtent, à quelle nécessité ils obéissent? Peuvent-ils eux-mêmes nous dire toujours la cause secrète de leur résolution? Non, ils ne le peuvent pas; ils savent quelquefois ce que nous ne savons pas, ils se décident d'après des données qu'ils ne pourraient révéler. Leurs combinaisons devant Paris se lient avec d'autres combinaisons plus étendues. Après tout, il ne faut pas s'y tromper, c'est une affaire de confiance, et la vraie question est de savoir si les chefs de la défense ont cessé de mériter cette confiance qui a été jusqu'ici leur honneur et leur force. Ici, ces quatre mois que nous venons de passer sont assurément la plus éloquente réponse. Dans ces quatre mois, un travail immense a été accompli, et n'est-ce donc pas encore de l'action que d'avoir mis Paris dans cet état où, après cent vingt jours, il fait encore vaillamment face à l'ennemi en bravant les fureurs d'un bombardement barbare? Rien ne peut donc altérer la confiance qui a confondu dans une même pensée de défense inébranlable Paris tout entier, sa population et

ses chefs; mais il ne faut pas laisser se dissiper cette confiance, il faut savoir s'en servir.

Il y a aujourd'hui une double nécessité pour le gouvernement, une nécessité militaire et une nécessité politique. La nécessité militaire, c'est de proportionner les efforts d'une défense de plus en plus active à une situation d'une gravité trop manifestement croissante. Comment doivent se combiner ces efforts, quelle en doit être la direction? C'est à nos chefs militaires de le savoir et d'agir. Le général Trochu a mérité jusqu'ici mieux qu'une popularité bruyante, il a inspiré une sérieuse et confiante estime. C'est par lui surtout que la défense a pris ce caractère devant lequel s'incline le *Times* lui-même, celui de tous les journaux anglais qui a été certainement le moins sympathique, le moins indulgent pour nous. Cette autorité que le général Trochu s'est faite, qu'il ne craigne pas de l'employer aujourd'hui. C'est le moment, ou jamais. L'essentiel est qu'on ne croie pas l'action militaire livrée à de perpétuelles oscillations.

La nécessité politique pour le gouvernement, c'est de se tenir en garde contre toute faiblesse et de ne pas avoir l'air quelquefois de transiger avec ceux qui ne demanderaient pas mieux que de le renverser et de le remplacer, au risque d'entraîner tout dans l'abîme avec eux. Les séditions, il les réprimerait sans doute; mais il n'est peut-être pas toujours également en défense contre ce qui pourrait conduire aux séditions, et n'avons-nous pas eu tout récemment une sorte de tentative subreptice de résurrection de la commune du 31 octobre sous la forme d'une manifestation de quelques maires et de quelques adjoints de Paris? C'était, à ce qu'il paraît, une façon de petite convention ou de comité de salut public qui encore une fois essayait de se glisser au pouvoir à la faveur de réunions périodiques où quelques-uns des chefs de nos municipalités tenaient absolument à partager la direction politique avec le gouvernement. Le maire du 19ᵉ arrondissement, M. Delescluze, s'était fait le patron naturel de cette manifestation; quant au programme, il était certes on ne peut plus complet, tout s'y trouvait ou peu s'en faut : démission des généraux Trochu, Clément Thomas et Le Flô, renouvellement des états-majors, renvoi au conseil de guerre des généraux et officiers qui prêchent le découragement dans l'armée, adoption de mesures de salut public pour l'alimentation de Paris et pour l'adoucissement des souffrances de la population, — en d'autres termes réquisitionnement général, rationnement gratuit, etc. Moyennant tout cela et une petite commune par-dessus le marché, tout devait nécessairement aller pour le mieux. Cette tentative d'une minorité de nos municipaux a échoué non-seulement devant la résistance un peu tardive du gouvernement, mais surtout devant l'attitude des maires les plus éclairés, tels que M. Vacherot, M. Henri Martin, qui ont fermement résisté à ces velléités d'usurpation. La commune a perdu encore une fois

la bataille, et du coup M. Delescluze, n'ayant plus rien à faire dans sa municipalité, a donné sa démission.

C'est fort bien, Paris ne s'est d'ailleurs guère ému de cette campagne nouvelle des partisans de la commune. Il y aurait pourtant quelques observations à faire sur ces vaines agitations, qui se reproduisent obstinément, et qui sont une véritable violence faite à l'esprit de la population parisienne. La première remarque, c'est que par une coïncidence singulière ces tentatives se manifestent toujours dans les momens pénibles ou avec les mauvaises nouvelles. Au 31 octobre, c'était la reddition de Metz, et aussitôt éclatent les scènes de l'Hôtel de Ville. Aujourd'hui nos vivres diminuent, le bombardement fait fureur, et voilà la campagne pour la commune révolutionnaire qui recommence. On dirait que cette malheureuse commune épie nos épreuves et nos tristesses pour les aggraver et pour les exploiter. Son apparition est un signe infaillible de détresse, et il n'est certes pas bien étonnant qu'elle irrite autant qu'elle inquiète une population qui finit par trouver insupportables toutes ces menées de factions ambitieuses. Une autre observation de bon sens qui vient naturellement à l'esprit, c'est que ces tentatives, si elles pouvaient réussir, seraient tout à la fois la plus effroyable confusion et le plus méprisant démenti d'un vote populaire. Que signifiait le scrutin du 3 novembre s'ouvrant au lendemain des scènes du 31 octobre? C'était le désaveu le plus éclatant de cette commune révolutionnaire qu'on voulait ressusciter, c'était le maintien de la distinction essentielle entre le gouvernement politique et les pouvoirs municipaux. Le peuple a prononcé, que veulent donc encore ceux qui parlent toujours du peuple? Il est vrai que ces grands défenseurs du peuple se moquent parfaitement de la volonté populaire, ou du moins ils ne la reconnaissent que lorsqu'elle leur donne raison, et si par hasard dans leurs entreprises ils rencontrent la majorité devant eux, si les maires de tous les autres arrondissemens de Paris refusent de se prêter à leurs usurpations, ils disent lestement que cet argument ne saurait les toucher : « tant pis pour les arrondissemens qui ont égaré leurs suffrages sur des réactionnaires! » Une dernière remarque enfin, c'est que tous ces efforts d'usurpation révolutionnaire renouvelés dans un pareil moment sont tout à la fois un crime contre l'indépendance nationale et une oiseuse ineptie. Voilà donc ce que certains hommes appellent le patriotisme! L'ennemi est à nos portes, il couvre de ses obus nos monumens et nos maisons, il attend l'heure où il pourra dompter Paris par la force ou par la ruse, il est prêt à profiter de tout, et c'est le moment qu'on choisit pour proposer de désorganiser la défense, de renouveler les états-majors, de tout bouleverser! Il est clair que la plus pressante nécessité est de jeter la confusion dans cette armée qu'on a mis trois mois à refaire. Que le général Trochu et ses compagnons d'armes disparaissent, on trouvera aussitôt des généraux tout prêts dans

les clubs, et on trouvera aussi des soldats pour obéir à ces généraux, une population pour se laisser conduire comme un troupeau! On décrétera la victoire, on fusillera les traîtres, et tout sera dit.

Assurément M. de Bismarck ne demande pas mieux que de voir réussir ces belles tentatives. Il y a déjà quatre mois qu'il les attend et compte sur elles pour lui livrer la grande proie qu'il convoite, et M. de Moltke aussi serait bien soulagé, s'il apprenait que le « moment psychologique » est enfin arrivé, que l'arme de la défense de Paris vient de tomber entre les mains des héros de la commune. Rien en vérité ne serait plus agréable à la Prusse que de voir arriver à son secours ce renfort de la sédition intérieure. Et d'un autre côté est-ce bien sérieusement qu'on se figure qu'il suffirait d'établir une commune à l'Hôtel de Ville pour multiplier nos vivres, pour soulager toutes les misères, pour faire régner l'abondance et le bien-être dans cette population dont on cherche à exploiter les inévitables souffrances? Malheureusement ce n'est pas une révolution de plus qui allégerait nos maux en ce moment, elle ne ferait évidemment que les aggraver, et puisqu'il se trouve des maires si émus des besoins de Paris, si impatiens de faire le bien du peuple, ils ont un moyen fort simple d'occuper leur activité. Ils n'ont pas besoin de sortir de leur sphère et d'aller à l'Hôtel de Ville ou à la place Beauvau; qu'ils aillent dans leurs arrondissemens, qu'ils s'occupent des intérêts qui leur sont confiés, qu'ils organisent un peu mieux la distribution des vivres et des secours. Ces modestes travaux sont, à ce qu'il paraît, au-dessous de leur génie; il leur faut un théâtre plus vaste, et, quand ils n'ont plus à s'occuper que de leur municipalité, ils donnent leur démission. C'est bien plus tôt fait de se tirer d'embarras en invoquant la commune. La commune est le remède à tous les maux, elle n'a qu'à paraître pour chasser les Prussiens, pour ravitailler Paris. Hélas! la commune ne peut rien de tout cela, elle ne nous délivrerait pas des armées prussiennes, elle ne donnerait pas un morceau de pain de plus à ceux qui ont faim, elle ne réchaufferait pas les membres glacés de ceux qui ont froid; elle perdrait tout au contraire, elle aggraverait une crise déjà si dure, elle ajouterait à nos épreuves la confusion violente, elle ferait tomber infailliblement les armes des mains de Paris, elle raviverait les méfiances des provinces, à la fois rassurées et enflammées jusqu'ici par l'exemple de leur capitale. Elle serait enfin le signal de la guerre civile au milieu de la guerre nationale contre l'étranger.

Non, quelles que soient ces discordances et ces agitations d'un temps d'épreuves, elles ne triompheront pas de ce généreux et intrépide sentiment qui s'est emparé de la France depuis le jour où elle s'est trouvée en présence des affreux désastres qui venaient de l'accabler à l'improviste; elles ne seront pas assez fortes pour compromettre ce réveil soudain, dont le mérite est justement de n'être l'œuvre d'aucun parti,

d'être une émanation vivante de l'esprit national épuré et affranchi de tout esprit de faction. M. Gambetta, dans une de ses dernières dépêches, le dit et le répète avec une sorte d'insistance : « La France est complétement changée depuis deux mois..... Le pays tout entier est exclusivement absorbé par les préoccupations de la guerre. » C'est vrai à Paris comme dans les provinces. Ici, comme dans toute la France, l'unique préoccupation est de chasser l'étranger, et ce n'est pas avec des communes et des parodies révolutionnaires qu'on peut espérer détourner ou émouvoir pour longtemps cette population sensible à l'outrage d'une invasion cruelle. Décidément le roi Guillaume disait plus vrai qu'il ne croyait peut-être, c'est une guerre nouvelle qui commence, la guerre du patriotisme contre l'étranger, et, sans céder encore à des illusions décevantes, nous pouvons nous reprendre à l'espérance sur la foi des récens messages de M. Gambetta. Ces armées que raillait M. de Bismarck ne sont plus tant à dédaigner, et les armées prussiennes à leur tour ne sont peut-être plus aussi triomphantes. Les Allemands ont quitté Rouen, non sans avoir pillé la ville, bien entendu, puisque c'est maintenant leur système de guerre. Au nord, le corps de Manteuffel a été battu sous Bapeaume par le général Faidherbe, qui continue sans doute ses mouvemens. Dans l'est, il doit se passer des événemens assez graves, dont le combat de Nuits a été le signal. M. Gambetta représente ce combat comme un avantage des plus sérieux, remporté par le jeune général Cremer et par Garibaldi; les journaux prussiens le représentent comme une victoire de l'armée allemande du général de Werder. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette prétendue victoire allemande a forcé le général de Werder à se replier aussitôt sur Dijon, puis sur Gray, puis sur Vesoul, et que dans ce mouvement de retraite les Allemands sont suivis par des forces considérables qui semblent se porter vers l'est, sous les ordres du général Bourbaki. La Loire se trouve en même temps un peu dégagée. L'armée du prince Frédéric-Charles paraît s'être repliée, et à l'ouest le général Chanzy était prêt dès le 1er janvier à reprendre l'offensive avec ses forces reconstituées et accrues. En définitive, ce sont trois armées françaises nombreuses, déjà suffisamment aguerries et combinant évidemment leurs opérations.

De tout cela, il résulte que notre situation prend de jour en jour une face nouvelle. Nous ne savons pas si les Allemands ont perdu près d'un demi-million d'hommes, comme on nous dit; dans tous les cas, ils ont certainement subi de grandes pertes; ils sont éprouvés et fatigués par six mois de guerre, et nous commençons à peine à rentrer en campagne avec de jeunes armées pleines de feu et d'élan, qui ont déjà montré ce qu'elles valaient. Les ressources de la Prusse en hommes, en matériel, doivent nécessairement s'user; les nôtres s'accroissent chaque jour, la vivace puissance de notre pays n'est pas près de s'épuiser. Tout a singulièrement changé en ces quelques mois, rien n'est plus cer-

tain, et c'est là ce dont ne s'est pas douté M. de Bismarck. Les chefs allemands ont fondé tous leurs calculs sur une vieille donnée politique; ils ont cru que par un immense effort tenté sur Paris ils allaient tenir la France, qui suivrait, comme cela s'est vu si souvent, le sort de sa capitale, et c'eût été peut-être vrai, si on n'avait pas eu le temps de préserver Paris d'un coup de main, si les Prussiens avaient pu nous réduire en quelques semaines, comme ils l'espéraient. La défense prolongée de Paris a bouleversé toutes les prévisions et a tout changé. Elle a laissé au pays le temps de s'émouvoir, de courir aux armes et de s'organiser. Cet étroit investissement, qu'on croyait un coup de génie, a contribué lui-même à nous relever en obligeant les provinces à se passer de la direction de Paris, à devenir à leur tour le centre d'une action nouvelle; et il n'est pas jusqu'à cette combinaison bizarre du partage du gouvernement qui ne soit en définitive une garantie de plus aujourd'hui. Certes Paris n'a pas épuisé sa résistance et n'est pas près de rendre les armes, fût-ce devant les fureurs d'un bombardement implacable; mais enfin, dût-il arriver une catastrophe, qu'adviendrait-il? Les Prussiens auraient pris une grande place de guerre qu'ils ne pourraient occuper et contenir que par d'immenses forces, et ils n'auraient pas atteint leur but. Le télégraphe ne gouverne plus la France, il y a un pouvoir national qui serait à Bordeaux ou ailleurs; les armées existent et ne s'arrêteraient pas dans leur marche sur un mot venu de Paris. Voilà ce que M. de Bismarck n'avait pas prévu, et ce qu'il a rendu possible par les excès de sa politique. Voilà ce qui commence à déconcerter aujourd'hui les stratégistes allemands. On n'a pas cru à la France, et la France s'est levée; elle est dans les camps, partout où il faut combattre l'invasion. Non, elle n'était pas morte, elle était à peine endormie, et elle a été bientôt réveillée. Le vieux sang français s'est retrouvé aussi ardent et aussi prompt que jamais à couler pour la patrie. Un même sentiment a confondu sous le drapeau les hommes de tous les rangs, de tous les âges, de toutes les fortunes, de toutes les traditions, et on n'aura réussi, en fin de compte, qu'à réchauffer la séve de cette nation, qui reste toujours la même en se transformant, en se rajeunissant quelquefois dans les épreuves.

C'est cette France à la fois ancienne et nouvelle, généreuse, libérale, humaine, fidèle à l'équité et au droit quand elle ne s'inspire que d'elle-même, portant dans ses transformations démocratiques ses qualités traditionnelles, c'est cette France qui est toujours et plus que jamais peut-être nécessaire à l'Europe. Ce n'est pas que nous devions nourrir dans notre pays des idées blessantes pour les autres peuples; cela nous siérait mal dans nos revers, dussent ces revers se changer demain en succès; mais n'est-il pas vrai, malgré tout et quoi qu'en disent les teutomanes acharnés à détruire l'empire « des Francs, » que ce vieux pays des Francs est un lien en Europe, une garantie d'équilibre, un

organe essentiel de la vie occidentale? L'Europe elle-même commence bien à s'en apercevoir. Une conférence se réunit à Londres pour délibérer sur les affaires d'Orient, sur les modifications du traité de 1856 réclamées par la Russie, et, avant d'aller plus loin, cette conférence s'arrête, reconnaissant qu'elle ne peut rien faire sans le concours de la France. C'est le premier fruit de cet énergique effort de notre pays pour se délivrer, et ce seul fait, qui vient de se passer à Londres, est peut-être l'indice le plus significatif du changement de notre fortune militaire. Il y a trois mois, on eût peut-être délibéré sans nous. Aujourd'hui on recommence à trouver que la France est nécessaire, on l'appelle aux conférences européennes. L'Autriche, l'Italie et la Turquie ont été les premières à réclamer la présence d'un ministre français, et c'est lord Granville qui a été chargé de transmettre une invitation officielle à notre gouvernement. Qu'allons-nous faire? A quoi s'arrête le gouvernement dans une situation qui ne laisse point que d'être aussi complexe que délicate? Au premier coup d'œil, il y avait une question de forme et une question de fond. M. Jules Favre, appelé à Londres par la diplomatie européenne, ne pouvait évidemment partir en ballon. Pour passer à travers les lignes prussiennes, il avait besoin d'un sauf-conduit, réclamé par l'Angleterre, et M. de Bismarck, trop occupé sans doute à nous bombarder, ne paraît pas avoir mis plus d'empressement à délivrer ce sauf-conduit qu'il n'en avait mis à nous laisser arriver l'invitation de lord Granville. D'un autre côté, on se trouvait dans une condition assez irrégulière, puisque la république française n'avait pas été officiellement reconnue jusqu'ici par les principales puissances; mais il est bien clair que ces difficultés avaient dû être prévues, que M. de Bismarck, quel que fût son mauvais vouloir, n'aurait pu opposer un refus sans se montrer insultant pour l'Europe elle-même, et que, si on faisait appel à notre ministre des affaires étrangères, ce n'était pas pour que la France entrât dans un congrès d'une manière équivoque. Restait à savoir si M. Jules Favre pouvait quitter Paris bombardé et menacé de destruction, s'il devait s'exposer à se rencontrer dans un conseil diplomatique avec le représentant d'un souverain qui commande lui-même ce bombardement, s'il ne serait pas plus digne de la France de s'abstenir dans des circonstances où elle n'a pas toute sa liberté d'action, où elle ne peut qu'être avant tout occupée de sa propre délivrance. Ces questions, le gouvernement semble les avoir résolues à demi. Il accepte l'invitation transmise par lord Granville, M. Jules Favre doit se rendre à Londres; mais il déclare lui-même qu'il ne peut quitter Paris « au milieu du bombardement dirigé sur la ville. » C'est donc une affaire d'opportunité, et on pourrait appeler tout ceci une conférence interrompue par un bombardement prémédité peut-être dans l'unique dessein de brusquer les événemens avant toute délibération de la diplomatie.

Quels que soient les scrupules de M. Jules Favre, ce qui tranche

toute difficulté, c'est que la France ne peut déserter son rôle dans les affaires du monde; elle ne peut laisser échapper l'occasion de porter devant l'Europe assemblée le grand procès qui s'agite entre elle et la Prusse, et les puissances réunies à Londres ne sont point sans avoir prévu qu'elles pourraient avoir à s'occuper d'autre chose que de la Mer-Noire, que cette conférence, qui n'est point encore ouverte, pourrait bien devenir un congrès forcément saisi de tous les problèmes européens. L'Europe s'est montrée jusqu'ici passablement indifférente; le moment est venu où il faut que toutes les politiques prennent leur parti devant une situation qui commence à se dessiner avec ses menaçans caractères.

Que fera l'Angleterre? Nous nous demandons si elle pourra longtemps rester froide en présence de complications où le droit est si ouvertement subordonné à la force, et qui peuvent devenir un danger pour elle. L'alliance de la Prusse et de la Russie n'est plus un fait douteux, elle vient de se manifester par une simultanéité d'action assez significative. Et en même temps, si étrange que cela soit, ces deux puissances en sont déjà peut-être à pouvoir compter sur le concours ou sur les sympathies des États-Unis dans certains événemens. Il se passe au-delà de l'Atlantique un fait curieux qui peut conduire un jour ou l'autre à un véritable abandon de toutes les traditions des États-Unis, à une déviation de leur politique. L'immense émigration allemande qui s'agite dans ces contrées est déjà assez puissante pour peser sur les partis, pour leur imposer ses intérêts et ses sympathies. D'un autre côté, une sorte de jalousie commune de l'Europe a établi depuis quelques années une manifeste affinité entre la Russie et les États-Unis. L'Angleterre croit-elle que dans ces conditions il soit d'une bonne politique pour elle de se détourner de la France, de laisser se disjoindre le faisceau des forces libérales qui est encore la garantie de l'Europe contre ces alliances gigantesques dont le dernier mot est la conquête, — la conquête en Orient comme au centre du continent, comme au Canada? Et l'Autriche à son tour peut voir quelle situation pourrait lui être faite par la prépotence prussienne. Cette situation en vérité, elle est peinte avec un mélange d'artifice et d'audace dans une récente dépêche de M. de Bismarck à l'adresse du cabinet de Vienne au sujet du traité de Prague. Lorsque dans ces dernières années la France faisait mine de se prévaloir des conventions de la paix de Prague, la Prusse lui répondait que cela ne la regardait pas, qu'elle n'avait pas signé les arrangemens de 1866. Elle ne peut pas faire la même réponse à l'Autriche, qui a signé cette paix cruelle : qu'à cela ne tienne, M. de Bismarck proteste de sa « considération » pour le traité de Prague. Il est vrai que les conditions stipulées par ce traité ne sont point remplies, que c'est tout le contraire qui se réalise, que l'Allemagne du sud, au lieu de former une confédération distincte, vient de se lier à la Prusse par de nouveaux traités qui font de la Bavière, de Bade, du Wurtemberg, des dépen-

dances d'une grande confédération germanique dont le roi Guillaume est le chef sous le titre d'empereur; mais l'Autriche est trop raisonnable pour ne point admettre cette « nouvelle phase de la reconstitution de l'Allemagne, » et M. de Bismarck pousse l'ironie jusqu'à complimenter le cabinet de Vienne sur sa sagesse, en lui prodiguant les assurances les plus amicales. Un de ces jours, le chancelier prussien demandera ses provinces allemandes à l'Autriche, et il lui offrira son amitié. Alors sans doute l'Autriche s'apercevra un peu tard que, dans cet ordre nouveau où nous entrons, tout la rapproche de nous.

Quant à l'Italie, à l'Espagne, qui semblent plus désintéressées ou moins menacées, croient-elles donc qu'elles seraient bien à l'abri, si elles cessaient d'avoir la France pour rempart? Est-ce qu'elles n'entendent pas toutes ces voix allemandes déclarant que la guerre actuelle n'est point une guerre ordinaire, que c'est la lutte de la race germanique contre la race romane? Par un dernier privilége de sa fortune, la France, en combattant pour elle-même, combat encore pour toutes les indépendances, pour la sécurité des races latines comme pour les garanties politiques de l'Occident. Cette cause, nous en garderons jusqu'au bout l'espérance, ne peut être ni écrasée sous une victoire de l'astuce et de la violence, ni indéfiniment désertée par ceux qui sont intéressés autant que nous à la voir triompher. Le chancelier prussien peut en attendant, s'il le veut, faire déverser l'insulte sur nous par les scribes à la suite de ses armées et se laisser dire qu'il est le chevalier de Saint-George chargé de terrasser le dragon. Nous ne renverrons pas l'injure à l'Allemagne, nous nous bornerons à la plaindre de prendre si vite les goûts et le langage des séides de la force. M. de Bismarck peut nous bombarder, il n'empêchera pas la protestation de l'humanité et de la justice de s'élever contre lui du sein de ce tourbillon de fer et de feu dans lequel il prétend nous envelopper et nous étouffer. CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES.*

Mon cher monsieur,

Nous y voyons enfin un peu plus clair depuis ce renouvellement d'année. La muraille est encore bien épaisse entre la France et nous, mais il s'y fait comme d'heureuses fissures où nos yeux commencent à pénétrer. Nous discernons les positions, le nombre, la marche de nos armées, l'ardeur de nos populations, les faux calculs, les mécomptes de l'ennemi. Il n'est qu'un point où pour moi l'obscurité redouble, c'est quand je veux trouver une cause à ce fait qui depuis vingt jours nous révolte et nous assourdit, ce fait aussi sauvage qu'inutile, le bombardement de Paris.

Je n'y croyais pas, je le confesse, non qu'il me parût téméraire de faire honneur à ces barbares d'une barbarie de plus; mais je les savais habiles : je pensais que sur le terrain, en face de nos ouvrages, ils avaient dû rire, comme nous, de ces deux forts que M. de Bismarck se flattait de nous prendre en deux jours, qu'ils avaient au premier coup d'œil compris combien l'attaque à force ouverte serait pour eux peine perdue; qu'un seul moyen, peu glorieux, le blocus prolongé, leur offrait quelque chance; que dès lors mieux valait tirer parti de leur mécompte, se donner l'apparent mérite de la modération et pouvoir se vanter un jour, ce qui rendrait soit le succès plus insolent, soit l'insuccès plus tolérable, de n'avoir pas voulu nous foudroyer, de nous avoir fait grâce de leurs monstrueux canons. Ils m'ont désabusé, je dois dire, dès le 27 décembre au matin, en m'éveillant par l'affreux tintamarre que vous savez; mais ce n'était encore que le plateau d'Avron et ses voisins les forts de l'est, ce n'était pas Paris qu'ils mitraillaient ainsi. Quelques-uns même allaient jusqu'à prétendre qu'ils en resteraient là, ou tout au moins qu'avant de jeter sur la ville la pluie de fer et de feu, ils se conformeraient à cet usage universel entre nations civilisées de dénoncer leur projet. C'était les mal connaître. Ils ne sont pas gens à prendre de tels soins. Tout brusquement, la nuit, comme des maraudeurs, après avoir pendant le jour fait feu sur les forts du sud, ils ont mis nos maisons en joue, nos maisons, nos églises, nos hôpitaux, nos ambulances, et aussi loin qu'ils pouvaient atteindre ils ont lancé leurs engins. Cette façon de frapper au hasard, d'assommer les gens dans leur lit, de s'attaquer aux impotens et aux malades, de tuer les femmes, les enfants, les vieillards, tout ce qu'il y a dans une ville de moins guerrier, de moins valide, de plus inoffensif, c'est une atrocité qui répugne à l'esprit militaire, qui flétrirait même la gloire, et qu'il faudra rayer du code des nations dès que l'Europe échappera, ce qui ne peut tarder, j'espère, au danger de devenir prussienne. En attendant, ils s'en donnent à cœur joie : pourquoi ? que signifie cet accès de colère à la fois subit et tardif? Chacun l'explique à sa guise : en voici peut-être le secret.

Vous avez lu, je pense, un long extrait de la *Gazette de Silésie* reproduit à Berlin le 2 janvier et à Paris le 10 dans le *Journal officiel*. Je ne sais pas un document plus instructif et plus révélateur, pas un qu'il faille méditer avec plus d'attention, dont chaque mot et chaque réticence renferme des aveux plus explicites ou de plus précieux enseignemens. C'est un plaidoyer à peu près officiel à l'adresse du public allemand, ou plutôt une consultation d'avocat et de médecin tout ensemble, car ce public est malade, il s'inquiète, il s'irrite, il a les nerfs troublés; il se plaint qu'on l'ait trompé, qu'on ait compromis ses victoires en ne terminant pas la guerre au bon moment; il en veut à ces hobereaux, à cette féodalité guerroyante, même à ce roi et à ces conseillers qui l'ont

lancé dans cette entreprise, dont l'énormité l'épouvante ; il faut le calmer, lui donner des raisons, discuter devant lui. Que lui dit-on? Ose-t-on le leurrer tout à fait, simuler la sécurité, professer l'optimisme? Non, on s'en garde bien. Sans rien assombrir, on affecte de tout révéler, de dire les choses telles qu'elles sont, comme pour préparer à ce qui pourrait encore advenir de plus grave. Ainsi complet aveu de l'erreur fondamentale : il est très vrai qu'on s'est trompé; on ne s'attendait pas, en continuant la guerre, que la France acceptât si mal l'invasion, qu'elle pût, sous la conduite d'un pouvoir de raccroc, sans racines et sans consistance, concevoir la pensée de disputer son territoire à des armées victorieuses si puissantes et si aguerries. C'est pourtant là ce qui arrive : c'est la France, c'est bien elle, qui se lève en armes presque partout et fait des efforts surhumains. Des corps considérables et même déjà solides manœuvrent sur divers points et convergent vers la capitale. La situation serait donc pour les forces allemandes tout au moins difficile, peut-être même périlleuse, et l'émotion de l'Allemagne trop justement fondée, si par bonheur tout cet ensemble d'appréhensions ne tenait à une cause unique, laquelle en disparaissant fera tomber l'échafaudage, et toute crainte aura cessé.

Cette cause unique, quelle est-elle? La résistance de Paris. Que cette résistance soit brisée, que Paris succombe, et on répond de tout. Le jour où la capitale aura cessé la lutte, l'Allemagne peut considérer la guerre comme terminée. C'est Paris seul, c'est son prestige, c'est l'espoir de le conserver qui galvanise et fanatise cette nation affolée. La vigueur même, l'étonnante énergie qu'en ce moment elle déploie, et qu'on est loin de méconnaître, ce n'est qu'un feu passager : la capitale morte, cette ardeur tombera. Toute puissance de résistance morale sera comme anéantie. Plus de combats partiels; le but unique étant atteint, ils n'auront plus de raison d'être : la France se déclarera vaincue, ainsi le veut l'histoire, ainsi l'ethnologie : l'histoire, car en 1814 et en 1815 les choses se sont ainsi passées; elles se passeront de même en 1871; l'ethnologie, car la nation française ne possède pas « les facultés caractéristiques qui prédisposent à une résistance purement défensive, soutenue et tenace. »

Tel est le docte roman qu'on sert aux Berlinois et aux alliés du sud comme fiche de consolation, pour leur faire accepter les vérités amères qu'on vient de confesser. Il y a péril, leur a-t-on dit : mais voici le remède, remède souverain, ne vous alarmez pas. — Tout à l'heure, cher monsieur, si vous le permettez, nous dirons deux mots du roman, et nous en aurons bon marché, je pense, malgré l'histoire, malgré l'ethnologie. Nous verrons si, même Paris tombé, les choses se passeraient en France comme on veut le faire croire; mais parlons d'abord de Paris : comment se propose-t-on de briser sa résistance? Est-ce par le blocus avec espoir de l'affamer? Non, ce serait trop lent; le temps

est d'un trop grand prix dans les circonstances nouvelles où la guerre est maintenant entrée. Le système du blocus était bon quand la France paraissait endormie, quand les lignes assiégeantes n'avaient à redouter que l'effort de la place, les attaques de la garnison, et tout au plus, comme offensive extérieure, des escarmouches isolées : tandis qu'aujourd'hui songez donc que ces lignes sont menacées de quatre côtés à la fois et par de vraies armées qui, bien qu'éloignées encore, vont en grossissant chaque jour dans une tout autre proportion que les renforts arrivant d'Allemagne; songez que si ces armées, ou seulement une d'elles, cessent d'être contenues par les forces allemandes détachées de l'investissement et à peine suffisantes à les tenir en échec, pour peu qu'elles fassent une pointe hardie, les lignes assiégeantes sont prises entre deux feux. C'est donc un état critique : il faut en sortir à tout prix. Pas un moment à perdre : tout tenter, tout risquer et porter les grands coups. De là l'infernale avalanche qui tombe aujourd'hui sur Paris, de là ce bombardement convulsif et précipité.

Or vous croyez peut-être que les conseillers de cet acte féroce le tiennent pour efficace, militairement parlant, qu'ils se font illusion sur l'action de leurs bombes, et pensent que nos remparts, au bruit des canons Krüpp, doivent tomber en poudre comme les murs de Jéricho? Non, froidement ils en conviennent, et cette *Gazette* est leur écho, l'effet matériel pourra bien être nul, mais c'est l'effet moral qui seul les préoccupe. Leur tir est à ricochet, à ricochet psychologique, pour emprunter leur jargon. Ce qu'ils veulent nous lancer sous la forme d'obus, c'est la sédition, la révolte, la fureur populaire, le meurtre, l'incendie; voilà leur ambition, leur gloire; voilà les trophées qu'ils rêvent. Aussi voyez comme elle aspire, cette *Gazette*, au moment où « les masses ouvrières et populaires des faubourgs viendront demander l'hospitalité aux habitans plus aisés du centre de la ville, » comme, en particulier, il lui serait agréable que le « faubourg émeutier de Belleville » voulût faire ce déménagement, comme elle se désespère qu'il soit « encore hors de portée, » et qu'on ne puisse établir, sans dépenser trop d'hommes et trop de temps, les batteries qui pourraient l'atteindre. Est-ce de l'ivresse? est-ce de la rage? Que veulent-ils, ces gens-là? Faire peur ou massacrer? Sont-ils des croquemitaines ou sont-ils des bourreaux? Je voudrais les croire charlatans; mais non vraiment, c'est tout de bon qu'ils « se ruent contre nous pour la vie ou la mort. » Ils sont aussi haineux qu'ils le veulent paraître, et cette autre *Gazette* qui renchérit sur celle de Silésie, *la Nouvelle Gazette de Prusse,* nous en donne entre mille une lamentable preuve. C'est à propos du combat de Nuits, victoire d'un genre nouveau qui a fait si promptement reculer le vainqueur. Vous l'avez lue, cette diatribe sanguinaire, ou plutôt vous n'en avez pas cru vos yeux. C'est un degré de barbarie qui touche à la démence. La guerre pour ces furieux « ne prendra fin que par l'extermi-

nation de l'empire des Francs, » quand tous les hommes valides de cette race détestée auront été terrassés, toutes ses richesses détournées et « tous ses nids anéantis. » Ses nids, vous l'entendez, ils veulent écraser l'œuf pour être bien certains qu'il n'y aura plus de France. Je ne dis pas que ce soient là les sentimens de l'Allemagne entière, mais ce sont ceux des hommes qui la dirigent, qu'elle suit, dont elle répond, et qui la représentent. Eh bien! qu'ils se consolent, ces exterminateurs; si la joie leur est refusée d'avoir Belleville « à portée, » de faire ruer sur le centre de notre ville ce faubourg favori, ils ont sous leurs canons pour se dédommager, sans compter tant de trésors d'esprit et de science, d'écoles et de musées, d'établissemens illustres, ils ont force malades, force blessés, qu'ils peuvent achever; ils ont des hospices de vieillards, et, ce qui doit encore mieux leur plaire, comme un moyen d'étouffer nos semences, de tuer des Francs presque au berceau, ils ont de grands asiles consacrés à l'enfance. Vous savez leur exploit, et quel insigne honneur d'avoir, à Saint-Nicolas, inondé ce dortoir du sang de pauvres agneaux, Le poète pourrait leur dire comme aux prétoriens de décembre :

Victoire! ils ont tué, carrefour Ticquetonne,
Un enfant de sept ans!

Et c'est ce roi à l'aspect débonnaire, ce bon vivant, ce vieillard, qui n'a que faire dans son armée, ne la commandant pas, s'il ne se donne au moins la noble tâche d'y justifier sa présence en y réprimant les excès, c'est lui qui les autorise, c'est lui qui donne le signal de ces honteuses exécutions! Les feuilles à ses gages ont soin de nous l'apprendre, les bombardemens le regardent. Il les arrête, il les retarde ou bien il les accélère, selon ses jours de dévotion.

Eh bien! si quelque chose absout la Providence de tolérer de tels méfaits, c'est que ceux qui les commettent, bien qu'impunis encore, ont au moins le déboire de n'en tirer aucun parti. Plus de cent mille projectiles sont déjà tombés sur Paris, les deux tiers environ de la provision totale de toutes ces pièces de siége transportées de si loin, si lentement, à si grand'peine : qu'en est-il résulté? Nos forts et nos remparts sont effleurés à peine, et dans l'intérieur de la ville, si nous n'avions pas à pleurer tant d'innocentes victimes, les dégâts matériels, plutôt nombreux qu'irréparables, n'auraient jusqu'à présent aucune gravité. Mais quelque chose est plus intact encore et que les forts et que la ville, c'est justement ce dont ces bombardeurs croyaient le mieux triompher, ce qui leur semblait ne pouvoir survivre à deux décharges d'obusier, la fermeté morale des habitans de Paris. Les forts, à la rigueur, on peut y trouver trace du choc des projectiles; il y a par-ci par-là des pierres épaufrées, des moellons labourés, tandis que je défie qu'on me trouve une échoppe, aussi bien qu'un somptueux hôtel, une boutique, une mansarde, aux faubourgs comme au cœur de la ville, un lieu quel-

conque où s'abrite un cœur d'homme et même aussi de femme, à qui cet odieux vacarme et ces atrocités n'inspirent moins de trouble que d'exaspération. Ils n'ont pas tous même courage, même mépris du danger; mais l'idée que la résistance en doive être abrégée d'un seul jour, cette idée n'entre chez personne, pas même à Belleville, tenez-le pour certain.

J'aurais voulu que M. de Bismarck nous fît l'honneur de venir en personne assister aux premières scènes de la bruyante tragédie si bien préparée par lui; il aurait vu l'accueil qu'ont reçu ses obus, avec quelle bonne humeur, quel héroïsme insouciant, poussé jusqu'à l'imprudence, hommes, femmes, enfans, venaient, comme à l'exercice, assister aux premières explosions de ces instrumens de mort. Nous-mêmes qui l'avions vue, cette population parisienne, depuis tout à l'heure quatre mois, passer par tant d'épreuves, se soumettre à des privations qui de sang-froid lui auraient paru plus dures que la mort même, et s'y accommoder simplement, résolûment, et toujours sans murmure, nous n'étions pas, je l'avoue, pour ma part, sans redouter un peu que ces diaboliques engins ne triomphassent de sa constance. Elle nous a bientôt rassurés, en devenant, je puis le dire, encore plus décidée, plus résolue, plus ferme. C'est donc une affaire jugée bien que l'arrêt ne soit pas rendu, ce grand bombardement moral, ce moyen infaillible, ce souverain remède tant promis à Berlin, tant attendu, tant exalté, cette façon d'en finir et d'épargner le temps, d'échapper aux dangers entrevus à Versailles, ce bombardement, quoi qu'on fasse, ne sera qu'un avortement sans cesser d'être une abomination.

Plus que jamais nous devons donc espérer malgré les rudes conditions où nous sommes et qu'il nous faut toujours envisager sans illusion aussi bien que sans crainte, malgré bien d'autres bombardemens d'un genre plus dangereux qu'on nous ménage à coup sûr pour produire dans nos rangs des explosions de fausses nouvelles et de découragement, malgré tout, nous devons espérer que Paris tiendra jusqu'à l'heure si bien prévue et redoutée par la *Gazette de Silésie*, l'heure où les lignes assiégeantes seront prises entre deux feux; mais si cette heure libératrice venait à trop tarder, si Paris, après avoir poussé jusqu'à complet épuisement sa sublime gageure, devait cesser de rendre à la patrie l'immense et sacré service qu'il acquitte aujourd'hui, qu'on ne nous parle pas de 1814, qu'on ne nous dise pas que dans notre France la chute de la capitale entraîne du même coup la soumission du pays; qu'on ne donne pas au-delà du Rhin à ces femmes, ces mères, ces épouses, justement avides de paix, cette consolante et fausse analogie; non, 1871 ne ressemblera pas à 1814, d'abord parce que Paris ne sera pas pris, et que, fût-il pris, la guerre, loin de s'éteindre, n'en serait que plus acharnée.

Ces grands docteurs qui font parler l'histoire n'y regardent point

d'assez près. Ils oublient qu'en 1814 cette France, qu'ils s'étonnent et s'effraient de voir tirer si vite de son flanc de si fortes armées, était complétement épuisée, que depuis vingt ans de guerre elle avait vu moissonner tous ses hommes, et n'avait plus déjà que des enfans pour soldats; ils oublient que la résistance s'était alors personnifiée dans un homme qui avait éteint à son profit le sentiment de la patrie, et que la France était combattue dans son désir de continuer la guerre par la crainte de rester asservie. Où trouver aujourd'hui rien qui ressemble à cette France de 1814, et de quel droit promettre à l'Allemagne que, si Paris succombe, elle aura bon marché de nous? Qu'ils se détrompent, et que jamais ils n'espèrent que 1871, ni aucune autre année qu'il leur plaira d'attendre, leur offre pour dicter à la France une paix complaisante et soumise, les chances presque uniques qu'en 1814 et 1815 il leur fut permis d'exploiter.

Savez-vous, cher monsieur, quelle toute autre pensée ces deux dates m'inspirent, et combien la comparaison de cette fatale époque, source de tous nos maux, avec celle où nous sommes, me remplit d'une sorte d'espérance et de consolation? Oui, il fut un moment dans notre histoire où, par une combinaison fatale de circonstances, toute une partie de la société française, par horreur d'un odieux despotisme, dut ne pas professer assez haut les plus sacrés de tous nos sentimens, l'amour de la patrie, l'horreur du joug étranger. Il en était resté un amer souvenir, et dans le cœur des masses un soupçon presque indestructible d'odieuse complicité. De là cinquante ans de discorde, de haines et de bouleversemens.

Il fallait que l'ordre se rétablît, que la patrie retrouvât tous ses enfans unis pour la défendre, que dans des flots de sang glorieusement versé tout injurieux soupçon, tout mauvais souvenir vînt s'éteindre. Serait-ce donc concevoir une espérance chimérique que de voir dans le touchant concours des Français de tout rang, de toute condition, sans acception ni de parti ni de naissance, pour travailler au salut commun, dans les sacrifices de tout genre qui de tous les côtés s'accomplissent aujourd'hui, une sorte d'effacement de deux dates sinistres remplacées par une autre que tout le monde avouera, et comme un gage de réconciliation d'où peut dépendre la vraie résurrection de la France, et qui peut lui promettre après le jour de la délivrance un lendemain prospère, pacifique et glorieux? L. VITET.

C. BULOZ.